



Boîte à outils sur les méthodes d'analyse pour les interventions en accès réduit





Remerciements

Cette boîte à outils a été rendue possible grâce au soutien du peuple américain par l'intermédiaire du Bureau d'aide humanitaire de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Le contenu de cette boîte à outils relève de la seule responsabilité de Mercy Corps et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'USAID ou du gouvernement des États-Unis.

Cette boîte à outils doit beaucoup aux réactions et aux contributions de son Comité Consultatif bénévole, en particulier Muhammad Othman et Roland Gillah. Le Conseil comprenait des représentants de plusieurs ONG ainsi que d'organisations universitaires et de bailleurs de fonds, et le projet MAAR leur est reconnaissant pour leur temps et leurs efforts, ainsi que pour les informations fournies par d'autres organisations homologues consultées dans le cadre de la recherche de base. La conception graphique de cette boîte à outils a été réalisée par Scalegate LLC.

Acronymes

	d'organisations locales
AEB	l'aide en espèces ou sous forme de bons
GPS	Système de positionnement global
RH	Ressources humaines
PDI	Personnes déplacées internes
OING	organisation internationale non gouvernementale
SEA	l'évaluation et de l'acquisition de connaissances
ONG	organisation non gouvernementale
SPD	suivis post-distribution
MAAR	Les méthodes d'analyse pour les interventions en accès réduit télé-détection Suivi des rumeurs sous-traitant.
AT	Analyse des transactions
ONU	Nations Unies
EAH	Eau, Assainissement et Hygiène.

Table des matières

Introduction —→ 4



Analyse des transactions —→ 91



Cartographie contextuelle —→ 18



Suivi des rumeurs —→ 110



Télédétection —→ 42



Annexes —→ 141



Triangulation des données —→ 70





Introduction





À la suite d'une grave catastrophe naturelle et d'un conflit en cours, un bureau national de Mercy Corps a été confronté à d'importantes difficultés pour valider les données à distance et collecter des informations en temps voulu afin de suivre et d'adapter les activités de distribution d'argent sur le terrain...



Un conflit en cours dans plusieurs régions d'un pays a exacerbé la situation humanitaire, mais les problèmes de sécurité limitent la capacité du personnel du bureau national de Mercy Corps à collecter directement des informations sur l'impact du conflit sur les mouvements de personnes déplacées et l'accès aux marchés. Les équipes de Mercy Corps sont confrontées à des difficultés lorsqu'il s'agit de décider où et quand cibler les activités de distribution d'argent et d'abris...



Un conflit en cours a entraîné une grave crise humanitaire régionale créant pour des millions de personnes, des pénuries alimentaires, un accès aux soins inadéquats et des déplacements de population. Le contexte affecte profondément la collecte de données et pose des défis importants concernant le suivi régulier des opérations humanitaires essentielles...

Pour en savoir plus sur la manière dont MAAR a aidé dans ces contextes, lire les études de cas.

Menu de navigation

Vue précédente

Page précédente et suivante

Que sont les MAAR ?

Les méthodes d'analyse pour les interventions en accès réduit (MAAR) constituent une réponse à la réalité que connaissent les professionnels et professionnelles de l'humanitaire qui opèrent de plus en plus dans des **environnements auxquels ils et elles n'ont qu'un accès réduit**. L'accès peut être réduit en raison d'une catastrophe naturelle, d'un conflit, d'une instabilité politique ou d'autres facteurs. Si l'ampleur de cette restriction peut varier, tout degré de réduction de l'accès tend à poser des problèmes pour le suivi de la mise en œuvre des programmes. Normalement, le suivi se fait par l'observation et la collecte directes de données. Dans un contexte en accès réduit, il est fort probable que ce type d'activités soit également limité. Par conséquent, pour contrôler efficacement la mise en œuvre dans un contexte en accès réduit, il est indispensable d'adopter des outils et des stratégies supplémentaires. De plus, les programmes doivent mettre en place des canaux d'informations de contrôle qui complètent (sans pour autant remplacer) les canaux de contrôle direct traditionnels.

Qu'entend-on par « accès réduit » ?

Un programme est dit comme étant « en accès réduit » lorsqu'il subit une modification, une diminution, une restriction ou une élimination de sa capacité à atteindre les populations touchées par une crise, ce qui entraîne une situation dans laquelle les normes et les pratiques habituelles de programmation sont limitées. Dans les contextes en accès réduit, les équipes peuvent également faire face à différents **niveaux** d'accès réduit. En voici quelques exemples :

1. L'accès est limité pour les cadres moyens et supérieurs du programme, mais le personnel de terrain et le personnel local ont un accès illimité aux régions de mise en œuvre.
2. L'assistance est fournie par l'intermédiaire de partenaires locaux, l'équipe du principal partenaire de mise en œuvre pouvant parfois se rendre dans les régions de mise en œuvre.
3. L'assistance est fournie par l'intermédiaire de partenaires locaux ; le principal partenaire est en mesure de se rendre régulièrement sur place, mais son accès est périodiquement restreint en raison de problèmes politiques ou environnementaux.

4. L'assistance est fournie uniquement par l'intermédiaire de partenaires locaux (mise en œuvre indirecte) ; l'équipe du partenaire principal de mise en œuvre ne peut pas accéder aux régions de mise en œuvre ; le suivi est assuré par des contractants tiers.

Le niveau de réduction de l'accès peut changer (et change souvent) au cours d'un programme, dans un sens ou dans l'autre. Cela signifie que les MAAR sont applicables même lorsque les restrictions sont modérées à un moment donné.

Les organisations chargées de la mise en œuvre doivent de plus en plus apprendre à atténuer les risques liés à la qualité et à la disponibilité des données qui résultent du travail dans ce type de contexte. Bien que tous les programmes en accès réduit puissent bénéficier de la boîte à outils MAAR, ils devraient tout particulièrement envisager d'y recourir dans les situations où les conditions d'accès ou de contexte sont soumises à des revirements fréquents, où il y a un recours important au contrôle par des tiers, où la direction du programme est éloignée et où il y a un risque important de choc climatique ou de conflit.

Quels sont les difficultés les plus courantes en ce qui concerne le suivi des interventions en accès réduit ?

L'accès physique étant partiellement ou totalement restreint, le suivi en accès réduit dépend souvent fortement des données fournies par les partenaires locaux, les contacts, les observateurs tiers ou des enquêtes à distance. Toutefois, le recours à ces sources peut poser des problèmes, portant notamment sur les points suivants :

Qualité des données : Lorsque le programme ne se fonde que sur une poignée de sources de données primaires (voire sur une seule source) et qu'il n'y a pas de collègues sur le terrain pour les valider, la qualité des données devient naturellement un sujet de préoccupation. Les programmes cherchent souvent à atténuer les risques associés à cette situation, mais se heurtent aux aspects pratiques de l'évaluation de la qualité et de la fiabilité des données.

Déficits et retards d'information : Lorsque l'accès est intermittent, pour des périodes limitées, ou uniquement pour une catégorie de personnel de programme, les données peuvent être retardées ou incomplètes. Les programmes couvrant plusieurs zones géographiques peuvent se trouver dans l'incapacité d'atteindre certaines régions ou de recueillir toutes les données dont ils ont besoin dans ces régions, ce qui les oblige à faire des choix difficiles concernant les informations à collecter. Lorsque l'accès est limité, les programmes ont une tendance naturelle à se concentrer sur les activités et les tâches essentielles, ce qui laisse peu de temps pour recueillir des informations contextuelles susceptibles de contribuer au programme ou pour mener des activités de suivi approfondies qui permettraient d'acquérir une meilleure compréhension.

Maintien de la confiance dans les zones de mise en œuvre du programme : Pour une mise en œuvre et un suivi efficaces des programmes, il est essentiel d'établir une relation de confiance avec les partenaires locaux, les contacts et les parties prenantes. Cela est plus difficile dans les contextes en accès réduit, en raison du manque d'interaction et de présence physique, ce qui se ressent sur la qualité du suivi, étant donné qu'une telle situation limite également la disponibilité de personnes de confiance pour vérifier les informations et valider les résultats du suivi.

Limitation du flux d'informations entre les partenaires chargés de la mise en œuvre : Bien qu'ils ne soient pas les seuls dans ce cas, les programmes en accès réduit ont tendance à souffrir d'instincts de « cloisonnement », ce qui signifie que les différents groupes de mise en œuvre se concentrent uniquement sur leurs propres activités, sans entrer en communication avec d'autres groupes. Cette tendance s'observe tant au sein des organisations (programmes, SEA, responsabilité, unités techniques) qu'entre différents partenaires de mise en œuvre. Alors que, dans un contexte en accès total, ces cloisonnements peuvent s'atténuer de manière naturelle au fil du temps grâce à des rencontres régulières en personne, les programmes en accès réduit ont souvent du mal à établir des normes satisfaisantes de partage de l'information en l'absence d'une proximité physique avec les régions de mise en œuvre.

Comment les MAAR interagissent-elles avec les activités traditionnelles de SEA et de mise en œuvre du programme ?

Les MAAR ne remplacent **pas** les outils et approches de surveillance traditionnels (y compris la collecte de données à distance). Elles portent spécifiquement sur la production d'informations à même de **compléter** les activités traditionnelles de suivi et d'être utiles **lors de la mise en œuvre du programme**. Dans la plupart des cas, les programmes ont intérêt à commencer à réfléchir aux MAAR dès la phase de mise en place du programme, car les exigences de ces méthodes peuvent influencer la collecte des données et la conception des activités du programme, et vice versa.

De façon générale, ces méthodes et approches ne sont pas nouvelles. Elles sont largement utilisées pour l'analyse des crises ou le suivi du contexte par les responsables de la mise en œuvre et les groupes de recherche, tout en s'avérant aussi efficaces pour les activités courantes de SEA. Certaines méthodes peuvent paraître familières aux grandes organisations internationales, mais être moins connues des organisations de taille moyenne ou petite, qui peuvent tout autant bénéficier des données générées par ces méthodes.



À quoi sert la boîte à outils MAAR ?

La boîte à outils MAAR répond directement aux difficultés engendrées par l'accès réduit en fournissant des conseils et des outils aux équipes de programme pour qu'elles puissent élaborer de bout en bout un large éventail de méthodes de contrôle supplémentaires. Elle a été conçue pour lever les *obstacles à la mise en œuvre des MAAR*, en mettant l'accent sur les obstacles de type managérial plutôt que technique. En effet, si la disponibilité des compétences techniques constitue souvent un problème pour les programmes, les blocages les plus importants sont généralement d'ordre managérial, c'est-à-dire que les programmes ont du mal à parvenir à une vision commune des besoins des différentes parties prenantes et à élaborer des plans pratiques, ce qui les empêche de tirer parti des compétences et des ressources qu'ils possèdent déjà ou qu'ils pourraient se procurer. Lorsque c'est le cas, l'utilisation des MAAR tend à être mue par la personnalité plutôt que par le système.

En d'autres termes, les programmes peuvent recruter des spécialistes ou renforcer le savoir-faire technique de leurs équipes, mais ils ne peuvent pas recruter quelqu'un qui définira pour eux une vision et fera en sorte que leur équipe se retrouve en elle.

La boîte à outils MAAR fournit donc :

1. Des outils à l'usage des responsables pour définir le **quoi**, le **pourquoi**, le **quand** et le **qui** des MAAR pour leur programme. Il s'agit notamment de descriptions approfondies de méthodes, de conseils sur le déroulement des opérations et de fiches de conseils.

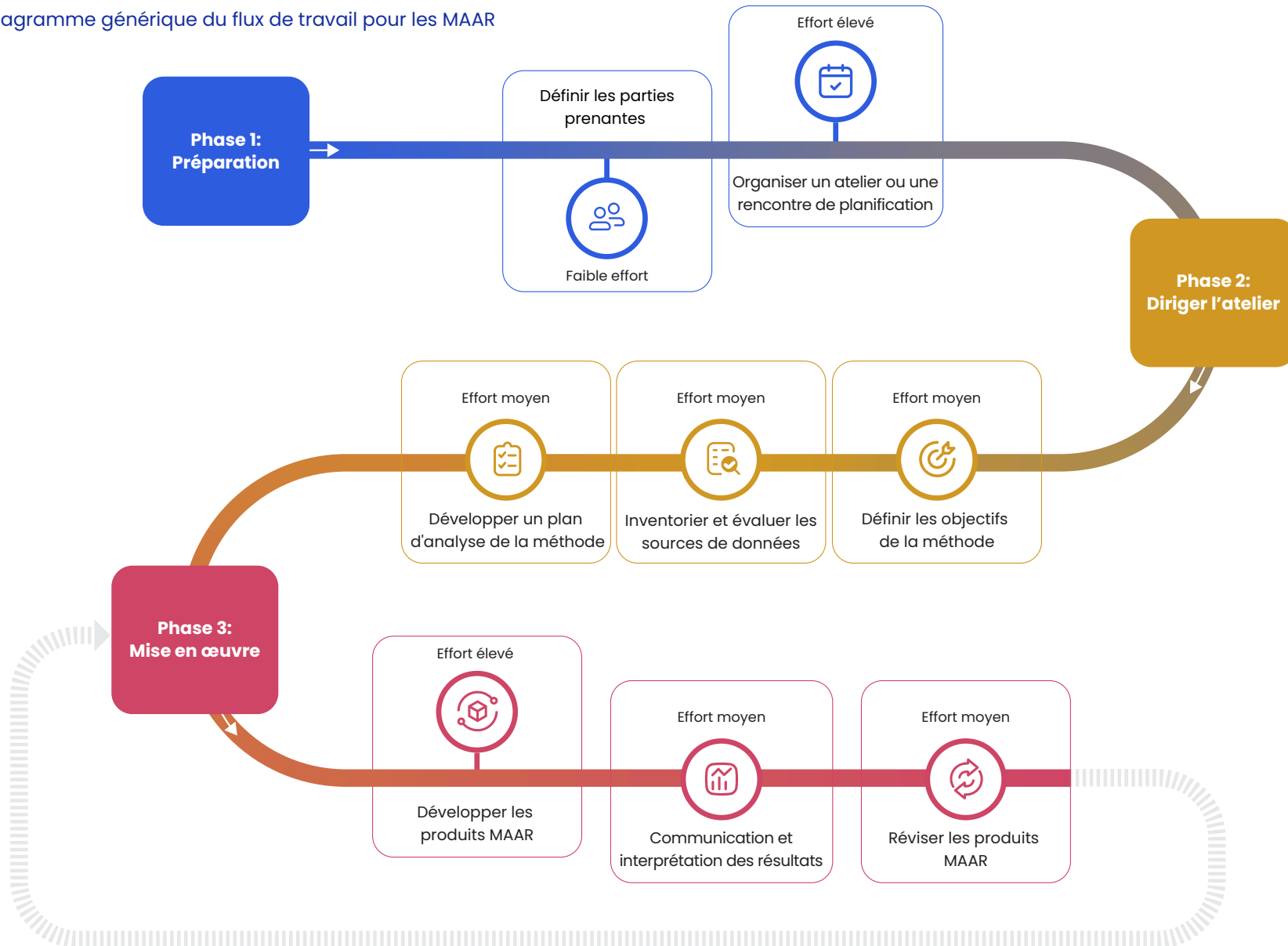
2. Un mécanisme permettant au programme de réfléchir systématiquement à sa conception et à la manière dont le suivi pourrait mieux répondre à cette conception et alimenter l'acquisition de connaissances à son sujet.

3. Des outils pour les personnes ayant un rôle plus technique, et qui seront responsables de la manière dont on procèdera à l'analyse MAAR. Il s'agit notamment de didacticiels techniques, de démonstrations et de listes de ressources.

Les méthodes de la boîte à outils visent à aider les programmes à *mieux exploiter leurs sources d'information et de données existantes mais sous-utilisées*. Il s'agit souvent de générer de nouvelles analyses à partir de sources de données primaires déjà collectées par le programme, ou d'adapter les plans de collecte de données primaires (ex. : en insérant des questions dans une enquête de suivi post-distribution). La boîte à outils ne se cantonne pas à aider les programmes à instaurer de nouveaux canaux de collecte de données primaires, car cela relève davantage du suivi traditionnel et pourrait généralement être pris en charge par les **directives préexistantes consacrées à la collecte de données à distance**.

Les MAAR fonctionnent mieux dans les contextes où de nombreuses parties prenantes au programme (y compris les départements autres que le SEA, les partenaires du programme, des contractants et d'autres groupes externes tels que les autorités locales ou des spécialistes) participent à une réflexion collective, au partage des connaissances et à l'analyse. Le flux de travail recommandé pour les MAAR est structuré de manière à encourager cette action collective.

Diagramme 1 : Diagramme générique du flux de travail pour les MAAR



Quelles sont les différentes MAAR ?

La boîte à outils prend en charge les méthodes suivantes :

- > La **triangulation des données** permet de se faire une image plus complète du contexte de la zone cible de votre programme grâce à la mise en œuvre d'une comparaison structurée et systématique des sources de données, qui permet au programme de prendre des décisions éclairées concernant la fiabilité et l'exactitude des données sur lesquelles il se fonde. La triangulation est une méthode conçue pour aborder les questions et les préoccupations relatives à la qualité des données, en aidant le programme à renforcer la confiance dans ses sources d'information ou à détecter leurs faiblesses et les améliorations à apporter.
- > La **cartographie contextuelle** consiste à superposer plusieurs sources d'informations primaires et secondaires sur une carte afin de visualiser les tendances susceptibles d'influer sur les activités du programme : altérations potentielles de l'accès, obstacles physiques, dangers, tendances en matière de conflit, etc. La cartographie contextuelle pousse les programmes à réfléchir en profondeur aux facteurs contextuels qui influent sur leur mise en œuvre, à la manière dont ces facteurs se manifestent par des phénomènes mesurables, à la manière dont ils interagissent avec d'autres aspects du contexte physique et social, ainsi qu'à la manière dont ils interagissent avec les sites spécifiques concernant le programme.
- > Le **suivi des rumeurs** est la recherche systématique d'informations non vérifiées parmi les populations cibles essentielles au programme. Cela peut aider l'équipe de projet à mieux appréhender les lacunes potentielles du programme, les problèmes qui se posent à la mise en œuvre et les questions de redevabilité, et à y répondre de manière appropriée. Le suivi des rumeurs peut servir d'indicateur précoce de violences, de transformations du contexte ou de l'avènement de conditions précaires, ce qui permet d'intervenir à temps et de prendre des mesures préventives pour protéger les personnes contre les dangers.

- Exemple : un programme triangule différentes sources d'information au sujet des mouvements des personnes déplacées afin d'estimer où les abris sont nécessaires, en quelle quantité et de quel type.

- Exemple : un programme crée une carte contextuelle composée de couches montrant l'emplacement des villages du programme, l'emplacement et l'état des marchés, l'état des points de contrôle routiers, des données sur les prix du marché et les risques d'inondation. Le programme examine régulièrement cette carte pour noter les tendances susceptibles de se faire ressentir sur les activités de transfert et les résultats du programme relatifs à l'utilisation des bons alimentaires par les personnes participantes.

- Exemple : un programme fonctionnant dans un contexte où les retours d'information envoyés aux canaux de redevabilité sont nombreux met en place une procédure pour l'analyse qualitative des données anonymes de sorte à faire ressortir les rumeurs et les perceptions des populations en ce qui concerne l'égalité de traitement dans la sélection des bénéficiaires du programme.

> La **télétection** fournit des informations détaillées sur les conditions physiques observables à distance dans les zones de mise en œuvre. L'analyse par télétection (ou l'utilisation de produits de données dérivés de cette analyse) peut aider les acteurs de l'aide humanitaire et du développement à faire des observations régulières pour détecter d'éventuelles évolutions du couvert végétal, de l'érosion des sols, de l'occupation des sols, de l'environnement bâti, etc., sans avoir à se rendre physiquement sur les lieux. Elle peut également servir à valider la présence ou l'absence de différentes caractéristiques à la surface terrestre qui sont d'intérêt pour le programme.

- *Exemple : un programme opérant dans un contexte récemment touché par une catastrophe naturelle utilise l'analyse UNOSAT produite juste après la catastrophe pour repérer les zones les plus touchées par les dommages causés aux infrastructures, puis met en place des analyses pour suivre l'évolution à long terme du couvert végétal dans les régions agricoles du programme, dans le but de mettre en évidence les zones où cette catastrophe pourrait avoir entraîné des effets persistants sur les chaînes d'approvisionnement et les moyens d'existence.*

> L'**analyse des transactions** utilise des données numériques sur les transactions (données électroniques sur les transferts monétaires ou distributions de bons ou d'aide en nature, collectées par l'organisation elle-même ou par un prestataire de services financiers) dans le but d'étudier les tendances concernant les prix, les volumes, les vendeurs et d'autres produits ou résultats. L'analyse des transactions peut aider les équipes à s'assurer que le nombre de vendeurs disposant des capacités nécessaires pour atteindre les objectifs du programme est suffisant, à veiller à la pertinence des programmes d'aide en espèces et sous forme de bons, et à contrôler la manière dont l'aide est utilisée, afin d'en tirer des conclusions sur les besoins, la disponibilité des produits, etc.

- *Exemple : dans un contexte où les autorités imposent de lourdes restrictions à la collecte de données en personne, un programme de distribution de l'aide en liquidités ou sous forme de bons collabore avec le prestataire de services financiers pour enregistrer des données détaillées sur les transactions et comprendre comment les personnes participantes utilisent l'aide reçue.*

Les méthodes prises en charge par la boîte à outils MAAR ont été choisies expressément pour répondre aux problèmes de **manque d'information** et de **qualité de l'information**. Bien que cette boîte à outils ne reprenne pas l'ensemble des méthodes analytiques qui pourraient être utiles aux programmes en accès réduit, elle couvre les difficultés les plus couramment rencontrées et offre aux équipes un début de cadre de réflexion concernant leurs besoins. Les orientations et les outils propres à ces méthodes sont conçus d'une manière telle que les utilisateurs et utilisatrices « débutant-es » puissent en tirer parti, tout en apportant une valeur ajoutée à celles et ceux qui en ont déjà une certaine expérience.

Dans de nombreux cas, plus d'une méthode sera applicable, mais les programmes sont fortement encouragés à **ne pas essayer plus de deux méthodes à la fois**, car l'expérience a démontré que c'est généralement le maximum dont une équipe parvient à suivre en même temps que ses responsabilités programmatiques habituelles.

Par où commencer ?

1. Définir les méthodes potentiellement utiles

2. Solliciter l'approbation de la direction

3. Mise en place de l'équipe de planification MAAR

Sélectionner la ou les MAAR

Pour commencer, au moins une ou un membre de l'équipe doit examiner les différentes MAAR et décider si une ou plusieurs d'entre elles sont potentiellement utiles pour le programme. Cette sélection ne doit pas être définitive ; le ou la membre de l'équipe en question ne sera pas nécessairement la personne qui dirigera la conception des MAAR si sa proposition est approuvée.

Si le programme est déjà en cours de mise en œuvre, il est généralement facile de définir une ou plusieurs méthodes qui paraissent les plus adaptées, car le programme aura déjà rencontré des difficultés sur le terrain qui auront permis de mettre en évidence certaines lacunes. Le secteur et la modalité du programme peuvent également influencer les décisions. Par exemple, lors de mises en œuvre antérieures des MAAR :

- Les programmes menant des activités d'aide en liquidités ou sous forme de bons ont pris différentes décisions en ce qui concerne les méthodes en fonction de la complexité des problèmes posés par l'accès réduit. Pour les programmes qui interviennent dans un contexte où les mouvements de l'armée, des groupes armés locaux, des personnes déplacées et d'autres acteurs fluctuent constamment et exercent une influence sur l'accès aux zones de mise en œuvre, la cartographie contextuelle est

considérée comme une méthode prioritaire car elle fournit un mécanisme permettant de structurer et de mieux appréhender les répercussions qu'entraînent les nombreux changements de contexte sur leurs activités. En revanche, pour un programme similaire, confronté à des restrictions différentes (interdiction par les autorités de certaines formes de collecte de données et de se rendre dans certaines zones), l'analyse des transactions a été considérée comme une priorité plus importante, car il s'agissait davantage de comprendre comment l'aide était utilisée et pouvait être adaptée, compte tenu de ces restrictions connues et relativement stables.

- Les programmes axés sur le développement des infrastructures et des systèmes agricoles ont quant à eux tendance à donner la priorité aux méthodes de télédétection et de cartographie contextuelle, étant donné l'importance critique que revêt l'information spatiale pour ces secteurs. Bien que différents programmes soient confrontés à des contextes très différents et à des difficultés causées par l'accès réduit, les points communs qu'ils partagent en raison de l'importance que revêtent pour eux l'environnement bâti et cultivé les conduisent naturellement vers ces méthodes pour commencer.

En d'autres termes, la nature du contexte ou du secteur en accès réduit peut inciter un programme à choisir une méthode plutôt qu'une autre.

Si le programme n'est pas encore mis en œuvre, vous pouvez généralement employer une procédure simple pour réfléchir à la méthode qui pourrait être utile :

- Vous attendez-vous à rencontrer des difficultés de suivi principalement en raison de *lacunes* importantes en matière d'information, ou de problèmes significatifs dus à la faible *qualité* de l'information ?
 - › Si la *qualité* de l'information est la principale préoccupation, commencez par la **triangulation des données**.
- Si l'on s'attend à ce que des lacunes en matière d'information entravent le suivi, quel type d'information a tendance à manquer ?
 - › Si le programme manque d'informations sur la manière dont les populations reçoivent l'aide, sur la perception des partenaires de mise en œuvre, sur les dynamiques intra- et intercommunautaires, sur les préoccupations relatives à d'éventuelles évolutions politiques ou sociales, ou sur d'autres questions similaires, il convient d'envisager le **suiti des rumeurs**.
 - › Si le programme manque d'informations sur des phénomènes susceptibles d'être observés depuis l'espace, tels que les dommages causés aux infrastructures ou l'évolution des eaux de surface, on envisagera la **télé-détection**.
 - › Si le programme manque d'informations sur l'utilisation de l'aide en liquidités ou sous forme de bons (ex. : modalités d'utilisation des bons pour certains produits ou auprès de certains vendeurs), on mettra en place une procédure permettant l'**analyse des transactions**.
 - › Si le programme manque d'informations ou d'une image globale des tendances sociales, politiques et économiques influant sur les zones de mise en œuvre, on fera appel à la **cartographie contextuelle**.

Lors de l'examen des différentes méthodes, des éléments de réflexion supplémentaires peuvent être fournis par l'arbre de décision sur les MAAR, les études de cas et la Foire aux questions.



Solliciter l'approbation de la direction

Les MAAR nécessitent l'adhésion et la collaboration de nombreuses parties prenantes au sein du programme et des organisations chargées de la mise en œuvre, et peuvent également nécessiter un budget pour la tenue d'un atelier, des connaissances techniques et des données. Il est donc essentiel d'obtenir l'approbation des responsables concerné-es avant de procéder. Il faut expliquer aux responsables :

- Quelles sont la ou les MAAR retenues, et quel est leur apport potentiel au programme ?
- Quel budget et quel niveau d'exigence pourraient être requis (voir ci-dessous) ?
- Ce qui serait attendu d'elles et d'eux, notamment en ce qui concerne le soutien nécessaire pour plaider en faveur d'une collaboration interdépartementale et interpartenariale en la matière.

Ai-je besoin d'un budget ?



La plupart des MAAR peuvent être mises en œuvre avec un faible budget, avec le personnel existant et des données et technologies gratuites ou peu coûteuses. Voir la section « Rôles et responsabilités en ce qui concerne les MAAR » pour obtenir des conseils sur les profils de personnel de programmes à même d'assumer divers rôles techniques et de gestion relativement aux MAAR. Toutefois, il est fortement recommandé aux équipes MAAR d'organiser un atelier en présentiel pour planifier leur conception. Dans un souci d'économie budgétaire, les programmes sont encouragés à examiner s'ils ont une réunion de programme ou autre rencontre à venir au cours de laquelle les MAAR pourraient être incluses, ou à recourir à des outils de réunion en ligne pour la phase d'atelier.

Combien de temps cela prendra-t-il ?

Le coût total de la conception d'une méthode MAAR dépend généralement de la complexité de la phase de **mise en œuvre**, qui dépend de la méthode et des objectifs choisis. Pour la conception d'une méthode, vous devriez vous attendre à ce qui suit :

- > environ 20 à 30 heures (au total) pour la **préparation** ;
- > environ 20 à 40 heures (par participant) pour l'**atelier** ;
- > entre 40 et 120 heures pour la **mise en œuvre** (à l'exclusion des révisions).

Si les différentes étapes se déroulent à un rythme normal, les programmes peuvent s'attendre à ce qu'une méthode soit élaborée et à ce que les informations circulent dans un délai d'environ **trois mois**. En raison du niveau d'effort requis, il est recommandé de ne pas sélectionner et de ne pas élaborer plus de deux méthodes à la fois.

Mise en place de l'équipe de planification des MAAR

Pour commencer, il vous faut au minimum :

- > Un ou une **responsable des MAAR**, qui coordonnera les phases de préparation et d'atelier. Le rôle de responsable MAAR peut être assumé par différent-es membres de l'équipe en fonction de leur disponibilité et de leur intérêt. Les responsables MAAR sont généralement des gestionnaires de programmes ou de SEA au niveau national, des responsables de l'analyse des crises ou des gestionnaires de programme.
- > Coordination avec la direction pour convenir des parties prenantes essentielles et des membres de l'équipe d'appui.

Le ou la responsable MAAR initie ensuite la procédure en examinant les chapitres d'orientation pour la ou les méthodes retenues, en suivant les différentes étapes. Pour les petits programmes, un ou une seule responsable MAAR peut être en mesure de guider les programmes pour la préparation et d'animer l'atelier. Toutefois, si l'équipe à coordonner est plus importante, et si les besoins techniques sont complexes, la ou le responsable MAAR devrait mettre en place une équipe pour l'assister (voir [Rôles et responsabilités en ce qui concerne les MAAR](#)).

Utilisation de la boîte à outils MAAR

La boîte à outils MAAR contient les ressources suivantes :

- > **Comprendre ce que sont les MAAR et choix de la ou des méthodes**
 - Arbre de décision sur les MAAR
 - Études de cas d'application des MAAR
 - FAQ sur les MAAR
- > **Planification et organisation d'un atelier MAAR**
 - Guide de l'animateur de l'atelier
 - Modèle de diapositives pour l'atelier
- > **Élaboration d'une méthode : préparation, atelier, mise en œuvre**
 - Orientations complètes, propres à chaque méthode, couvrant toutes les phases et étapes
 - Didacticiels propres à chaque méthode
 - Listes d'études de cas illustrant chaque méthode, sources de données
 - (Pour certaines méthodes) Outils d'évaluation de la faisabilité
 - (Pour certaines méthodes) Bases de données d'analyse des modèles
- > **Interprétation et communication des produits MAAR**
 - Conseils pour la diffusion de l'information

Les MAAR comprennent quelques méthodes très techniques, pour lesquelles l'univers des technologies, des techniques analytiques et des ressources accessibles au public évolue fréquemment. Par ailleurs, les utilisateurs humanitaires travaillent souvent dans des environnements à faible bande passante et doivent réduire au strict minimum le nombre de liens en ligne auxquels ils doivent accéder. Par conséquent, la boîte à outils a été conçue pour être utilisable hors ligne comme en ligne.

En ligne : Cette ressource de la boîte à outils est conçue sous la forme d'un PDF interactif, afin que les utilisatrices et utilisateurs disposent d'un guide unique qu'elles et ils peuvent consulter rapidement pour obtenir des informations et des instructions. Les outils associés sont mentionnés tout au long du document. La plupart des liens renvoient à des documents en ligne accessibles au public. Les liens en ligne représentent la version la plus récente des outils : toute actualisation des listes de ressources, des didacticiels, etc. se fera d'abord sur les liens en ligne. Les utilisateurs disposant d'une connexion internet et souhaitant s'assurer qu'ils accèdent aux informations les plus récentes devraient consulter ces versions en ligne.

Hors ligne : Les utilisatrices et utilisateurs qui téléchargent le dossier .zip à l'aide de cette ressource de la boîte à outils auront des copies de tous les outils associés (y compris ceux comportant des liens en ligne) inclus dans ce dossier. Ces copies ne seront valables qu'à partir du paquet de téléchargement le plus récent, qui sera clairement indiqué sur la page d'accueil de la boîte à outils. Les utilisateurs et utilisatrices œuvrant dans des environnements à faible bande passante sont encouragés à télécharger l'ensemble des outils tout en notant la date de l'actualisation la plus récente.

Pour planifier et mettre en œuvre cet atelier, les responsables de programme et les animateurs désigné-es doivent se familiariser avec le contenu, les exercices et les ressources inclus dans cette boîte à outils.



Cartographie contextuelle



Qu'est-ce que la cartographie contextuelle ?

La cartographie contextuelle est une approche systématique de l'identification et de la cartographie visuelle des facteurs contextuels susceptibles d'influencer la réussite d'un programme. Elle s'appuie à la fois sur les données primaires du programme et sur des sources de données secondaires pour mieux comprendre le contexte dans lequel le programme est mis en œuvre. Elle fournit des informations essentielles aux gestionnaires de programme, en particulier dans les environnements à accès restreint, ce qui leur permet de déterminer les adaptations nécessaires aux interventions de leur programme et de suivre les progrès des améliorations convenues au fil du temps. En tant que MAAR, la cartographie contextuelle bénéficie directement aux programmes en accès réduit, puisqu'elle permet d'établir un suivi continu des risques pour l'accès, ainsi que des tendances susceptibles de se faire ressentir sur la mise en œuvre. Ce suivi est crucial, en particulier dans les situations où les équipes n'ont pas la possibilité de surveiller directement ces facteurs par une présence physique et une collecte directe de données.

La cartographie contextuelle peut inclure les conditions sociales, économiques, politiques et environnementales dans l'environnement opérationnel du programme. Pour les équipes chargées de mettre en œuvre les MAAR, la cartographie contextuelle est

intéressante car elle permet de mieux comprendre les facteurs relevant ou non de leur contrôle, de rechercher et d'utiliser des sources de données extérieures au programme afin de prendre des décisions éclairées, et d'adapter les stratégies de mise en œuvre du programme et les interventions. Une carte contextuelle peut être créée à l'aide d'une technologie gratuite ou peu coûteuse ; elle offre une interface visuelle facile à consulter pour les gestionnaires de programmes et les équipes. Une telle carte ouvre la voie à une analyse approfondie des données et encourage l'intégration avec d'autres départements et d'autres acteurs.

La cartographie contextuelle joue un rôle crucial dans les programmes en accès réduit, en particulier ceux qui sont mis en

œuvre dans des localités en proie à des conflits ou fortement touchées par les changements climatiques. Par exemple, un programme mis en œuvre dans un contexte en accès réduit, récemment touché par de fortes pluies et par les inondations en résultant, doit comprendre les répercussions de ces incidents sur les zones du programme afin de réagir de manière appropriée. Lorsque la cartographie contextuelle a déjà été réalisée et que le programme a déjà relevé les inondations en tant qu'indicateur de cartographie contextuelle, il disposera de flux de données et de couches cartographiques prédéfinis pour fournir des informations essentielles aux équipes du programme afin d'éclairer leur planification. Cette approche active permet de gagner du temps et de réduire la confusion lorsqu'une crise survient.



Qui sont les utilisateurs prévus des outils de cartographie contextuelle ?

- > Les responsables des MAAR qui cherchent à réunir les différents acteurs et à organiser la phase d'atelier.
- > Les membres de l'équipe et les responsables du SEA, des programmes, de l'analyse des crises et de tout autre département concerné qui s'occupent de la production de données et de décisions relatives aux programmes.
- > Les membres de l'équipe d'autres départements qui jouent un rôle important dans la détermination de l'adéquation ou de la solidité technique de tout système de données du programme (sécurité, responsabilité, informatique).

Pour accéder aux outils MAAR pertinents pour l'analyse contextuelle, prière consulter la page des Outils.



Flux de travail de la cartographie contextuelle

La cartographie contextuelle suit essentiellement les étapes de la feuille de route pour les MAAR. La procédure commence par la **préparation**, c'est-à-dire la définition des parties prenantes à cette opération, du calendrier et des mécanismes permettant aux parties prenantes de collaborer à l'élaboration d'un plan. Les parties prenantes collaborent ensuite lors de la phase d'**atelier** pour définir les objectifs analytiques, dresser la liste des sources des données disponibles, élaborer un plan d'analyse et définir les rôles et les responsabilités pour la mise en œuvre de la carte contextuelle. Elles passent ensuite à la phase de **mise en œuvre**, au cours de laquelle les membres de l'équipe responsable élaborent les résultats de l'analyse, interprètent les conclusions et les communiquent aux décideurs, et réexaminent et affinent le plan d'analyse si nécessaire.

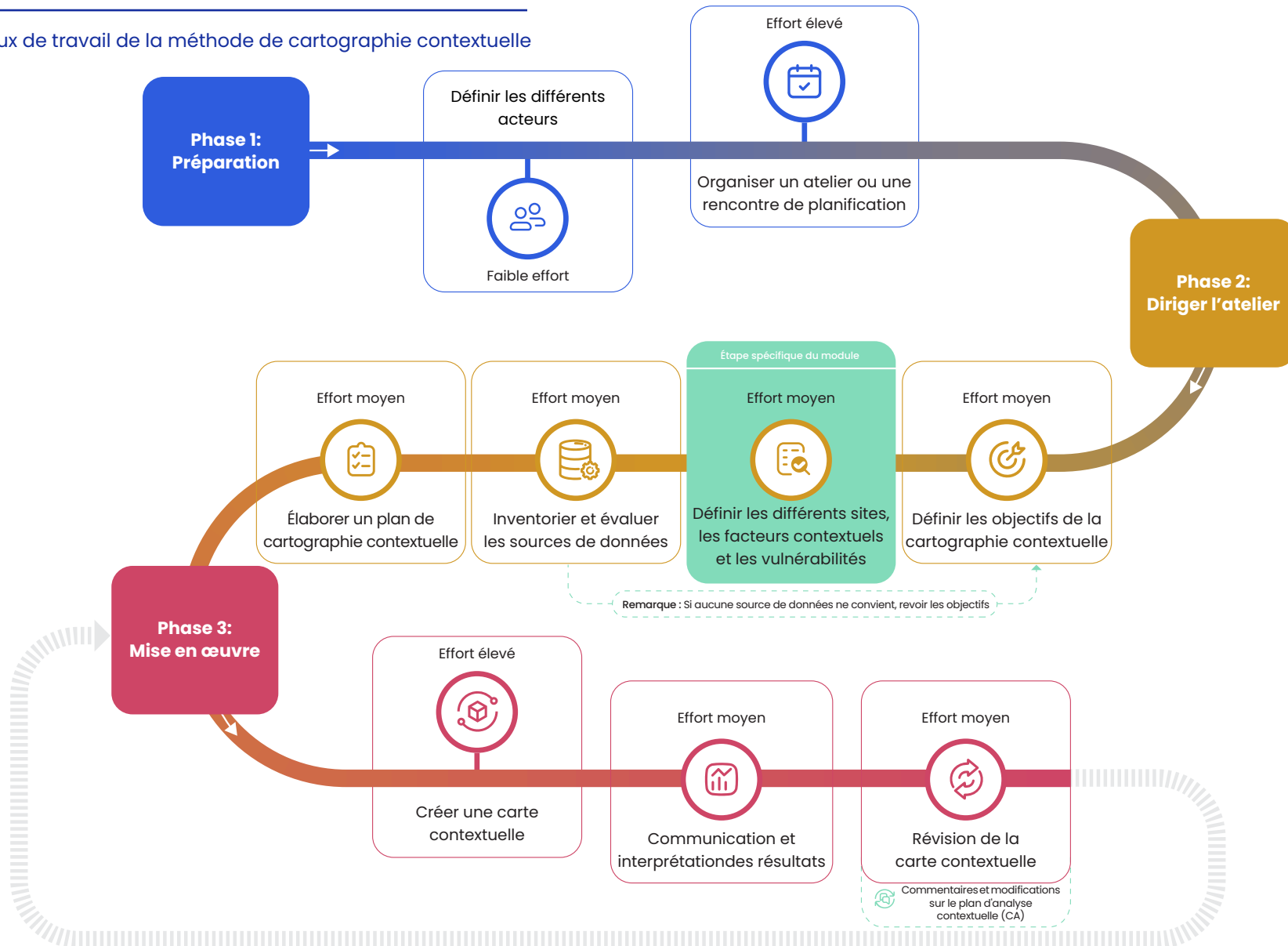
Les principales différences entre la procédure de cartographie contextuelle et la feuille de route générique pour les MAAR résident dans les différentes étapes prévues pour la définition des sites du programme pouvant faire l'objet d'une cartographie, des facteurs contextuels et des vulnérabilités préexistantes (voir le diagramme ci-dessous). Il s'agit de concepts importants pour la cartographie contextuelle (expliqués dans les outils et les orientations MAAR), qui doivent être abordés lors de la planification. Les responsables de la mise en œuvre des MAAR doivent veiller à ce que ces concepts soient clairement définis pour le contexte propre du

programme, en collaboration avec les parties prenantes.

Comme pour toutes les MAAR, il est recommandé que la phase d'**atelier** comprenne une réunion en présentiel, au cours de laquelle les différents départements prenant part au programme (ex. : SEA, sécurité, équipes d'analyse du contexte) se réunissent pour mettre en commun des informations, discuter et se mettre d'accord sur le plan. La collaboration interdépartementale est un élément essentiel des MAAR. La phase d'atelier doit inclure toutes les parties prenantes qui disposent de sources d'information (formelles ou informelles) ou d'une connaissance du contexte, ainsi que celles qui possèdent des compétences en matière des données et des capacités techniques dans le domaine des systèmes d'information géographique ou de la cartographie. Même s'il est probable que tous les acteurs ne participeront pas de façon approfondie à la mise en œuvre des MAAR après l'atelier, leur contribution à la planification reste essentielle. De nombreux programmes peuvent disposer d'une analyse préexistante du contexte national et de flux d'informations sur les programmes susceptibles de contribuer à la planification de la cartographie contextuelle. Il est recommandé que ces sources de données soient collectées pour référence par les responsables MAAR avant la phase de l'atelier, car cela permettra d'éviter la duplication des efforts.



Diagramme 2: Flux de travail de la méthode de cartographie contextuelle



Le tableau ci-dessous présente les étapes associées aux phases de **préparation**, **d'atelier** et de **mise en œuvre** de la cartographie contextuelle, ainsi que les outils employés lors de chaque étape. Le principal outil à utiliser tout au long de ces travaux est la **matrice de cartographie contextuelle** en tant que MAAR.

Tableau 1 : Flux de travail de la cartographie contextuelle et outils associés

Phase	Étape	Description	À quoi cela sert-il ?	Outils MAAR associés	Temps passé
Préparation	Définir les différents acteurs	Recenser les différents services et partenaires qui ont une connaissance du contexte, un savoir-faire intéressant ou un accès aux sources de données, ainsi que les utilisateurs cibles de la carte contextuelle.	Dresser une liste des personnes à inviter à la phase d'atelier et à qui adresser les communications ultérieures.	<ul style="list-style-type: none"> Guide de l'animateur de l'atelier MAAR Études de cas d'application des MAAR 	mais dans un court laps de temps
	Organiser un atelier ou une rencontre de planification	Déterminer comment les parties prenantes collaboreront à la planification, organiser la logistique pour la collaboration et créer des documents d'appui (ex. : diapositives).	Fixer une date et une heure concrètes pour la réunion des parties prenantes et préparer le cadre pour structurer les discussions.	<ul style="list-style-type: none"> Guide de l'animateur de l'atelier MAAR Sources documentaires secondaires pour la cartographie contextuelle 	étalée sur une plus longue période
Diriger l'atelier	Définir les objectifs de la cartographie contextuelle	Mener une réflexion pour dresser une liste des éléments que le programme aimerait connaître sur le contexte et sur la manière dont la connaissance de ces éléments répondrait concrètement aux besoins du programme.	Dresser une liste d'objectifs potentiels à cartographier, à même de contribuer aux étapes suivantes en abordant la manière dont ils pourraient être cartographiés.	<ul style="list-style-type: none"> Onglet 1 de la matrice de cartographie contextuelle 	mais dans un court laps de temps
	Définir les différents sites, les facteurs contextuels et les vulnérabilités	Répertorier les sites d'intérêt du programme, les facteurs contextuels qui influencent les objectifs de la cartographie et les vulnérabilités préexistantes associées à ces facteurs. Sélectionner les facteurs prioritaires pour la cartographie.	Établir des liens logiques clairs entre chaque objectif souhaité et chacune des couches de données nécessaires pour la carte contextuelle.	<ul style="list-style-type: none"> Onglet 1 de la matrice de cartographie contextuelle Conseils et méthodes pour répertorier les sites concernés par le programme et les vulnérabilités préexistantes 	mais dans un court laps de temps
	Inventorier et évaluer les sources de données	Inventorier les sources de données internes et externes pouvant servir à générer les couches cartographiques nécessaires, et discuter des conditions d'accès ou de sensibilité avec les parties prenantes.	Cette étape permet de dresser un tableau réaliste des objectifs pouvant être atteints avec les données déjà accessibles et de déterminer si les données manquantes peuvent être générées ou acquises.	<ul style="list-style-type: none"> Onglet 2 de la matrice de cartographie contextuelle 	mais dans un court laps de temps
	Élaborer un plan de cartographie contextuelle	Élaborer un plan et attribuer les rôles et responsabilités pour la création technique de la carte contextuelle, tenant compte des facteurs contextuels à inclure, des interdépendances et des déclencheurs de rapports et d'actions.	Formaliser la phase de l'atelier en un plan d'action retraçant les étapes suivantes pour la phase de mise en œuvre.	<ul style="list-style-type: none"> Onglet 3 de la matrice de cartographie contextuelle Outil des rôles et responsabilités en ce qui concerne les MAAR 	mais dans un court laps de temps
Mise en œuvre	Créer une carte contextuelle	À l'aide du plan de cartographie contextuelle, les analystes créent la carte contextuelle avec les sources de données disponibles. Des vérifications ont lieu si nécessaire pour veiller à la fiabilité des résultats.	Créer le résultat principal de la cartographie contextuelle : une carte avec plusieurs couches pour les sites du programme, les facteurs contextuels et les vulnérabilités préexistantes.	<ul style="list-style-type: none"> Cartographie contextuelle à l'aide de MyMaps et de QGIS 	étalée sur une plus longue période
	Communication et interprétation des résultats	Contrôler les cartes contextuelles pour les résultats qui atteignent les seuils ou déclencheurs d'action relevés dans le plan de cartographie contextuelle, ou produire des rapports de synthèse réguliers.	Communiquer les résultats de la carte aux décideurs en fonction de l'urgence.	<ul style="list-style-type: none"> Conseils pour la diffusion de l'information 	intermittente et récurrente
	(le cas échéant) Révision de la carte contextuelle	Si la carte est destinée à être utilisée plusieurs fois, il convient de l'actualiser en tenant compte des commentaires et des observations des parties prenantes. Il peut s'agir d'ajouter des sources de données, d'ajouter une étape de vérification, d'actualiser un déclencheur d'action, etc.	Encourager les responsables de la mise en œuvre des MAAR à améliorer la carte contextuelle ou les procédures d'établissement de rapports.		intermittente et récurrente

Phase 1 : Préparation

1.1 Définir les parties prenantes

Les départements SEA et Programmes sont toujours parties prenantes des travaux de cartographie contextuelle et doivent être activement représentés tout au long de celui-ci. Selon votre situation, les autres parties prenantes peuvent être les suivantes :

- > **Unité d'analyse contextuelle ou autres unités analytiques** qui produisent ou ont produit des rapports utiles ou d'autres produits sur les zones de mise en œuvre.
- > **Équipes de sécurité** qui surveillent régulièrement les menaces dans les zones de mise en œuvre.
- > Tous les **partenaires du département des Programmes** qui peuvent apporter des idées, des connaissances contextuelles, des capacités d'analyse ou des avis critiques.
- > Les équipes chargées de la **redevabilité et de la sauvegarde**, qui connaissent le contexte et recueillent des informations sur les expériences des participants au programme.
- > **Spécialistes**, tant internes qu'externes à l'organisation.
- > **Autorités locales.**

Des méthodes simples d'analyse et de cartographie des parties prenantes peuvent aider les équipes à recenser les personnes appropriées à inviter à participer à la phase d'atelier de cartographie contextuelle en tant que MAAR.



1.1 Produit : Liste des groupes de parties prenantes et de leurs représentant-es désigné-es





1.2 Organiser un atelier ou une réunion de planification

Il est recommandé de créer les produits MAAR dans un cadre où les différentes parties prenantes ont la possibilité de se rencontrer en temps réel, de partager des idées, de discuter efficacement des limites et des difficultés, et d'élaborer des plans de manière participative. Dans la plupart des cas, la meilleure façon d'y parvenir est d'organiser un **atelier en présentiel**. Dans certains cas, l'atelier MAAR s'inscrit dans le cadre d'une autre réunion déjà planifiée. Dans d'autres, il s'agit d'une rencontre séparée, qui permet même parfois à différents départements d'un même bureau de se rencontrer et de collaborer pour la toute première fois.

Bien que l'idéal soit d'organiser un atelier en présentiel, il se peut que cela ne cadre pas avec la disponibilité ou la localisation des parties prenantes, du budget et du calendrier du programme. Si cela n'est pas possible, il est recommandé aux gestionnaires MAAR de prévoir des réunions en ligne. La phase d'atelier peut être réalisée de manière asynchrone par le biais de courriels et de plateformes de discussion en ligne, mais il n'est pas recommandé de poursuivre dans cette voie à moins que les parties prenantes n'aient déjà des habitudes bien établies de travail en commun de manière asynchrone.

Le [guide de l'animateur de l'atelier MAAR](#) et les [diapositives du modèle d'atelier](#) sont les principaux outils à consulter par les organisateurs de la phase

d'atelier lors de la planification de l'introduction du groupe à la méthode de cartographie contextuelle. Ce guide indique aux animateurs qu'ils doivent procéder à un examen des documents pour **intégrer au mieux les plans du programme et les analyses de contexte préexistants dans la cartographie contextuelle**. Au moment de passer à la cartographie contextuelle, la plupart des programmes ont généralement déjà à leur disposition un plan de programme, un plan d'activité SEA, une analyse du contexte ou un registre des risques. Ils prennent généralement en compte les considérations relatives à la sécurité, à l'analyse du contexte, aux priorités du programme et du SEA. Si ces documents sont complets et à jour, ils seront probablement utiles lors de la phase d'atelier, en particulier à l'étape 2.1. Cela permet non seulement de faire en sorte que la phase d'atelier corresponde bien aux besoins réels du programme, mais aussi d'éviter de créer des systèmes parallèles et répétitifs et de collecter des informations qui l'ont peut-être déjà été. Vous trouverez ci-dessous une liste de questions que vous pourriez vouloir aborder lors de l'examen des documents et des sources de données existants, afin de vous assurer que l'objectif de l'exercice de cartographie contextuelle soit bien conforme aux buts et objectifs généraux du programme, et que son utilisation, ses utilisateurs et ses parties prenantes ont été clairement recensés.

Tableau 2 : Liste de documents potentiels, questions d'approfondissement associées à la cartographie contextuelle, exemples

Source de l'examen des documents	Questions d'approfondissement	Exemples
Théorie du changement	Existe-t-il un lien clair entre le programme et le contexte défini dans la théorie du changement ? La cartographie contextuelle peut-elle contribuer à renforcer ce lien afin de permettre au programme de rester en phase avec les changements pouvant se produire dans les sites où le programme est mis en œuvre ?	Les théories du changement peuvent comporter des facteurs contextuels clairs à surveiller tout au long du cycle de vie du programme, tels que les inondations, les pluies, les fermetures de routes, les incidents de sécurité, etc. Les programmes doivent non seulement être conscients du moment, du lieu et de la manière dont ces incidents se produisent, mais aussi disposer de mécanismes permettant de s'adapter une fois les informations disponibles.
Modèle logique du programme (cadres logiques, cadres de résultats, chaînes de résultats et autres)	Les hypothèses incluses dans le modèle logique comprennent-elles des facteurs contextuels qui devraient être cartographiés ou contrôlés ?	Les cadres de résultats reposent souvent sur l'hypothèse que le contexte restera relativement stable à certains égards (notamment sur le plan environnemental). Les programmes peuvent juger utile de surveiller ce facteur contextuel pour détecter les signes de changement susceptibles d'influer sur les résultats.
Plans d'activité SEA (dont plans d'apprentissage, plan SEA Tech, etc.)	Quelles adaptations et décisions au niveau du programme pourraient bénéficier des données de cartographie contextuelle ? Quelles sont les questions d'apprentissage posées par le programme en ce qui concerne les changements contextuels ? Quelles données l'équipe SEA recueille-t-elle déjà, et par quels canaux ? Existe-t-il des lacunes attendues dans la fréquence de la collecte des données ou dans la capacité à vérifier les informations ?	Les programmes axés sur l'assistance aux populations déplacées ont souvent besoin de connaître et de comprendre l'évolution des tendances en matière de déplacement de populations. Si le programme est mis en œuvre à distance, la cartographie contextuelle peut être utilisée pour superposer de manière flexible plusieurs sources d'information afin d'adapter le programme en fonction du lieu et du moment où l'aide est apportée.
Registre des risques	Le registre des risques prévoit-il des risques particuliers susceptibles d'entraver la capacité de l'équipe du programme à collecter des données dans des lieux particuliers ? Certains groupes de participants sont-ils plus susceptibles d'être associés à ce risque ? Les risques sont-ils saisonniers ? Les facteurs de risque sont-ils connus et clairement compris ?	Le registre des risques pourrait avoir répertorié la présence de bandes armées comme un risque susceptible de mettre en danger la vie des équipes du programme au cours d'une opération de collecte de données. Il s'agit d'une information essentielle à prendre en compte lors de la cartographie contextuelle, car elle permettra de relever les risques particuliers associés à certains sites et d'y prévenir les dommages.
Rapports d'analyse contextuelle	Les rapports d'analyse contextuelle permettent-ils de suivre les tendances dans le temps susceptibles d'influer sur les résultats du programme, telles que l'évolution des prix, l'accès aux marchés ou aux ports, ou le rendement des cultures ? Permettent-ils de répertorier et de suivre les facteurs contextuels qui ne sont pas déjà mentionnés dans les documents du programme ? L'équipe d'analyse a-t-elle accès à des sources de données pouvant s'avérer utiles pour la cartographie contextuelle ?	Les rapports d'analyse contextuelle produits pour une zone en accès réduit touchée par un conflit prolongé comprenaient souvent des informations originales sur l'accessibilité du marché et les prix, recueillies grâce à des contacts dans la région. Ces informations étaient plus récentes que les évaluations officielles du marché du programme, et utiles pour la prise de décisions.
Plan de travail du projet	Existe-t-il des protocoles clairs pour la mobilisation des parties prenantes ? Existe-t-il un plan de révision et d'adaptation régulières du plan de travail pour traiter les questions nouvelles ou prendre en compte les améliorations ? Dans quels cas des informations contextuelles plus régulières pourraient-elles modifier de manière plausible les résultats ou les calendriers ?	À partir des informations figurant dans le plan de travail du projet, l'équipe chargée des MAAR peut décider de séquencer la création de certaines couches en fonction du moment où elles sont supposées devenir critiques pour le projet.
Proposition de projet	Le contexte et la justification du projet sont-ils clairement expliqués ? Des données ou des statistiques utiles sont-elles fournies pour étayer la nécessité du projet ? Les lacunes dans les connaissances ou les pratiques actuelles sont-elles connues, les sources d'information et de données sont-elles correctement citées ? La proposition fait-elle référence à des études, à des rapports ou à des études de cas intéressants ?	La proposition de projet peut mettre en évidence des études antérieures sur le contexte, pouvant être consultées pour trouver d'autres idées pour la cartographie contextuelle. Elle peut également faire ressortir des lacunes dans les connaissances, que la cartographie contextuelle pourrait aider à combler.

Le tableau ci-dessus n'est pas exhaustif ; d'autres types de documents pourraient vous concerner. Mis à part les documents primaires du programme ou de l'organisation, des documents secondaires peuvent également faire ressortir des informations contextuelles importantes (pour de plus amples informations, voir la section [Sources de documents secondaires pour la cartographie contextuelle](#)). Lors de l'examen des documents, cherchez à prendre note des informations essentielles que vous en extrayez, et envisagez de vous y référer une fois les objectifs de la cartographie contextuelle établis, afin de vérifier la conformité et de vous assurer que l'exercice de cartographie contextuelle sera bien utile au programme.



1.2 Produit : Ordre du jour et diapositives pour l'atelier.

Phase 2 : Diriger l'atelier



2.1 Définir les objectifs de la cartographie contextuelle

Lors de la création d'une carte contextuelle pour votre programme, il est essentiel de définir des objectifs généraux clairs. Ces objectifs permettent de réduire la portée de l'exercice pour qu'il reste utile et réalisable. À la fin de cette étape, les utilisateurs de cette boîte à outils devraient avoir défini deux ou trois objectifs clairs et les avoir inscrits dans le premier onglet de la [matrice de cartographie contextuelle](#). Les résultats de l'analyse documentaire effectuée par les organisateurs de l'atelier doivent être présentés au cours de cette étape afin de faciliter la discussion au sein du groupe.

Comment développer les objectifs de la cartographie contextuelle

Au cours des discussions avec les parties prenantes, utilisez l'onglet 1 de la matrice pour dresser la liste des objectifs potentiels de la cartographie contextuelle (« Qu'aimeriez-vous savoir ? »). *Vous devez dresser la liste de tous les objectifs qui, selon les parties prenantes, contribueraient à la prise de décisions judicieuses concernant le programme (peu importe que vous pensiez que ces données soient disponibles ou non).* Dans les étapes suivantes (2.2 et 2.3), vous classerez les objectifs de surveillance par ordre de priorité et évaluerez la disponibilité des données.

Voici quelques exemples d'objectifs tirés d'exemples passés de mise en œuvre des MAAR. Vous pouvez les modifier ou vous en servir en tant que pistes de réflexion pour développer vos propres idées :

- > Suivre l'évolution de l'accessibilité du personnel de proximité au dépistage de la malnutrition chez les enfants de moins de cinq ans, pour le projet X, pendant [la durée de mise en œuvre du projet].
- > Suivre les tendances en ce qui concerne les incidents de sécurité dans la région XYZ pendant les périodes des activités de transfert monétaire menées par le programme.
- > Suivre les tendances en ce qui concerne les arrivées de nouvelles personnes déplacées dans les localités desservies par le projet X.
- > Suivre l'état le plus récent de la disponibilité des fournisseurs de services financiers (agents POS) et des fournisseurs de services mobiles.
- > Comprendre la disponibilité et l'adéquation des terrains pour la construction d'abris d'urgence au cours des années 2 et 3 du projet.
- > Comprendre l'évolution des cas suspects de choléra dans le canton de X au cours de la période Y de mise en œuvre du programme.
- > Contrôler la couverture approximative des terres du canton de X touchées par les inondations pendant la saison des pluies.
- > Comprendre les tendances des ménages du canton de X forcés de quitter leur habitation principale en raison d'inondations pendant la saison des pluies.

Veillez noter que l'outil vous invite également à préciser les indicateurs propres ou les hypothèses du programme auxquels l'objectif de la cartographie contextuelle contribuera (s'il existe de tels indicateurs ou hypothèses).

Il se peut que vous terminiez cette étape avec une liste d'objectifs plus longue que ce que vous pouvez analyser de manière plausible : ce n'est pas grave ! Les étapes suivantes vous aideront à les classer par ordre de priorité avec les parties prenantes. La création d'une « longue liste » au cours de cette étape permet aux parties prenantes d'exposer explicitement leur raisonnement pour chaque objectif potentiel, d'en débattre avec d'autres parties prenantes et de mieux comprendre leur point de vue.



2.1 Produit : Au moins deux ou trois objectifs de cartographie contextuelle complétés ; toutes les hypothèses ou indicateurs de projet associés énumérés dans l'onglet 1 de la matrice de cartographie contextuelle.



2.2 Définir les sites, les facteurs contextuels et les vulnérabilités

Cette étape marque le début de la conversion conceptuelle des objectifs de la cartographie contextuelle en couches cartographiables. Les parties prenantes doivent recenser les **sites concernés par le programme** pour les objectifs, les **facteurs contextuels** qui influent sur les objectifs et les **vulnérabilités préexistantes** qui déterminent la manière dont les facteurs contextuels se manifestent. Après avoir dressé la liste de tous les facteurs contextuels potentiels, les parties prenantes sélectionneront également les facteurs à classer par ordre de priorité pour la carte contextuelle en fonction de la gravité du risque.

Les sites concernés par le programme sont les suivants :

- L'emplacement des espaces physiques où les activités du programme sont mises en œuvre ou dont elles dépendent (marchés, vendeurs stationnaires, points de distribution, centres communautaires, établissements religieux, etc.).
- La localisation des infrastructures ou des intrants nécessaires à la réussite du programme (routes d'accès principales, terres agricoles, sources d'eau, etc.).
- L'emplacement des espaces résidentiels des personnes participant au programme (démarcations communautaires, maisons, etc.).

Les équipes doivent sélectionner les sites à inclure dans la carte contextuelle en donnant la priorité à ceux qui ont un rapport direct avec les interventions et les objectifs du programme. Par exemple, si un programme est mis en œuvre dans une localité touchée par des inondations, la carte contextuelle doit comporter une couche montrant tous les sites concernés par le programme afin de pouvoir analyser les zones potentiellement touchées (directement ou indirectement) et la manière dont cela pourrait entraver les interventions du programme et se ressentir sur les moyens d'existence de cette localité. Plusieurs équipes peuvent être amenées à donner leur avis sur ce qui est considéré comme un site concerné par le programme afin d'assurer une couverture complète et une superposition d'ensembles de données importants.

REMARQUE : L'intégration de différents points de données dans une même carte contextuelle s'appelle la superposition des données : la première couche comprend les sites du programme avec leurs cartes géospatiales ; la seconde comprend la localisation des incidents dans le contexte affectant le programme.

Le tableau ci-dessous donne des exemples d'objectifs de cartographie contextuelle associés aux activités, aux populations cibles et à d'autres sites concernés par le programme.

Objectif de la carte contextuelle (« Nous voulons savoir... »)	Site concerné par le programme	Ce site peut-il être représenté sur une carte ?
Évolution de l'accessibilité du personnel de proximité au dépistage de la malnutrition chez les enfants de moins de cinq ans, pour le projet X, pendant [la durée de mise en œuvre du projet].	Définition du domaine d'intervention et de la population cible	Cela dépend si la sensibilisation est mise en œuvre dans un ensemble de sites prédéfinis ou si elle est menée au cas par cas.
Tendances en ce qui concerne les incidents de sécurité dans la région XYZ pendant les périodes des activités de transfert monétaire menées par le programme.	Camps de personnes déplacées Communautés d'accueil, réparties par quartier	Oui
Tendances en ce qui concerne les arrivées de nouvelles personnes déplacées dans les localités desservies par le projet X.	Camps de personnes déplacées Communautés d'accueil, réparties par quartier	Oui
État le plus récent de la disponibilité des fournisseurs de services financiers (agents POS) et des fournisseurs de services mobiles.	Camps (pour les abris et l'assistance MPCA) et communautés d'accueil (uniquement pour les abris) Route principale entre la capitale et la zone cible du programme	Oui
Disponibilité et adéquation des terrains pour la construction d'abris d'urgence au cours des années 2 et 3 du projet.	Camps de personnes déplacées actuels Sites approuvés pour la construction de nouveaux camps	Oui

Tous les programmes ne disposent pas de données géospatiales pour les sites concernés. Dans ce cas, les équipes devront déterminer si et quand elles peuvent collecter ces données et comment les saisir de manière appropriée. Les équipes peuvent être amenées à répondre à des questions telles que :

- Les sites peuvent-ils être marqués de manière adéquate par des points GPS, ou faut-il dessiner des polygones autour des limites de la zone de mise en œuvre ?
- Le personnel du programme ou les partenaires seront-ils en mesure de saisir directement des données géographiques sur ces sites ?
- Si ce n'est pas le cas, comment cela peut-il se faire à distance ?

Dans les cas où il n'existe pas encore d'informations SIG sur les sites concernés par le programme, ou si ces informations ne peuvent être collectées directement, les MAAR recommandent plusieurs méthodes de définition des sites, telles que la numérisation des documents et des connaissances existants, la cartographie par méthodes mixtes et la cartographie participative. Ces méthodes offrent des alternatives précieuses dans de telles situations. La boîte à outils MAAR contient un [bref document expliquant comment appliquer ces méthodes](#).



Lors d'une mise en œuvre antérieure des MAAR, une équipe de programme qui ne disposait pas de données géospatiales sur les sites de mise en œuvre a fait appel à ses coordinateurs sur le terrain pour se livrer à un exercice de cartographie participative afin de déterminer la localisation des camps. Dans un autre exemple, une équipe de programme avait précédemment organisé des groupes de discussion avec des représentantes et représentants de la population locale pour noter leurs connaissances sur l'emplacement relatif des infrastructures importantes et des sites remarquables ; elle a pu se fonder sur ces documents pour créer une carte numérique des sites concernés par le programme.

Pour que la cartographie contextuelle atteigne son but, l'équipe chargée de la mise en œuvre doit s'assurer de connaître parfaitement les sites concernés par le programme, et qu'elle dispose de données aussi détaillées que possible sur leur position spatiale exacte et sur d'autres caractéristiques. Il est très courant que les programmes dont les zones d'intervention sont inaccessibles ne disposent pas de données géospatiales détaillées à propos des sites les concernant : vous devez tout de même vous assurer de disposer d'un plan pour les créer avant de poursuivre.

Après avoir déterminé les sites du programme, on procède à l'énumération des **facteurs contextuels**. Les

facteurs contextuels sont des incidents, des tendances ou d'autres phénomènes mesurables susceptibles d'influencer un objectif de cartographie contextuelle donné. Par exemple, l'instabilité politique est un concept trop vague pour constituer un facteur contextuel en soi : elle nécessite d'être définie de façon plus précise, et doit être directement associée à l'objectif et à des phénomènes observables (ex. : violences entre partisans de différents partis politiques). Voici quelques exemples de questions que les équipes chargées des MAAR devraient poser lors de la discussion :

- *Comment observer ce facteur contextuel ?*
- *Quel est l'effet de ce facteur contextuel sur le terrain ?*
- *Comment ce facteur contextuel se matérialise-t-il ?*

Les équipes MAAR doivent d'abord dresser la liste de tous les facteurs contextuels concernant les sites du programme définis, pour chaque objectif de cartographie contextuelle à cette étape (la liste des facteurs contextuels sera réduite ultérieurement). Les informations tirées de l'examen des documents, ainsi que les discussions facilitées entre les parties prenantes, devraient faciliter cette étape. Une liste d'exemples de facteurs contextuels figure à l'**annexe 1** du présent document d'orientation.

Après avoir répertorié les facteurs contextuels pour chaque objectif, l'équipe MAAR doit sélectionner les facteurs à contrôler en fonction du risque que représente chacun d'entre eux pour le programme. Pour ce faire, il est recommandé de procéder comme suit :

- 1. Noter les répercussions potentielles et la probabilité de tous les facteurs et incidents contextuels identifiés :** l'onglet « Matrice » de la cartographie contextuelle correspondant à cette étape contient une colonne permettant d'attribuer une note numérique à chaque facteur contextuel identifié. Cette notation doit être attribuée de façon collaborative, en tenant compte de plusieurs points de vue. Le **Guide d'urgence du HCR sur l'analyse et le suivi des risques (approche multirisques)** contient des conseils sur la manière de procéder à cette notation ; l'**annexe 2** présente différentes échelles de gravité et de probabilité.
- 2. Calculer la gravité du risque :** multiplier le score de gravité par le score de probabilité ($\text{risque} = \text{gravité} \times \text{probabilité}$).
- 3. Classer par ordre de priorité les facteurs contextuels et les incidents à surveiller :** la matrice des risques présentée dans le tableau ci-dessous suggère des catégories de gravité des risques (ex. : une note de 1 à 6 correspond à un risque faible, une note de 8 à 12 à un risque moyen, etc).

Tableau 3 : Tableau : Exemple de matrice de classification de la gravité des risques

Probabilité	Niveau de gravité				
	Négligeable (1)	Mineur (2)	Modéré (3)	Grave (4)	Critique (5)
Très peu probable (1)	1	2	3	4	5
Peu probable (2)	2	4	6	8	10
Assez probable (3)	3	6	9	12	15
Probable (4)	4	8	12	16	20
Très probable (5)	5	10	15	20	25

L'évaluation de la gravité des risques n'est pas destinée à être utilisée de manière rigide : les équipes peuvent décider de donner la priorité à certains facteurs contextuels moins bien notés que d'autres (à condition de le justifier et de garder une trace de cette justification et du raisonnement qui en est à l'origine).

Une fois les facteurs contextuels classés par ordre de priorité, on procède au recensement des vulnérabilités préexistantes. Les **vulnérabilités préexistantes** doivent être considérées comme des circonstances ou des phénomènes (physiques, sociaux, économiques et environnementaux) déjà présents sur les lieux, susceptibles d'influencer la gravité de chaque facteur contextuel. Par exemple, le fait que les routes ne soient pas goudronnées peut constituer une vulnérabilité préexistante en cas d'inondation ; par ailleurs, si une piste d'atterrissage n'est

pas goudronnée, il est pratiquement impossible d'y atterrir en cas d'inondation, alors que si la piste est goudronnée, l'atterrissage peut être possible.

Il est souvent utile d'inclure les vulnérabilités préexistantes dans la carte contextuelle, car elles ajoutent une nuance géographique à la gravité de l'incident contextuel s'il se produit ou lorsqu'il se produit. Par exemple, une carte contextuelle qui répertorie à la fois les inondations (facteur contextuel) et les routes non goudronnées (vulnérabilité préexistante) est plus complète dans son estimation des répercussions potentielles. Il est recommandé aux équipes MAAR de ne répertorier que les vulnérabilités préexistantes pour les facteurs contextuels à surveiller en priorité. Elles peuvent cependant choisir d'en répertorier davantage, voire aucune. Voici quelques exemples de vulnérabilités préexistantes :

- > **Physiques** : habitations fragiles ; routes non goudronnées ; infrastructures d'eau, d'assainissement et d'hygiène de mauvaise qualité.
- > **Sociale** : restrictions au mouvement des femmes, des ménages à faible revenu et des ménages dirigés par une femme ; importance de la taille des ménages ; faible accès aux prestataires de services pour les groupes marginalisés ; faible taux d'éducation.
- > **Environnementales** : larges zones humides au sol érodé.

À quelle fréquence faut-il réévaluer les facteurs contextuels et les vulnérabilités ?



Tout comme il est possible que le contexte évolue au cours du cycle du programme, les facteurs contextuels concernant le programme peuvent changer. Il est donc important de procéder à un nouvel examen des facteurs contextuels relatifs à votre programme afin de vous assurer que vous continuez bien à surveiller les facteurs et incidents présentant le risque le plus élevé. La fréquence de cette actualisation dépend fortement du contexte dans lequel le programme est mis en œuvre et de la disponibilité du personnel chargé de l'effectuer. Si vous souhaitez étudier des exemples de comment et quand procéder, consultez l'annexe 3.

Un guide utile pour le recensement des vulnérabilités préexistantes est disponible ici : [Conseils pour le recensement des vulnérabilités préexistantes](#).



2.2 Produit : Facteurs contextuels (et, le cas échéant, vulnérabilités préexistantes) énumérés pour tous les objectifs dans l'onglet 1 de la matrice de cartographie contextuelle.



2.3 Inventorier et évaluer les sources de données

Au cours de cette étape, les facteurs contextuels prioritaires à cartographier (ainsi que toutes les vulnérabilités préexistantes associées) sont mis en relation avec des sources de données primaires (internes au programme ou au projet) ou secondaires (pouvant provenir d'autres départements de l'organisation ou parties prenantes au programme, ou encore d'acteurs tiers). Au moins une source de données doit être inventoriée pour chaque facteur et chaque vulnérabilité associée afin de les inclure dans la carte contextuelle. Les sources de données doivent contenir des champs géospatiaux (points GPS, shapefiles, Well-Known Text (WKT), chaînes geoJSON, etc.) ou des champs textuels décrivant la géographie pouvant être plausiblement numérisée (ex. : si un jeu de données énumère les noms de villages associés à des incidents, il peut être possible pour les analystes de fusionner ce jeu de données avec une table géospatiale de noms de villages et de points GPS conservée ailleurs).

Il est important d'utiliser l'étape de l'atelier pour répertorier de manière approfondie les sources de données primaires et secondaires connues de l'ensemble des parties prenantes. Les sources de données internes peuvent être générées par les activités existantes des départements SEA ou Programmes, telles que les évaluations de base ou le suivi post-distribution. Les **sources secondaires**

internes de données peuvent provenir des équipes de sécurité qui surveillent les incidents découlant des conflits, d'autres programmes au sein de la même organisation qui collectent des données dans les régions de mise en œuvre, d'unités techniques ou d'analyse contextuelle spécialisées qui collectent des informations utiles telles que des évaluations de marché ou des informations sur l'évolution de la situation, ou d'équipes financières et logistiques qui conservent des données régulières sur les fluctuations de prix, les variations de taux de change et la stabilité du marché.

Les sources de données secondaires externes à utiliser pour votre suivi du contexte doivent s'appuyer sur les **sources secondaires** que vous avez utilisées pour définir les objectifs et les facteurs contextuels. Toutefois, ces sources peuvent ne pas être en mesure de vous fournir des informations actualisées ou continues sur les incidents que vous suivez. Par exemple, vous vous êtes peut-être fondé sur une analyse de l'année dernière pour comprendre les facteurs contextuels qui concernent votre site, mais ce rapport ne vous fournira pas d'informations continues que vous pourrez suivre. Certaines sources d'information sont actualisées plus souvent que d'autres (ex. : **INSO** ou **ACLED**), tandis que d'autres peuvent n'être disponibles qu'un ou deux mois après les faits.

Une fois la liste établie, l'onglet 2 de la matrice de cartographie contextuelle fournit une vue d'ensemble permettant d'évaluer les attributs des données, dont :

- **Pertinence** : la source de données fournit-elle des informations concernant directement le facteur contextuel ou la vulnérabilité ?
- **Format** : votre source de données fournit-elle le nombre exact d'incidents dans un document Excel ou autre document lisible par un ordinateur ? L'examen manuel d'un rapport au format texte ou PDF permet-il de relever manuellement les informations que vous surveillez ?
- **Informations géospatiales** : la source fournit-elle des données géographiques cartographiables des incidents ou une description détaillée du site ?
- **Prétraitement nécessaire** : procèdera-t-on à un nettoyage des données, à une structuration manuelle ou à d'autres étapes nécessaires pour que la source de données alimente la carte ?
- **Fréquence des données et conformité au calendrier de la cartographie** : déterminer la date la plus proche à laquelle la source de données sera disponible, en tenant compte du temps nécessaire à la mise en œuvre des activités et à la préparation de la carte contextuelle. Les données peuvent-elles être recueillies dans un délai approprié pour le projet ?
- **Accessibilité des données** : si ces données sont disponibles en externe, y a-t-il des procédures ou des coûts à prévoir pour y accéder ? Si les données sont internes ou seront recueillies par l'intermédiaire des systèmes de collecte de données des départements SEA ou Programmes, y a-t-il des limites aux capacités de l'équipe, à l'acceptation sur le plan local, etc. Existe-t-il des raisons techniques pour lesquelles les données

pourraient ne pas être accessibles régulièrement ?

- **Fiabilité** : il est essentiel de s'assurer que les sources de données externes sont fiables et, dans la mesure du possible, exemptes de biais. Il peut arriver que des sources de données fiables soient indisponibles ou inaccessibles, comme par exemple dans des situations d'urgence avec des contraintes de temps strictes, des ressources limitées ou un accès limité au terrain. Dans ces situations, les équipes MAAR peuvent être amenées à recourir à des sources non fiables, mais elles doivent disposer d'une documentation claire, ou d'une bonne compréhension du risque de biais ou d'erreur. Idéalement, les données fiables devraient présenter les éléments suivants :
 - **Crédibilité de la source** : les sources crédibles peuvent être des experts universitaires dans leurs domaines respectifs, des organisations n'ayant aucun intérêt direct dans le contexte ou la situation, etc.
 - **Disponibilité de documents à l'appui.**
 - **Cohérence** : les données elles-mêmes sont cohérentes dans le temps et coïncident avec d'autres sources et faits fiables.
- **Sensibilité** : les données sont-elles sensibles ? (C'est-à-dire, contiennent-elles des données personnelles sur des individus, ou des informations sur des groupes vulnérables ou sur d'autres phénomènes, qui pourraient entraîner des conséquences négatives si elles étaient rendues accessibles ?) Dans ce cas, les équipes MAAR doivent prévoir des contrôles d'accès stricts et d'autres mesures similaires pour veiller à ce que les données sensibles soient anonymisées, combinées ou exclues de la carte contextuelle finale.

Vérification

La disponibilité des données pour le suivi des facteurs contextuels peut varier d'un pays à l'autre et à l'intérieur d'un même pays ; de plus, les cellules ne sont pas toujours fiables ni sûres. La vérification des données par des contacts locaux est une étape essentielle là où les sources ne sont pas complètes ou crédibles. Vos contacts doivent être dignes de confiance, se trouver en personne sur l'un des sites du programme, et avoir accès au type d'informations que vous souhaitez vérifier. Il peut notamment s'agir des personnes suivantes :

- **Organisations partenaires ou points de contact des partenaires.** Souvent, les partenaires disposent d'un point de contact de sécurité spécialisé qui sera apte à commenter les données.
- Si votre organisation dispose d'une **unité d'analyse désignée**, elle peut avoir des contacts sur le terrain, capables de fournir des informations sur l'évolution de la situation.
- **Bénévoles issus de la population locale** collaborant avec votre organisation ou dont l'activité est en lien avec votre domaine d'intérêt.
- Autres **points focaux d'ONGI ou d'organisations locales** présents en personne dans la zone qui vous intéresse.
- **Autorités locales** concernées par le programme que vous suivez.

Lorsque vous répertoriez vos contacts locaux, veillez à réfléchir de manière critique à leur fiabilité et à leur accès aux informations que vous souhaitez qu'ils vérifient.



2.3 Produit : Onglet 2 de la matrice de cartographie contextuelle contenant des informations complètes pour toutes les sources de données inventoriées.



2.4 Élaborer un plan de cartographie contextuelle

Cette étape complète la phase d'atelier en résumant les résultats de toutes les étapes précédentes (objectifs, facteurs contextuels et vulnérabilités, sources de données) en un même plan réalisable pour la création et l'utilisation d'une carte contextuelle. Un plan suppose la fixation d'échéances, de responsabilités techniques et de gestion et, surtout, de déclencheurs d'action se fondant sur les éléments à cartographier. Ce plan permet d'entamer la phase suivante de la cartographie contextuelle, à savoir la **mise en œuvre**.

La première étape de l'élaboration de votre plan de cartographie contextuelle consiste à définir vos *indicateurs de cartographie contextuelle*. Vous devez définir au moins un indicateur **SMART** de cartographie contextuelle pour chacun des facteurs contextuels et chacune des vulnérabilités. Ces indicateurs de cartographie contextuelle formeront des couches sur la carte contextuelle. Ils rendent opérationnel au moins un facteur contextuel ou une vulnérabilité prioritaire, en recourant à une ou plusieurs des sources de données inventoriées. Les indicateurs de la cartographie contextuelle ne *doivent pas* faire double emploi avec les objectifs et les indicateurs du programme, ni avec le suivi déjà assuré par un autre département.

Définir des déclencheurs d'action

Il n'est pas nécessaire de notifier les décideurs de la moindre évolution du contexte. Une carte contextuelle bien conçue définira les seuils à atteindre ou les changements à observer dans l'indicateur de la carte contextuelle avant qu'une action ne doive être prise. Il s'agit de définir des **déclencheurs d'action**, dont voici quelques exemples :

Indicateur de cartographie contextuelle	Déclencheur d'action
Nombre de jours pendant lesquels l'armée ferme le marché dans la zone cible du programme par mois, pendant la durée du projet.	Lorsque le nombre de jours de fermeture du marché dépasse six jours consécutifs.
L'afflux de nouveaux arrivants dans la zone du programme (nombre de déplacements et de mouvements à l'intérieur et à l'extérieur de la ville, localisation des personnes déplacées, camps et communautés d'accueil), au cours de la période de mise en œuvre.	Si l'on s'attend à ce que l'afflux de personnes déplacées et de réfugiés dans la zone du programme soit supérieur ou égal à 500 ménages.
Disponibilité de prestataires de services financiers (agents POS) dans la zone cible du programme, pendant la période de mise en œuvre.	Lorsque trois agents POS sont empêchés d'accéder à la zone du programme en raison d'un manque de liquidité OU lorsque le montant est inférieur à 5000 USD.

Les déclencheurs dépendent de l'objectif, du contexte et des besoins du programme. À ce stade, le rôle de l'équipe MAAR n'est pas de définir l'action à entreprendre en réponse à un déclencheur, mais de définir comment les résultats importants seront extraits de la carte et communiqués de manière appropriée.

Définir les rôles et responsabilités pour la phase de mise en œuvre

Les responsabilités techniques et managériales de la mise en œuvre de la cartographie contextuelle doivent être définies. La responsabilité peut être répartie entre plusieurs rôles, ou centralisée au sein d'un petit groupe. En fonction des sources de données, de la complexité de la carte et de la fréquence des contrôles nécessaires, les responsabilités peuvent être les suivantes :

> Technique :

- *Accès, réception ou organisation des données* : certaines données peuvent être reçues par le biais de connexions personnelles, d'accès à des comptes spécialisés ou d'autres mécanismes qui requièrent une responsabilité spécifique pour les « recueillir » afin de pouvoir les utiliser avec la carte.
- *Établir des connexions de données et des modèles dans le logiciel SIG* : une personne ayant la capacité technique d'utiliser (ou d'apprendre à utiliser) un logiciel de cartographie tel que Google My Maps ou QGIS devra établir des connexions avec les données (soit des connexions en direct avec la source actualisée, soit des connexions statiques avec une copie enregistrée des données originales) et faire le traitement nécessaire pour les représenter sur la carte sous la forme d'une couche.
- *Concevoir les couches de la carte* : une symbologie aisément compréhensible, des schémas de couleurs, un formatage et d'autres éléments de la carte devront être définis pour simplifier autant que possible la visualisation des changements dans les indicateurs de la cartographie contextuelle,

les déclencheurs d'action, etc.

> Gestion :

- *Plaidoyer en faveur de l'accès aux données ou de la collecte de nouvelles données* : si un ensemble de données n'existe pas encore, ou si l'équipe MAAR n'y a pas accès, il peut être nécessaire de demander à la direction du programme ou à un autre décideur que ces données soient collectées ou qu'un accès y soit donné.
- *Suivi et rapports réguliers* : pour la plupart des équipes MAAR, une carte contextuelle devra être examinée régulièrement après actualisation afin de cerner les tendances intéressantes et, surtout, les éléments déclencheurs qui devraient être signalés aux décideurs.
- *Recueillir des informations en retour et des impressions pour l'action technique* : une personne prenant part à l'interprétation et à la prise de décisions devrait idéalement recueillir des retours d'information directs ou indirects sur la manière dont les informations et la présentation ont répondu aux besoins du programme, de sorte que l'équipe technique puisse apporter des changements si nécessaire.

L'onglet 3 de la matrice de cartographie contextuelle contient des suggestions de rôles et de responsabilités. Ceux-ci peuvent être modifiés en fonction des besoins de l'équipe MAAR. Si nécessaire, les équipes peuvent également choisir de désigner des personnes différentes pour les différents indicateurs.



2.4 Produit : L'onglet 3 de la matrice de cartographie contextuelle est complété par au moins un indicateur pour chacun des facteurs contextuels et chacune des vulnérabilités sélectionnées pour le suivi.

Phase 3 : Mise en œuvre



3.1 Créer une carte du contexte

Cette étape implique la création technique d'une carte contextuelle dans un logiciel SIG. Si les couches de la carte contextuelle et les sources de données souhaitées ont été bien définies, les analystes pourront commencer à travailler rapidement sur les questions de traitement et de vérification des données, ainsi que sur la mise en forme de la carte. Il peut y avoir un ou plusieurs analystes et une ou plusieurs itérations de la carte au départ.

Traitement et vérification des données de base (des données brutes aux données propres)

Une fois recueillies, les données peuvent nécessiter un nettoyage et une vérification. Le nettoyage des données de base comprend des étapes telles que la suppression des informations d'identification personnelle des ensembles de données, la vérification des valeurs aberrantes et la vérification de la cohérence des formats de colonnes. Les analystes devront probablement aussi formater les données pour utiliser des projections géospatiales et des systèmes de référence de coordonnées cohérents, et réconcilier les conventions de dénomination conflictuelles, telles que les différents noms des divisions administratives. Des analystes de données expérimentés devraient être en mesure d'effectuer un nettoyage et un traitement de base des données sans plan explicite à cet effet. Ils et elles pourraient cependant avoir besoin de l'aide d'autres parties prenantes pour résoudre des questions concernant les données.

Vérification des données pour le contrôle du contexte

Lors de la vérification des données pour la cartographie contextuelle, suivez les étapes suivantes :

- > Examiner les ensembles de données brutes de cartographie contextuelle et vérifier que toutes les étapes du nettoyage et du traitement des données ont été enregistrées soit dans un journal de nettoyage des données, soit dans le script de programmation (ex. : Python).
- > Examiner le journal ou le script du nettoyage des données et vérifier que toutes les actions nécessaires au nettoyage des données ont bien été prises en compte dans les données nettoyées et que tout suivi, retour d'information ou information supplémentaire nécessaire a bien été recueilli.
- > Vérifier si les enregistrements de données comportant une source d'information unique doivent faire l'objet d'une vérification supplémentaire, en recourant à d'autres sources secondaires ou en faisant appel à des contacts locaux.
 - La fiabilité des données ou la nécessité d'une vérification auraient être consignées dans le plan de cartographie contextuelle.

Il est essentiel de faire en sorte que les informations se fondent sur des sources d'information multiples et fiables. Avant que les informations recueillies ne puissent être considérées comme validées pour une analyse plus approfondie, vous devez procéder à leur évaluation critique et à leur contrôle.

La liste de contrôle et les questions ci-dessous peuvent servir de guide pour l'évaluation critique de vos informations :

- > Recensez les informations pour lesquelles vous ne disposez que d'une seule source de données pour un incident donné.
 - Pouvez-vous trouver d'autres sources de données (primaires ou secondaires) permettant de vérifier les informations recueillies ?
- > Recensez les informations pour lesquelles vous disposez de plusieurs sources de données.
 - Vos différentes sources de données vous fournissent-elles les mêmes informations ?
 - Si oui, faites-vous confiance à l'ensemble de ces sources ?
 - Si ce n'est pas le cas, évaluez de manière critique la crédibilité de votre source. L'une de vos sources d'informations a-t-elle un intérêt à faire paraître la situation sur le terrain pire ou meilleure qu'elle ne l'est, ou à fournir des informations inexactes ?
- > Vos informations correspondent-elles au contexte, à la saison et au lieu ?
 - Si ce n'est pas le cas, pouvez-vous faire appel à des sources primaires pour comprendre pourquoi l'incident ne correspond pas à ce à quoi vous vous attendiez ? Avez-vous des sources de données secondaires qui vous permettent de vérifier vos conclusions ?
- > Pouvez-vous compter sur une personne de contact présente sur place, à même de vérifier les informations à votre disposition ?
 - Si oui, demandez-lui de le faire !
- > À quel point vos données correspondent-elles à ce à quoi vous vous attendiez à cette période de l'année ?
- > Êtes-vous prêt à accepter des différences entre différentes sources d'information sur un même incident ?
 - Si oui, pourquoi ?

Dans l'idéal, toutes les couches de la carte devraient répondre à ces critères :

- ✓ Les données primaires sont vérifiées par au moins une source externe ou secondaire, ou par une personne présente en personne dans la zone de mise en œuvre.
- ✓ Les données secondaires coïncident avec les autres sources de données que vous utilisez ou, du moins, ne les contredisent pas directement.
- ✓ Si une couche cartographique se fonde sur une unique source de données externe ou secondaire, la raison de sa présence dans le plan de cartographie contextuelle est justifiée (ex. : incident saisonnier attendu, source d'information très fiable dotée de sa propre procédure de vérification, seule source disponible).

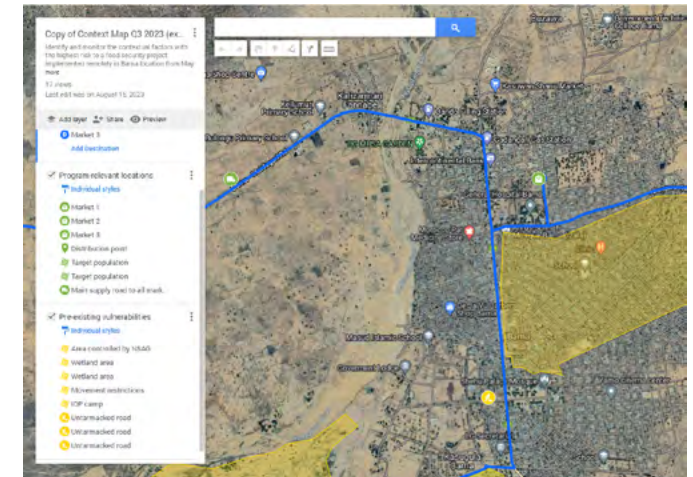
La boîte à outils MAAR propose deux tutoriels de cartographie contextuelle qui expliquent comment créer une carte contextuelle à l'aide de [Google My Maps](#) et de [QGIS](#). Google My Maps est une application cartographique à base web qui permet à ses utilisateurs de créer des cartes personnalisées en ajoutant divers marqueurs, lignes, formes et couches, et de les partager avec d'autres personnes. QGIS est une application SIG de bureau à code source ouvert qui permet à ses utilisateurs de visualiser, d'analyser, d'éditer et de créer des cartes, ainsi que d'analyser et de gérer des données géographiques.

Il existe des différences importantes entre ces deux applications en ce qui concerne les MAAR :

- > Google My Maps est accessible à partir de n'importe quel navigateur web, tandis que QGIS doit être installé sur un ordinateur.
- > Les fonctionnalités et capacités de QGIS sont plus poussées que celles de Google My Maps. Cette application offre des outils d'analyse plus étoffés, davantage d'options de formatage et la prise en charge d'un plus grand nombre de types de données (ex. : imagerie satellitaire) et de types de cartes (ex. : cartes en 3D).
- > Google My Maps est intégré à d'autres produits Google, tels que Google Drive, ce qui facilite le partage et la collaboration.
- > Google My Maps est plus facile à utiliser et peut être un excellent outil pour créer des cartes simples rapidement et facilement, sans compétences spécialisées.

Le choix entre Google My Maps et QGIS (ou autre application) dépend des besoins spécifiques, des compétences existantes et des préférences de l'équipe MAAR. On trouve sur l'internet de nombreuses sources d'informations à propos de ces deux applications, qui peuvent être consultées par les équipes [pour approfondir leur maîtrise](#).

Image 1 : Exemple de carte contextuelle



3.1 Produit : Carte contextuelle finale comportant au moins trois couches : 1) sites concernés par le programme ; 2) un ou plusieurs indicateurs de cartographie contextuelle associés à chacune des vulnérabilités préexistantes ; 3) un ou plusieurs indicateurs de cartographie contextuelle associés à chacun des facteurs contextuels sélectionnés.



3.2 Rapport et interprétation des résultats

Cette étape consiste à surveiller la carte contextuelle pour y déceler des résultats intéressants ou des tendances correspondant aux déclencheurs d'action définis dans le plan de cartographie contextuelle. Les résultats doivent être communiqués à des décideurs prédéfinis par le biais de canaux appropriés pour permettre une gestion adaptative du programme. Les Conseils pour la communication des résultats et le Guide pour la diffusion des informations sont utiles pour définir quand et comment les résultats doivent être communiqués. Plusieurs éléments peuvent être pris en compte par les utilisateurs lors de l'interprétation de la carte :

- › Effets directs observés (ou attendus) Par exemple, on pourrait observer que les routes menant au marché dans la zone du programme (couche des lieux concernant le programme) sont inondées (couche des facteurs contextuels), en particulier là où on trouve un grand nombre de ménages dirigés par des femmes (couche des vulnérabilités). Autre exemple, on pourrait observer une évolution des itinéraires suivis par les personnes déplacées (couche des facteurs contextuels), de sorte qu'elles tendent à présent à se diriger vers les villages d'une zone administrative en particulier (couche des sites d'intérêt pour le programme).
- › Évaluez l'influence potentielle de ces effets directs sur le projet ou le programme que vous suivez, et la façon dont les vulnérabilités préexistantes

peuvent accroître les risques pour le programme. Les considérations suivantes pourraient être prises en compte :

- › Les effets directs se situent à proximité de l'une des localités concernées par le programme ? Si oui,
 - *Quelles sont les activités susceptibles d'être touchées (le cas échéant) ?*
 - *Les effets directs entravent-ils l'accès aux sites concernés par votre programme ? De quelle façon influenceraient-ils les activités menées par le programme ? (ex. : les bénéficiaires ne peuvent pas utiliser les bons électroniques chez les vendeurs agréés, l'accès aux denrées alimentaires est réduit)*
 - *Les effets directs empêchent-ils la mise en œuvre des activités du programme ? (ex. : attaques armées dans ou près d'un centre de santé bénéficiant de l'aide du programme qui empêchent la bonne tenue des activités du programme ; inondation des terres utilisées pour le programme agricole, qui empêchent les agriculteurs de semer les graines fournies par le programme).*
- › Des vulnérabilités préexistantes se trouvent-elles à l'intérieur ou à proximité de la zone où l'incident s'est produit ? Si oui :
 - *En quoi la vulnérabilité préexistante accentue-t-elle les effets du changement ? (ex. : le fait que les routes ne sont pas goudronnées augmente le risque d'inondation des principales routes d'approvisionnement, ce qui entraîne un blocage de la route)*



Tableau 4 : Exemples d'interprétation de la carte contextuelle

Observation ou tendance	Effets directs	Vulnérabilité préexistante	Répercussions sur le programme
Crués	Le marché situé à proximité de l'inondation est inaccessible en raison du niveau élevé des eaux.	Aucune relevée à proximité des sites concernés par le programme en ce qui concerne les inondations.	Les personnes ne peuvent pas échanger leurs bons électroniques auprès des vendeurs agréés (localité concernée par le programme).
	Les principales routes d'approvisionnement sont inondées.	Il a été observé que la principale route d'approvisionnement n'est pas goudronnée, ce qui peut augmenter le risque qu'elle soit davantage endommagée par l'inondation. L'inflation a peu à peu entraîné une hausse des prix des denrées de base.	La route bloquée est également la principale et unique route d'approvisionnement du marché. Si la route n'est pas ouverte rapidement, les vendeurs auprès de qui les personnes participantes échangent leurs bons électroniques risquent de se retrouver à court de stock, ou d'être contraints d'augmenter les prix. De ce fait, il est possible que les personnes participantes n'obtiennent plus le même rapport qualité-prix auprès des vendeurs auprès de qui elles sont censées échanger leurs bons électroniques. Cela pourrait se répercuter sur les activités du programme.
Rapt de cinq filles et deux femmes	Peur de s'approcher de la zone où l'incident a eu lieu. On peut s'attendre à ce que les autorités locales décident de durcir l'application de la loi ou imposent des restrictions supplémentaires aux déplacements, ou à ce que les chefs de famille décident d'appliquer leurs propres mesures.	Dans la zone où l'incident s'est produit, des restrictions de circulation étaient déjà en place : il était interdit aux femmes de se déplacer la nuit.	L'enlèvement a eu lieu près de l'un des marchés où le programme compte des vendeurs préapprouvés auprès desquels les personnes participantes peuvent échanger leurs bons électroniques. Avec la peur de se déplacer et les éventuelles restrictions de mouvement appliquées aux femmes, celles-ci pourraient avoir des difficultés à accéder au marché, ce qui réduirait leur accès aux vendeurs auprès de qui elles peuvent utiliser leurs bons électroniques. Cela se répercutera sur l'adoption des activités du programme.

À ce stade, l'interprétation des observations est généralement prédictive, c'est-à-dire qu'elle cherche à utiliser des éléments qui se sont produits pour anticiper les effets sur le programme qui n'ont pas encore eu lieu. Pour que cette prédiction soit aussi précise que possible, il convient d'examiner si des incidents similaires se sont produits dans le passé et quels en ont été les effets, et d'inclure des données provenant de différentes unités.

Les déclencheurs d'action doivent être l'une des principales considérations de l'interprétation. Dans la plupart des cas, la première mesure à prendre est d'informer votre supérieur-e hiérarchique ou le ou la responsable du programme de l'incident en question. Il est possible que les mesures à prendre soient déjà incluses dans une stratégie de réponse aux risques ou dans un plan d'urgence. Dans certains cas, l'information définie par le déclencheur peut être simple et urgente ; l'information doit alors être communiquée aux décideurs sans procéder à une interprétation approfondie telle que décrite ci-dessus. Dans d'autres cas, une interprétation approfondie peut être nécessaire pour comprendre si le déclencheur a effectivement eu lieu. Les décideurs peuvent également en faire la demande pour mieux comprendre les effets de l'incident.

En fonction de vos capacités et de votre taux d'accès à la zone du projet, vous pourriez décider de procéder à une évaluation rapide des besoins, à une évaluation de l'accès, à une évaluation du marché ou à toute autre chose en fonction du type d'incident qui vous intéresse. Si vous faites appel à vos personnes de contact au niveau local pour comprendre les répercussions de divers incidents, vous pouvez choisir d'élaborer un guide d'entretien structuré ou semi-structuré pour recueillir des informations supplémentaires. Si les contraintes d'accès sont fortes et si vous ne disposez que de peu de personnes de contact locales, vous n'aurez peut-être qu'une ou deux occasions d'obtenir les informations dont vous avez besoin. L'interprétation de la carte dans le cadre de l'examen régulier du programme, des réunions avec les parties prenantes ou d'autres rencontres peut s'avérer bénéfique.

La carte contextuelle sera probablement modifiée plusieurs fois au cours du programme ; à un moment, vous souhaiterez peut-être procéder à une analyse à plus long terme en examinant les tendances qui se dégagent des multiples rapports, afin d'éclairer la planification du programme à plus long terme. Plusieurs rapports peuvent être analysés pour produire une analyse à plus long terme. Idéalement, une carte contextuelle interactive devrait être dressée pour faciliter la compréhension des tendances dans le temps.



3.2 Produit : interprétation régulière des produits de cartographie du contexte, soit ponctuellement, soit à des heures et/ou lors de réunions programmées.



3.3 (Le cas échéant) Révision de la carte contextuelle

Une carte contextuelle est un outil de suivi ; en tant que tel, il doit être utilisé tout au long de la mise en œuvre du programme. Cela signifie que si l'outil reste nécessaire, les analystes et responsables techniques chargés de sa maintenance devraient tenir compte des retours d'information recueillis auprès des utilisateurs de la carte contextuelle et des décideurs. La responsabilité de la collecte du retour d'information devrait être attribuée lors de l'étape du plan de cartographie contextuelle de la phase d'atelier. Les équipes MAAR doivent profiter des réunions régulières de révision du programme et d'autres rencontres où les données sont communiquées pour évaluer ce qui est utile et ce qui doit être amélioré dans la cartographie contextuelle. Les éléments d'une carte contextuelle qui font souvent l'objet de révisions dans la pratique sont les suivants :

- > **Nombre de couches :** de nouvelles couches peuvent être ajoutées s'il a été constaté, lors des cycles de rapport et d'interprétation précédents, que les utilisateurs ou les décideurs souhaitent fréquemment obtenir des informations sur un facteur contextuel, une vulnérabilité ou un site du programme qui ne figure pas sur la carte. Des couches peuvent également être supprimées si elles ne sont pas utilisées.
- > **Modifications de la mise en forme :** s'il a été constaté qu'une ou plusieurs couches particulières prêtent à confusion ou induisent en erreur les utilisateurs, ou qu'il n'y a pas suffisamment de contexte ou de métadonnées sur une couche incluse dans la carte pour son interprétation, il peut être nécessaire d'ajuster la symbologie de la carte (ex. : choix des icônes, des couleurs, des marqueurs) et des éléments tels que les légendes et les zones de texte.
- > **Traitement supplémentaire ou vérification des données :** si les couches ne représentent pas les données de la manière la plus facilement interprétable (ex. : une donnée est présentée sous forme de pourcentage alors qu'il aurait été plus utile d'en donner la valeur absolue), il peut être utile d'introduire un traitement ou calcul supplémentaire dans le logiciel cartographique ou dans la source de données enregistrée. Une vérification supplémentaire des données peut également s'avérer nécessaire si les utilisateurs ou les décideurs doutent de la fiabilité d'une ou plusieurs sources.

- > **Révision des déclencheurs d'action :** au fur et à mesure que les utilisateurs s'approprient la carte contextuelle et prennent des décisions fondées sur les informations qui en sont extraites, il pourrait être décidé que certains déclencheurs d'action ou seuils de déclenchement initialement choisis sont trop stricts ou, au contraire, trop souples. Ces éléments doivent être révisés au fur et à mesure de l'avancement du programme.

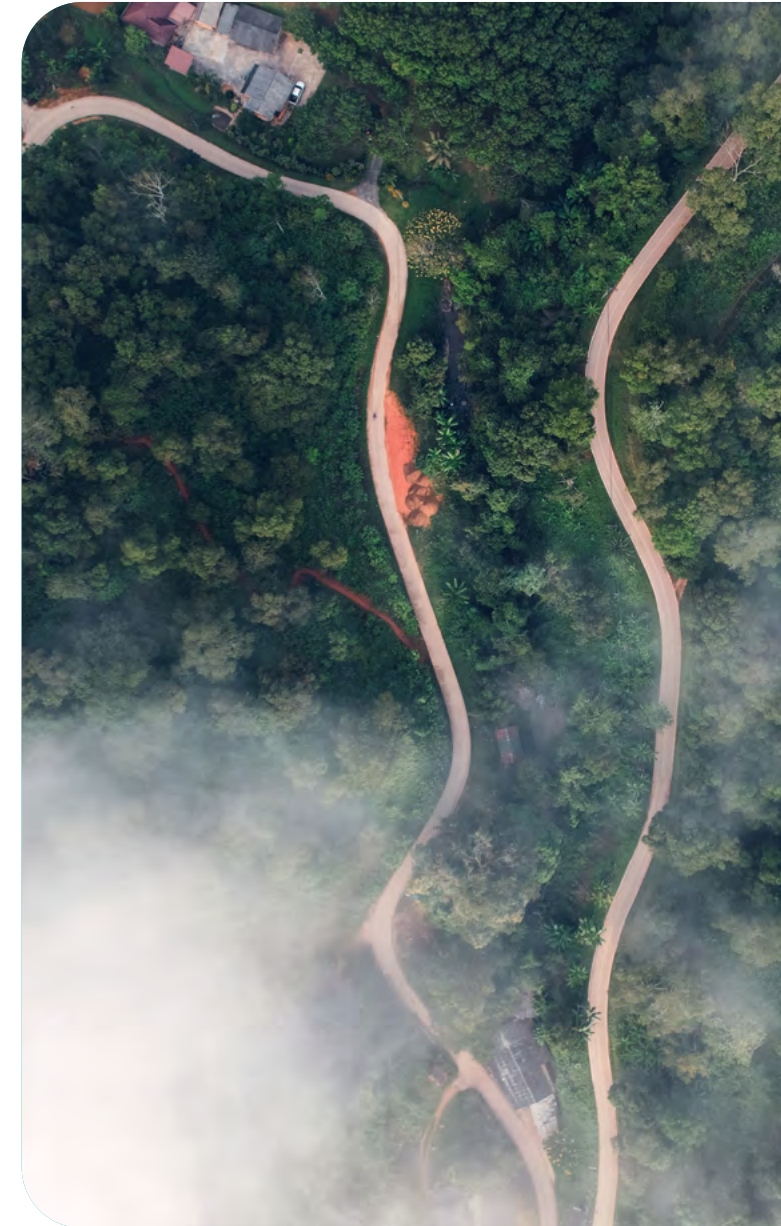
Une fois la carte révisée, la phase de mise en œuvre est répétée. **Ceci constitue l'utilisation fonctionnelle de la cartographie contextuelle en tant que MAAR.**



3.3 Produit : révisions du plan de cartographie du contexte dans l'onglet 3 de la matrice.

Notes finales sur la cartographie contextuelle

Pendant la confection de la carte contextuelle, les équipes MAAR peuvent noter un besoin de sources de données à même d'être générées à l'aide d'autres méthodes. Par exemple, il peut arriver qu'un programme de transfert monétaire cherche à savoir quelles régions de sa zone de mise en œuvre ont connu des pertes de récoltes supérieures à la moyenne, mais ne dispose d'aucun ensemble de données à ce sujet. Par conséquent, il pourrait décider de recourir à une méthode de télédétection pour tenter de générer des variables de substitution pour les mauvaises récoltes. Des conseils et des outils concernant ces autres méthodes sont disponibles sur la page d'accueil de la boîte à outils MAAR.



Outils de cartographie contextuelle

Phase 1 : Préparation



Définir les différents acteurs

[Guide de l'animateur de l'atelier MAAR](#)

[Études de cas d'application des MAAR](#)



Organiser un atelier ou une rencontre de planification

[Guide de l'animateur de l'atelier MAAR](#)

[Sources documentaires secondaires pour la cartographie contextuelle](#)

Phase 2 : Diriger l'atelier



Définir les objectifs de la cartographie contextuelle

[Onglet 1 de la matrice de cartographie contextuelle](#)



Définir les différents sites, les facteurs contextuels et les vulnérabilités

[Onglet 1 de la matrice de cartographie contextuelle](#)

[Conseils et méthodes pour répertorier les sites concernés par le programme et les vulnérabilités préexistantes](#)



Inventorier et évaluer les sources de données

[Onglet 2 de la matrice de cartographie contextuelle](#)



Élaborer un plan de cartographie contextuelle

[Onglet 3 de la matrice de cartographie contextuelle](#)

[Outil des rôles et responsabilités en ce qui concerne les MAAR](#)

Phase 3 : Mise en œuvre



Créer une carte contextuelle

[Cartographie contextuelle à l'aide de MyMaps et de QGIS](#)



(le cas échéant) Révision de la carte contextuelle

[Conseils pour la diffusion de l'information](#)



Télédétection



Ce guide décrit en quoi la télédétection peut être utile pour le SEA dans les contextes en accès réduit. Ce document présente les MAAR qui aident les programmes à évaluer les utilisations possibles de la télédétection en fonction du contexte et des ressources, et à planifier la conception de l'analyse de la télédétection en conséquence. Ce document doit être considéré en conjonction avec les autres approches analytiques et les documents d'appui inclus dans la boîte à outils MAAR.

Qu'est-ce que l'analyse par télédétection ?

L'analyse par télédétection fait référence à la pratique consistant à utiliser des données recueillies à distance sur la Terre à l'aide de technologies spécifiques, afin de générer des informations sur les caractéristiques d'un site, d'une région, voire de l'ensemble du globe.

La télédétection est un domaine très vaste ayant de nombreuses applications potentielles pour le suivi de la mise en œuvre des programmes (directement ou indirectement) ou pour le suivi des aspects du contexte qui influencent la mise en œuvre des programmes, tels que :

- *L'évolution à long terme de l'environnement physique*, qu'il s'agisse de l'environnement naturel (déforestation, modification de la surface des plans d'eau, croissance de la végétation, érosion des sols...) ou de l'environnement bâti (urbanisation, réseau routier, fluctuation des limites des zones d'habitation des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays...).
- *Les risques météorologiques brusques* : sécheresse, incendies, inondations, etc.
- *Les conséquences d'un conflit ou d'une catastrophe touchant les zones du programme* : dégâts urbains, pannes d'électricité, etc.
- *Les tendances météorologiques localisées dans la zone du programme*, pouvant se ressentir sur les activités : humidité, chaleur, etc.

La télédétection est parfois également appelée « observation de la Terre ». Ces deux termes peuvent être utilisés pour désigner la pratique consistant à recourir à l'imagerie satellitaire pour analyser la Terre. Dans le cadre de la boîte à outils MAAR, la télédétection se réfère principalement aux données satellitaires ou aériennes, c'est-à-dire à l'imagerie collectée à partir de l'air ou de l'espace, parce que ces données sont plus accessibles et plus utiles dans la pratique pour les programmes humanitaires et de développement par rapport à d'autres formes de données de télédétection, telles que le sonar.

La télédétection peut fournir des informations sur une zone en accès réduit qu'il serait difficile, voire impossible, de recueillir par d'autres moyens,



en particulier sur les phénomènes dont l'effet est directement observable à la surface de la Terre. Par exemple, une équipe cherchant à apporter une aide humanitaire à une localité sans accès direct pourrait vouloir obtenir une estimation du nombre de structures d'hébergement existantes et de leur emplacement. Cela peut se faire par une analyse manuelle des images satellites obtenues couvrant la zone d'intérêt. Autre exemple : une équipe chargée de la mise en œuvre d'un programme de réfection routière à distance pourrait souhaiter connaître les conditions de chaleur et d'humidité attendues dans les zones de construction, afin de décider si les conditions seront correctes pour les ouvriers. Pour ce faire, il est possible de procéder à une analyse fondée sur des indices obtenus à partir de données de télédétection librement disponibles

Le niveau de travail et de compétences requis pour l'analyse par télédétection peut être élevé, mais les programmes humanitaires et de développement international ont souvent la possibilité de tirer parti de produits de données dérivées préexistantes ou d'indices plus simples fondés sur la télédétection.

Cependant, on rate souvent d'intéressantes possibilités, parce que les programmes humanitaires et de développement ne savent pas exactement à quoi ils peuvent accéder ni comment étudier concrètement les différentes options. Ces programmes font souvent face à des problèmes de coût et de disponibilité des compétences en matière d'analyse géospatiale. Cependant, l'obstacle le plus important à l'intégration de la télédétection dans le suivi en accès réduit réside généralement dans la capacité de l'équipe de mise en œuvre à définir des objectifs pouvant être mesurés à l'aide de la télédétection, à déterminer quelles sont les ressources disponibles et à élaborer des plans concrets. Par conséquent, ce guide ne prétend pas être une référence exhaustive sur la télédétection ; il fournit plutôt aux responsables de la mise en œuvre une méthode pratique pour intégrer l'utilisation de la télédétection dans leur programme.

Pour accéder aux outils MAAR pertinents pour le module Télédétection, veuillez consulter la page Outils.



Qui sont les utilisateurs visés par ce guide ?

- > Les responsables MAAR qui cherchent à réunir différentes parties prenantes pour organiser la phase d'atelier.
- > Les membres de l'équipe et les responsables du suivi, de l'évaluation et de l'acquisition de connaissances (SEA), l'équipe de mise en œuvre du programme, les équipes d'analyse du contexte et tous les autres départements concernés qui participent à la production de données et qui prennent des décisions fondées sur des données dans le cadre de la mise en œuvre.
- > Les membres de l'équipe d'autres départements qui jouent un rôle important dans la compréhension de l'environnement physique et des sentiments de la population dans le contexte de mise en œuvre, tels que les équipes sécurité et redevabilité.
- > Les membres des départements participant à l'orientation des systèmes de données du programme, tels que l'informatique.

Il convient de noter que ce document d'orientation ne fournit aucun conseil technique pour l'élaboration d'analyses par télédétection. Il s'agit plutôt d'aider les équipes MAAR multipartites à déterminer si la télédétection est réalisable dans un contexte particulier, à définir des objectifs analytiques exploitables et à définir clairement les rôles et les responsabilités (dont les rôles techniques) pour la recherche et la conception de l'analyse. La boîte à outils MAAR contient des [documents complémentaires](#) plus adaptés pour les analystes techniques.

Flux de travail de la télédétection

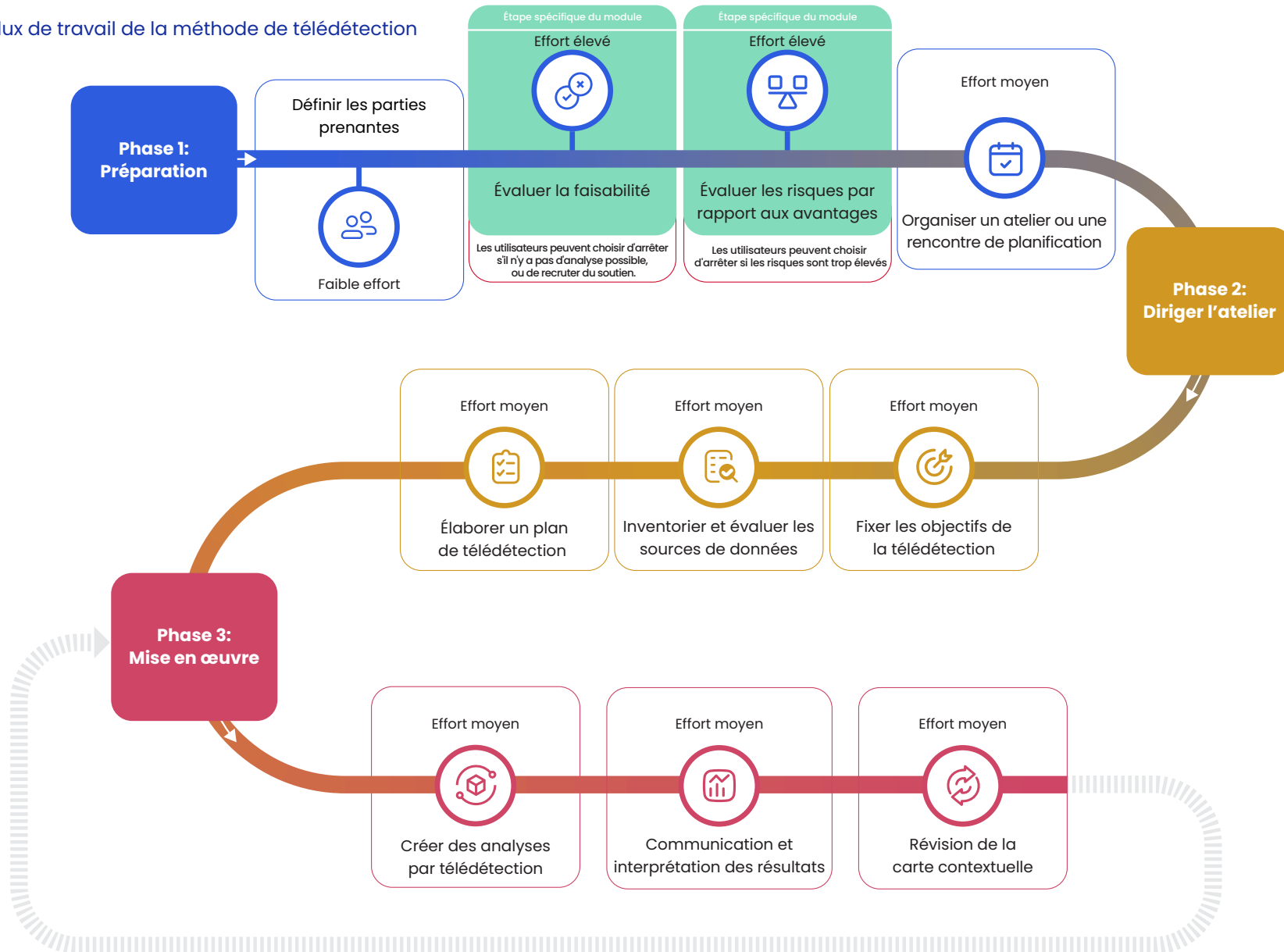
La télédétection suit essentiellement les étapes de la feuille de route MAAR. La procédure commence par la **préparation**, c'est-à-dire la définition des parties prenantes, du calendrier et des mécanismes permettant aux parties prenantes de collaborer. Les parties prenantes collaborent ensuite lors de la phase d'**atelier** pour définir les objectifs analytiques, dresser la liste des sources de données disponibles, élaborer un plan d'analyse et définir les rôles et les responsabilités pour la mise en œuvre de la télédétection. Elles passent ensuite à la phase de mise en œuvre, au cours de laquelle les membres de l'équipe responsable élaborent les résultats de l'analyse, interprètent les conclusions et les communiquent aux décideurs, puis réexaminent et affinent le plan d'analyse si nécessaire.

La télédétection comporte également des étapes distinctes lors de la phase de préparation, notamment en ce qui concerne l'évaluation de la faisabilité de son utilisation, ainsi que la prise de décision éclairée et tenant compte des risques en ce qui concerne l'opportunité de passer à la phase d'atelier. Ces étapes sont nécessaires, parce que la difficulté technique associée à l'utilisation de la télédétection est

généralement plus élevée que pour les autres MAAR, et aussi parce que le recours à l'imagerie satellitaire peut parfois avoir de lourdes conséquences sur le plan sécuritaire, ou être perçu négativement par les populations ou d'autres acteurs.

Comme pour toutes les MAAR, il est recommandé que la phase d'**atelier** ait lieu en présentiel, réunissant les différents départements prenant part au programme (ex. : SEA, sécurité, équipes d'analyse du contexte) pour mettre en commun des informations, discuter, et convenir d'un plan. *La collaboration interdépartementale est un élément essentiel des MAAR.* La phase d'atelier doit inclure toutes les parties prenantes au programme qui disposent de sources d'information formelles ou informelles ou d'une connaissance du contexte, ainsi que celles qui possèdent des compétences en matière de données et des capacités techniques dans le domaine des systèmes d'information géographique ou de la cartographie. Même s'il est probable que toutes ces parties ne participeront pas de façon approfondie aux MAAR après l'atelier, leur contribution à la planification reste essentielle.

Diagramme 3 : Flux de travail de la méthode de télédétection



Le tableau ci-dessous présente les étapes associées aux phases de **préparation**, **d'atelier** et de **mise en œuvre** de la méthode de télédétection, ainsi que les outils employés lors de chaque étape. Ce guide présente des instructions détaillées pour chacune de ces étapes.

Tableau 4 : Flux de travail de la télédétection et outils associés

Phase	Étape	Description	À quoi cela sert-il ?	Outils MAAR associés	Temps passé
Préparation	Définir les parties prenantes	Recenser les services ou les partenaires qui disposent de connaissances contextuelles pertinentes, de connaissances techniques ou d'un intérêt pour les résultats potentiels de la mise en œuvre de l'analyse télédétection.	Dresser une liste des personnes à inviter à la préparation et à la phase d'atelier.	<ul style="list-style-type: none"> Guide de l'animateur d'atelier MAAR Études de cas d'application des MAAR 	mais dans un court laps de temps
	Évaluer la faisabilité	Travailler à partir d'un arbre de décision pour déterminer si les phénomènes qui vous intéressent sont mesurables par télédétection, si des produits de données préexistants traitent de ces phénomènes et si le programme peut accéder aux compétences techniques et aux données dont il pourrait avoir besoin.	Veiller à ce que la préparation ne se poursuive que s'il y a de bonnes raisons de croire que l'analyse par télédétection est réalisable compte tenu du contexte et des contraintes du programme.	<ul style="list-style-type: none"> Onglet 1 de la matrice de préparation de la télédétection Orientations budgétaires 	étalée sur une plus longue période
	Évaluer les risques par rapport aux avantages	Discuter des risques et des avantages de l'analyse par télédétection qui sont propres au contexte et connus des parties prenantes.	Consigner les risques connus en matière de protection ou de sécurité et prendre une décision en connaissance de cause concernant la poursuite de l'opération.	<ul style="list-style-type: none"> Onglet 2 de la matrice de préparation de la télédétection 	étalée sur une plus longue période
	Organiser un atelier ou une rencontre de planification	Déterminer comment les parties prenantes collaboreront à la planification de l'analyse par télédétection, organiser la logistique pour la collaboration et créer des documents d'appui (ex. : diapositives).	Fixer une date et une heure concrètes pour la réunion des parties prenantes et préparer le cadre pour structurer la planification.	<ul style="list-style-type: none"> Guide de l'animateur d'atelier MAAR 	mais dans un court laps de temps
Diriger l'atelier	Fixer les objectifs de la télédétection	Organiser une activité de réflexion pour dresser une liste des éléments physiquement observables que le programme aimerait connaître au sujet du contexte, et relier ces éléments aux activités et aux résultats du programme.	Créer une liste d'objectifs potentiels pour l'analyse par télédétection.	<ul style="list-style-type: none"> Onglet 1 de la matrice de l'atelier sur la télédétection 	mais dans un court laps de temps
	Inventorier et évaluer les sources de données	Définir quelles sont les sources internes et externes de données de télédétection disponibles, et déterminer la source ou la méthode par laquelle la zone d'intérêt sera définie.	Veiller à ce que les données disponibles et les produits existants soient exploités et à ce qu'un objectif réalisable soit sélectionné.	<ul style="list-style-type: none"> Produits de données dérivées de la télédétection et didacticiels techniques 	mais dans un court laps de temps
	Élaborer un plan de télédétection	Élaborer un plan et attribuer les rôles et responsabilités pour la conception de l'analyse par télédétection afin d'atteindre le ou les objectifs, définir les étapes de validation et les déclencheurs d'action.	Formaliser la phase d'atelier en un plan d'action retraçant les étapes suivantes pour la phase de mise en œuvre.	<ul style="list-style-type: none"> Onglet 2 de la matrice de l'atelier sur la télédétection Outil des rôles et responsabilités MAAR 	mais dans un court laps de temps
Mise en œuvre	Créer des analyses par télédétection	À l'aide du plan de télédétection, les membres de l'équipe responsable recherchent des méthodes techniques spécifiques qui répondent à l'objectif, élaborent et testent le ou les produits analytiques et vérifient les résultats.	Créer les analyses fondées sur la télédétection pour l'interprétation et la prise de décisions par l'équipe du programme.	<ul style="list-style-type: none"> Didacticiel : calculer l'indice SOCI avec QGIS Produits de données dérivées de la télédétection et didacticiels techniques 	mais dans un court laps de temps
	Communication et interprétation des résultats	Suivre les analyses pour les résultats qui atteignent les seuils ou déclencheurs d'action relevés dans le plan de télédétection, ou produire des rapports de synthèse réguliers.	Relayer les résultats de l'analyse aux décideurs en fonction de l'urgence.	<ul style="list-style-type: none"> Conseils pour la diffusion de l'information 	intermittente et récurrente
	(Le cas échéant) Révision de la carte contextuelle	Actualiser l'analyse en tenant compte des commentaires et des observations des parties prenantes. Il peut s'agir d'ajouter des étapes de validation, d'actualiser un déclencheur d'action, etc.	Pousser les responsables de la mise en œuvre des MAAR à améliorer l'analyse ou les procédures d'établissement de rapports.		intermittente et récurrente

Phase 1 : Préparation

1.1 Définir les parties prenantes

Les responsables du SEA et des Programmes sont toujours parties prenantes de la procédure de télédétection, et doivent être correctement représentés tout au long de celle-ci. Selon votre contexte, les autres parties prenantes peuvent être les suivantes :

- > **Unité analyse contextuelle ou autres unités analytiques** qui produisent des rapports utiles ou des produits sur les régions de mise en œuvre incluant des données et des analyses fondées sur la télédétection.
- > **Équipes de sécurité** qui surveillent régulièrement les menaces dans les régions de mise en œuvre.
- > Tous les **partenaires du département des Programmes** qui peuvent apporter des idées, des connaissances contextuelles, des capacités d'analyse ou des avis critiques.
- > Les équipes chargées de la **redevabilité et de la sauvegarde**, qui connaissent le contexte et recueillent des informations sur les expériences des participants au programme.
- > **Experts**, tant internes qu'externes à l'organisation.
- > **Partenaires auprès des autorités locales.**

Pour la méthode de télédétection, il est fortement recommandé qu'au moins un ou une membre de l'équipe soit désigné-e comme « conseiller technique » pour les phases de préparation et d'atelier. Le rôle de cette personne est de fournir une contribution technique spécialisée et des conseils au cours des étapes suivantes, en se fondant sur ce qu'elle sait des données et des méthodes techniques disponibles (ou peut rechercher à ce sujet). On veille ainsi à ce que les ambitions de l'équipe restent réalistes et réalisables.

Les conseillers et conseillères techniques peuvent provenir de différents milieux, et peuvent avoir une formation ou une expérience en matière d'analyse géospatiale (y compris des données de télédétection). Il peut s'agir de spécialistes des données ou d'analystes qui n'ont jamais fait d'analyse par télédétection mais qui se sentent à l'aise dans la recherche et l'étude des besoins. Ces personnes peuvent avoir supervisé des projets antérieurs faisant intervenir une analyse par télédétection et avoir une compréhension pratique des compétences et des flux de travail nécessaires. Elles peuvent également avoir des connaissances académiques ou dans d'autres domaines pertinents pour l'analyse par télédétection, sans pour autant être des analystes. Vérifiez auprès de vos équipes techniques s'il existe déjà au sein de votre organisation ou de votre programme une personne ayant une formation appropriée et, si nécessaire, consultez la **liste des communautés qui accompagnent les utilisateurs humanitaires de la télédétection** ou le **modèle de cahier des charges** pour les spécialistes de la télédétection afin de trouver d'autres options d'aide technique.

Il convient de noter qu'un conseiller ou une conseillère technique peut être invité-e à participer au développement ultérieur des analyses par télédétection au cours de la phase de mise en œuvre, même si cela n'est pas obligatoire.



Des méthodes simples d'analyse et de cartographie des parties prenantes peuvent aider à recenser toutes les autres parties prenantes dont la contribution pourrait être requise lors des étapes suivantes.



1.1 Produit : Liste des groupes de parties prenantes et de leurs représentants et représentantes désigné-es, avec au moins un conseiller ou une conseillère technique désigné-e.

1.2 Évaluer la faisabilité

Les programmes humanitaires et de développement international savent souvent que l'analyse par télédétection pourrait leur être utile, mais ne se sentent pas outillés pour connaître l'étendue des possibilités ni même savoir par où commencer. Dans certains contextes, il n'est tout simplement pas possible d'utiliser la télédétection en raison de la nature du programme, du contexte ou des ressources disponibles. L'arbre de décision de faisabilité fourni dans les outils MAAR aide les membres de l'équipe qui dirigent la phase de préparation (y compris le ou la conseillère-ère technique) à réfléchir systématiquement à ces questions afin de déterminer si l'utilisation de la télédétection est faisable pour un programme particulier. Grâce à ces informations, l'équipe peut décider en toute connaissance de cause si la télédétection est suffisamment réalisable pour achever les étapes de préparation et passer à la phase d'atelier.

Lorsqu'on demande aux spécialistes de la télédétection si un type d'analyse particulier est possible, on les entend souvent répondre « Ça dépend ». Les raisons pour lesquelles cela dépend s'articulent généralement autour de quelques facteurs que les analystes des MAAR devront prendre en compte pour leurs propres cas d'utilisation (voir ce [document de 2022](#) pour de plus amples informations sur les facteurs et les difficultés) :

- > **Phénomène d'intérêt** : L'information que vous souhaitez connaître est-elle observable directement à la surface de la Terre ? Exercerait-elle des effets indirects sur la surface de la Terre ? Un plan d'eau est directement observable : nous pouvons mesurer son extension ou sa diminution. Cependant, les mouvements des personnes ne sont généralement pas directement observables par télédétection, et doivent être estimés par des méthodes indirectes.
- > **Disponibilité des données** : Existe-t-il suffisamment de données pour la période à la fréquence souhaitée ? La résolution est-elle suffisante pour l'analyse requise ? Quel en est le coût ?
- > **Spécificités du site** : Le site présente-t-il des caractéristiques uniques ? Les structures présentent-elles des caractéristiques qui les rendent plus difficiles à analyser depuis le ciel ? L'environnement naturel présente-t-il des caractéristiques, telles que des dénivelés importants ou des forêts denses, qui pourraient rendre plus difficile l'analyse depuis le ciel ? S'agit-il d'une région où les précipitations et les jours nuageux sont nombreux (ce qui aurait une incidence sur certaines formes de données de télédétection) ?
- > **Disponibilité des données au sol** : Si la ou les zones qui vous intéressent comprennent de nombreuses petites zones (comme un ensemble de fermes, ou un ensemble de réservoirs), vous devrez disposer de données SIG précises indiquant leur emplacement pour effectuer l'analyse. En outre, de nombreux cas d'utilisation de la télédétection bénéficient (même s'ils ne l'exigent pas toujours) de la collecte de données issues de l'observation de terrain dans la ou les zones concernées pour valider les calculs fondés sur la télédétection.
- > **Connaissances** : De nombreuses organisations humanitaires et de développement international ont des difficultés à recruter ou à conserver des analystes spécialisés dans le domaine géospatial, en particulier dans le domaine de la télédétection. Votre organisation dispose-t-elle déjà de membres du personnel possédant des compétences techniques suffisantes et suffisamment disponibles pour effectuer au moins une analyse par télédétection de base et communiquer les points forts et les points faibles aux décideurs afin d'éviter toute interprétation erronée ? Des membres du personnel peuvent-elles ou ils être formés à cet effet, ou faut-il faire appel à des consultants ? Un budget est-il disponible pour financer des formations ou des services de conseil ?

L'arbre de décision de faisabilité de la télédétection en tant que MAAR aide les utilisateurs à répondre à ces questions. Autant que faire se peut, un ou une membre de l'équipe ayant des connaissances géospatiales devrait participer à cette procédure. Toutefois, il peut s'avérer nécessaire de consulter des experts pour tirer des conclusions dans un contexte spécifique. Voici quelques moyens d'y parvenir :

- Élaborer un cahier des charges pour une ou un consultant·e ou une société de conseil disposant de connaissances en sciences de la Terre afin de fournir des conseils techniques ou d'effectuer une analyse par télédétection (voir [le modèle](#) pour des idées).
- S'adresser directement aux universitaires qui travaillent dans ce domaine.
- Soumission d'un projet de programme au comité d'examen des sciences de la Terre de la NASA (NASA Earth Science Review Board)

Si vous connaissez déjà un ou plusieurs indicateurs spécifiques (tels que l'indice de végétation par différence normalisée) ou des éléments d'information concrets (tels que l'étendue de l'urbanisation) qui sont utiles et peuvent être générés à partir de l'analyse par télédétection, vous pouvez choisir de sauter l'arbre de décision et de passer directement à l'étape suivante pour commencer à planifier la phase d'atelier. Toutefois, l'arbre de décision peut vous être utile pour réfléchir à des types d'analyse potentiels.



Utilisation de l'arbre de décision sur la faisabilité de la télédétection

L'outil d'arbre de décision sur la faisabilité contient deux éléments principaux. La première composante invite les utilisateurs à réfléchir de manière critique aux phénomènes qui influent sur les activités ou les résultats du programme et qui pourraient être observés à la surface terrestre. Par exemple, on peut raisonnablement s'attendre à ce que les tendances générales en matière de santé des cultures influencent les résultats d'un programme mettant en œuvre des activités de développement des systèmes de marché, et puissent être observées directement à la surface de la Terre. Toutefois, les prix des matières premières ne peuvent être observés de cette manière. Consultez la [liste des études de cas](#) pour vous aider à trouver des phénomènes observables.

La composante suivante contient l'arbre de décision proprement dit, qui comporte plusieurs questions de type « Oui/Non » et des flèches qui vous dirigent vers les étapes suivantes en fonction des réponses. Lisez la question 1 et répondez par « Oui » ou par « Non » (dans la mesure de votre compréhension, en vous fondant sur votre connaissance du contexte et de la structure du programme). Passez à la question suivante en tenant compte des flèches de flux. De nombreuses formes d'analyse par télédétection peuvent être réalisées avec des données ou produits gratuits et du personnel disponible. L'arbre de décision, quant à lui, permet de faire ressortir les catégories d'analyse qui nécessiteraient un budget ou des connaissances spécialisées (voir le [Guide de la budgétisation](#) pour l'estimation des coûts).

En fonction de vos réponses, l'arbre de décision vous mène à des descriptions concrètes de produits de télédétection ou d'analyses qui pourraient s'appliquer à votre programme, ou à d'autres conseils. Il pourrait y avoir d'autres raisons pour lesquelles un type d'analyse pourrait ne pas fonctionner malgré sa faisabilité, et qui devront être discutées et abordées lors de la phase d'atelier.



1.2 Produit : Décision de passer à l'étape 1.3 ou non.

1.3 Évaluer les risques et les avantages

Les considérations en matière de déontologie et de sécurité liées à l'utilisation de la télédétection dans un contexte humanitaire ou de développement international peuvent être différentes des préoccupations traditionnelles en ce qui concerne les données (c'est-à-dire le consentement éclairé, la protection des données personnelles, etc.). Certains risques peuvent être imprévisibles. Cependant, en procédant à une évaluation des risques et des avantages, votre équipe peut consigner les risques et les avantages connus, les lacunes en matière d'information, et se concerter avec les principales parties prenantes pour savoir s'il y a d'autres risques et avantages à prendre en considération. Vous pouvez alors décider si les avantages l'emportent sur les risques, et passer (ou non) à la phase d'atelier.

L'utilisation de la télédétection dans le secteur étant encore relativement récente, les normes déontologiques et les choses à faire et à ne pas faire ne sont pas encore bien établies. Ce [court article](#) résume quelques-uns des principaux enjeux en matière de déontologie. Les parties prenantes déterminées au sein des équipes chargées de la sécurité, de la responsabilité ou de la sauvegarde doivent être consultées au cours de cette étape, ainsi que toutes les autres parties prenantes concernées par le programme. Questions clés à poser :

- > Les populations sont-elles sensibles à l'observation de leurs terres, bâtiments et ressources depuis l'extérieur ? S'il était su que le programme utilise des images satellitaires, cela pourrait-il susciter de la méfiance ? Cela pourrait-il être perçu comme de l'espionnage ou de la surveillance ?
- > L'utilisation de la télédétection risque-t-elle de fausser les résultats du programme ? Par exemple, y a-t-il des raisons de penser que certains phénomènes importants seront visibles dans certaines régions, mais pas dans d'autres ?
- > Des acteurs malveillants pourraient-ils utiliser les analyses par télédétection pour nuire aux populations ?
- > Existe-t-il des restrictions légales potentielles à l'utilisation de la télédétection dans la ou les zones d'opération ?
- > Le programme peut-il informer les populations de l'utilisation potentielle de l'analyse par télédétection ? Quelles sont les questions auxquelles le programme doit être prêt à répondre ?

La déontologie et les risques découlant d'un type particulier d'analyse dépendent tous du contexte, ainsi que du niveau de certitude acceptable. C'est pourquoi **il est essentiel d'inclure un groupe de parties prenantes bien informées dans la phase de préparation afin d'évaluer les risques par rapport aux avantages avant de passer à l'atelier.**

L'onglet d'Analyse des risques et des avantages de la Matrice de préparation peut aider les planificateurs à cette étape à consigner les risques et les avantages potentiels de l'utilisation de la télédétection, à dresser la liste des mesures d'atténuation plausibles et à décider si elle est conforme ou non aux bonnes pratiques de déontologie et aux engagements que le programme a pris envers les populations et les pouvoirs publics avec lesquels il travaille.

Si, après avoir consulté les parties prenantes, vous estimez qu'il n'y a pas de risques plausibles à envisager l'analyse par télédétection, il se peut que vous n'ayez pas besoin d'utiliser l'onglet Analyse risques-avantages et que vous décidiez plutôt de passer à l'étape 1.4. De même, si, au cours des discussions, il apparaît clairement que les risques sont beaucoup trop importants, vous pouvez décider d'arrêter la procédure et de ne pas passer à l'étape 1.4. Dans les deux cas, il est conseillé de consigner le consensus atteint par les membres de l'équipe concernée par le biais d'un courrier électronique ou d'une autre méthode appropriée, car la situation pourrait être modifiée à l'avenir, et il serait utile d'avoir gardé une trace de la manière dont la décision a été prise à l'origine et de la raison pour laquelle elle l'a été.



1.3 Produit : Onglet 2 de la matrice de préparation complété, ou consignation du consensus atteint par les membres de l'équipe concertée en ce qui concerne le fait de passer ou non à l'étape 1.4.

1.4 Organiser un atelier ou une rencontre de planification

Il est recommandé de créer les produits MAAR dans un cadre où les différentes parties prenantes ont la possibilité de se rencontrer en temps réel, de partager des idées, de discuter franchement des limites et des difficultés, et d'élaborer des plans ensemble. Dans la plupart des cas, la meilleure façon d'y parvenir est d'organiser un **atelier en présentiel**. Dans certains cas, un atelier MAAR est intégré à une autre réunion déjà planifiée, tandis que dans d'autres cas, il s'agit d'un travail à part.

Bien que l'idéal soit d'organiser un atelier en présentiel, il se peut que cela ne cadre pas avec la disponibilité ou la localisation des parties prenantes, du budget et du calendrier du programme. Si cela n'est pas possible, il est recommandé aux gestionnaires des MAAR de prévoir des réunions en ligne. La phase d'atelier peut être réalisée de manière asynchrone par le biais de courriels et de plateformes de discussion en ligne, mais il n'est pas recommandé de poursuivre dans cette voie à moins que les parties prenantes n'aient déjà des habitudes bien établies de travail en commun de manière asynchrone.

Le [guide de l'animateur](#) de l'atelier MAAR et les [diapositives du modèle](#) d'atelier sont les principaux outils à consulter par les organisateurs de la phase d'atelier lors de la planification de l'introduction

du groupe à la méthode de la télédétection. Les animateurs doivent procéder à un examen des documents afin d'**intégrer les plans et analyses de programmes existants dans l'analyse par télédétection et l'ordre du jour de l'atelier**. La plupart des programmes ont généralement déjà à leur disposition un plan de programme, un plan d'activité de SEA, une analyse du contexte ou un registre des risques, qui prennent généralement en compte les considérations relatives à la sécurité, à l'analyse du contexte, aux priorités du programme et du SEA. Si ces documents sont complets et à jour, ils seront probablement utiles lors de la phase d'atelier, en particulier à l'étape 2.1. Cela permet non seulement de s'assurer que la phase d'atelier est adaptée aux besoins du programme, mais aussi d'éviter de créer des systèmes parallèles et redondants. Vous trouverez ci-dessous une liste de questions que vous pourriez aborder lors de l'examen des documents existants, afin de vous assurer que l'objectif de l'exercice de télédétection soit bien conforme aux buts et objectifs généraux du programme, et que son utilisation, ses utilisateurs et ses parties prenantes ont été clairement recensés.

Tableau 5 : Liste de documents potentiels, questions d'approfondissement associées à la télédétection, exemples

Source de l'examen des documents	Questions d'approfondissement	Exemple
Théorie du changement	Existe-t-il un lien clair entre le programme et les phénomènes physiquement observables décrits dans la théorie du changement ? Le suivi de ces phénomènes (ou de phénomènes connexes) aiderait-il le programme à rester attentif aux évolutions susceptibles d'influer sur sa mise en œuvre ?	Les théories du changement peuvent avoir un lien clair avec des aspects observables de l'environnement physique, soit en tant qu'aspects que le programme cherche à modifier directement par le biais de ses activités (ex. : programmes d'infrastructure), soit en tant qu'effets indirects des activités du programme (ex. : modifications de la coupe des rivières en raison de la plantation de nouvelles cultures).
Modèle logique du programme (cadres logiques, cadres de résultats, chaînes de résultats, etc.)	Les hypothèses incluses dans le modèle logique comprennent-elles des phénomènes physiquement observables qui ne font pas déjà l'objet d'un suivi ?	Les cadres de résultats reposent souvent sur l'hypothèse que le contexte restera relativement stable à certains égards (ex. : sur le plan environnemental) ; il est possible que certains phénomènes environnementaux ne puissent pas être suivis par la collecte traditionnelle de données de SEA.
Plans d'activité SEA (dont plans d'acquisition de connaissances, plan SEA Tech, etc.)	Quelles adaptations et décisions au niveau du programme bénéficieraient d'une meilleure connaissance de l'environnement physique dans les régions de mise en œuvre ? Quelles questions d'apprentissage le programme pose-t-il à propos de l'environnement physique ? Quelles sont les lacunes en termes de disponibilité des données, de calendrier de collecte des données, etc. ?	Les programmes axés sur l'assistance aux populations déplacées peuvent vouloir connaître l'évolution physique des limites des camps de personnes déplacées et de l'utilisation de l'occupation des sols, mais sans avoir la possibilité de se rendre régulièrement dans les camps pour les évaluer. La télédétection peut servir à analyser les changements qui surviennent dans les périodes où les équipes ne peuvent pas se rendre en personne sur le terrain.
Registre des risques	Le registre des risques contient-il des risques particuliers susceptibles d'entraver la capacité de l'équipe du programme à collecter des données dans des lieux particuliers ? Certains groupes de personnes participantes sont-ils plus susceptibles d'être associés à ce risque ? Les risques sont-ils saisonniers ? Les facteurs de risque sont-ils connus et clairement compris ?	Le registre des risques pourrait avoir répertorié la présence de bandes armées comme un risque susceptible de mettre en danger la vie des équipes du programme au cours d'une opération de collecte de données. En sachant cela, les équipes pourraient être amenées à concevoir l'analyse par télédétection comme un source d'information de secours si la collecte de données primaires devait être interrompue.
Rapports d'analyse contextuelle	Les rapports d'analyse contextuelle analysent-ils ou posent-ils des questions sur des phénomènes physiquement observables susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats du programme (ex. : développement du réseau routier, effets de la sécheresse, santé des cultures) ? Permettent-ils de répertorier et de suivre les facteurs contextuels observables à la surface de la Terre qui ne sont pas déjà mentionnés dans les documents du programme ?	Les rapports d'analyse contextuelle peuvent indiquer que la sécheresse est répandue dans une région donnée, mais sans être en mesure de dire dans quelle mesure les différentes localités sont touchées. Une analyse par télédétection pourrait être réalisée pour analyser les indicateurs de santé de la végétation dans les différentes localités et quantifier les dommages relatifs.
Plan de travail du programme	Existe-t-il des protocoles clairs pour la mobilisation des parties prenantes ? Existe-t-il un plan de révision et d'adaptation régulières du plan de travail pour traiter les questions nouvelles ou prendre en compte les améliorations ?	À partir des informations figurant dans le plan de travail du programme, l'équipe MAAR peut décider de séquencer l'élaboration de certaines analyses par télédétection en fonction du moment où elles peuvent devenir critiques pour le suivi du programme.
Proposition de programme	Le contexte et la justification du programme sont-ils clairement expliqués ? Les lacunes dans les connaissances ou les pratiques actuelles sont-elles connues, les sources d'information et de données sont-elles correctement citées ? La proposition fait-elle référence à des études, à des rapports ou à des études de cas pertinents ?	La proposition de programme peut mettre en évidence des études antérieures sur le contexte, pouvant être consultées pour trouver d'autres idées sur les phénomènes influant sur le programme qui sont visibles à la surface de la Terre. Elle peut également faire ressortir des lacunes dans les connaissances, que la cartographie contextuelle pourrait aider à combler.

Le tableau ci-dessus n'est pas exhaustif ; d'autres types de documents pourraient vous concerner. La [liste des études de cas d'application](#) de la télédétection peut également être utile à cette étape, car elle fournit des exemples de phénomènes que d'autres programmes ont cherché à évaluer ou à contrôler à l'aide de cette méthode. Lors de l'examen des documents, cherchez à prendre note des informations essentielles que vous en extrayez, et envisagez de vous y référer pendant la phase d'atelier, afin de vérifier la conformité et de vous assurer que l'analyse finale sera bien utile au programme.



1.4 Produit : Ordre du jour et diapositives pour l'atelier.

Phase 2 : Diriger l'atelier



2.1 Fixer les objectifs de la télédétection

La définition d'objectifs clairs et réalisables pour l'analyse par télédétection est cruciale pour une mise en œuvre réussie de cette méthode. De cette manière, l'analyse ne se poursuit que si les parties prenantes participant à la phase d'atelier conviennent qu'elle permettrait de combler d'importantes lacunes en matière d'information et si les personnes disposant de connaissances techniques conviennent que l'objectif est vraisemblablement réalisable. À la fin de cette étape, les utilisateurs devraient avoir au moins un objectif clair élaboré et figurant dans le premier onglet de la matrice de télédétection. Les résultats de l'analyse documentaire effectuée par les organisateurs de l'atelier doivent être présentés au cours de cette étape afin de faciliter la discussion au sein du groupe.

Comment définir les objectifs de la télédétection

Au cours des discussions avec les parties prenantes, utilisez l'onglet 1 de la matrice pour dresser la liste des objectifs potentiels de l'analyse par télédétection (« Qu'aimeriez-vous savoir ? ») au niveau des zones du programme. Les pistes de réflexion peuvent être les suivantes :

- > *Quels sont les changements que l'on peut s'attendre à observer à la surface terrestre grâce aux activités du programme ?*
- > *Comment les facteurs environnementaux (phénomènes à court terme et évolutions à long terme) peuvent-ils influencer nos stratégies de mise en œuvre ?*
- > *Quelles sont les données que nous recueillons par l'intermédiaire de partenaires locaux, de sous-traitants ou d'observateurs tiers et qui pourraient être confirmées ou triangulées grâce aux informations provenant de l'imagerie satellitaire ?*
- > *Quels changements dans l'environnement bâti ou l'infrastructure dans les régions de mise en œuvre du programme ou les régions avoisinantes seraient importants à connaître ?*

Remarque : vous devez essayer de dresser la liste de tous les objectifs qui, selon les parties prenantes, contribueraient à améliorer les décisions relatives au programme, que vous pensiez ou non que des données, des connaissances techniques ou des méthodes sont disponibles ! À l'étape 2.2, vous classerez les objectifs de surveillance par ordre de priorité et évalueriez la disponibilité des données. Voici quelques exemples d'objectifs tirés d'exemples passés de mise en œuvre des MAAR et d'autres cas connus d'utilisation de la télédétection pour éclairer la planification de l'aide humanitaire et du développement dans les contextes en accès réduit. Vous pouvez les modifier ou vous en servir en tant que pistes de réflexion pour développer vos propres idées :

- > *Comprendre les conditions météorologiques dans les zones prévues pour la réfection des routes afin d'influencer la planification des travaux au cours du programme.*
- > *Savoir où et combien de structures ont été brûlées dans telle ou telle localité en raison d'un conflit.*
- > *Estimer la vulnérabilité actuelle aux inondations des différentes localités de la zone de mise en œuvre du programme, d'après l'élévation et les prévisions de pluie.*
- > *Comprendre quelles sont les localités de la zone de mise en œuvre du programme où l'agriculture a probablement été la plus touchée par un conflit en cours et par la perturbation des chaînes d'approvisionnement pendant les mois de récolte.*

Veillez noter que l'outil vous invite également à préciser les objectifs spécifiques, les indicateurs et les hypothèses du plan de mise en œuvre du programme auxquels l'objectif de la télédétection contribuera, le cas échéant.

Des attentes réalistes pour l'analyse par télédétection



On peut s'attendre à ce qu'une méthode hautement quantitative telle que l'analyse par télédétection soit plus fiable et plus objective que des données primaires ou une compréhension qualitative du contexte. En réalité, il existe de nombreuses raisons pour lesquelles une compréhension et une vision du contexte de la télédétection sont souvent essentielles pour une bonne interprétation des informations en provenant. Cela peut être dû à de nombreux facteurs. Par exemple :

- Il arrive souvent que l'imagerie satellitaire soit capturée au moment où la couverture nuageuse est importante au-dessus de la zone cible, ce qui peut la rendre inutilisable.
- L'analyse à partir d'images gratuites mais de faible résolution peut s'avérer contraignante. Par exemple, si vous utilisez des images gratuites d'une résolution de 10 mètres pour calculer les valeurs d'IVDN d'une parcelle de jardin de 20 mètres de côté, vous n'obtiendrez que quelques valeurs de pixels pour la parcelle, qui incluront probablement des données provenant des terres avoisinantes. Cela peut vous amener à surestimer ou à sous-estimer la verdure de la parcelle parce que les données ne sont pas d'une résolution suffisante. Les mêmes images d'une résolution de 10 mètres utilisées pour analyser l'IVDN sur une exploitation de 2,5 hectares produiraient beaucoup plus de pixels calculés dans l'exploitation, et montreraient probablement des tendances plus utiles.
- Les données de validation collectées par un programme et utilisées pour former un modèle de télédétection peuvent être inexactes ou incomplètes.
- Les modèles de télédétection publiés dans les articles scientifiques ne sont généralement testés et mis à l'épreuve que dans un petit sous-ensemble de pays. Des connaissances sont requises pour pouvoir déterminer si un modèle qui a fonctionné dans un contexte donné fonctionnera dans un autre, et pour porter un jugement éclairé sur l'adéquation et la fiabilité des résultats.

En général, les données primaires du programme ou les observations directes (dans la mesure du possible) sont moins coûteuses et plus faciles à utiliser. Même lorsque l'analyse par télédétection est utilisée, les programmes doivent valider les résultats dans la mesure du possible et envisager de **les trianguler** avec d'autres informations disponibles dans le cadre du programme.

En procédant à l'énumération complète de tous les objectifs potentiels au cours de cette étape, on permet aux parties prenantes d'exposer explicitement leur raisonnement pour chaque objectif potentiel, de définir en quoi il éclairera le programme, d'en débattre avec d'autres parties prenantes et de mieux comprendre le point de vue des autres. Cependant, l'utilisation de la télédétection est encore nouvelle pour beaucoup de personnes dans le domaine de l'humanitaire et du développement international. Dans les exemples passés de mise en œuvre des MAAR, on a constaté que les équipes se sont généralement concentrées sur un seul objectif afin d'accroître leurs chances de succès. *C'est pourquoi il est recommandé aux équipes qui envisagent de recourir à la télédétection de ne donner la priorité qu'à un seul objectif pour la planification des étapes suivantes, à moins qu'elles ne disposent de spécialistes techniques très expérimentés qui participeront à l'élaboration de l'analyse.*

Si les parties prenantes ont pu définir plusieurs objectifs potentiels, il est recommandé aux participants à l'atelier ayant une expérience de l'analyse géospatiale de réduire la liste en fonction de leur évaluation initiale de l'objectif le plus réalisable d'un point de vue technique.

Si plusieurs objectifs sont considérés comme techniquement réalisables, ou si les analystes ont besoin de plus de temps pour le déterminer, il est recommandé que les participants à l'atelier décident d'un objectif prioritaire avant de passer à l'étape 2.2. La décision doit être prise en fonction de l'objectif qui aura la plus grande incidence sur la prise de décisions du programme.



2.1 Produit : Un objectif complété et classé par ordre de priorité, avec une justification et toute hypothèse ou indicateur de programme associée listée dans l'onglet 1 de la matrice de l'atelier sur la télédétection.



2.2 Inventorier et évaluer les sources de données

Pour procéder à une analyse par télédétection, il faut disposer d'une zone d'intérêt géospaialement définie et avoir accès soit à des données de télédétection brutes (ex. : images), soit à des produits de données de télédétection préexistants. Au cours de cette étape, les participants à l'atelier délimitent le site d'intérêt de l'objectif prioritaire de la télédétection, recherchent les produits de données dérivés disponibles pour voir s'ils peuvent être utilisés pour atteindre l'objectif et, si nécessaire, discutent des sources de données de télédétection qui pourraient être utilisées pour l'analyse initiale.

Zone d'intérêt

Une zone d'intérêt définit les limites spatiales de la zone géographique à analyser dans un format SIG reconnaissable (fichier de forme, WKT, chaînes geoJSON, etc.). Une zone d'intérêt définit idéalement une surface exacte, c'est-à-dire un polygone unique délimitant une zone de mise en œuvre ou un ensemble de données multipolygonales définissant des caractéristiques telles que les champs desservis par le programme. Cela permet de s'assurer que l'analyse par télédétection est ciblée et efficace, en se concentrant uniquement sur les données à l'intérieur ou autour de la zone d'intérêt, selon les besoins. *La définition d'une zone d'intérêt est une étape critique ; il est fréquent que l'analyse par télédétection échoue ou produise des informations non concluantes en raison d'inexactitudes ou d'imprécisions dans la définition de cette zone.*

Si aucune donnée SIG n'a été créée pour la zone d'intérêt, il peut être suffisant de dessiner une simple boîte de délimitation (c'est-à-dire quatre points GPS définissant un polygone en forme de boîte) autour de la superficie que

les parties prenantes définissent comme zone d'intérêt, plutôt que d'essayer de délimiter un polygone détaillé. Si seuls des points GPS sont disponibles pour définir la zone d'intérêt, les parties prenantes doivent discuter avec la conseillère ou le conseiller technique pour savoir si des informations supplémentaires seront nécessaires. La [fiche de conseils pour la détermination des lieux pertinents pour le programme](#) peut également être utile pour définir une zone d'intérêt.

Si les participants à l'atelier éprouvent des difficultés à définir la zone d'intérêt, *cela peut être le signe que l'objectif de la télédétection n'est pas bien défini*. Il doit y avoir au moins une zone géospaiale claire et distincte dans laquelle effectuer une analyse par télédétection. Si cela n'est pas facile à déterminer, les participants devront peut-être passer plus de temps à réfléchir à l'endroit où l'objectif spécifique doit être observable.

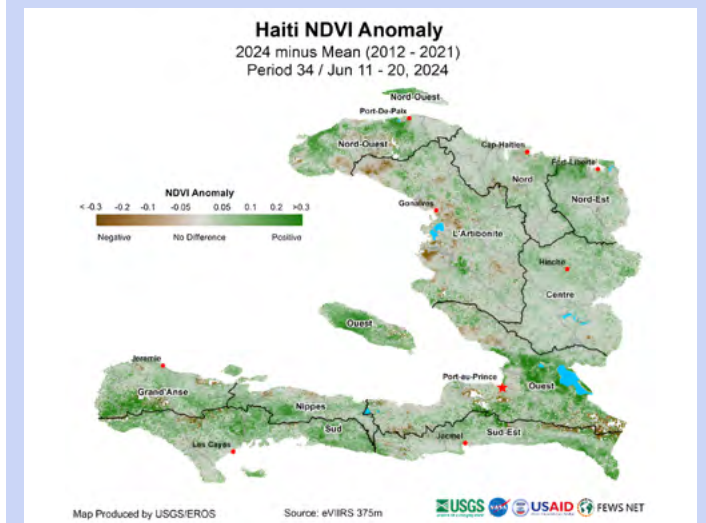
Produits de données dérivées de la télédétection

L'analyse par télédétection étant relativement nouvelle dans le secteur humanitaire et du développement international, de nombreuses organisations s'efforcent d'abaisser les barrières à l'entrée en fournissant des produits de données générés à partir de données de télédétection. Ces produits permettent aux responsables de la mise en œuvre des programmes de ne plus avoir à manipuler et à traiter directement ces données. Ils peuvent se présenter sous différents formats (rapports, cartes statiques ou ensembles de données cartographiables), tout en ayant essentiellement pour but de faciliter l'accès des responsables de la mise en œuvre des programmes aux informations fournies par la télédétection et de les aider à les utiliser.



FEWSNet est une initiative visant à créer et à partager des produits de données dérivées de la télédétection, en produisant des produits mondiaux régulièrement actualisés sur les précipitations, l'humidité du sol, l'évapotranspiration et d'autres indicateurs utiles pour la surveillance de la sécheresse. Sur ce portail, les utilisateurs peuvent filtrer des périodes et des indicateurs spécifiques et télécharger des images précréées ou des ensembles de données calculées que les analystes peuvent ensuite traiter dans un logiciel informatique. L'utilisation de tels produits dérivés permet de gagner du temps et d'accroître la validité scientifique de l'analyse par télédétection, étant donné que ces produits ont généralement été examinés par des experts scientifiques et qu'une documentation solide est disponible.

Image: Exemple de produit FEWSNET montrant les zones d'Haïti où la végétation est anormalement élevée ou faible pendant la période du 11 au 20 juin 2024 par rapport aux moyennes décennales.



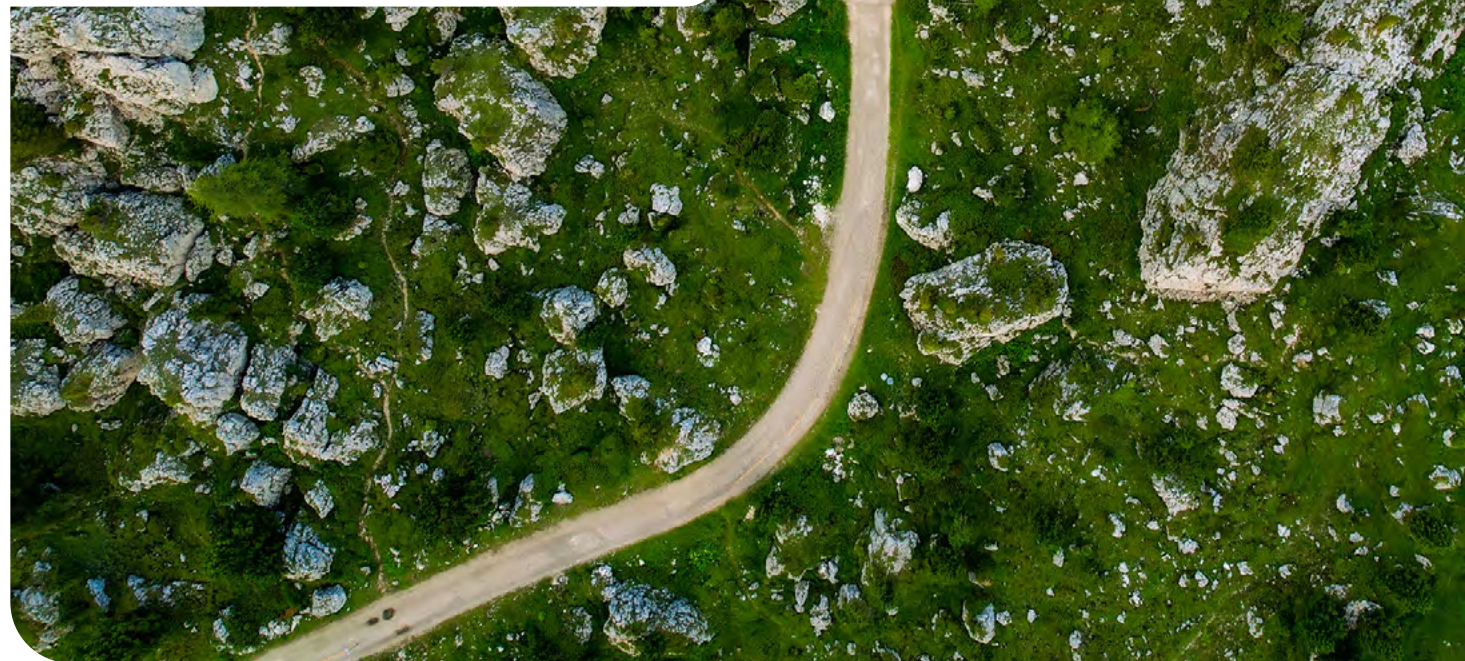
Avant de se lancer dans une analyse par télédétection originale, les participants à l'atelier devraient essayer de déterminer s'il existe déjà des produits de données dérivées de la télédétection pouvant être utilisés plus rapidement et plus efficacement. La fiche de référence [Produits de données dérivées et tutoriels techniques de la télédétection](#) contient un exemple de liste de produits connus ; un ou plusieurs participants peuvent être chargés pendant l'atelier de passer un peu de temps à rechercher en ligne d'autres options potentielles.

Données de télédétection

Si les produits de données dérivées ne sont pas disponibles pour atteindre l'objectif, une analyse originale des données de télédétection brutes peut être envisagée. Les données de télédétection se présentent sous différentes résolutions, que l'on peut comparer à la résolution des photographies ordinaires. Les photos à haute résolution comportent un grand nombre de pixels, qui permettent de faire ressortir de façon claire et nette les moindres détails de la photo, tandis que les photos à basse résolution comportent moins de pixels et peuvent donc être floues. Les fournisseurs de données de télédétection (privés et publics) proposent des ensembles de données avec différentes résolutions, couvertures géographiques et couvertures temporelles.

L'imagerie satellitaire, qui montre des images dans la partie visible du spectre électromagnétique, est généralement la forme de données de télédétection la plus familière à la plupart des gens, car il s'agit

essentiellement d'une photo d'une zone prise depuis l'espace. Dans ce cas, les analystes peuvent être en mesure de déterminer et de suivre manuellement les caractéristiques d'intérêt, telles que les structures, les routes, les voies fluviales, etc. Cependant, les données de télédétection captent souvent aussi des longueurs d'onde que les humains ne peuvent pas voir, telles que l'infrarouge et l'ultraviolet, ce qui peut nous permettre de visualiser des nuances sur la surface de la Terre que nous ne pourrions pas discerner à partir d'une image en lumière visible uniquement, comme l'emplacement d'incendies passés, ou la santé de la végétation. Les données issues de radars à synthèse d'ouverture sont une autre forme de données de télédétection qui nécessitent une analyse plus poussée.



Exemple d'imagerie optique (à gauche) montrant l'image Landsat-9 acquise le 14 février 2023 suite au tremblement de terre qui a frappé la Turquie et la Syrie. Les glissements de terrain sont visibles à l'œil nu. **Contraste avec l'exemple de l'imagerie SAR** (à droite) acquise par Caribou Space le 9 février 2023 après le tremblement de terre qui a frappé la Turquie et la Syrie. La structure urbaine est reconnaissable, mais les données sous-jacentes ne mesurent pas le spectre de la lumière visible, et les effets du tremblement de terre ne sont pas nécessairement visibles à l'œil nu. Ces deux types d'images peuvent être utilisés pour détecter les dommages aux structures, mais nécessitent des techniques d'analyse différentes.



Les fournisseurs publics offrent généralement des données gratuites, mais à une **résolution moyenne ou faible** (environ 10 à 30 mètres carrés) et utilisent leurs satellites sur des orbites prédéfinies. Cela signifie que chaque pixel dans les données représente 10 à 30 mètres au sol, et que les nouvelles données pour une zone particulière n'apparaîtront que lorsque le satellite repassera au-dessus de cette zone sur son orbite standard (par exemple, toutes les deux semaines). Parfois, les données ne sont pas collectées, ou la couverture nuageuse est trop importante pour être utilisable pour un jour ou une période donnée.

En revanche, les fournisseurs privés vendent généralement des données à **haute résolution** (pouvant aller jusqu'à 30 centimètres carrés) et peuvent également assigner ou « charger » des satellites de collecter des données au-dessus d'une région géographique spécifique à un moment précis pour leurs clients. Cependant, leurs prix peuvent être élevés et, comme les fournisseurs privés sont plus habitués à traiter avec les pouvoirs publics ou avec d'autres entités disposant de ressources importantes, ils ne facilitent pas souvent l'accès aux données pour les organisations plus petites et moins compétentes sur le plan technique, ou ne leur permettent pas de comprendre comment obtenir leurs données.

Le choix des données de télédétection spécifiques à utiliser pour une analyse originale peut être très technique et dépend du type d'information recherchée et des indicateurs sélectionnés. C'est pourquoi à ce stade, il est uniquement recommandé que les participants à l'atelier essaient de déterminer s'il existe déjà des sources de données qui pourraient correspondre à la résolution requise, au calendrier et au budget probable. Voici quelques questions clés à poser à cette étape :

- Vous intéressez-vous à des phénomènes relativement petits (ex. : moins de 10 mètres carrés) dont l'analyse nécessiterait des images à haute résolution ?
- Quelle est la période que vous souhaitez analyser ? Les phénomènes ne sont-ils observables qu'un seul jour, ou pendant une période donnée ?
- Pourrez-vous allouer un budget à l'imagerie si vous en avez besoin ? Les responsables des programmes concernés seront-ils ou elles prêts à défendre la nécessité d'acheter des images et à passer du temps à négocier avec des fournisseurs privés ?
- Les participants à l'atelier ont-ils accès à des sources de données de télédétection par le biais de leur organisation ou d'autres affiliations ?
 - Par exemple, certaines institutions universitaires sont abonnées à des archives privées de fournisseurs de télédétection qui peuvent être utiles à certains programmes. Les partenaires publics locaux peuvent avoir des contacts avec les agences météorologiques nationales ou avec d'autres groupes de spécialistes ayant accès à l'imagerie.

La matrice sur la télédétection contient une **liste de sources de données** pouvant aider les participants, et en particulier les conseillers techniques, à réfléchir aux données qui pourraient être utiles pour l'objectif.

Après avoir dressé la liste des sources potentielles de données brutes issues de la télédétection, *mais avant de conclure cette étape (2.2)*, les participants à l'atelier devraient demander l'avis des conseillers techniques présents (c'est-à-dire les personnes ayant une expérience de l'analyse géospatiale ou des connaissances sur la télédétection) afin de procéder à un contrôle de faisabilité de base : *Compte tenu de ce que l'on sait du phénomène, de l'objectif informationnel, des données et des produits dérivés disponibles à l'heure actuelle, ainsi que des contraintes du programme en ressources et en temps, est-il utile de passer à l'étape suivante et de planifier l'analyse ?* Même s'il est difficile d'en être certain, les discussions menées aux étapes 2.1 et 2.2 ont peut-être révélé des lacunes techniques critiques qui font douter de la réussite de l'analyse par télédétection. Cette décision, tout comme sa justification, peuvent être consignées dans la matrice de l'atelier sur la télédétection.



2.2 Produit : Onglet 1 de la matrice de l'atelier sur la télédétection complété avec des informations sur la zone d'intérêt, tous les produits de données dérivés ou les sources de données de télédétection, et la décision de passer (ou non) à l'étape 2.3.



2.3 Élaborer un plan de télédétection

Cette étape complète la phase d'analyse en résumant les résultats des phases de préparation et d'analyse en un plan d'action pour l'élaboration d'une ou de plusieurs analyses par télédétection. Un plan suppose la définition d'indicateurs, la fixation d'échéances, la détermination de responsabilités techniques et de gestion, et de déclencheurs d'action. Ce plan permet d'entamer la phase suivante de la télédétection, à savoir la **mise en œuvre**.

La première étape de l'élaboration de votre plan de télédétection doit consister à définir vos *indicateurs de télédétection* pour l'objectif de télédétection. Au moins un indicateur **SMART** doit être élaboré, et le ou les indicateurs **ne doivent pas** faire double emploi avec les objectifs et les indicateurs du programme, ni avec le suivi déjà assuré par un autre département.

Indicateurs fondés sur des analyses manuelles, des indices ou des modèles

Il existe trois catégories (très simplifiées !) d'analyse de la télédétection qui peuvent être utiles aux analystes du SEA humanitaire travaillant dans des contextes en accès réduit. La première consiste à **examiner manuellement une image (optique) à l'aide de vos yeux afin d'y détecter les caractéristiques intéressantes**, telles que les traces de dégâts urbains ou la présence d'une ferme, d'une route ou d'un village.

La seconde consiste à **utiliser ou générer des indices à partir de l'imagerie (c'est-à-dire les données de télédétection brutes)**. Les données d'imagerie sont généralement enregistrées sous forme de « bandes », des valeurs étant attribuées à chaque pixel pour chaque bande. Par exemple, une image optique dans le spectre visuel contiendra des bandes pour les longueurs d'onde vertes, rouges et bleues (ainsi que d'autres), avec des valeurs attribuées à chacune d'entre elles pour chaque pixel de l'image. Les indices peuvent être considérés comme des calculs relativement simples utilisant les valeurs des bandes déjà contenues dans l'imagerie. Par exemple, l'indice de végétation par différence normalisée (IVDN) est un indice extrêmement courant qui mesure la verdure de la zone analysée, fréquemment utilisé pour suivre l'augmentation ou la diminution du couvert végétal. Analysé d'une année sur l'autre, l'IVDN peut révéler une évolution de l'état de santé des zones végétalisées.

Il existe de nombreux autres indices qui donnent différentes informations sur l'environnement. Parmi les plus courants, citons l'indice de surface foliaire (mesure de l'étendue du couvert végétal), l'indice de différence normalisée de l'eau (utile pour détecter les inondations ou comme indicateur du stress hydrique des plantes), l'indice de carbone organique du sol (utile comme indicateur de la présence de matière organique dans le sol) et l'indice de différence normalisée de l'urbanisation (qui met en évidence les zones d'urbanisation). Ces indices étant souvent employés dans les articles scientifiques, des codes et méthodes en libre accès sont disponibles pour les calculer à l'aide d'images gratuites. Lorsqu'ils font l'objet d'un suivi au cours du temps, ils peuvent s'avérer particulièrement utiles.

Les programmes en accès réduit peuvent également vouloir connaître des éléments tels que la répartition des types de cultures dans une zone agricole ou les risques climatiques à proximité des campements de réfugiés. Cette information ne peut être obtenue que par la troisième catégorie d'analyse par télédétection, **la construction d'un modèle statistique au moyen de données de télédétection**.

Plutôt que d'appliquer simplement un calcul à l'imagerie, les modèles de télédétection emploient des techniques statistiques pour l'analyser et ont généralement besoin de sources de données supplémentaires autres que l'imagerie. Les données de validation, c'est-à-dire les données d'observation réelles collectées sur le terrain dans la zone d'intérêt, sont souvent nécessaires pour ce type d'analyse, car elles servent à vérifier et à calibrer le modèle. Même si une équipe de programme qui n'a qu'un accès sporadique ou partiel aux zones du programme a parfois la possibilité de collecter des données de validation utiles, l'idéal pour ce faire est de travailler en collaboration avec une ou un spécialiste de l'analyse géospatiale, qui peut conseiller sur le type exact de données nécessaires.

Consultez la liste des [Produits de données dérivés de la télédétection et didacticiels techniques](#) pour des liens vers des ressources utiles pour ces trois types. Veuillez consulter le tableau d'exemples ci-dessous:

Manuel	Indicateur	Modèle
Compter les structures présentes dans une zone d'intérêt donnée	Calculer la santé relative d'une culture en fonction de sa « verdure » (IVDN)	Classer les types de cultures plantées dans plusieurs exploitations
Confirmer visuellement le changement de taille des villages et localités dans une série d'images	Calculer un indicateur de la fertilité des sols (indice de carbone organique des sols)	Classifier le type d'occupation du sol pour chaque pixel d'une image
Lien vers le didacticiel	Lien vers le didacticiel	Lien vers le didacticiel

Des produits dérivés peuvent déjà exister pour ces trois catégories d'indicateurs. Par exemple, l'IVDN dispose de produits régulièrement actualisés et disponibles auprès de multiples sources.

Parmi les exemples d'indicateurs utilisés dans les mises en œuvre antérieures de l'analyse et suivi des risques, on peut citer :

- *Prévisions hebdomadaires de la température dans les zones de travaux de réfection des routes pour la période X-Y*
- *Nombre de structures brûlées dans la région A de mise en œuvre du programme (actualisé tous les trois mois au cours de l'année 2023)*
- *IVDN dans la région administrative X, actualisé toutes les deux semaines pendant la saison de culture, en pourcentage de la moyenne décennale de cet indice pour le même lieu et la même période.*

Il est possible que les participants à l'atelier ne connaissent pas ou ne soient pas en mesure de trouver rapidement des indicateurs spécifiques dans le temps imparti au groupe. Il s'agit d'une situation normale pour l'utilisation de la télédétection en tant que MAAR, compte tenu de la complexité de cette méthode. Si c'est le cas, les participants à l'atelier peuvent laisser vides les colonnes relatives aux indicateurs et aux déclencheurs d'action, mais doivent prendre note des commentaires faits à l'atelier sur ce que les indicateurs finalisés doivent mesurer, et procéder à la définition des rôles et des responsabilités pour la mise en œuvre. Ainsi, on déterminera qui sont les analystes techniques qui auront la charge de rechercher et de définir des indicateurs SMART permettant de rendre l'objectif opérationnel, ainsi que de définir des déclencheurs d'action.

Étapes de validation

La validation de l'analyse par télédétection consiste à vérifier les résultats calculés à partir de l'imagerie satellitaire par rapport à d'autres sources d'information. En fonction des informations recherchées et de la complexité des techniques de télédétection utilisées, la validation peut se faire par le biais de :

> **Personnes de contact sur le terrain, présentes dans la zone d'intérêt**

- Peuvent-elles confirmer les valeurs spécifiques issues de l'analyse par télédétection ?
- Peuvent-elles confirmer la tendance générale ou les résultats spécifiques de l'analyse (ex. : ont-elles remarqué que des structures avaient brûlé ? Ont-elles remarqué que des champs ont été frappés par la sécheresse, ou un mauvais développement des cultures ?)

> **Spécialistes**

- Des spécialistes ayant de l'expérience dans le domaine de la télédétection ou dans un domaine connexe peuvent-elles ou ils examiner le code ou la méthode d'analyse pour y déceler d'éventuelles erreurs techniques ? Les résultats de l'analyse sont-ils conformes aux attentes, compte tenu des données et des techniques utilisées pour les obtenir ?

> **Autres sources d'information**

- D'autres sources de données provenant de la zone d'intérêt (journaux, réseaux sociaux, données recueillies par d'autres organisations, etc.) confirment-elles les résultats de l'analyse par télédétection, au moins en partie ?

> **Ensembles de données de validation**

- Les modèles de télédétection nécessitent généralement des ensembles de données de validation pour calibrer les performances du modèle, ce qui signifie que la validation fait partie intégrante de la procédure. Cependant, les ensembles de données de validation de haute qualité peuvent être coûteux à collecter s'ils n'existent pas déjà.

Notez que la *validation des résultats* est distincte de la *vérification des données brutes* utilisées pour une analyse, bien qu'elles requièrent souvent des méthodes similaires !



Définir des déclencheurs d'action

Tous les résultats analytiques ne sont pas significatifs ou n'ont pas besoin d'être communiqués aux décideurs. Lors de la définition des indicateurs de télédétection (pendant ou après l'atelier), il faut également fixer des seuils dans le but d'établir des attentes claires concernant les types de conclusions ou de résultats qui méritent d'être pris en compte. Il s'agit de définir des **déclencheurs d'action**, dont voici quelques exemples :

Indicateur de télédétection	Déclencheur d'action
Prévisions hebdomadaires de la température dans les zones de travaux de réfection des routes pour la période X-Y	La température maximale prévue pour la journée est supérieure à 30 °C.
Nombre de structures brûlées dans la région A de mise en œuvre du programme, actualisé mensuellement au cours de l'année 2023	Le nombre total dépasse 10 au cours des trois derniers mois, OU dépasse 5 au cours du dernier mois.
IVDN dans la région administrative X, actualisé toutes les deux semaines pendant la saison de culture, en pourcentage de la moyenne décennale de cet indice pour le même lieu et la même période	Au moins une zone de culture connue dans la région administrative X présente un IVDN inférieur à 50 % de la moyenne décennale précédente pendant plus d'un mois.

Les déclencheurs dépendent de l'objectif, du contexte et des besoins du programme. À ce stade, le rôle de l'équipe chargée de l'analyse et du suivi des risques n'est pas de définir l'action à entreprendre en réponse à un déclencheur, mais de définir comment les résultats importants seront extraits de la carte et diffusés de manière appropriée.

Définir les rôles et responsabilités pour la phase de mise en œuvre

Même si les participants à l'atelier ne sont pas en mesure de définir des indicateurs spécifiques et des déclencheurs d'action, les responsabilités techniques et managériales de la mise en œuvre de la télédétection doivent être définies. Cette responsabilité peut être répartie entre plusieurs rôles, ou centralisée au sein d'un petit groupe. En fonction des sources de données, de la complexité des indicateurs prévus et de la fréquence des contrôles nécessaires, les responsabilités peuvent être les suivantes :

> Technique :

- (Si nécessaire) *Recherche d'indicateurs de télédétection potentiels* : si le programme n'a pas été en mesure de définir des indicateurs au cours de l'atelier, on peut demander à des spécialistes techniques (membres du personnel ou consultants) de rechercher des indices, des modèles ou des moyens potentiels d'analyser manuellement les images pour rendre l'objectif opérationnel. Les responsables devraient idéalement communiquer les options et les déclencheurs potentiels d'action aux parties prenantes présentes lors de l'atelier pour obtenir un retour d'information avant de décider de poursuivre avec une ou plusieurs options.
- *Rédiger ou adapter le code pour calculer l'indicateur défini, ou traiter l'imagerie dans un logiciel de bureau* : idéalement, une personne ayant une certaine expérience de l'analyse géospatiale, mais ayant au moins la capacité technique d'effectuer des analyses de données en utilisant des langages de programmation tels que Python ou R, ou d'utiliser un logiciel de cartographie tel que QGIS. Cette personne sera chargée d'utiliser les didacticiels techniques disponibles, d'interagir avec les données de télédétection ou les produits de données nécessaires pour la zone d'intérêt ou de les télécharger, de réaliser l'analyse, de résoudre

les erreurs et de procéder à la visualisation primaire des résultats.

- *Valider les résultats de l'analyse par télédétection* : les résultats de l'analyse par télédétection doivent être validés à l'aide d'une méthode adaptée à l'information. Par exemple, en vérifiant un échantillon de valeurs calculées auprès de personnes de contact locales, en consultant un ou une spécialiste, ou en utilisant des techniques de validation statistique se fondant sur des ensembles de données collectées sur le terrain.
- ### > Gestion :
- *Plaidoyer en faveur de l'accès aux données ou de la collecte de nouvelles données* : si un ensemble de données SIG sur la zone d'intérêt n'existe pas encore, ou si l'équipe MAAR n'y a pas accès, il peut être nécessaire de demander à la direction du programme ou à un autre décideur que ces données soient collectées ou qu'un accès y soit donné. S'il est nécessaire d'acheter des données de télédétection à des fournisseurs privés, ou d'accéder à une source disponible pour les parties prenantes universitaires ou étatiques, il peut également être nécessaire de désigner une personne jouant un rôle de gestionnaire pour défendre cette cause auprès des responsables budgétaires, etc.

- *Suivi et rapports réguliers* : en fonction de la fréquence à laquelle les données analytiques de télédétection seront mises à jour, une personne de contact devra être désignée pour les examiner, faire ressortir les tendances intéressantes et prendre des mesures si les déclencheurs ont été atteints.
- *Recueillir des informations en retour et des impressions pour l'action technique* : une personne prenant part à l'interprétation et à la prise de décisions devrait idéalement recueillir des retours d'information directs ou indirects sur l'usage des renseignements, de sorte que l'équipe technique puisse apporter des changements si nécessaire.

L'onglet 2 de la matrice de télédétection contient des suggestions de rôles et de responsabilités. Ceux-ci peuvent être modifiés en fonction des besoins de l'équipe MAAR. Si nécessaire, les équipes peuvent également choisir de désigner des personnes différentes pour les différents indicateurs.



2.3 Produit : Onglet 2 de la matrice de télédétection complété par au moins un indicateur pour l'objectif défini ; rôles et responsabilités attribués.

Phase 3 : Mise en œuvre



3.1 Création d'analyses par télédétection

Cette étape entraîne la création technique de procédures permettant d'analyser ou de calculer le ou les indicateurs définis dans le plan de télédétection. Les analystes mentionné-es dans le plan de télédétection devront généralement évaluer les options d'utilisation de produits de données dérivés ou d'analyses originales à partir de données de télédétection brutes, dont certaines peuvent déjà avoir été recensées lors de l'atelier. Cependant, il est normal que les analystes fassent des recherches complémentaires et testent les différentes options avant d'opter pour une procédure. *Si les participants à l'atelier n'ont pas été en mesure de définir un ou plusieurs indicateurs pour l'objectif, cela doit également se faire à ce stade.*

En raison de la diversité des techniques d'analyse potentielles et de l'évolution constante de la science de télédétection, les MAAR ne recommandent aucune technique ou procédure d'analyse en particulier. Au lieu de cela, il est recommandé aux analystes techniques assigné-es de consulter des études universitaires, **des didacticiels et des ressources en libre accès** partagés par la communauté de la télédétection, qui sont continuellement actualisés. Le didacticiel MAAR pour le calcul de l'indice de carbone organique du sol est un exemple de ressource ouverte, pouvant être utilisé comme point de départ pour les analystes afin de les initier à une procédure d'analyse fondée sur un indice.

Étant donné que les analystes jouent un rôle très important dans la définition exacte du mode de calcul d'un indicateur, certaines équipes MAAR ont choisi de recruter une ou un consultant-e en SIG ou autre spécialiste pour les aider à créer des analyses par télédétection. Le **modèle de cahier des charges** et le **guide budgétaire** peuvent aider les équipes à recruter du personnel d'appui.

Note sur les plateformes technologiques



Note sur les plateformes technologiques
Le coût de la plateforme technologique pour l'analyse par télédétection n'est généralement pas un obstacle à la réalisation des analyses, car il existe plusieurs plateformes gratuites et à code source ouvert qui sont courantes dans l'industrie et qui tendent à être utilisées fréquemment dans les didacticiels et les ressources ouvertes. Les plateformes SIG sur ordinateur telles que **QGIS** peuvent traiter les données de télédétection, et si les analyses par télédétection reposent sur des produits de données dérivées, on peut même se passer d'un logiciel SIG. **Google Earth Engine**, qui est gratuit pour les utilisateurs non commerciaux, est devenu de plus en plus courant pour les analyses par télédétection avancées car il héberge de grandes quantités de données de télédétection et traite les requêtes sur nuage, ce qui signifie que les analystes n'ont pas besoin de télécharger des images ni d'exécuter des calculs lourds à partir de leur ordinateur portable. Certaines équipes peuvent encore souhaiter utiliser des plateformes payantes, mais dans la plupart des cas, ce n'est pas la technologie qui coutera cher, mais les compétences.

Une fois que les analystes ont affiné une méthode d'analyse et généré une première série de résultats pour le ou les indicateurs, ceux-ci devront être **validés** à l'aide des sources recensées dans le plan de télédétection. La validation peut infirmer un résultat calculé, auquel cas l'analyse par télédétection devra être corrigée. Dans ce cas, les analystes doivent travailler avec un ou une gestionnaire approprié-e pour décider si le programme peut continuer à interpréter les résultats, à condition que l'incertitude soit clairement justifiée.

Les visualisations de l'analyse par télédétection communiquées aux gestionnaires et aux décideurs prennent le plus souvent la forme de simples cartes ou graphiques statiques ; elles peuvent généralement être générées par des plateformes courantes telles que QGIS et Google Earth Engine. En fonction des besoins du programme en informations, un rapport narratif, une carte interactive en direct ou un tableau de données sont également des moyens courants de représenter les résultats. Il est recommandé aux analystes de donner la priorité à la création de visualisations simples pour commencer (cartes ou graphiques statiques) ; des produits plus complexes pourront ensuite être élaborés en fonction des besoins définis.



3.1 Produit : Résultats validés pour le ou les indicateurs de télédétection définis, visualisés et communiqués aux personnes chargées de produire des comptes rendus.

3.2 Production de rapports et interprétation des résultats

Cette étape consiste à surveiller les produits de l'analyse par télédétection pour y déceler des résultats intéressants ou des tendances correspondant aux déclencheurs d'action définis dans le plan de télédétection. Les analystes responsables de l'étape 3.1 peuvent également être chargé-es du rapport et de l'interprétation, mais il arrive souvent que cette responsabilité incombe à un ou une responsable ou à un groupe élargi de parties prenantes.

Les résultats doivent être communiqués à des décideurs pré-définis par le biais de canaux appropriés pour permettre une gestion adaptative du programme. Les [Guide pour la diffusion des informations](#) sont utiles pour définir quand et comment les résultats doivent être communiqués. Plusieurs éléments peuvent être pris en compte par les utilisateurs lors de l'interprétation des produits de la télédétection :

- > **Incidences directes** observées (ou attendues) des conclusions, au-delà de tout déclencheur d'action spécifique.
- > Les effets directs se situent-ils à proximité de l'une des localités concernées par le programme ? Si oui,

- *Quelles sont les activités susceptibles d'être touchées (le cas échéant) ?*
 - *Les effets directs entravent-ils l'accès aux sites concernés par votre programme ? De quelle manière ces effets pourraient-ils se ressentir sur les activités du programme déjà en cours ?*
 - *Ces effets directs empêchent-ils la mise en œuvre des activités du programme ?*
- > Savez-vous pourquoi cette tendance ou ce résultat se produit ? Des explications différentes influenceraient-elles la prise de décisions au sein du programme ?

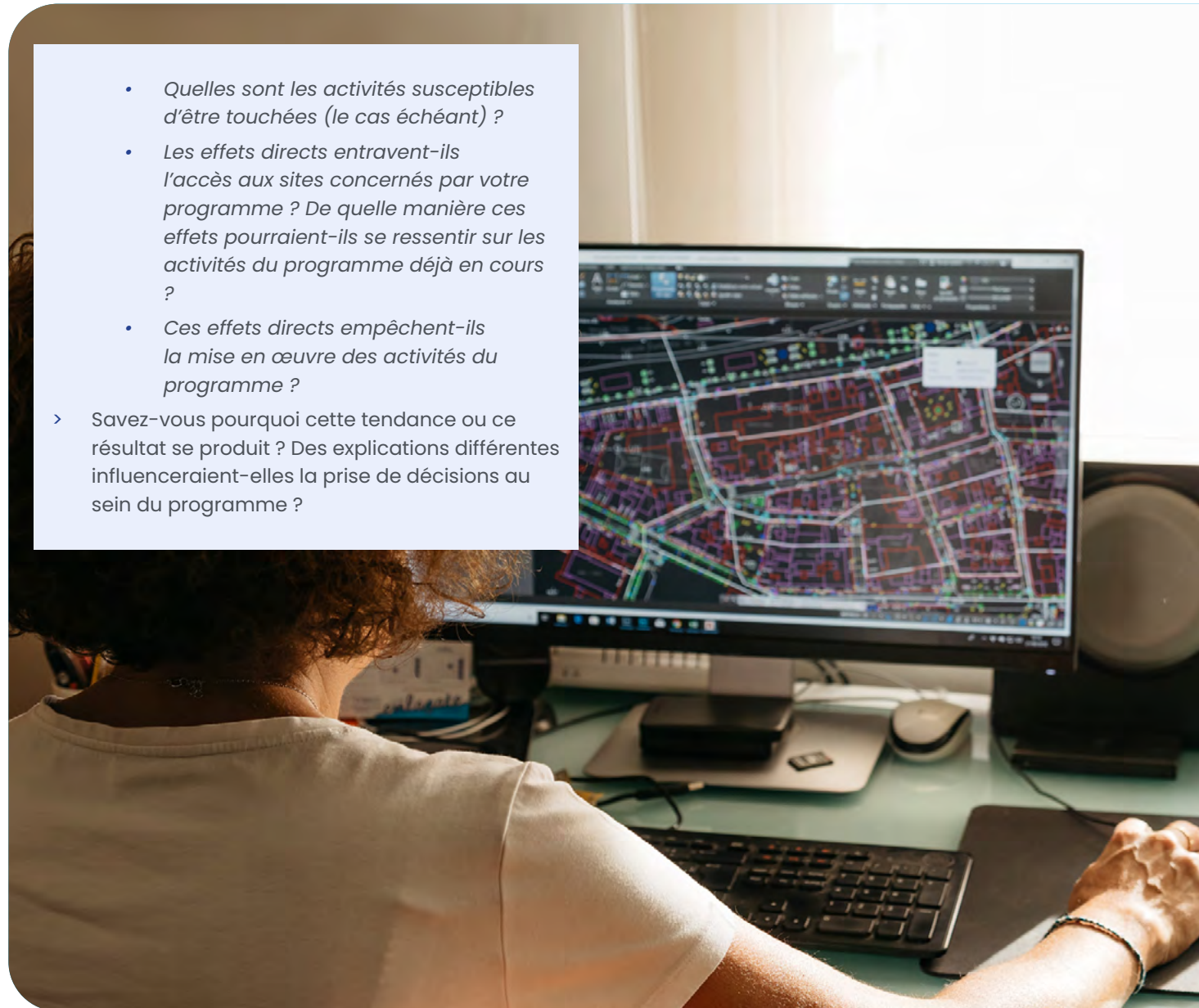


Tableau 6: Exemples d'interprétation des résultats de la télédétection

Observation ou tendance	Effet direct et explication	Répercussions sur le programme
Les températures sont constamment élevées dans les zones de réfection des routes	Les ouvriers ne peuvent pas accomplir les activités de réfection en toute sécurité en raison du risque de coup de chaleur.	Les activités de réfection des routes appuyées par le programme risquent de prendre du retard.
L'IVDN est constamment supérieur à la moyenne pendant deux mois au cours de la campagne agricole.	Cette tendance est probablement le résultat des conditions climatiques, puisque d'autres régions de la zone d'intérêt ne relevant pas du programme affichent la même tendance, et qu'une spécialiste a confirmé que les conditions étaient exceptionnellement favorables cette année.	La disponibilité des produits de base devrait être plus élevée cette année ; les indicateurs du programme relatifs à la création de revenus par les personnes participantes devraient être stimulés par la bonne saison.

Les déclencheurs d'action doivent être l'une des principales considérations de l'interprétation. Dans la plupart des cas, la première mesure consistera à informer votre supérieur-e hiérarchique ou le ou la responsable du programme de l'observation ou de la tendance qui a déclenché l'action. Il est possible que les mesures à prendre soient déjà incluses dans une stratégie de réponse aux risques ou dans un plan d'urgence. Dans certains cas, l'information définie par le déclencheur peut être simple et urgente ; l'information doit alors être communiquée aux décideurs sans procéder à une interprétation approfondie telle que décrite ci-dessus. Dans d'autres cas, une interprétation approfondie peut être nécessaire pour comprendre si le déclencheur a effectivement eu lieu. Les décideurs peuvent également en faire la demande pour mieux comprendre les effets de l'incident.

En fonction de vos capacités et de votre accès à la zone du programme, vous pourriez décider de procéder à une évaluation rapide des besoins, à une évaluation de l'accès, à une évaluation du marché, ou toute autre action qui vous permettra de collecter de plus amples informations. Si vous faites appel à vos personnes de contact locales pour comprendre les répercussions de diverses observations, vous pouvez choisir d'élaborer un guide d'entretien structuré ou semi-structuré pour recueillir des informations supplémentaires. Si les contraintes d'accès sont fortes et si vous ne disposez que de peu de personnes de contact locales, vous n'aurez peut-être qu'une ou deux occasions d'obtenir les informations dont vous avez besoin. L'interprétation de l'analyse par télédétection dans le cadre de l'examen régulier du programme, des réunions avec les parties prenantes ou d'autres rencontres peut s'avérer bénéfique.



3.2 Produit : Interprétation régulière des produits de la télédétection, soit au cas par cas, soit à des intervalles définis ou lors de réunions planifiées.



3.3 (Le cas échéant) Révision de l'analyse par télédétection

Les produits de télédétection pour les MAAR complètent le suivi régulier et servent à éclairer la mise en œuvre du programme. Cela signifie que si les produits restent nécessaires, les analystes et responsables techniques chargés de sa maintenance devraient tenir compte des retours d'information recueillis auprès des utilisateurs et des décideurs. La responsabilité de la collecte du retour d'information devrait être attribuée lors de l'étape 2.3 de la phase d'atelier (plan de télédétection). Les équipes chargées de l'analyse et du suivi des risques doivent profiter des réunions régulières de révision du programme et d'autres rencontres où les données sont communiquées pour évaluer ce qui est utile et ce qui doit être amélioré dans la cartographie contextuelle. Les éléments des produits de la télédétection qui font souvent l'objet de révisions dans la pratique sont les suivants :

- > **Modifications de la présentation des rapports** : s'il a été constaté que des cartes, des valeurs d'indicateurs ou d'autres éléments spécifiques prètent à confusion ou induisent les utilisateurs en erreur, les analystes peuvent modifier la présentation ou ajuster les éléments de présentation tels que la symbologie des cartes (ex. : choix des icônes, des couleurs, des marqueurs), ou des éléments tels que les légendes et les zones de texte.
- > **Traitement supplémentaire ou validation des données** : si des produits des analyses initiales ne représentent pas les données de la manière la plus facilement interprétable (ex : une donnée est présentée sous forme de pourcentage alors qu'il aurait été plus utile d'en donner la valeur absolue), il peut être utile d'introduire un traitement ou calcul supplémentaire dans le logiciel cartographique ou dans la plateforme de traitement de l'imagerie. Une validation supplémentaire des données peut également s'avérer nécessaire si les utilisateurs ou les décideurs doutent de la fiabilité d'une ou plusieurs sources.

- > **Révision des déclencheurs d'action** : au fur et à mesure que les utilisateurs s'approprient l'analyse par télédétection et prennent des décisions fondées sur les informations qui en sont extraites, il pourrait être décidé que certains déclencheurs d'action ou seuils de déclenchement initialement choisis sont trop stricts ou, au contraire, trop souples. Ces éléments doivent être révisés au fur et à mesure de l'avancement du programme.

Une fois l'itération terminée, la phase de mise en œuvre se répète. **Ceci constitue l'utilisation fonctionnelle de la télédétection aux fins des MAAR.**



3.3 Produit : révisions du plan de télédétection dans l'onglet 2 de la matrice

Notes finales sur la télédétection

Au cours de la procédure de télédétection, les équipes MAAR peuvent constater que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour trianguler formellement les résultats de l'analyse, au cas où les méthodes de validation spécifiques ne suffisent pas à convaincre les analystes et les parties prenantes de la fiabilité des analyses par télédétection. Par conséquent, les équipes pourraient décider d'utiliser la MAAR de triangulation des données pour vérifier systématiquement les résultats par rapport à d'autres sources. Des conseils et des outils concernant la triangulation et les autres méthodes sont disponibles sur la [page d'accueil de la boîte à outils MAAR](#).



Outils de télédétection

Phase 1 : Préparation



Définir les parties prenantes

Guide de l'animateur de l'atelier MAAR

Études de cas d'application des MAAR



Évaluer la faisabilité

Onglet 1 de la matrice de préparation de la télédétection

Orientations budgétaires



Évaluer les risques par rapport aux avantages

Onglet 2 de la matrice de préparation de la télédétection



Organiser un atelier ou une rencontre de planification

Guide de l'animateur de l'atelier MAAR

Phase 2 : Diriger l'atelier



Fixer les objectifs de la télédétection

Onglet 1 de la matrice de préparation de la télédétection



Inventorier et évaluer les sources de données

Produits de données dérivées de la télédétection et didacticiels techniques



Élaborer un plan de télédétection

Onglet 2 de la matrice de l'atelier sur la télédétection

Outil des rôles et responsabilités MAAR

Phase 3 : Mise en œuvre



Créer des analyses par télédétection

Didacticiel : calculer l'indice SOCI avec QGIS

Produits de données dérivées de la télédétection et didacticiels techniques



Communication et interprétation des résultats

Conseils pour la diffusion de l'information



Triangulation des données



Le présent guide décrit comment structurer les opérations pour la **triangulation des données** recueillies sur le terrain dans un contexte en accès réduit. Il traite de l'utilisation des données primaires et secondaires, en complément des autres méthodes de la boîte à outils MAAR que sont l'analyse par télédétection, l'analyse des transactions et la cartographie contextuelle. La triangulation permet de répertorier les sources de données internes et d'exploiter les données contextuelles disponibles, ce qui favorise les analyses croisées et l'apport d'améliorations directes aux activités du projet.

Qu'est-ce que la triangulation des données ?

Dans un contexte en accès réduit, les organisations humanitaires s'appuient de plus en plus sur des données fournies par des partenaires, des personnes de contact locales, des observateurs tiers ou des enquêtes à distance pour prendre leurs décisions opérationnelles. Lorsque l'organisation ne dispose que d'une unique source de données, collectées en dehors de sa supervision, elle ne dispose que de très peu d'indications sur la qualité et la véracité de ces informations.

La triangulation consiste à utiliser différentes méthodes et sources de données pour évaluer la cohérence des résultats obtenus à partir d'une source originale. Il s'agit d'un moyen de surmonter les problèmes de qualité des données, où la force de la preuve ne découle pas de la rigueur et de la qualité d'une seule source, mais plutôt du nombre d'occurrences de cette information dans plusieurs sources (y compris celles dont la qualité ne peut pas être vérifiée). Elle permet de cerner des problèmes ou de faire ressortir des potentialités qui auraient pu passer inaperçus si on n'avait recouru qu'à une unique source d'informations. Il existe quatre types de triangulation :

- > La **triangulation des données** est l'utilisation d'un éventail diversifié de sources de données (temps, lieu, personnes) dans le cadre d'une étude.
- > La **triangulation des méthodes** est le fait de recourir à plusieurs méthodes pour évaluer une même situation, contexte ou phénomène. Par exemple, une étude « mixte » fait appel à des méthodes de collecte de données qualitatives et quantitatives pour étudier le même phénomène. La différence entre ce concept et la triangulation des données repose sur l'utilisation de données collectées par différentes méthodes, par opposition à la collecte de données au moyen d'une même méthode mais correspondant à différents programmes, lieux, populations, etc.
- > La **triangulation des enquêteurs** consiste à faire appel à plusieurs enquêteurs, observateurs, chercheurs ou analystes de données dans le cadre d'une même étude.
- > La **triangulation des théories** est l'application de plusieurs théories ou hypothèses lors de l'analyse d'une même situation ou d'un même phénomène.

Ce guide porte principalement sur la triangulation des données. Par exemple, pour évaluer les retombées d'une activité organisée avec les populations locales, on mènera des enquêtes pour recueillir différents avis à son propos. Ensuite, on analysera les résultats de ces enquêtes en conjonction avec les commentaires parvenus par le biais de canaux distincts de retour

d'information, afin de s'assurer que la vision qui ressort de ces différentes sources de données coïncide effectivement. En ce sens, la triangulation améliore la qualité des données disponibles :

- > Elle renforce la validité et la fiabilité des résultats. Lorsque plusieurs sources de données confirment la même information, il est plus facile de justifier et d'expliquer une situation donnée. Ceci est particulièrement important lorsqu'on travaille à distance avec l'aide d'une autre organisation sans avoir la possibilité de faire des observations directes. La triangulation des informations peut permettre de confirmer les dires d'une source externe.
- > Elle fournit de nouvelles informations sur une situation particulière, et permet de faire ressortir les incohérences dans les données. Par exemple, d'après les résultats d'une enquête de suivi post-distribution menée par un partenaire, les ménages ne semblent pas préoccupés par la distance entre leur domicile et le site de distribution. L'examen des données provenant du canal de retour d'information et de réclamation peut fournir des informations supplémentaires (peut-être que les personnes provenant d'une localité étaient insatisfaites, mais qu'elles n'ont pas fait partie de l'échantillon aléatoire qui a servi au partenaire à faire son enquête). Plus l'accès des organisations humanitaires est limité, plus elles doivent veiller à la cohérence des informations qui leur parviennent des zones difficiles d'accès.

À quoi sert la triangulation des données ?



Lorsqu'on suit les activités à distance, il faut souvent s'appuyer sur des sources de données limitées, sans pouvoir exercer une supervision complète pendant la collecte de ces données. Cela peut entraîner des inexactitudes, des incohérences, des lacunes ou des biais, des retards, une baisse de la fiabilité et des problèmes déontologiques. Prenons l'exemple d'un rapport de programme, généré à partir de données de suivi émanant d'un partenaire tiers, qui indique que 95 % des personnes participantes sont satisfaites des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène, alors que plus de 200 plaintes ont été rapportées à leur sujet via les canaux de retour d'information de la communauté au cours du même mois. Cette divergence est probablement contradictoire. Elle fait ressortir la nécessité d'une approche plus systématique et d'une meilleure supervision de la triangulation des données émanant du terrain.

De nombreux programmes en accès réduit triangulent les données, mais le font au cas par cas, c'est-à-dire sans planification préalable, comptant plutôt sur les membres de l'équipe pour relever les divergences à mesure qu'elles se présentent et recouper les informations par eux-mêmes. Ce faisant, la qualité des données dépend de la prise d'initiatives personnelles plutôt que d'une planification. Ce manque d'attention garantit que certaines anomalies passeront inaperçues, parce que des données utiles ne seront pas communiquées, ou parce que les bonnes personnes ne seront pas en place. Il est donc essentiel de planifier délibérément la triangulation, sous la forme d'une activité interdépartements.

Qui sont les utilisateurs visés par ce guide ?

- > Les responsables des MAAR qui cherchent à réunir différents acteurs et à organiser la phase d'atelier (voir « Flux de triangulation »).
- > Les membres de l'équipe et les responsables du suivi, de l'évaluation et de l'acquisition de connaissances (SEA), l'équipe de mise en œuvre du programme, les équipes d'analyse du contexte et tous les autres départements concernés qui participent à la production de données et qui prennent des décisions fondées sur des données dans le cadre de la mise en œuvre.

Pour accéder aux outils MAAR pertinents pour la collecte de données, prière consulter la page des Outils.



Flux de triangulation des données

La triangulation des données commence par la **préparation**, c'est-à-dire la définition des parties prenantes, du calendrier et des mécanismes permettant aux parties prenantes de collaborer. Les parties prenantes collaborent ensuite lors de la phase d'**atelier** pour définir les objectifs de la triangulation, dresser la liste des sources de données disponibles, élaborer un plan d'analyse et définir les rôles et les responsabilités pour sa **mise en œuvre**, au cours de laquelle les membres de l'équipe qui en sont responsables triangulent les informations, interprètent les résultats et les communiquent aux décideurs, en révisant et en affinant le plan d'analyse en fonction des besoins.

Contrairement à d'autres MAAR qui portent davantage sur la *génération de nouvelles informations*, la triangulation des données encourage l'utilisation et la comparaison de sources de données existantes. Dans de nombreux contextes, les programmes peuvent procéder à une triangulation sans avoir à déployer de nouveaux efforts de collecte de données



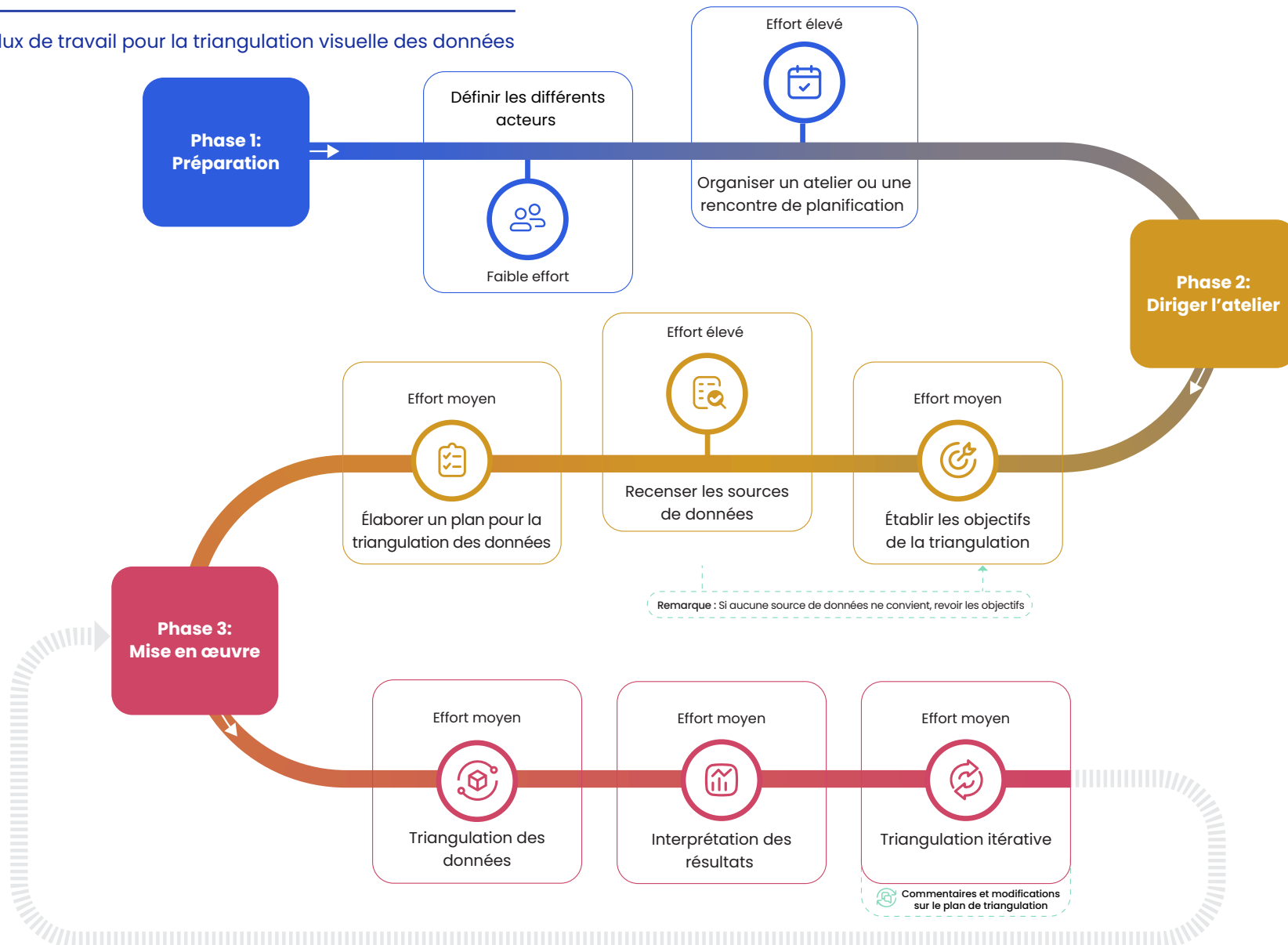
Comme pour toutes les MAAR, il est recommandé que la phase d'**atelier** ait lieu en présentiel, réunissant les différents départements prenant part au programme (ex. : SEA, sécurité, équipes d'analyse du contexte) pour mettre en commun des informations et des sources de données, et convenir d'un plan. *La collaboration interdépartementale est un élément essentiel des MAAR.* La phase d'atelier doit inclure les parties prenantes du programme qui disposent de sources d'information, formelles ou informelles. Même s'il est probable que tous les acteurs ne participeront pas de façon approfondie à la triangulation après l'atelier, leur contribution à la planification reste essentielle.

Le tableau ci-dessous présente les étapes associées aux phases de **préparation**, d'**atelier** et de **mise en œuvre** de la méthode de triangulation, ainsi que les outils employés lors de chaque étape. Ce guide présente des instructions détaillées pour chacune de ces étapes.

La figure ci-dessous et les pages suivantes décrivent en détail le déroulement des opérations. Pour tirer pleinement parti des avantages de la triangulation, celle-ci doit être planifiée pendant la phase de mise en place du programme elle-même.



Diagramme 4 : Flux de travail pour la triangulation visuelle des données



Le tableau ci-dessous présente les étapes associées aux phases de **préparation**, **d'atelier** et de **mise en œuvre** de la méthode de triangulation, ainsi que les outils employés lors de chaque étape.

Tableau 7 : Flux de travail de la triangulation des données et outils associés

Phase	Étape	Description	À quoi cela sert-il ?	Outils MAAR associés	Temps passé	
Préparation	Définir les différents acteurs	Recenser les départements ou les partenaires associés aux activités du programme, les connaissances ou l'accès aux sources de données, et les utilisateurs cibles des résultats de la triangulation des données.	Dresser une liste des personnes à inviter à la phase d'atelier et à qui adresser les communications ultérieures.	<ul style="list-style-type: none"> Guide de l'animateur de l'atelier sur les MAAR Études de cas d'application des MAAR 	mais dans un court laps de temps	
	Organiser un atelier ou une rencontre de planification	Déterminer la manière dont les parties prenantes collaboreront à la planification, organiser la logistique pour la collaboration et créer des documents d'appui (ex. : diapositives).	Fixer une date et une heure concrètes pour la réunion des parties prenantes et préparer le cadre pour structurer les discussions.		étalée sur une plus longue période	
Diriger l'atelier	Établir les objectifs de la triangulation	Dresser une liste de sources de données et d'informations provenant de la région de mise en œuvre en accès réduit que le programme souhaiterait vérifier pour s'assurer de leur cohérence.	Dresser une liste d'objectifs potentiels pour la triangulation, ce qui permet d'éclairer les étapes suivantes.	<ul style="list-style-type: none"> Onolet 1 de la matrice de triangulation des données 	mais dans un court laps de temps	
	Recenser les sources de données	Recenser les sources de données primaires et secondaires disponibles pouvant être utilisées pour la triangulation, en évaluer la qualité et la fiabilité, et relever les lacunes. Déterminer si une collecte de données supplémentaires est nécessaire.	Sélectionner les sources de données pertinentes tout en en déterminant la qualité et la fiabilité.		mais dans un court laps de temps	
	Élaborer un plan pour la triangulation des données	Décrire les informations devant être recueillies, attribuer les rôles et les responsabilités, définir les calendriers et décrire les points à prendre en compte et les protocoles relatifs à la protection des données.	Formaliser la phase de l'atelier en un plan d'action retraçant les étapes suivantes pour la phase de mise en œuvre.		<ul style="list-style-type: none"> Onolet 2 de la matrice de triangulation des données 	mais dans un court laps de temps
Mise en œuvre	Triangulation des données	Convertir les sources de données répertoriées en résultats comparables du point de vue de la cohérence et des tendances, enregistrer les résultats préliminaires et les diffuser.	Générer une comparaison structurée de différentes sources de données afin d'en faciliter l'interprétation approfondie.	<ul style="list-style-type: none"> Modèle de base de données pour la triangulation des données Outil d'attribution des rôles et responsabilités 	intermittente et récurrente	
	Interprétation des résultats	Interpréter les tendances et les incohérences mises en évidence, tirer des conclusions ou définir des actions de suivi avec les parties prenantes et les spécialistes appropriées, et faire rapport aux décideurs.	Convertir les résultats de la triangulation en conclusions éclairées par le contexte, veiller à ce que les décideurs reçoivent des recommandations ciblées.		<ul style="list-style-type: none"> Conseils pour la diffusion de l'information 	intermittente et récurrente
	Triangulation itérative	Réviser le plan de triangulation à mesure de la découverte de nouvelles données ou de données aberrantes sont découvertes, ainsi que du retour d'information obtenu lors des étapes précédentes ; actualiser la procédure de triangulation.	Veiller à ce que les responsables des MAAR élaborent des plans murement réfléchis en vue d'améliorer les procédures de triangulation ou d'établissement de rapports.		intermittente et récurrente	

Phase 1 : Préparation

1.1 Définir les parties prenantes

Les départements SEA et Programmes sont toujours parties prenantes des travaux de cartographie contextuelle, et doivent être correctement représentés tout au long de ceux-ci. Selon votre contexte, les autres parties prenantes peuvent être les suivantes :

- > Une **équipe responsabilité**, qui connaît le contexte et gère les canaux de retour d'information de la part des populations locales et des personnes participantes.
- > Des **équipes de sécurité**, qui surveillent régulièrement les zones ciblées de mise en œuvre à accès réduit.
- > Tous les **partenaires du département Programmes, les sous-traitants ou les observateurs tiers** à même d'apporter des idées, des connaissances contextuelles, des sources de données, des capacités d'analyse ou des avis critiques
- > **Analyse contextuelle ou autres unités analytiques** ayant accès à différentes sources secondaires de données sur la zone de mise en œuvre ou connaissant ces sources.
- > **Experts**, tant internes qu'externes à l'organisation.
- > **Partenaires auprès des autorités locales.**
- > **Représentant-es des bailleurs, le cas échéant.**

Des méthodes simples d'analyse et de cartographie des parties prenantes, ainsi qu'une évaluation rapide des besoins en informations du programme, peuvent aider les équipes à recenser les personnes appropriées devant être invitées à participer à la phase d'atelier de triangulation des données pour les MAAR. Lors de la sélection des parties prenantes, vous devez tout particulièrement veiller à déterminer quels sont les groupes, départements ou organisations qui :

- a. *utilisent directement les données de suivi du programme (c'est-à-dire qu'ils recueillent, vérifient, nettoient, analysent, visualisent, gèrent ou interagissent de toute autre manière avec les ensembles de données) ;*
- b. *voient ou verraient leur action mise en cause par une mauvaise qualité des données (c'est-à-dire qu'ils utilisent des rapports ou d'autres produits générés à partir d'informations de suivi pour la prise de décisions concernant le programme et d'autres fonctions) ;*
- c. *peuvent probablement contribuer par des connaissances spécifiques ou des sources de données qui aideraient à évaluer la qualité des données de suivi du programme.*



Pour chaque groupe de parties prenantes ainsi répertorié, il convient de désigner au moins un ou une représentant-e qui participera aux étapes suivantes.

Les partenaires de mise en œuvre et les observateurs tiers en tant que parties prenantes



Les programmes mis en œuvre dans des contextes en accès réduit comptent souvent sur un ou plusieurs partenaires, sous-traitants ou observateurs tiers en mesure d'accéder dans une certaine mesure aux zones de mise en œuvre, et qui sont chargés de collecter des données de suivi. Ces données font souvent l'objet d'une triangulation prioritaire visant à en confirmer l'exactitude et la fiabilité.

Les programmes doivent faire preuve de tact lorsqu'ils abordent la triangulation des données des partenaires et des sous-traitants : le fait de déterminer un besoin de triangulation ne signifie pas nécessairement que la personne qui recueille ces données est suspecte ! Les personnes qui recueillent les données sont généralement des acteurs essentiels de la triangulation : elles peuvent apporter des connaissances importantes, et la triangulation peut les aider à prendre note des problèmes à corriger au cours de leur travail. Lorsque de bonnes relations de travail existent, les responsables des MAAR doivent chercher à les faire participer à toutes les étapes de la triangulation. Toutefois, il peut arriver qu'un programme ait des raisons de croire qu'une ou plusieurs des personnes chargées de recueillir des données se comportent de manière contraire à la déontologie, et de vouloir appliquer la triangulation pour le prouver ou l'infirmier ; dans ce cas, les responsables des MAAR devraient probablement exclure ces personnes de la procédure de triangulation.



1.1 Output: List of stakeholder groups and named representatives



1.2 Organiser un atelier ou une rencontre de planification

Le guide d'animation de l'atelier sur les MAAR et les diapositives du modèle d'atelier sont les principaux outils à consulter par les organisateurs lors de la planification de l'introduction du groupe à la méthode de triangulation des données. Les animateurs doivent procéder à un examen des documents afin d'apprendre et de comprendre **quelles informations, pourtant essentielles pour le programme, reposent sur des sources uniques ou peu fiables, et doivent par conséquent faire l'objet d'un questionnement et être vérifiées**. Cela permet de faire en sorte que la phase d'atelier vise bien les besoins critiques en matière de suivi. Vous trouverez ci-dessous une liste de questions que vous pourriez aborder lors de l'examen des documents et des sources de données existants, afin de vous assurer que l'objectif de l'exercice de triangulation des données soit bien conforme aux buts et objectifs généraux du programme, et que son utilisation, ses utilisateurs et ses parties prenantes ont été clairement recensés.

Tableau 8: Liste de documents potentiels, questions d'approfondissement associées à la triangulation des données, exemples

Source de l'examen des documents	Questions d'approfondissement	Exemple
Modèle logique du programme (cadres logiques, cadres de résultats, chaînes de résultats et autres)	Existe-t-il des indicateurs pour lesquels la nécessité d'une vérification des données a déjà été notée ? Existe-t-il des hypothèses qui ne font pas actuellement l'objet d'un suivi en raison d'un manque de présence sur le terrain ?	Les cadres de résultats des programmes en accès réduit comprennent souvent des indicateurs calculés à partir d'une unique source de données primaires collectées par un partenaire ou un tiers. La triangulation de ces données peut contribuer à garantir l'exactitude des rapports.
Plans d'activité SEA (dont plans d'acquisition de connaissances, plan SEA Tech, etc.)	Quelles adaptations et décisions du programme bénéficieraient d'une plus grande certitude concernant l'exactitude des données ? Quelles données l'équipe SEA recueillera-t-elle ? S'attend-on à des lacunes dans la fréquence de la collecte des données ou dans la capacité de vérification ?	L'examen du plan de SEA pourrait révéler que l'on s'attend à ce que le suivi post-distribution soit limité en raison de problèmes d'accès. La triangulation des données reçues contribuerait à renforcer la confiance lors de la prise de décisions.
Rapports d'évaluation de la qualité des données	Quels sont les problèmes de qualité relevés ? Existe-t-il des sources ou des types de données particuliers qui posent davantage de problèmes du point de vue des indicateurs ou du temps ?	L'adoption d'un mécanisme interne régulier pour l'évaluation de la qualité des données permettrait de relever des problèmes de qualité dans le temps en ce qui concerne une source particulière de données, que la triangulation pourrait aider à évaluer de manière critique et à améliorer.
Plan de responsabilité, rapports, enregistrements des canaux de retour d'information	Quels sont les difficultés auxquelles les personnes participantes sont confrontées lorsqu'elles veulent émettre leurs propres commentaires ? Existe-t-il des types d'informations communes qui pourraient être mises au service de la triangulation, ou des plaintes fréquemment rencontrées dans les canaux de retour d'information qui témoignent de lacunes potentielles dans les informations et les décisions relatives au programme ?	Le plan de responsabilité peut indiquer que des canaux de retour d'information seront mis en place dans les zones de mise en œuvre à accès réduit pour recueillir les plaintes relatives à la prestation de services, ce qui pourrait éventuellement être utile pour la triangulation avec d'autres sources de données de suivi.
Rapports d'analyse contextuelle	Existe-t-il des risques particuliers susceptibles d'entraver la collecte de données dans certains lieux ? Des groupes particuliers de personnes participantes se trouvent-ils dans ces lieux ? Les risques sont-ils saisonniers ? Les facteurs de risque sont-ils connus et clairs ?	Les rapports d'analyse contextuelle peuvent suggérer que la collecte de données numériques mobiles sera difficile dans certaines régions, ce qui peut entraîner des problèmes de qualité et d'incohérence des données, que la triangulation pourrait aider à résoudre.
Plan de travail du programme	Quels sont les activités, les calendriers et les objectifs du projet qui pourraient être concernés par la triangulation ? Quelles sont les décisions qui bénéficieraient d'une plus grande confiance dans l'exactitude des données ?	Les informations tirées du plan de travail du projet peuvent inciter l'équipe MAAR à se concentrer sur des objectifs de triangulation plus prioritaires au cours de la phase d'atelier.
Proposition de programme	Les lacunes dans les connaissances actuelles sont-elles connues, les sources d'information et de données sont-elles citées ? La proposition fait-elle référence à des études, à des rapports ou à des études de cas pertinents pouvant être consultés pour examen complémentaire ? Précise-t-elle la manière dont les informations seront générées et utilisées dans le cadre du programme, et qui en sera responsable ?	La proposition de programme peut permettre d'isoler les informations considérées comme indispensables au programme (telles que les données relatives aux participants enregistrés) et, partant, quelles sont les informations prioritaires pour la triangulation.

Le tableau ci-dessus n'est pas exhaustif ; d'autres types de documents pourraient vous concerner. Comme le montre le tableau, la triangulation des données peut porter non seulement sur les indicateurs ou les éléments du cadre logique, mais aussi sur toute information utile aux activités du programme ou du projet.

Lors de l'examen des documents, cherchez à prendre des notes sur les informations essentielles que vous en extrayez, et envisagez de vous y référer lors de la phase d'atelier pour une discussion supplémentaire avec les parties prenantes.



1.2 Produit : Ordre du jour et diapositives pour l'atelier.

Phase 2 : Diriger l'atelier



2.1 Établir les objectifs de la triangulation

Tout d'abord, définissez ce que vous voulez savoir pour favoriser la bonne mise en œuvre du programme. Vous devez déterminer quelles sont les informations qui vous aideront à contrôler les activités, à valider les données et à prendre des décisions. Réfléchissez aux problèmes que vous risquez de rencontrer lors de la mise en œuvre en raison de l'absence d'accès physique aux sites de l'activité. Quelles sont les zones critiques auxquelles vous n'aurez pas d'accès direct ? Comment vous assurerez-vous que votre programme atteindra bien les résultats escomptés ?

Exemples :

- > Comment puis-je vérifier la localisation des infrastructures d'eau, d'assainissement et d'hygiène donnée par mon sous-traitant ?
- > Existe-t-il des sources auxquelles je pourrais faire appel pour vérifier le nombre de personnes participantes aux réunions de santé à l'attention des populations locales ?
- > Les sources d'informations sur les besoins en refuges, le nombre de refuges et les lieux d'accueil des nouveaux arrivants (dans le cadre du programme) sont-elles cohérentes ?
- > Le résultat de l'indicateur calculé (95 % des personnes participant au programme sont satisfaites des activités pendant trois mois consécutifs) correspond-il à d'autres informations sur la satisfaction des participants ?

Inscrivez **ce que vous voulez trianguler** dans le premier onglet de l'outil. On ne peut parvenir à une gestion complète du projet, sans adopter une approche participative. Veillez à ce que les départements concernés participent de façon active.



2.1 Produit : Liste d'objectifs issus de la discussion dans l'onglet 1 de l'outil de matrice de triangulation.



2.2 Recenser les sources de données

Une fois que les besoins et les objectifs de la triangulation ont été définis, les participants à l'atelier peuvent déterminer quelles sont les sources de données qui permettront d'y répondre. L'atelier offre une occasion importante d'avoir des discussions ouvertes avec les parties prenantes sur les données existantes, les sensibilités autour de ces données, les limites potentielles de leur qualité ou de leur accès, etc. Voici quelques étapes à suivre :

1. Connaissez votre contexte opérationnel

! Même si vous n'êtes pas physiquement présent dans la zone où vous intervenez, plus la triangulation sera adaptée au contexte local, plus elle sera efficace. Pour ce faire, vous pouvez vous appuyer sur les évaluations et les données existantes concernant la démographie, les facteurs socioéconomiques, les normes culturelles, les conditions environnementales, la disponibilité des autres acteurs humanitaires, etc. L'examen des documents a peut-être déjà mis en évidence certaines options. Par exemple, l'examen d'une **évaluation du marché** peut être utile si votre programme modifie directement ou indirectement les interactions des personnes participantes avec les marchés. Les départements chargés de la logistique ou d'autres équipes peuvent déjà procéder régulièrement à des évaluations du

marché pour les biens et services habituels de l'organisation, même s'ils ne sont directement associés à aucune des activités du programme en particulier ; l'exploitation de ces données peut contribuer à la triangulation. De même, la **cartographie des parties prenantes** peut aider à trouver des sources de données secondaires. Mieux vous connaîtrez l'environnement, plus facile il vous sera de trouver des sources d'information. Vous pouvez également définir la crédibilité de vos informateurs en fonction de leur intérêt pour votre programme. Le guide du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme fournit une liste de questions à se poser concernant l'influence et les intérêts des différentes parties prenantes, qui peuvent vous aider à mieux comprendre la situation sans passer par un travail de cartographie formelle qui risquerait de prendre beaucoup de temps. Voir Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, « [Chapter 07 Gathering Contextual Information](#) » (UNDAC Field Handbook, 2011).

2. Déterminer si les données nécessaires à la triangulation sont générées en interne par d'autres services, si elles sont disponibles à partir de données secondaires ou si une nouvelle collecte de données est nécessaire

(c'est-à-dire une collecte de données primaires). La triangulation peut porter sur une combinaison de différents types de sources. L'intervention dans l'atelier d'autres départements que le SEA sera très bénéfique, car elle permettra de mieux comprendre quelles sont les données existantes..

- **Évitez de collecter des informations déjà disponibles par d'autres moyens.** Procédez à un examen des données et informations secondaires avant ou pendant cette étape, puis dressez la liste des sources de données internes auxquelles vous pourriez avoir accès, telles que le suivi post-distribution, les rapports sur les canaux de retour d'information et les rapports mensuels sur la sécurité. Envisagez d'utiliser des données provenant d'autres acteurs, telles que des organisations humanitaires, des organes de l'administration nationale et d'autres institutions nationales. Les groupes thématiques et les ministères de tutelle sont des sources d'information utiles pour savoir ce qui existe. Les sources de données secondaires courantes pour la triangulation dans les contextes en accès réduit sont les suivantes

Sources	Informations qu'elles pourraient fournir	Quels sont les principaux facteurs inhibiteurs ?
Initiative conjointe de surveillance du marché (REACH)	<ul style="list-style-type: none"> – Surveillance des prix – Produits disponibles et prix – Préférences des consommateurs 	<ul style="list-style-type: none"> – Toutes les crises ne sont pas couvertes
Données provenant d'autres acteurs humanitaires et de l'administration nationale	En fonction de chaque organisation	En fonction de chaque organisation
Sites internet spécialisés : <i>Échange de données humanitaires pour les situations d'urgence</i> <i>Portail de données opérationnelles du HCR pour la crise des réfugiés</i>	<ul style="list-style-type: none"> – Données géoréférencées – Coordination (matrices des 5 W, données d'évaluation...) 	<ul style="list-style-type: none"> – Souvent très macro, peu d'informations à des niveaux d'analyse détaillés

Pour plus d'options, consultez la liste des [sources de données secondaires pour les MAAR](#).

3. Envisager l'utilisation d'approches propres à un contexte en accès réduit : la boîte à outils MAAR comprend plusieurs catégories d'outils adaptés à une méthode, conçus pour aider les équipes à générer de nouvelles informations à l'aide de méthodes analytiques alternatives qui ne sont généralement pas employées par le département SEA. Les équipes peuvent choisir d'intégrer ces types d'informations dans la triangulation. Les méthodes couvertes par la boîte à outils MAAR ont été sélectionnées en fonction de leur applicabilité aux lacunes couramment observées dans les informations provenant de contextes en accès réduit. D'autres méthodes analytiques peuvent également s'avérer utiles en fonction du contexte.

Remarque importante : la triangulation exige au moins deux sources d'information, en plus de la source originale – l'idéal étant de répertorier d'autres sources au cas où l'accès se réduirait encore plus au cours de la mise en œuvre.





Lorsqu'aucune source de donnée répondant directement aux objectifs de la triangulation n'est disponible, essayez de trouver des substituts. Par exemple, si vous voulez savoir si les populations assistées ont effectivement réduit leur vulnérabilité alimentaire, il peut être intéressant d'examiner les données des hôpitaux locaux, en particulier celles concernant les admissions pour malnutrition. Dans un autre exemple, un programme cherchant à vérifier que les personnes participantes ont bien accès au marché et ne rencontrent pas de problèmes de mobilité pourrait considérer l'absence de nouveaux barrages sur l'ensemble des routes menant au marché comme un indicateur indirect. On ne peut se fier uniquement aux indicateurs indirects comme preuves : il faut encore les recouper et les évaluer. Ce point est particulièrement crucial, car nous ne pouvons pas d'office supposer que, par exemple, la réduction du nombre de barrages routiers équivaut à une amélioration de l'accès au marché.

Évaluer l'évaluabilité, la fiabilité et la sensibilité des données

Une fois les sources de données répertoriées, l'étape suivante consiste à définir le lien entre les sources et les objectifs. Idéalement, chaque source peut fournir des données ou des informations qui répondent directement (ou par approximation) à des questions proches de vos besoins de triangulation. Définissez clairement les

informations que chaque source de données pourrait vous fournir en rapport avec l'objectif. Faites-le tant pour les sources primaires et secondaires existantes que pour les propositions de nouvelles collectes de données. Par exemple, si vous souhaitez recourir à la surveillance par un tiers, quelles sont les informations que vous souhaitez que le prestataire de services recueille pour vous ? Déterminez le type d'analyse qui sera appliqué pour exploiter les données disponibles.

- **Évaluabilité des données :** Assurez-vous que vos sources de données fournissent les informations nécessaires pour atteindre l'objectif en effectuant une évaluation de l'évaluabilité dans l'onglet 1 de la matrice.. Commencez par identifier la date la plus proche à laquelle ces informations seront disponibles, en tenant compte du temps nécessaire à la mise en œuvre des différentes activités menant à la collecte des données. Les données peuvent-elles être recueillies dans un délai approprié pour le projet ? Ensuite, évaluez la capacité de votre organisation à utiliser et à analyser la source de données, en tenant compte de facteurs tels que les compétences au sein de votre équipe et l'acceptation locale de la source de données. Enfin, évaluez de manière critique si la source de données est comparable à d'autres sources de triangulation, ou si elle peut être rendue comparable par une analyse ou par l'emploi de substituts. Comment convertiriez-vous cette source de données en informations utiles à l'objectif ?
- **ii. Fiabilité des données :** Assurez-vous que les sources sur lesquelles vous vous reposez sont dignes de confiance : la fiabilité des données externes influence grandement la qualité de votre analyse

et de vos conclusions, en vous aidant à éviter les biais potentiels. Cependant, il peut arriver qu'aucune source de données fiables ne soit disponible ou facile d'accès (ex. : situation d'urgence, délais serrés, manques de ressources, accès restreint aux sites de mise en œuvre des projets). Lorsque l'attente de données fiables est un luxe que vous ne pouvez pas vous permettre, vous pourriez avoir à recourir à des informations imparfaites. Il est toutefois impératif de tenir compte des limites associées à ces données, de comprendre les contraintes et les erreurs potentielles qu'elles peuvent introduire. Cette prudence doit se retrouver à chaque étape de votre projet, depuis la collecte des données jusqu'au rapport final.

- **Sensibilité des données :** Évaluer subjectivement si la source de données est « sensible » (ou pourra le devenir), c'est-à-dire si elle est susceptible de contenir des données d'identification personnelle ou d'autres informations qui ne devraient pas être généralement accessibles aux membres de l'équipe, aux parties prenantes, etc. L'accès aux données dites « sensibles » doit être limité aux seuls membres de l'équipe pour lesquels cet accès est indispensable. Les parties prenantes doivent discuter des protocoles à mettre en place pour garantir leur sécurité pendant la triangulation.

Cette approche permet de garder une trace des difficultés rencontrées lors de la planification de la triangulation et d'informer les décideurs des raisons des compromis faits en ce qui concerne la fiabilité des données.

Avant d'achever cette étape et de passer à la

planification de la triangulation, les participants à l'atelier doivent examiner les objectifs issus de la discussion de l'étape 2.1 ainsi que les sources de données recensées à l'étape 2.2, et décider quels objectifs peuvent être atteints compte tenu des données disponibles. Cette décision déterminera la manière dont la planification se déroulera à l'étape 2.3.



2.2 Produit : Liste des sources de données recensées et évaluées dans l'onglet 1 de la matrice de triangulation, décision sur les objectifs pouvant faire l'objet d'une triangulation.



2.3 Établir un plan de triangulation

Un plan de triangulation des données précise les données et informations qui devront faire l'objet d'une collecte régulière à partir de sources primaires, ou organisées à partir de sources secondaires (sans oublier d'indiquer les détails tels que l'unité de mesure, la ventilation, etc.), attribue les rôles et les responsabilités, et définit un calendrier (au moins une date de début et une date de fin prévues). Certaines informations à inclure (voir [l'onglet 2 de la matrice de triangulation](#)) peuvent paraître évidentes, mais le fait de rédiger un plan clarifie les attentes de toutes les parties prenantes et rend beaucoup plus probable la réalisation des objectifs.

Le modèle de plan de triangulation de l'outil Matrice demande aux utilisateurs de dresser la liste des objectifs convenus lors des étapes précédentes et de décrire les sources de données à utiliser pour chaque objectif (qui peuvent ne pas inclure toutes les sources énumérées dans l'onglet 1). Les utilisateurs doivent également prévoir le moment où la triangulation commencera pour un objectif donné, en fonction de la disponibilité des données et du moment où l'information est nécessaire. Ensuite, les utilisateurs doivent attribuer des rôles et des responsabilités, notamment en ce qui concerne les personnes qui collecteront ou partageront les sources de données répertoriées, les protocoles de conservation et de protection qui seront respectés et les personnes qui les superviseront, les personnes qui analyseront les ensembles de données et structureront les résultats, les personnes qui participeront à l'étape d'interprétation et les canaux de communication qui serviront à transmettre les conclusions interprétées aux décideurs et décideuses.



Remarque : les procédures exactes à employer pour le nettoyage et l'analyse des données n'ont pas besoin d'être définies à ce stade ; les analystes désigné-es devront probablement rechercher et établir les méthodes qui seront employées pour structurer les sources de données recensées de la manière la plus comparable. Toutefois, les personnes participant à l'atelier doivent noter quelles sont les informations qu'elles souhaitent que les sources de données produisent (ex. : s'agit-il d'une comparaison directe, d'un indicateur de substitution, etc.).



2.3 Produit : Plan de triangulation complété dans l'onglet 2 de la matrice de triangulation : rôles et responsabilités, calendriers, plan de diffusion de l'information.

Phase 3 : Mise en œuvre

3.1 Triangulation des données

Pour mettre en œuvre le plan de triangulation, la ou les personnes désignées dans le plan comme responsables de la collecte, de l'organisation et de l'analyse des sources de données acquièrent les données brutes, procèdent à tout nettoyage nécessaire, et structurent les résultats dans un format interprétable. Le modèle de base de données de triangulation pour les MAAR donne un exemple de la manière d'enregistrer les résultats dans une structure qui facilite la comparaison de différentes sources de données ainsi que l'analyse des tendances. Ce type de structure favorise l'interprétation par un groupe plus large de membres de l'équipe ou de parties prenantes qui pourront aider à contextualiser les résultats de l'étape 3.2.

Le **modèle de base de données de triangulation des données** a pour but d'aider les analystes à structurer la source de données originale de manière à ce qu'elle puisse être facilement comparée aux résultats des sources de données de triangulation. En structurant l'information de cette manière ou d'une manière similaire, les analystes et autres interprètes seront en mesure d'étudier les résultats et les tendances dans le temps en un coup d'œil, ce qui peut les aider à décider s'ils doivent ou non prendre des mesures.

Les analystes devront définir une méthode appropriée pour calculer ou convertir les données brutes en

résultats pouvant être comparés à la source de données d'origine, et cette méthode doit être adaptée au type de données spécifique (des exemples sont donnés dans l'onglet « Plan de triangulation » de l'outil Matrice). Les différents types de données, qu'elles soient quantitatives, qualitatives ou mixtes, nécessitent des approches analytiques distinctes afin d'effectuer des comparaisons précises et significatives. La triangulation des données **quantitatives** peut consister à recalculer le même indicateur à partir de plusieurs sources de données et à comparer l'ampleur de la variation des chiffres. Cependant, la triangulation fait souvent appel à la comparaison de différents indicateurs qui sont thématiquement liés mais qui ne sont pas identiques (ex. : si l'on recourt à des approximations), ce qui nécessite des méthodes de nettoyage et d'analyse différentes pour parvenir à des résultats comparables. Le modèle de base de données donne un exemple de la manière dont différents indicateurs quantitatifs peuvent être triangulés.

Pour les données **qualitatives**, une *matrice de codage* peut être un outil utile pour la triangulation. La création d'une matrice de codage consiste à coder les transcriptions d'entretiens ou de sources de données qualitatives similaires dans un tableau comparatif (voir exemple ci-dessous) afin de filtrer les réponses par code ou par question et d'avoir accès en un coup d'œil à toutes les réponses données. Cela permet de comparer très rapidement les informations et de les triangler. Par exemple, vous pouvez filtrer les données de votre groupe de discussion pour voir si certaines informations se répètent et les comparer aux données de l'enquête sur les indicateurs pour voir si les mêmes informations émergent. S'agit-il des mêmes types de parties prenantes, ont-elles la même relation avec le projet ?



Tableau 9 : Exemple de matrice de codage avec des données qualitatives brutes

Organisation	Pays	Fonction	Type de méthode de collecte des données	Code	Question	Réponse
A	Libye	Chef de mission	KII	3.1	Les bénéficiaires du projet ont-ils eu accès à leurs champs pendant la période de mise en œuvre ?	Oui, je pense qu'ils y ont eu accès. J'ai rencontré les autorités locales qui m'ont assuré que les conditions de sécurité étaient stables pendant cette période
B	Tunisie	Chef de programme	KII	3.1	Les bénéficiaires du projet ont-ils eu accès à leurs champs pendant la période de mise en œuvre ?	Si je me souviens des résultats du MDP, la plupart des personnes interrogées avaient accès à leurs champs. Vous devriez examiner ces données
C	Libye	Bénéficiaires	FDG	3.1	Avez-vous accès à votre champ pendant la période de mise en œuvre ?	Oui, nous l'avons fait, les conditions de sécurité étaient bonnes à l'époque et les routes étaient accessibles.
A	Libye	Représentant du Cluster	KII	3.1	Les bénéficiaires du projet ont-ils eu accès à leurs champs pendant la période de mise en œuvre ?	Lors de nos réunions de groupe, aucun de nos membres n'a mentionné de situation où les gens n'avaient pas accès à leurs champs.
A	Tunisie	Chef d'agence gouvernementale	KII	3.1	Les bénéficiaires du projet ont-ils eu accès à leurs champs pendant la période de mise en œuvre ?	Oui, bien sûr, c'est leur seul moyen de subsistance.

Les données issues de méthodes mixtes, qui combinent à la fois des éléments quantitatifs et qualitatifs, peuvent bénéficier d'une approche de triangulation afin de valider les résultats obtenus à partir de sources multiples. Le choix d'une méthode d'analyse appropriée renforce la fiabilité et la validité des résultats et permet d'acquérir une compréhension globale des données.

Il est important de noter que l'analyste n'est pas la personne qui interprète les résultats ni qui prend la décision finale. Les analystes doivent s'efforcer de structurer les informations de manière à ce qu'un groupe plus large d'interprètes désigné-es puisse les examiner plus facilement. Bien qu'ils et elles puissent noter les résultats préliminaires et leurs observations sur les tendances ou les incohérences (voir les exemples de colonnes dans le modèle de base de données), il est essentiel de présenter tous les résultats au groupe d'interprètes, quelles que soient

les conclusions préliminaires. Grâce à des rapports transparents et complets, tous les points de données triangulés peuvent être examinés et pris en compte de manière appropriée avant d'en communiquer les conclusions aux décideurs, ce qui renforce la fiabilité et la crédibilité de la triangulation. *Le fait de relever la variabilité des résultats et d'en garder une trace permet aux interprètes d'être plus efficaces dans la détection des tendances à long terme et l'évaluation des risques.*

Tableau 10 : Exemple de matrice de codage avec des données qualitatives brutes

Conclusion	cohérence (élevée, moyenne, faible)	action requise (oui/non)	délai d'action (si nécessaire)
Rédigez un commentaire général basé sur la comparaison de chaque résultat. N'ayez pas peur d'entrer dans les détails - cela doit être compréhensible pour tout le monde.	Évaluez la cohérence des différents résultats (élevée = tous les résultats vont dans le même sens).	Sur la base de la conclusion et de la cohérence, devez-vous prendre des mesures ?	Décrivez les actions nécessaires
Les données provenant de la source originale sont légèrement meilleures que les informations collectées par le partenaire chargé de la mise en œuvre. La satisfaction a augmenté entre janvier et mars mais aucune information sur les raisons...	Moyenne	Oui	Organiser une visite de contrôle sur le terrain Organiser une discussion de groupe pour mieux comprendre les raisons de l'augmentation de la satisfaction



3.1 Produit : Comparaison structurée des sources de données (à l'aide du modèle de base de données de triangulation ou d'un modèle similaire).

3.2 Interprétation des résultats

La triangulation n'est pas terminée tant que les *résultats n'ont pas été interprétés et que des conclusions n'ont pas été tirées par rapport à l'objectif ou aux objectifs initiaux de la triangulation définis lors de l'atelier*. La triangulation améliore la qualité des données et des analyses pour deux grandes raisons :

- > Elle vous permet de repérer les contradictions et les incohérences dans les données reçues du terrain.
- > Elle augmente la certitude des résultats et des conclusions de votre programme.

Une fois les données organisées en matrices, il devient facile de comparer et de découvrir des structures, des tendances ou des interrelations entre différents concepts ou données. L'idée est d'aller au-delà d'un unique élément d'analyse ou d'information et d'essayer de comprendre la manière dont l'ensemble des données et des éléments d'analyse se combinent pour former une image plus holistique de l'environnement opérationnel. La confiance du programme dans la validité des résultats augmente lorsque différentes sources et analyses concordent ou s'alignent.

L'interprétation devrait idéalement avoir lieu dans le cadre d'une collaboration faisant intervenir plusieurs personnes ayant une connaissance approfondie du programme et du contexte, telles que le ou la gestionnaire du programme, l'analyste du contexte et le ou la gestionnaire SEA. Un ou une membre de l'équipe peut jouer le rôle d'interprète des données, en fonction de son savoir-faire et de son niveau de hiérarchie dans le programme.

Les résultats de la triangulation devant être interprétés peuvent inclure :

- **Des informations au sujet desquelles les différentes sources de données divergent**, auquel cas les interprètes doivent comprendre pourquoi les résultats sont contradictoires. *Il est essentiel de rechercher les incohérences relevées lors de la triangulation et de les suivre : c'est là que les interprètes posent et recherchent des réponses à des questions importantes susceptibles d'aider le programme à redéfinir des activités ou à réinterpréter des événements passés.*
- **Des informations au sujet desquelles les différentes sources de données s'accordent, et qui indiquent une tendance particulière dans le temps**. Dans ce cas, les interprètes doivent réfléchir aux effets que cette tendance pourrait avoir sur les activités ou les résultats du programme, et éventuellement faire des recommandations aux décideurs.
- **Des informations au sujet desquelles les différentes sources de données concordent, et qui infirment une hypothèse du cadre logique du programme** : auquel cas les interprètes doivent se demander si les activités du programme méritent d'être repensées, s'il convient de réexaminer certaines modalités de mise en œuvre, etc.

N'oubliez pas que chaque source est assortie de ses propres contraintes et limitations dont il faut tenir compte. Au besoin, les interprètes doivent se référer à l'évaluation originale de la source de données dans l'onglet 1 de la matrice.



Exemple 1 d'interprétation de la triangulation



Un programme cherche à trianguler les informations sur l'accès au marché fournies à l'origine par les équipes logistiques. Une discussion de groupe organisée par un partenaire nous informe que les habitants et habitantes d'une certaine localité ont accès au marché qui se trouve à trois heures de marche de leur domicile. Lorsque vous contactez la personne responsable du marché, celle-ci vous informe que le marché se tient chaque mercredi. Connaissant la région, vous savez qu'une partie de la population pratique un certain service religieux justement ce jour-là (chaque mercredi). L'éloignement du marché (trois heures de marche) et le fait qu'une partie de la population éprouve des difficultés à y accéder en raison de son indisponibilité le jour où il se tient vous donnent des indications précises sur la manière d'adapter votre intervention. Bien que ces informations ne déterminent pas l'adaptation à effectuer, elles vous permettent de mieux adapter votre intervention. Vous devrez probablement envisager de renforcer le marché (voir s'il est possible de l'organiser un autre jour et de le rapprocher de la localité visée).

Exemple 2 d'interprétation de la triangulation



Un programme cherche à trianguler le niveau d'accès à leurs champs pour les personnes participantes. Deux sources de données (la responsable du marché de la localité que vous assistez, et les entretiens avec les fournisseurs qui circulent en camion sur les routes proches des champs) confirment qu'ils ont vu des personnes cultiver leurs terres au cours de la période. Vous avez de bonnes raisons de penser que l'accès est satisfaisant, et que votre projet est en bonne voie pour atteindre ses objectifs.

La responsable du marché vous assure que toutes les localités environnantes ont le même niveau d'accès aux champs. Toutefois, les fournisseurs indiquent que la localité X n'y a pas accès, parce qu'un camion a détruit le pont menant à la zone de culture. La triangulation révèle que vous ne disposez pas d'assez d'informations sur ce point : il est donc nécessaire d'approfondir la question. Vous pourriez par exemple mener une enquête au sujet du fournisseur qui affirme que la localité n'a pas accès aux champs. Les camionneurs se connaissent entre eux : si un camion a détruit un pont, il est fort probable qu'ils en sont informés. Vous pouvez également demander l'avis d'une autre personne (d'une autre localité par exemple), ou demander à votre partenaire d'envoyer un véhicule sur le trajet en question et de vous envoyer des photos du pont. Vous pouvez demander à votre pôle logistique de vérifier si d'autres personnes ont rapporté de telles informations.

La diffusion de l'information est essentielle pour la gestion adaptative, car elle favorise la mobilisation des parties prenantes, facilite l'échange de connaissances, permet d'établir des boucles de retour d'information et encourage l'acquisition de connaissances et l'adaptation. La diffusion de l'information est donc un aspect essentiel de la présentation et de la communication des données et des résultats des MAAR avec les différentes parties prenantes que sont notamment les équipes de programme, les bailleurs, les équipes d'analyse de crise, les responsables de la production de rapports et d'autres personnes et équipes essentielles. De plus amples informations et orientations sont disponibles dans les documents **Rôles et responsabilités** et **Guide pour la diffusion des informations sur les MAAR**.

La triangulation est achevée lorsque les interprètes ont consigné leurs conclusions et leurs décisions d'action, et que leurs conclusions et recommandations ont été transmises aux décideurs (voir l'exemple dans la Base de données pour la triangulation). Si nécessaire, il faut procéder au suivi ou au réexamen des canaux de communication et des publics répertoriés dans le plan de triangulation initial.

N'ayez pas peur d'entrer dans les détails lorsque vous enregistrez des informations ! Des informations détaillées sur les raisons d'une certaine conclusion ou d'une certaine action permettront d'améliorer la triangulation au fil du temps.



3.2 Produit : Conclusions et décisions d'action dument consignées.

3.3 Triangulation itérative

L'itération et l'amélioration de l'analyse ont plus de chances de se concrétiser si elles sont planifiées !

Tout au long de la triangulation, le ou la responsable des MAAR (voir l'outil « [Rôles et responsabilités](#) ») a la charge de veiller à ce que les différents départements communiquent et collaborent régulièrement entre eux, afin de jeter les bases d'une intégration continue des données et d'une approche itérative pour les MAAR. Le plan de triangulation peut être utilisé si nécessaire pour déterminer quelles seront les personnes qui auront la charge de recueillir des informations formelles et informelles sur l'efficacité de la triangulation, y compris auprès des décideurs. Les rencontres régulières, telles que les réunions trimestrielles d'examen du programme et les ateliers de « [Pause et réflexion](#) » peuvent fournir le cadre idéal pour l'examen et l'amélioration de la triangulation ainsi que pour la communication des résultats et des conclusions qui en ont été tirés.

Il est important de noter que les étapes de la mise en œuvre ne seront pas toujours suivies de manière linéaire et qu'elles peuvent être répétées en fonction des besoins et de la fréquence de disponibilité des données. Il s'agit d'une démarche itérative : la découverte de nouvelles valeurs aberrantes, d'incohérences, de nouveaux problèmes de fiabilité des données ou de tendances inattendues peut souvent conduire à de nouvelles analyses, voire à de nouveaux besoins de triangulation. [L'annexe 5](#) donne un exemple de cette itération.

Une fois l'itération terminée, la phase de mise en œuvre se répète. **Ceci constitue l'utilisation fonctionnelle de la triangulation des données pour les MAAR.**



3.3 Produit : Révisions du plan de triangulation dans l'onglet 2 de la matrice.



Outils de triangulation des données

Phase 1 : Préparation



Définir les différents acteurs

[Guide de l'animateur de l'atelier sur les MAAR](#)

[Études de cas d'application des MAAR](#)



Organiser un atelier ou une rencontre de planification

[Guide de l'animateur de l'atelier sur les MAAR](#)

[Études de cas d'application des MAAR](#)

Phase 2 : Diriger l'atelier



Établir les objectifs de la triangulation

[Onglet 1 de la matrice de triangulation des données](#)



Recenser les sources de données

[Onglet 1 de la matrice de triangulation des données](#)



Élaborer un plan pour la triangulation des données

[Onglet 2 de la matrice de triangulation des données](#)

Phase 3 : Mise en œuvre



Triangulation des données

[Modèle de base de données pour la triangulation des données](#)

[Outil d'attribution des rôles et responsabilités](#)



Interprétation des résultats

[Conseils pour la diffusion de l'information](#)



Analyse des transactions



Qu'est-ce que l'analyse des transactions ?

L'analyse des transactions (AT) est une méthode de suivi qui part des données des transactions pour examiner les tendances en matière de prix, de volumes, de vendeurs et d'autres résultats. Les données relatives aux transactions comprennent les enregistrements relatifs à la distribution d'espèces, de bons ou d'avantages en nature par un tiers ou par votre organisation, dont généralement l'heure de la transaction, le lieu où elle a eu lieu, les prix des articles achetés, le type de paiement utilisé, les remises (le cas échéant), et d'autres quantités et caractéristiques qualitatives liées à la transaction. Dans l'analyse des transactions, ces données sont étudiées de près et des conclusions sont tirées pour éclairer le programme. Si l'analyse des transactions est utile même en-dehors des contextes en accès limité, elle est particulièrement pertinente dans les situations en accès réduit, car elle peut mettre en lumière des tendances qui ne seraient pas observables autrement en raison de l'absence sur le terrain.

L'analyse des transactions n'est généralement possible que pour les programmes qui recourent à l'aide en espèces ou sous forme de bons (AEB), car elle s'appuie sur les données relatives aux transactions générées lors de la distribution de l'aide et de son utilisation par les personnes participantes. Ce type de données peut être disponible pour d'autres secteurs de programmation

(ex. : le développement de systèmes de marché). Dans ce cas, on peut toujours appliquer l'analyse des transactions, mais les outils et les suggestions de MAAR portent sur tous les cas de recours à l'aide en espèces ou sous forme de bons. Il aide les utilisateurs à comprendre ce que l'analyse des transactions peut apporter, quand elle est le mieux utilisée, comment définir votre approche et comment utiliser les données collectées pour prendre des décisions plus éclairées.

Les données relatives aux transactions permettent généralement de suivre les transferts d'aide (espèces, bons, avantages en nature ou mixtes) d'une organisation aux personnes participant au programme ainsi que les dépenses effectuées grâce à cette aide. Les données sur le transfert de l'aide peuvent généralement être recueillies indépendamment du fait que l'aide soit directe (c'est-à-dire fournie directement par le programme aux personnes participantes) ou indirecte (c'est-à-dire fournie par l'intermédiaire de prestataires de services financiers). Cependant, la difficulté de collecter des données sur les dépenses faites par les personnes participantes tend à varier en fonction de la modalité et de la technologie utilisées (ex. : plateforme de bons, codes-barres en papier). Il convient de noter que les programmes fournissant une assistance en nature ne pourront pas recueillir de données sur les dépenses.



Contrairement à d'autres MAAR aptes à exploiter de nombreuses sources de données primaires et secondaires différentes, l'analyse des transactions s'appuie généralement sur une seule source (les prestataires de services financiers) et dispose donc d'un nombre limité d'objectifs analytiques potentiels. Les outils MAAR d'analyse des transactions visent à aider les programmes à atteindre au moins l'un des objectifs suivants :

1. *Comprendre la distance que les personnes participantes doivent parcourir pour accéder à l'aide*
2. *Contrôler la part de marché ou le pouvoir relatif des vendeurs participants*
3. *Contrôler l'accès des personnes participantes aux marchés et aux vendeurs*
4. *Surveiller les fluctuations ou l'évolution des prix*
5. *Comprendre la disponibilité des produits de base*
6. *Générer des informations sur la manière dont l'aide est dépensée ou utilisée*

Si ces objectifs sont atteints, ils peuvent aider les programmes à savoir si leurs fournisseurs ont les capacités qu'il faut et fournissent bien la couverture requise, à savoir quels besoins sont actuellement satisfaits par l'assistance du programme, et quelles sont les lacunes qui pourraient subsister, voire à assurer le maintien de la pertinence du programme d'aide compte tenu de l'évolution des conditions.

Quelle que soit la modalité pour la fourniture de l'aide (liquidités, bons...), l'analyse des transactions repose presque toujours sur les éléments suivants :

- **Un prestataire de services financiers capable de produire et d'enregistrer des données numériques fiables.** L'intention du programme de procéder à une analyse des transactions doit faire l'objet d'une discussion avec le prestataire de services financiers, afin de savoir quelles données peuvent être communiquées, et d'attribuer clairement les rôles et les responsabilités en matière de partage des données. Dans l'idéal, cela devrait être mentionné dans le contrat du prestataire de services financiers et dans les procédures opérationnelles normalisées du programme.
- **Dispositifs de point de vente avec fonctionnalité en ligne ou hors ligne.** Certains prestataires de services financiers fournissent des terminaux de paiement aux vendeurs. Leurs portails de gestion des données se fondent généralement sur l'informatique en nuage, et nécessitent que le point de vente soit régulièrement connecté à l'internet pour télécharger et synchroniser les données sur les transactions. S'il n'y a pas de connexion au point de distribution, les terminaux de paiement doivent pouvoir stocker les données localement et se synchroniser une fois que les commerçants accèdent à des zones connectées (lorsqu'ils se rendent au marché le plus proche, etc.).

- **Personnel formé.** Les agents du prestataire de services financiers peuvent souvent former le personnel du programme et les vendeurs à l'utilisation des systèmes de terminaux et à la synchronisation des données. Ces formations sont également l'occasion d'organiser des séances d'orientation sur l'approche « Ne pas nuire » et sur le code de conduite afin de garantir la protection des données et le respect de la vie privée des personnes participantes.

Flux de travail de l'analyse des transactions

Étant donné que la capacité à mener l'analyse des transactions dépend de la modalité d'assistance et du mécanisme de prestation, il est fortement recommandé aux équipes de commencer l'analyse des transactions dès la phase de mise en place du programme. Bien qu'il soit possible d'initier ce flux de travail en cours de programme, cela réduit les chances que l'analyse des transactions soit réalisable.



L'analyse des transactions suit généralement le flux de travail générique commun à toutes les MAAR, avec l'ajout d'une étape d'évaluation de la faisabilité de l'analyse des transactions (phase de préparation) et l'absence de l'étape de recensement et d'évaluation

des sources de données (contrairement aux autres méthodes lors de la phase d'atelier). Ces différences sont importantes, car elles découlent du fait que l'analyse des transactions est une méthode qui ne dispose que d'une unique source de données potentielle : le prestataire de services financiers. Par conséquent, ce qui est faisable dépendra essentiellement de la modalité et du mécanisme de mise en œuvre utilisés par le programme. Les types de données pouvant être produites par le mécanisme de mise en œuvre orienteront à leur tour les discussions portant sur les objectifs et les indicateurs lors de l'atelier.

Comme pour toutes les MAAR, il est recommandé que la phase d'**atelier** comprenne un atelier en présentiel, au cours duquel les différents départements prenant part au programme (ex. : SEA, sécurité, équipes techniques, prestataires de services financiers, etc.) se réunissent pour mettre en commun des informations, discuter et se mettre d'accord sur le plan. L'atelier doit inclure toutes les parties prenantes qui disposent de sources d'information formelles ou informelles ou qui ont une connaissance du contexte, ainsi que les parties qui possèdent des compétences en matière de données (ex. : compétences dans la mise en place et la gestion de plateformes aide en liquidités ou sous forme de bons). Même s'il est probable que tous les acteurs ne participeront pas de façon approfondie aux MAAR après l'atelier, leur contribution à la planification reste essentielle.

Pour accéder aux outils RAAM pertinents pour le module d'analyse des transactions, veuillez consulter la page des Outils



Diagramme 5: Flux de travail de l'analyse des transactions

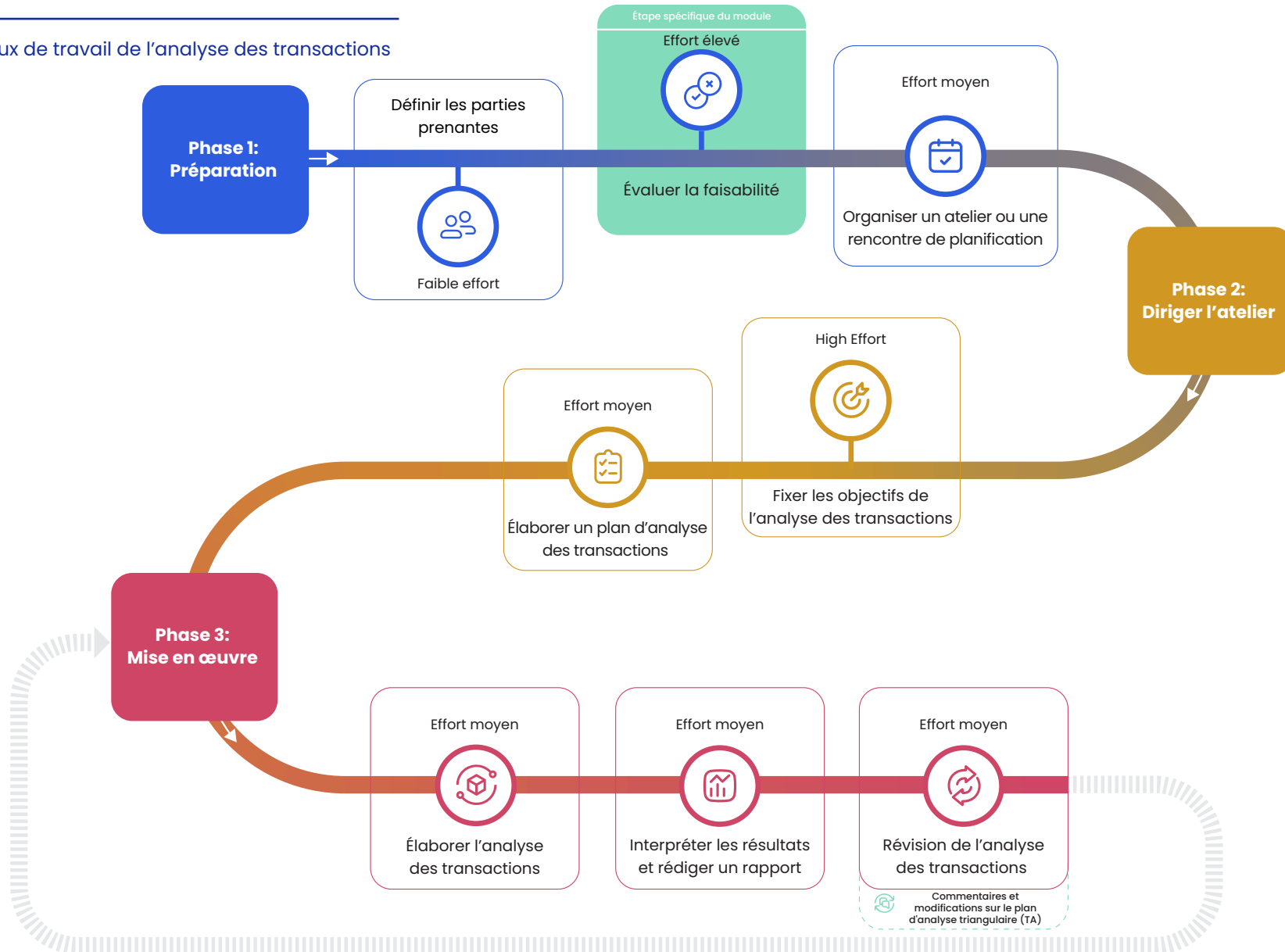


Tableau 11 : Flux de travail pour l'analyse des transactions et outils associés

Phase	Étape	Description	À quoi cela sert-il ?	Outils MAAR associés	Temps passé
Préparation	Définir les parties prenantes	Recenser les différents services et partenaires qui ont une connaissance du contexte, un savoir-faire en matière d'aide en bons et en espèces, ou un accès aux sources de données, ainsi que les utilisateurs cibles.	Dresser une liste des personnes à inviter à la phase d'atelier et à qui adresser les communications ultérieures.	• Études de cas d'application des MAAR	mais dans un court laps de temps
	Évaluer la faisabilité	Travailler dans un cadre permettant de cerner les objectifs de l'analyse des transactions qui sont réalisables en fonction de la modalité du programme et de son mécanisme de mise en œuvre.	Veiller à ce que l'équipe ne poursuive que s'il y a de bonnes raisons de penser que l'analyse des transactions est réalisable.	• Onglet 1 de la matrice d'analyse des transactions	étalée sur une plus longue période
	Organiser un atelier ou une rencontre de planification	Déterminer comment les parties prenantes collaboreront à la planification, organiser la logistique pour la collaboration et créer des documents d'appui (ex. : diapositives).	Fixer une date et une heure concrètes pour la réunion des parties prenantes et préparer le cadre pour les discussions.	• Guide de l'animateur de l'atelier sur les MAAR	mais dans un court laps de temps
Diriger l'atelier	Fixer les objectifs de l'analyse des transactions	Examiner la liste des objectifs réalisables de l'analyse des transactions lors de la phase de préparation, discuter de la manière dont le prestataire de services financiers peut fournir les données nécessaires et se mettre d'accord sur les objectifs prioritaires.	Déterminer les objectifs réalisables qui passeront à l'étape de la planification compte tenu des priorités du programme et des contraintes contextuelles.	• Onglet 2 de la matrice d'analyse des transactions	mais dans un court laps de temps
	Élaborer un plan d'analyse des transactions	Élaborer un plan d'action pour atteindre les objectifs convenus et attribuer les rôles et les responsabilités pour la collecte, l'analyse, la vérification, l'interprétation et la communication des données.	Formaliser la phase de l'atelier en un plan d'action retraçant les étapes suivantes pour la phase de mise en œuvre.		mais dans un court laps de temps
Mise en œuvre	Élaborer l'analyse des transactions	À l'aide du plan d'analyse des transactions, des données sont collectées au cours de la fourniture de l'assistance et (le cas échéant) des dépenses ; des types d'analyse définis sont effectués. Des vérifications ont lieu si nécessaire pour veiller à la fiabilité des résultats.	Générer des résultats pertinents pour les objectifs de l'analyse des transactions pouvant être interprétés pour la prise de décisions.	• Didacticiels et démonstrations • Guide d'installation de l'analyse des transactions • Fiche de conseils pour la vérification des données	intermittente et récurrente
	Interpréter les résultats et rédiger un rapport	Examiner régulièrement les résultats de l'analyse des transactions pour y déceler des tendances ou des points d'intérêt utiles aux activités du programme, et en rendre compte aux décideurs déterminés.	Faire remonter les résultats de l'analyse des transactions aux décideurs en fonction de la pertinence et de l'urgence.	• Conseils pour la diffusion de l'information	intermittente et récurrente
	Révision de l'analyse des transactions (le cas échéant)	Actualiser le plan et les résultats de l'analyse des transactions en tenant compte des commentaires et des observations des parties prenantes. Il peut s'agir d'ajouter des étapes de vérification, d'actualiser un déclencheur d'action, etc.	Pousser les responsables de la mise en œuvre des MAAR à améliorer l'analyse des transactions ou les procédures d'établissement de rapports.		intermittente et récurrente

Phase 1 : Préparation

1.1 Définir les parties prenantes

La définition des parties prenantes prépare le terrain pour le reste de la procédure d'analyse des transactions. Les départements et organisations des parties prenantes fournissent des connaissances contextuelles, des idées, des critiques et un accès aux données qui sont d'un intérêt crucial. En les incluant tout au long de la procédure, vous augmentez vos chances d'en tirer des analyses pertinentes, utiles et adaptées au contexte. Les responsables du SEA et des Programmes sont toujours parties prenantes de la procédure d'analyse des transactions et doivent être correctement représentés tout au long de celui-ci. Selon votre contexte, les autres parties prenantes peuvent être les suivantes :

- > Les **partenaires du programme** qui participent aux activités de distribution de l'aide, à la sélection des fournisseurs, au suivi post-distribution, etc.
- > Les **prestataires de services financiers** (le cas échéant) qui s'occuperont de certains aspects de la distribution, du rachat et du suivi des aide en liquidités ou sous forme de bons.
- > Les **équipes chargées de la passation des marchés** qui épaulent la plateforme du prestataire de services financiers et les contrats avec les fournisseurs, et qui peuvent veiller à ce que les conditions facilitent l'analyse des transactions.

- > Les **équipes informatiques** susceptibles d'apporter leur concours à la mise en place, à la gestion et à l'utilisation de la plateforme des prestataires de services financiers par les équipes du programme.
- > Les **équipes de sécurité** qui participent à la planification de la distribution et surveillent régulièrement les menaces dans les régions de mise en œuvre.
- > Les équipes chargées de la **responsabilité et de la sauvegarde**, qui recueillent des informations auprès des personnes participant au programme au sujet de leur expérience et peuvent donner leur avis sur d'éventuels problèmes de protection de la vie privée ou autres risques pour ces personnes.
- > Les **membres de l'équipe qui assurent la liaison avec les autorités locales** (le cas échéant) et qui sont susceptibles de fournir des informations sur les réglementations relatives aux modalités d'assistance et aux mécanismes de fourniture, et de faciliter toute interaction nécessaire avec les autorités locales.

Des méthodes simples d'analyse et de cartographie des parties prenantes peuvent aider à recenser toutes les autres parties prenantes dont la contribution pourrait être requise lors des étapes suivantes.



1.1 Produit : Liste des groupes de parties prenantes et de leurs représentants et représentantes désigné-es, avec au moins un conseiller ou une conseillère technique désigné-e.



1.2 Évaluer la faisabilité

Même dans le cadre des programmes d'aide en liquidités ou sous forme de bons, le recours à l'analyse des transactions dépend fortement de la modalité et du ou des mécanismes de prestation que le programme considère comme étant les plus sûrs, les plus accessibles et les plus efficaces. Par exemple, si le programme emploie des cartes prépayées et que les bénéficiaires retirent leur aide à un guichet automatique, il sera impossible de recueillir des données sur les terminaux de paiement et de savoir ce qu'ils et elles ont acheté avec cette aide. Si un programme fait appel à un prestataire de services financiers ou collecte des données sur les terminaux de paiement auprès de vendeurs, il devra discuter avec ces parties prenantes des données qui pourront être fournies et de la manière dont elles le seront, car les systèmes de données des prestataires de services financiers et des vendeurs varient d'un programme à l'autre. La page « Mécanisme de livraison et gestion des données » de la [boîte à outils sur la qualité du programme CALP](#) est une excellente source d'informations sur la manière de sélectionner un mécanisme approprié.

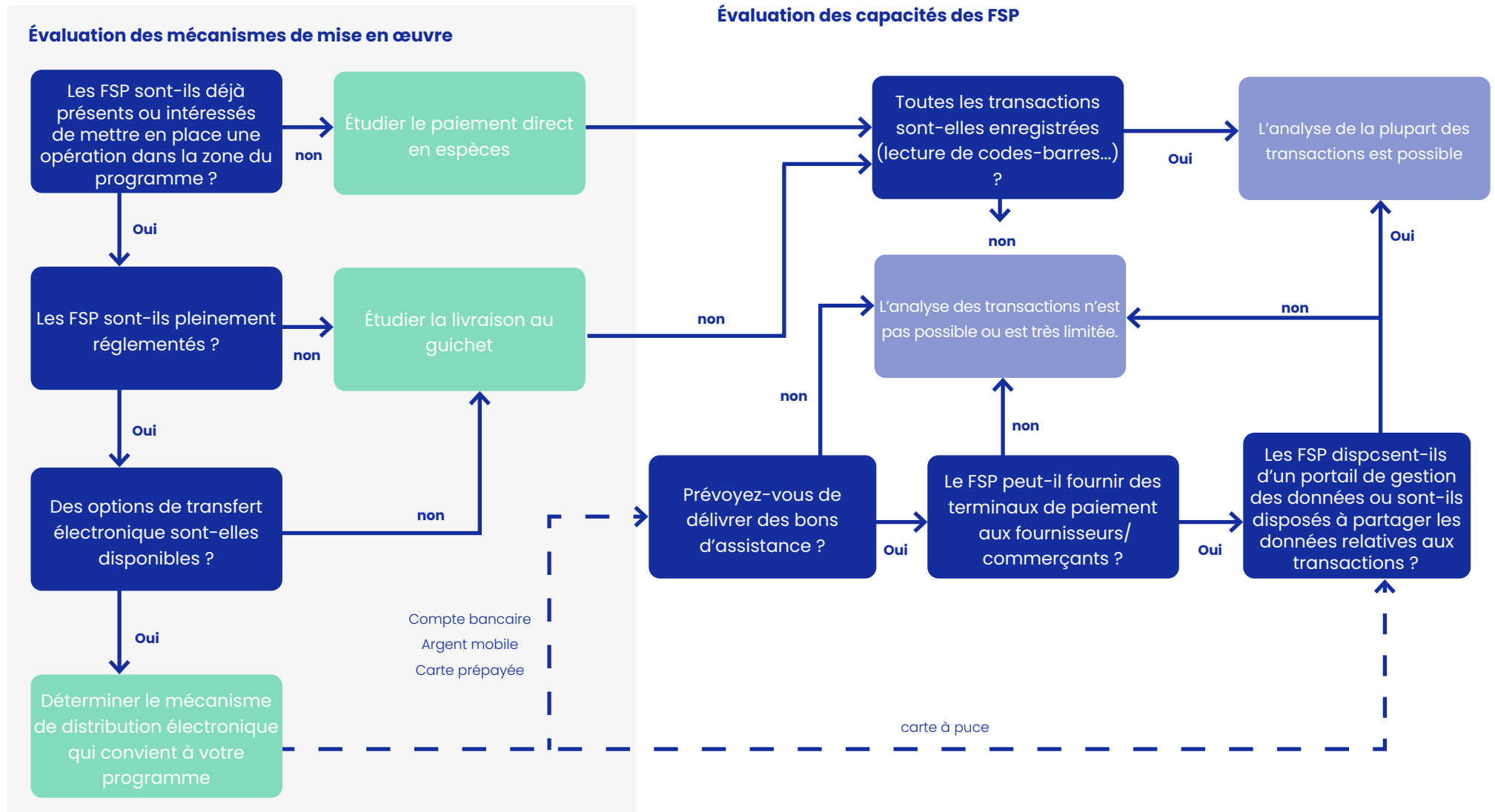
Tous les contextes ne se prêtent pas à l'utilisation de mécanismes de distribution électroniques. Dans les cas où seuls des bons d'achat sous forme de code-barres ou de code QR peuvent être utilisés, l'analyse des transactions peut toujours être appliquée. Dans ces cas, des étapes supplémentaires peuvent être

requises, ainsi qu'une triangulation supplémentaire des données de distribution et de rachat. Les outils de l'étape 3.1 expliquent comment procéder à l'analyse des transactions au moyen de données provenant de mécanismes de livraison non électroniques.

L'illustration suivante résume la manière dont le choix du mécanisme de distribution influence sur la faisabilité de l'analyse des transactions par la voie numérique. Certains prestataires de services financiers spécialisés fournissent des services complets pour l'analyse des transactions, d'autres non.



Figure 6: Illustration : Organigramme de la faisabilité de l'analyse des transactions en fonction des mécanismes de mise en œuvre



Le tableau suivant résume la manière dont les modalités (aide en espèces ou sous forme de bons) interagissent avec le mécanisme de mise en œuvre pour permettre la réalisation de certains objectifs de l'analyse des transactions. Pour une définition de chacun de ces mécanismes de mise en œuvre, veuillez vous référer à l'[annexe 6](#).

Mécanisme de mise en œuvre	Dons en espèces (non restreinte)	Aide sous forme de bons (restreinte)
Paiement direct par bon ou en espèces	Pas d'analyse possible	Si les programmes enregistrent numériquement les transactions aux points de vente :
Livraison par l'intermédiaire d'un agent ou de façon libre	Pas d'analyse possible	
Compte bancaire	Pas d'analyse possible	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle de l'accès des bénéficiaires aux fournisseurs • Contrôle de la part de marché et du pouvoir relatif des vendeurs participants
Argent mobile	Si les bénéficiaires n'effectuent pas un unique retrait en espèces : <ul style="list-style-type: none"> • Contrôle de l'accès des bénéficiaires aux fournisseurs • Contrôle de la part de marché et du pouvoir relatif des vendeurs participants 	Si le prestataire de services financiers fournit des dispositifs pour enregistrer les données aux points de vente : <ul style="list-style-type: none"> • Accès des bénéficiaires au marché • Variation des prix • Disponibilité des produits de base • Modes de consommation des ménages
Carte prépayée		
Carte à puce	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle de l'accès des bénéficiaires aux fournisseurs • Contrôle de la part de marché et du pouvoir relatif des vendeurs participants • Accès des bénéficiaires au marché • Variation des prix • Disponibilité des produits de base • Modes de consommation des ménages 	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle de l'accès des bénéficiaires aux fournisseurs • Contrôle de la part de marché et du pouvoir relatif des vendeurs participants • Accès des bénéficiaires au marché • Variation des prix • Disponibilité des produits de base • Modes de consommation des ménages

Il convient de noter que si les enquêtes de suivi post-distribution (SPD) recueillent souvent des informations auprès des bénéficiaires sur les montants reçus et les dépenses, ces données ne sont généralement pas suffisamment fiables ou complètes pour être utilisées dans le cadre de l'analyse des transactions. En effet, ces enquêtes reposent sur les souvenirs des personnes participantes (qui peuvent être inexacts) et ne recueillent souvent pas les détails nécessaires concernant les vendeurs ayant fait l'objet de visites, les montants exacts, les quantités par transaction, etc. Les données de ces enquêtes peuvent toutefois constituer une bonne source de vérification des résultats (voir étape 3.1).



Même si la faisabilité ne peut être évaluée qu'une fois que les modalités du programme et le mécanisme de mise en œuvre ont été déterminés, le fait de savoir ce qui est nécessaire pour mener l'analyse des transactions peut aider les programmes à adapter leur conception. Lors d'une mise en œuvre antérieure des MAAR dans un contexte présentant d'importantes difficultés pour la programmation de l'aide en liquidités ou sous forme de bons, il a fallu plus de deux mois au programme pour mettre au point la modalité et les mécanismes de distribution. Dans l'incertitude, le programme n'a pas pu discuter de l'analyse des transactions lors de l'atelier, car il ne savait pas à quelles données il aurait accès.

Finalement, au vu des difficultés contextuelles liées à l'instabilité de l'internet, aux réglementations étatiques et aux difficultés de collaboration avec les vendeurs, l'équipe du programme a décidé d'utiliser des bons en papier portant des codes QR. Ce n'est qu'après cette décision qu'elle est parvenue à élaborer son plan d'analyse des transactions

L'onglet 1 de la matrice de l'analyse des transactions vous permet d'enregistrer la modalité et le mécanisme de mise en œuvre que votre programme utilisera. En tenant compte de vos données, il vous indiquera quels objectifs de l'analyse des transactions sont réalisables et vous donnera des conseils supplémentaires pour confirmer la disponibilité des données nécessaires avec le ou les prestataire de services financiers. Remarque : il n'est pas nécessaire de prendre une décision finale à ce stade en ce qui concerne les objectifs à mettre en œuvre, de définir des indicateurs ni de planifier l'analyse. L'objectif est simplement de décider (en partant de la faisabilité et de l'utilité potentielle de l'analyse des transactions) s'il convient ou non de passer à l'étape 1.3, et de planifier une réunion avec les parties prenantes afin d'élaborer un plan d'analyse des transactions plus approfondi.



1.2 Produit : Décision de passer à l'étape 1.3 ou non.



1.3 Organiser un atelier ou une rencontre de planification

Il est recommandé de créer les produits MAAR dans un cadre où les différentes parties prenantes ont la possibilité de se rencontrer en temps réel, de partager des idées, de discuter franchement des limites et des difficultés, et d'élaborer des plans ensemble. Dans la plupart des cas, la meilleure façon d'y parvenir est d'organiser un atelier en présentiel.

Le [guide de l'animateur de l'atelier sur les MAAR](#) et les [diapositives du modèle d'atelier](#) sont les principaux outils à consulter par les organisateurs de la phase d'atelier lors de la planification de l'introduction du groupe à la méthode de l'analyse des transactions. Les animateurs doivent procéder à un examen des documents afin d'intégrer les plans et analyses de programmes existants dans l'ordre du jour de l'atelier.

Vous trouverez ci-dessous une liste de questions que vous pourriez aborder lors de l'examen des documents afin de vous assurer que la planification de l'analyse des transactions cadre bien avec les buts et objectifs généraux du programme, et que son utilisation, ses utilisateurs et ses parties prenantes ont été clairement recensés.

Tableau 12 : Liste de documents potentiels, questions d'approfondissement associées à l'analyse des transactions, exemples

Source de l'examen des documents	Questions d'approfondissement	Exemple
Modèle logique du programme (cadres logiques, cadres de résultats, chaînes de résultats, etc.)	Existe-t-il des indicateurs de programme ou des hypothèses de cadre logique qui traitent des aspects de l'accès au marché, des produits de base, des prix, de l'inflation, des services aux vendeurs, etc. ?	Les programmes d'aide en liquidités ou sous forme de bons peuvent se fonder sur des hypothèses concernant les activités et l'accès aux prestataires de services financiers qui ne peuvent pas être contrôlés par la collecte traditionnelle de données de SEA, et que l'analyse des transactions pourrait aider à valider ou à contrôler.
Plans d'activité SEA (dont plans d'acquisition de connaissances, plan SEA Tech, etc.)	Quelles adaptations et décisions au niveau du programme pourraient bénéficier d'une meilleure connaissance de la mise en œuvre de l'aide en liquidités ou sous forme de bons ? Quel type d'information est nécessaire pour améliorer le suivi des remboursements ?	L'examen du plan de SEA pourrait révéler des lacunes anticipées dans les informations sur l'utilisation des bons et les préférences des participants, qui sont essentielles pour évaluer l'efficacité du programme, et que l'analyse des transactions pourrait contribuer à éclairer.
Registre des risques	Le registre des risques contient-il des risques particuliers susceptibles d'entraver la capacité de l'équipe du programme à collecter des données dans des lieux particuliers ? Certains groupes de participants sont-ils plus susceptibles d'être associés à ce risque ?	Le registre des risques pourrait avoir répertorié la présence de bandes armées comme un risque susceptible de mettre en danger la vie des équipes du programme au cours d'une opération de collecte de données. Le fait de savoir cela pourrait inciter les équipes à prévoir des moyens de secours pour collecter les données relatives aux transactions.
Rapports d'analyse contextuelle	De l'analyse contextuelle, est-ce qu'il se dégage des circonstances ou difficultés sur le terrain susceptibles d'entraver la bonne mise en œuvre de l'aide en liquidités ou sous forme de bons ?	Par exemple, les rapports d'analyse contextuelle peuvent fournir des informations sur la stabilité et l'accessibilité de l'internet, qui sont des facteurs cruciaux dans le choix de la modalité la plus appropriée.
Plan de travail du programme	Quelles informations le plan de travail fournit-il sur la modalité d'assistance et le mécanisme de fourniture, les prestataires de services financiers, les fournisseurs concernés, etc.	Si le plan de travail du programme spécifie les prestataires de services financiers et les fournisseurs prévus, cela peut déterminer la planification de l'atelier en ce qui concerne les approches d'analyse potentielles et les options de vérification.

Le tableau ci-dessus n'est pas exhaustif ; d'autres types de documents pourraient vous concerner. Lors de l'examen des documents, cherchez à prendre note des informations essentielles que vous en extrayez, et envisagez de vous y référer pendant la phase d'atelier, afin de vérifier la conformité et de vous assurer que l'analyse finale sera bien utile au programme.



1.3 Produit : Ordre du jour et diapositives pour l'atelier.

Phase 2 : Diriger l'atelier

2.1 : Fixer les objectifs de l'analyse des transactions

La définition des objectifs de l'analyse des transactions sert de phase de réflexion pour l'analyse des transactions. Gardez à l'esprit que l'analyse des transactions dispose d'un nombre limité d'objectifs analytiques potentiels, à savoir :

- > Comprendre la distance que les personnes participantes doivent parcourir pour accéder à l'aide
- > Contrôler la part de marché ou le pouvoir relatif des vendeurs participants
- > Contrôler l'accès des bénéficiaires aux marchés et aux vendeurs
- > Surveiller les fluctuations ou l'évolution des prix
- > Comprendre la disponibilité des produits de base
- > Générer des informations sur la manière dont l'aide est dépensée ou utilisée

L'étape 1.2 de la phase de préparation (évaluation de la faisabilité) a déjà permis de cerner les objectifs qui sont réalisables compte tenu de la modalité du programme et du mécanisme de mise en œuvre. Les participants à l'atelier doivent examiner les objectifs réalisables définis dans l'onglet 1 de la matrice et discuter de la manière dont ces différents objectifs

seraient utiles au programme, s'il existe d'autres restrictions propres au contexte (ex. : réglementations administratives, préoccupations en matière de sécurité, etc.) susceptibles d'entraver davantage leur faisabilité, et s'il existe des limites au fonctionnement du programme, au calendrier, etc. qui pourraient rendre certains d'entre eux irréalisables ou inutiles.

Au fur et à mesure des discussions, il est naturel de noter différentes idées et de revenir sur l'onglet 1. Les organisateurs de l'atelier doivent intégrer les résultats de l'analyse documentaire dans cet onglet afin de susciter ou d'encourager la conversation. À mesure que les participants à l'atelier affinent les informations spécifiques (dans le cadre d'un type d'objectif particulier) dont le programme aurait besoin, le groupe devrait tenter de formaliser ces informations sous forme d'idées d'indicateurs SMART associés aux objectifs réalisables. *Il se peut que tous les indicateurs issus de cette réflexion ne soient pas retenus pour l'étape suivante.* Il est néanmoins important que toutes les idées d'indicateurs fassent l'objet d'une discussion, d'un questionnement, et soient consignées au cours de cette étape. Parmi les exemples d'indicateurs utilisés dans des mises en œuvre antérieures des MAAR, on peut citer :

- > Nombre de bénéficiaires qui marchent plus de 5 km pour dépenser leur aide (*dans le cadre de l'objectif : « Comprendre la distance que les bénéficiaires doivent parcourir pour accéder à l'aide »*)

- > Pourcentage de personnes participantes ayant échangé leurs bons par vendeur (*dans le cadre de l'objectif : « Contrôler la part de marché ou le pouvoir relatif des vendeurs participants »*)
- > Total des personnes participantes ayant échangé leurs bons, ventilé par heure et date d'échange, date de distribution et vendeur (*dans le cadre de l'objectif : « Contrôler l'accès des bénéficiaires aux marchés et aux vendeurs »*)

L'outil matrice de l'analyse des transactions donne des exemples d'indicateurs pouvant être utilisés pour atteindre des objectifs particuliers. L'annexe 7 du présent guide décrit également l'utilité potentielle des différents objectifs de manière plus détaillée, y compris des suggestions d'indicateurs.

Avant de passer à l'étape 2.2, les participants à l'atelier doivent décider quels objectifs réalisables seront prioritaires, d'après les discussions sur l'utilité relative pour le programme, le contexte et les indicateurs, et consigner ces décisions dans la matrice.



2.1 Produit : Onglet 1 de l'outil matrice de l'analyse des transactions complété, détaillant les objectifs prioritaires et dressant une liste d'indicateurs.



2.2 : Créer un plan d'analyse des transactions

Cette étape complète la phase d'atelier en résumant les résultats des étapes précédentes en un plan d'action pour la conception de l'analyse des transactions. Pour cela, il convient de finaliser les indicateurs **SMART** qui permettront d'atteindre les objectifs prioritaires et de déterminer les échéances, les responsabilités techniques et de gestion, les voies de communication et les personnes chargées d'interpréter les résultats et d'y donner suite. Ce plan est ensuite utilisé pour lancer la phase suivante de la procédure : la **mise en œuvre**.

L'onglet 2 de la matrice d'analyse des transactions fournit une structure permettant aux équipes de planifier les détails nécessaires. Chaque objectif prioritaire de l'onglet 1 doit être intégré dans le plan avec un ou plusieurs indicateurs, les rôles et responsabilités étant attribués pour chacun d'entre eux. Un plan d'analyse des transactions doit être établi au cours de la phase d'atelier, indiquant les rôles et responsabilités appropriés attribués aux participants et les plans de diffusion des résultats de l'analyse.



2.2 Produit : Onglet 2 de la matrice complété.



Phase 3 : Mise en œuvre

3.1 Élaborer l'analyse des transactions

Cette étape met en œuvre le plan d'analyse des transactions, puisque les membres de l'équipe chargés de la collecte et de l'analyse des données : 1) *mettent en place les flux permettant de partager et de conserver les données du prestataire de services financiers* ; 2) *analysent les données reçues pour produire les résultats des indicateurs* ; 3) *vérifient les résultats des indicateurs*.

Configuration et analyse du flux de données

La configuration du flux de données de l'analyse des transactions doit se faire en collaboration avec le prestataire de services financiers et entraîne quelques actions critiques :

- > **Déterminer les besoins** : Examiner la manière dont le prestataire de services financiers collectera les données requises en fonction de la modalité et du mécanisme de mise en œuvre (dont les tâches de mise en place du système et la formation nécessaire du personnel du programme ou des fournisseurs). Pour une description détaillée des configurations typiques du système, veuillez consulter le [Guide de mise en place de l'analyse des transactions pour les MAAR](#). Ce guide aborde les exigences relatives aux plateformes de bons électroniques ainsi qu'aux codes QR et aux codes-barres.
- > **(Le cas échéant) Définir la manière dont le prestataire de services financiers enverra les données** : Y compris le format et les échéances prévues . La plupart des prestataires de services financiers peuvent communiquer des données au moins une fois par semaine à l'aide de programmes au format Excel ; au besoin, ils peuvent également transférer des informations dans d'autres formats, tels que des fichiers texte ou JSON. Certaines plateformes permettent aux programmes d'accéder aux données en temps réel ou presque (ex. : via une API), mais cette possibilité doit être étudiée avec le prestataire de services financiers, soit dans le cadre de l'atelier, soit lors de la mise en place du flux de données.
- > **Structurer et conserver les données reçues** : Une fois reçues, les données de transaction doivent être structurées et analysées de manière à faciliter l'analyse et à garantir la protection de toute information personnelle identifiable. La [feuille de conseils sur la conception de la base de données pour l'analyse des transactions](#) est une ressource utile pour structurer vos données, tandis que les [didacticiels consacrés à l'analyse des transactions pour les MAAR](#) comprennent des ensembles de données de démonstration qui peuvent aider les analystes à concevoir la manière dont différentes structures de données facilitent l'analyse.

Vérification des données

Il est important de s'assurer que les données de transaction reçues des prestataires de services financiers sont exactes, en particulier lorsque les procédures de remboursement sont en cours. Un moyen efficace d'y parvenir est d'organiser un bref appel téléphonique avec les vendeurs ou les participants après le rachat, ou d'utiliser les données du suivi post-distribution (SPD). Les points à prendre en compte lors de la vérification des données sont les suivants :

- > Quels sont les éléments de données à vérifier dans votre contexte ? Quels sont les éléments des données dont l'exactitude vous semble la plus incertaine ?
- > Certains points de données pourront-ils être confirmés par un simple entretien téléphonique ? Ou serait-il possible pour les partenaires du programme ou des contrôleurs tiers de se rendre en personne auprès des vendeurs ou des bénéficiaires pour confirmer certains enregistrements ?
 - Si l'on ne peut recourir qu'à des appels téléphoniques, quelle sera la durée plausible de l'enquête ?
 - Quelles sont les questions sur lesquelles on devrait se concentrer pour que l'entretien soit concis et que les réponses soient complètes ?
 - Qui détient les coordonnées des bénéficiaires et des vendeurs, et comment les utiliser de manière responsable ?
- > Quelles sont les activités de suivi post-distribution qui seront menées dans le cadre du programme ? Pouvons-nous insérer des questions de vérification pertinentes dans l'enquête de suivi post-distribution et apporter des contributions à l'échantillonnage ?
- > Qu'est-ce qui constitue un échantillon valable pour la vérification de l'analyse des transactions ?
 - Si l'on vérifie le remboursement de l'aide, un échantillon de personnes participantes peut être créé en tenant compte de facteurs tels que l'activité mensuelle de remboursement, le regroupement, la localisation (même pays, même région), les niveaux de vulnérabilité, les personnes qui échangent le plus, et le sexe. Idéalement, la taille de l'échantillon devrait être de 30 % du nombre total de personnes participantes ou de vendeurs, à partir d'un ensemble de données exportées et nettoyées.

Pour plus de conseils et de discussions sur la vérification des données de transaction, consultez la [feuille de conseils sur la vérification des données de l'analyse des transactions](#).



3.1 Produit : Données de transaction structurées avec des conclusions documentées, communiquées aux interprètes conformément au plan d'analyse des transactions.



3.2 Interpréter les résultats et rédiger un rapport

Cette étape consiste à contrôler les résultats des indicateurs de l'analyse des transactions afin de dégager les conclusions intéressantes et de signaler aux décideurs celles qui doivent être examinées et faire l'objet d'une action. Les personnes chargées de l'exécution de l'analyse peuvent également être responsables de cette étape, mais il arrive souvent qu'une ou un gestionnaire ou un groupe élargi de parties prenantes participe à l'interprétation.

L'examen des résultats peut se faire dans le cadre de réunions régulières entre les analystes et les gestionnaires, au cours desquelles les feuilles de calcul, les tableaux de bord ou les cartes sont examinés. Les interprètes peuvent rechercher plusieurs éléments :

- > Remarquez-vous des valeurs aberrantes dans les modèles de transaction, en particulier lorsqu'ils sont ventilés par lieu ou par un autre facteur ?
 - Y a-t-il des fournisseurs particuliers qui font état de volumes d'échange de bons très importants ou très faibles ?
 - Les prix sont-ils particulièrement élevés pour certains produits de base, dans certains endroits, etc. ?
 - Y a-t-il des produits de base courants qui ne figurent pas dans les listes de transactions ? Pourquoi en est-il ainsi ?

- Existe-t-il des tendances inattendues dans la fréquence ou le volume global des transactions ? Cela pourrait-il indiquer un dysfonctionnement potentiel du marché ?
 - > Quelles sont les distances les plus élevées parcourues pour bénéficier de l'aide, et comment se situent-elles par rapport aux moyennes ? Cela pourrait-il indiquer des lacunes dans le réseau des fournisseurs ?
 - > Les dates et heures d'utilisation des bons correspondent-elles aux autres informations du programme concernant les heures d'ouverture des marchés ?

L'interprétation exacte des résultats dépendra toujours du contexte, du programme et des indicateurs particuliers choisis pour l'analyse des transactions. L'annexe 2 contient des exemples d'analyse, d'interprétation et de décisions potentielles relatives à chaque objectif, qui peuvent aider les analystes et les interprètes à réfléchir à leurs propres résultats à partir d'exemples et d'expériences provenant d'autres contextes. Une fois l'interprétation effectuée, la **diffusion de l'information** est cruciale pour la gestion adaptative, car elle permet non seulement de faciliter la prise de décisions, mais aussi d'établir des boucles de rétroaction pouvant servir à revoir et à améliorer l'analyse des transactions. La présentation

et la communication des résultats de l'analyse des transactions et de ses conclusions doivent se faire avec les responsables de programme, les équipes de programme, les bailleurs, les responsables de la reddition de comptes et d'autres personnes et équipes essentielles, le cas échéant. Pour de plus amples informations, consultez les [Guide de diffusion des informations sur les MAAR](#).

L'analyse des transactions est achevée lorsque les interprètes ont consigné leurs conclusions et leurs décisions d'action, et que leurs conclusions et recommandations ont été transmises aux décideurs. Si nécessaire, il faut procéder au suivi ou au réexamen des canaux de communication et des publics répertoriés dans le plan de l'analyse des transactions.



3.2 Produit : Conclusions consignées et communiquées aux décideurs.

3.3 (Le cas échéant) Révision de l'analyse des transactions

La révision et l'amélioration de l'analyse ont plus de chances de se concrétiser si elles sont planifiées

! La planification de l'analyse des transactions doit clairement indiquer quelles sont les personnes qui seront chargées de veiller à ce qu'il y ait une communication et une collaboration fréquentes entre les services et de recueillir des informations formelles et informelles sur l'efficacité de cette analyse (y compris de la part des décideurs). Des rencontres régulières, telles que les réunions trimestrielles d'examen de programme et les sessions de réflexion (« **Pause and Reflect** ») peuvent également constituer de bons moyens d'examiner et d'améliorer l'analyse des transactions.

Il est important de noter que les étapes de la mise en œuvre ne seront pas toujours suivies de manière linéaire et qu'elles peuvent être répétées en fonction des besoins et de la fréquence de disponibilité des données. Une fois le retour d'information intégré au plan d'analyse des transactions, la phase de mise en œuvre se répète. **Ceci constitue l'utilisation fonctionnelle de l'analyse des transactions pour les MAAR.**



3.3 Produit : Révisions du plan d'analyse des transactions dans l'onglet 2 de la matrice.



Outils d'analyse des transactions

Phase 1 : Préparation



Définir les parties prenantes

Études de cas d'application des MAAR



Évaluer la faisabilité

Onglet 1 de la matrice d'analyse des transactions



Organiser un atelier ou une rencontre de planification

Guide de l'animateur de l'atelier sur les MAAR

Phase 2 : Diriger l'atelier



Fixer les objectifs de l'analyse des transactions

Onglet 2 de la matrice d'analyse des transactions



Élaborer un plan d'analyse des transactions

Onglet 2 de la matrice d'analyse des transactions

Outil d'attribution des rôles et responsabilités

Phase 3 : Mise en œuvre



Élaborer l'analyse des transactions

Didacticiels et démonstrations

Guide d'installation de l'analyse des transactions

feuille de conseils sur la vérification des données de l'analyse des transactions.

Fiche de conseils pour la vérification des données



Interpréter les résultats et rédiger un rapport

Conseils pour la diffusion de l'information



Suivi des rumeurs



Qu'est-ce que le suivi des rumeurs ?

L'objectif d'un système de suivi des rumeurs est de mettre en exergue les informations qui circulent sur différents sujets, d'y discerner le vrai du faux (dans la mesure du possible), et de traiter les rumeurs susceptibles de se faire ressentir sur le programme (qu'elles soient fondées ou non). Une rumeur est définie comme une information non vérifiée, transmise d'une personne à une autre (voir [Rumor Has It: A practice guide to working with rumors – CDAC 2017](#)). Les rumeurs pouvant être vraies, fausses ou un peu des deux, il est important, pour la mise en œuvre du programme, de comprendre quelles sont les véritables informations qu'elles renferment. Un système de suivi des rumeurs peut servir à détecter les rumeurs, à suivre leur propagation et à les vérifier à l'aide d'informations précises, ce qui permet d'empêcher la propagation de fausses informations, de protéger les personnes contre les préjugés et d'informer la gestion adaptative de la programmation.

Les objectifs et la conception du suivi des rumeurs peuvent être très flexibles en fonction des besoins du programme en accès réduit.



Par exemple, certains programmes peuvent recourir au suivi des rumeurs concernant l'aide fournie par les sous-traitants dans un contexte où le personnel du programme n'est pas en mesure de se rendre sur le terrain pour vérifier la qualité du travail accompli par eux. D'autres programmes pourraient vouloir suivre les rumeurs relatives à la distribution de l'aide ou aux pratiques des vendeurs partenaires du programme. Lorsque le suivi des rumeurs est bien conçu, il permet souvent d'éclairer le programme sur les effets de ses interventions et peut servir d'indicateur précoce de l'évolution du contexte, notamment en ce qui concerne la hausse des violences, la montée de la méfiance, des changements de réglementation et d'autres menaces pesant sur l'accès à l'aide humanitaire et susceptibles d'exiger la prise de mesures idoines.

Les systèmes de suivi des rumeurs doivent répondre à des normes déontologiques humanitaires. Par exemple, il est important de s'assurer que le système ne viole pas la vie privée ou la liberté d'expression des individus, ou qu'il ne joue pas un rôle de surveillance d'une population vulnérable. « **Ne pas nuire** » reste la principale contrainte régissant l'utilisation de cette MAAR. Le suivi des rumeurs n'entraîne pas nécessairement la mise en place d'un nouveau système ou d'un nouveau canal de collecte de données. En effet, cette méthode peut être intégrée dans les systèmes de communication existants, tels que les mécanismes de retour d'information ou les pages de réseaux sociaux de la communauté. Quel que soit le système ou les canaux choisis, elle doit être mise en œuvre selon une approche inclusive, reposant sur les parties prenantes.

Pour accéder aux outils RAAM pertinents pour le module de suivi des rumeurs, veuillez consulter la page des Outils



Qui sont les utilisateurs visés par ces orientations ?

- > Les responsables des MAAR pour le programme, qui mènent les activités de préparation, organisent et dirigent la phase d'atelier et gèrent la mise en œuvre.
- > Les membres de l'équipe et les responsables du suivi, de l'évaluation et de l'acquisition de connaissances (SEA), l'équipe de mise en œuvre du programme, les équipes d'analyse du contexte et tous les autres départements concernés qui participent à la production de données et qui prennent des décisions fondées sur des données dans le cadre de la mise en œuvre.
- > Les membres de l'équipe Sécurité, logistique et responsabilité qui jouent un rôle important dans la compréhension de l'environnement physique, des chaînes d'approvisionnement, des mouvements sociaux et politiques et des sentiments des populations dans le contexte de la mise en œuvre, et qui gèrent souvent des canaux de collecte de données qualitatives provenant directement des communautés desservies par le programme.
- > Les membres des départements participant à l'orientation des systèmes de données du programme, tels que l'informatique.

Notez que ce guide est destiné uniquement aux personnes chargées de la mise en œuvre des programmes humanitaires et de développement (dans des secteurs tels que la santé, l'eau, l'assainissement et l'hygiène, les interventions d'urgence, etc.), car il aborde la résolution des problèmes de gestion et de conception de procédés qui tendent à se poser dans le cadre de ces programmes. Les organisations désireuses de suivre les rumeurs d'une manière plus journalistique ou à plus grande échelle (ex. : suivi des rumeurs dans le cadre d'une campagne électorale ayant cours au niveau national) pourront trouver certaines parties de ce guide utiles, mais devront probablement chercher d'autres ressources auprès d'organisations comme Internews afin d'y trouver des conseils techniques et des ressources plus appropriés à leur type de projet.



Procédure de suivi des rumeurs

Le suivi des rumeurs suit le flux de travail générique des MAAR, tout en comprenant deux étapes qui lui sont propres : une étape de vérification du contexte (phase de préparation) et une étape de plan d'interprétation et de notification des rumeurs (phase d'atelier). Ces ajouts découlent de l'importance de concevoir un mécanisme inclusif et déontologique, qui tienne compte des opinions et des contraintes locales. Tout comme c'est le cas pour la télédétection, le recours au suivi des rumeurs dans le cadre d'une mission humanitaire peut être perçu négativement par les populations ou les parties prenantes du programme (ex. : crainte d'être surveillés). En outre, la nature des données relatives aux rumeurs (qui peuvent contenir diverses formes d'informations au caractère sensible) fait qu'il est important d'établir des mécanismes d'interprétation plus systématiques que pour les autres méthodes.

Qu'est-ce qu'une rumeur ?

À ce stade, il est utile de commencer à se familiariser avec le concept de « rumeur ». Une rumeur est définie comme une **information non vérifiée transmise d'une personne à une autre**. Le mot « rumeur » a souvent des connotations négatives. Les rumeurs sont souvent assimilées à des paroles en l'air ou à des commérages. Cependant, les rumeurs ne sont ni bonnes ni mauvaises en soi. Elles peuvent être vraies, fausses ou un peu des deux. Les rumeurs sont une réaction naturelle aux périodes d'incertitude ou de menace. La boîte à outils « Rumor Has It » de la CDAC (page 9) classe les rumeurs en trois catégories :

Souhaits	Crainte	Hostilité
Elles témoignent des espoirs de la communauté.	Elles témoignent des inquiétudes de la communauté.	Elles découlent de menaces qui pèsent sur la communauté ou de préjugés, et visent souvent des groupes extérieurs.
Par exemple : « J'ai entendu dire que le Canada invitera les victimes du séisme à venir y travailler. Que dois-je faire pour aller au Canada ? »	Par exemple : « Si quelqu'un veut rentrer en Turquie depuis l'Allemagne, on l'envoie chez Assad à Damas. »	Par exemple : « Les réfugiés syriens reçoivent plus d'aide que les Irakiens. »

Il existe deux sous-groupes de rumeurs susceptibles d'intéresser les programmes, qui sont définis par l'intention des personnes qui les propagent :

- La **mésinformation** est une information erronée diffusée par des personnes sans intention de tromper (par exemple, à la suite d'un malentendu).
- La **désinformation** est une information erronée diffusée par des personnes avec l'intention de tromper ou de manipuler autrui. Les « fake news » en sont un exemple : il s'agit d'une désinformation déguisée en information, souvent diffusée dans des buts politiques ou économiques.

Les rumeurs qui s'avèrent vraies ne sont ni de la mésinformation ni de la désinformation. Il est souvent important de comprendre les motivations qui sous-tendent la mésinformation et la désinformation, car cela permet de faire ressortir la bonne manière de les traiter et d'en limiter les effets. Chaque personne a sa propre motivation pour répandre des rumeurs : expliquer un événement qui la préoccupe, partager des informations qu'elle juge divertissante, se définir comme « au courant », ou nouer des relations en utilisant l'information comme moyen d'établir le contact.

Il peut également être important de faire la distinction entre une plainte et une rumeur. Une plainte est une déclaration formelle concernant un problème ou une préoccupation spécifique dont la personne qui dépose la plainte a connaissance, et qui est généralement communiquée à une organisation responsable. La plainte peut être fautive, mais cela ne fait pas d'elle une rumeur, à moins qu'elle ne soit transmise d'une personne à une autre en même temps que d'autres informations non vérifiées. Par exemple, si un participant affirme : « Il manquait des articles dans mon kit d'hygiène », cela serait très probablement considéré comme une plainte. En revanche, le fait de dire : « Il manque des articles dans les kits d'hygiène parce que l'organisation détourne l'aide au profit de la communauté X » représente très probablement un cas de rumeur.

Avant que le groupe ne commence à réfléchir à des objectifs potentiels de suivi des rumeurs, il devrait poser des questions sur ces concepts de rumeurs, s'il en a, et éventuellement intégrer les [sessions de renforcement des compétences de la FICR](#) en ce qui concerne la définition d'une rumeur.

Comme pour toutes les MAAR, il est recommandé que la phase d'**atelier** comprenne un atelier en présentiel, au cours duquel les différents départements prenant part au programme (ex. : SEA, sécurité, redevabilité, équipes techniques, etc.) se réuniront pour mettre en commun des informations, discuter et convenir d'un plan. Même s'il est probable que toutes les parties prenantes ne participeront pas de façon approfondie aux MAAR après l'atelier, leur contribution à la planification reste essentielle.

Le flux de travail du suivi des rumeurs s'inspire en grande partie de plusieurs guides élaborés pour les rumeurs dans les contextes humanitaires, qui sont d'excellentes ressources pour mieux comprendre les concepts de rumeurs, les définitions de la terminologie et l'analyse des rumeurs :



- > **Rumor Has It: A practical guide to working with rumors** (CDAC, 2017)
- > **Managing misinformation in a humanitarian context: How to guide** (Entretiens, 2019)
- > **Skills sessions: Rumor Tracking** (FICR, 2019)
- > **DISARM Framework** (Fondation DISARM, 2019)

Ces guides sont mentionnés tout au long du chapitre sur le suivi des rumeurs afin d'éviter de répéter les conseils techniques approfondis qui y sont déjà donnés. La procédure MAAR de suivi des rumeurs vise à fournir aux programmes des étapes et des outils pratiques pour mettre en place un système sensible aux difficultés propres à chaque contexte d'intervention en accès réduit.



Diagramme 7: Flux de travail pour le suivi des rumeurs

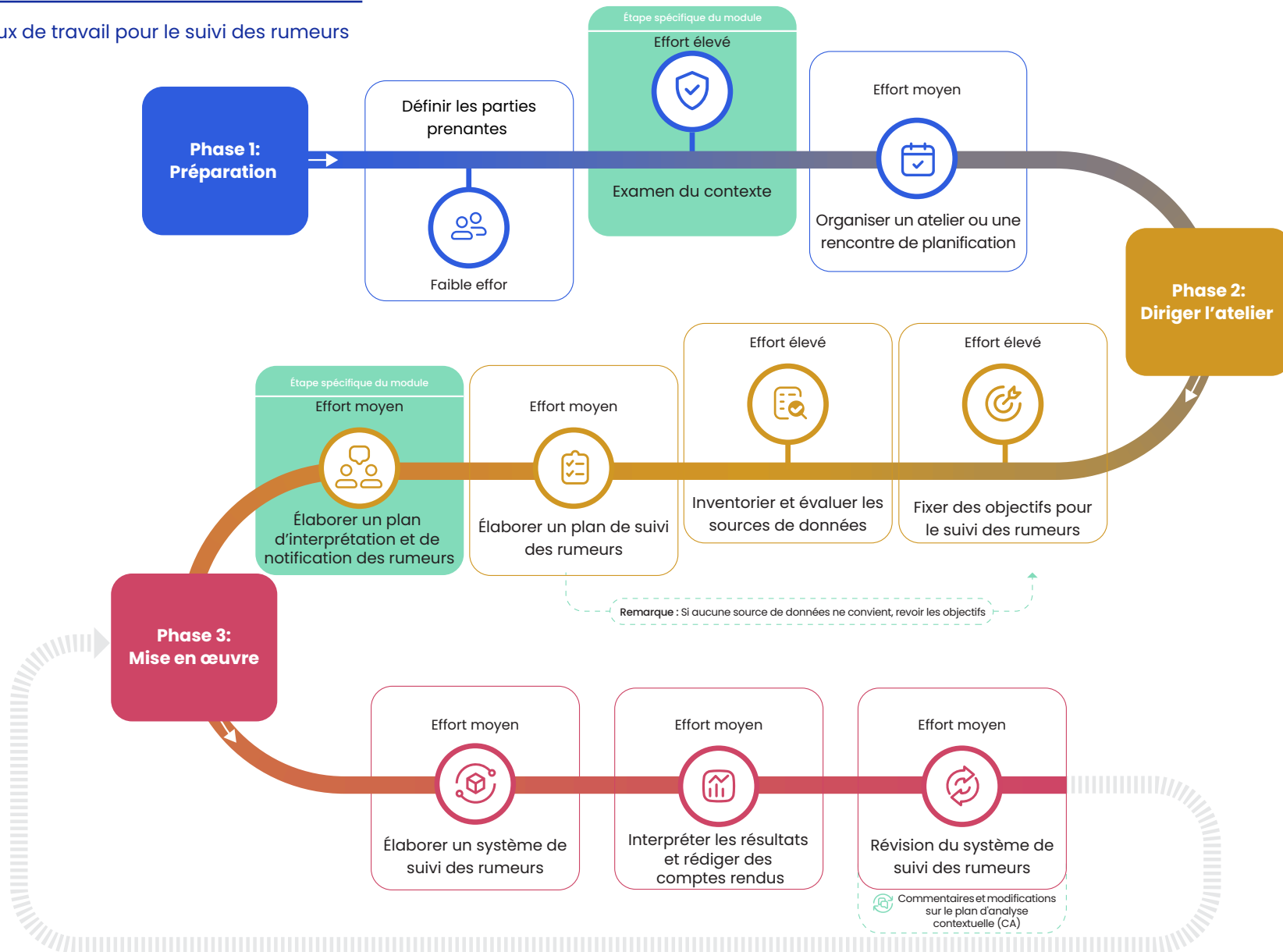


Tableau 12 : Flux de travail pour le suivi des rumeurs et outils associés

Phase	Étape	Description	À quoi cela sert-il ?	Outils MAAR associés	Temps passé
Préparation	Définir les parties prenantes	Définir quels sont les services compétents et les personnes possédant les connaissances, quelles sont les sources de données et les connaissances nécessaires. Dresser la liste des parties prenantes devant participer à l'interprétation des rumeurs, à leur notification et à l'action.	Dresser une liste des personnes à inviter à la phase d'atelier et à qui adresser les communications ultérieures.	<ul style="list-style-type: none"> Guide de l'animateur de l'atelier sur les MAAR Modèle de diapositives pour l'atelier Modèle d'ordre du jour pour l'atelier Études de cas d'application des MAAR 	mais dans un court laps de temps
	Examen du contexte	Examiner l'environnement dans lequel le suivi des rumeurs sera mené afin de cerner les problèmes potentiels liés à l'écosystème informationnel, au contexte politique, ainsi qu'aux lois et réglementations locales.	Parvenir à une compréhension approfondie des sensibilités de la population et des parties prenantes qui devront être prises en compte lors de l'atelier.		étalée sur une plus longue période
	Organiser un atelier ou une rencontre de planification	Déterminer comment les parties prenantes collaboreront à l'atelier, organiser la logistique et créer des documents d'appui (ex. : diapositives).	Fixer une date et une heure concrètes pour la réunion des parties prenantes et préparer le cadre pour structurer les discussions.		mais dans un court laps de temps
Diriger l'atelier	Fixer des objectifs pour le suivi des rumeurs	Dresser ensemble une liste de ce que le programme aimerait connaître sur le programme ou le contexte (thèmes de discussion, groupes d'intérêt, etc.) et sur la manière dont la connaissance de ces éléments répondrait concrètement à ses besoins.	Créer une liste d'objectifs potentiels pour le suivi des rumeurs afin d'orienter les étapes ultérieures de l'atelier.	<ul style="list-style-type: none"> Onolet 1 de la matrice de suivi des rumeurs 	mais dans un court laps de temps
	Inventorier et évaluer les sources de données	Recenser les sources de données provenant déjà des régions du programme et en évaluer la fiabilité, les délais d'actualisation et l'utilité par rapport aux objectifs. Effectuer un contrôle de sécurité pour s'assurer que l'utilisation des données ne présente pas de risques de protection, avant de hiérarchiser et de finaliser les objectifs.	Obtenir un tableau réaliste des objectifs pouvant être atteints avec les données déjà accessibles et déterminer si les données manquantes pourraient être acquises, tout en veillant à ce que les préoccupations relatives à la protection des données, à la déontologie et à la sécurité soient prises en compte.	<ul style="list-style-type: none"> Onolet 2 de la matrice de suivi des rumeurs 	mais dans un court laps de temps
	Élaborer un plan de suivi des rumeurs	Élaborer un plan et attribuer les rôles et les responsabilités pour la mise en place d'un système de suivi des rumeurs, y compris la configuration du système, l'analyse des rumeurs, l'interprétation et l'établissement de rapports (par l'intermédiaire d'un comité).	Formaliser la phase de l'atelier en un plan d'action retraçant les étapes suivantes pour la phase de mise en œuvre.	<ul style="list-style-type: none"> Onolet 3 de la matrice de suivi des rumeurs Outil des rôles et responsabilités MAAR 	étalée sur une plus longue période
	Élaborer un plan d'interprétation et de notification des rumeurs	Définir les catégories, les critères et les flux de travail pour la notification afin de traiter efficacement les rumeurs en fonction de leur urgence, de leurs répercussions potentielles et d'autres facteurs pertinents au regard des objectifs.	Fournir un cadre objectif que les analystes peuvent utiliser pour classer les rumeurs et les diriger vers le public approprié.	<ul style="list-style-type: none"> Onolet 4 de la matrice de suivi des rumeurs 	étalée sur une plus longue période
Mise en œuvre	Élaborer un système de suivi des rumeurs	Interpréter les rumeurs transmises par l'intermédiaire du comité de gestion des rumeurs, planifier les réponses et communiquer aux décideurs les informations sous une forme synthétisée pour qu'ils et elles prennent les mesures qui s'imposent.	Faire ressortir les résultats utiles par rapport aux objectifs de suivi de la rumeur en vue de leur interprétation par le comité de gestion des rumeurs.	<ul style="list-style-type: none"> Analyse qualitative pour les tutoriels de suivi des rumeurs 	intermittente et récurrente
	Interpréter les résultats et rédiger des comptes rendus	Interpret referred rumors through the Rumor Committee, plan responses, and share summary information with decision-makers for action.	Veiller à ce que les rumeurs relevées et les réponses potentielles soient examinées sous différents angles afin d'éviter toute erreur d'interprétation ou tout parti pris.	<ul style="list-style-type: none"> Conseils pour la diffusion de l'information 	intermittente et récurrente
	Révision du système de suivi des rumeurs	Actualiser le plan et les résultats du suivi des rumeurs en tenant compte des commentaires et des observations des parties prenantes. Il peut s'agir d'ajouter des étapes de vérification, de modifier les critères de catégorisation, etc.	Pousser les responsables de la mise en œuvre des MAAR à améliorer l'analyse des transactions ou les procédures d'établissement de rapports.		intermittente et récurrente

Phase 1 : Préparation

1.1 Définir les parties prenantes

Les départements SEA et Programmes sont toujours parties prenantes de la procédure de suivi des rumeurs, et doivent être correctement représentés tout au long de celle-ci. Pour cette MAAR, les **membres des équipes Redevabilité** et **Sauvegarde** sont également des parties prenantes essentielles, car la méthode utilise souvent les données issues des canaux de retour d'information et peut porter sur des questions sensibles concernant les populations participantes. Selon votre contexte, les autres parties prenantes peuvent être les suivantes :

- > Les **équipes sécurité** qui surveillent régulièrement les menaces dans les régions de mise en œuvre et produisent régulièrement des rapports de terrain.
- > Tous les **partenaires du programme** qui pourraient apporter des idées, des connaissances contextuelles, des capacités d'analyse ou des avis critiques.
- > Les **partenaires issus des communautés**.
- > Les **équipes d'analyse contextuelle** ou d'autres unités analytiques qui produisent (ou ont produit) des rapports utiles sur les régions de mise en œuvre, en particulier lorsqu'il s'agit d'analyses relatives à la dynamique du pouvoir sur le terrain.
- > Des **experts**, tant internes qu'externes à l'organisation.

Des méthodes simples d'analyse et de cartographie des parties prenantes peuvent aider les équipes à recenser les autres acteurs à inviter à la phase d'atelier sur le suivi des rumeurs en tant que MAAR.



1.1 Produit : Liste des groupes de parties prenantes et de leurs représentant-es désigné-es.



1.2 Examen du contexte

Les systèmes de suivi des rumeurs doivent faire preuve de déontologie et s'adapter au contexte. Qu'est-ce qui est considéré comme une rumeur ? Quelles sont les sources de données utilisables ? Comment convient-il de réagir aux rumeurs ? Les réponses à ces questions varient d'un contexte à l'autre, et il peut être extrêmement délicat de les résoudre. *En général, le suivi des rumeurs est la MAAR la plus risquée à élaborer, car si elle est mal conçue, elle comporte le danger d'accroître le niveau de mésinformation au lieu de le réduire, de diminuer la confiance entre le programme et la population, et d'aboutir à des décisions programmatiques fondées sur une vision tronquée du contexte.* En même temps, les programmes en accès réduit ont souvent besoin d'informations sur ce que ressentent et pensent les populations desservies : le suivi des rumeurs permet de générer ces informations.

Un examen du contexte vous permet d'étoffer votre compréhension des dynamiques dans les régions du programme : méthodes de communication préférées, rôle des différents médias, canaux d'influence sociale, réglementations locales ainsi que, en particulier, sensibilités et attentes des populations en ce qui concerne les activités des organisations humanitaires et de développement. Quel que soit le niveau d'expérience de l'équipe dans des contextes analogues ou même au sein d'un même pays, les programmes qui cherchent à concevoir un système de suivi des rumeurs ne doivent pas se fonder sur

des hypothèses concernant ces facteurs. *Bien qu'un examen du contexte puisse être utile pour les autres MAAR, il s'agit d'une étape obligatoire de la procédure du suivi des rumeurs, en raison du besoin critique d'adapter les approches pour qu'elles soient à la fois efficaces et respectueuses des caractéristiques et des besoins uniques de la population concernée.*

L'examen du contexte permet de :

- Savoir comment l'information circule déjà dans les zones d'intérêt du programme : qui influence la circulation de l'information, comment, et de quelle manière.
- Apprendre de quelle manière la langue, la situation géographique et d'autres facteurs influencent les canaux de communication préférés des personnes participantes et des populations.
- Apprendre quels types d'informations tendent à manquer dans le contexte visé.
- Comprendre quelles sont les réglementations, les lois ou les sensibilités qui pourraient exister au niveau national ou local susceptibles d'influencer la faisabilité du suivi des rumeurs.



Par exemple, imaginez que vous travailliez sur le suivi des rumeurs dans une localité rurale où l'accès à l'internet et aux réseaux sociaux est limité. Cependant, cette localité dispose d'une station de radio locale et d'un réseau de dirigeants et dirigeantes communautaires qui disposent souvent d'informations de première main sur les événements et les narratifs, qui font l'objet de discussions informelles au sein de la population. Le programme ne pourra atteindre cette localité et y fournir ses services que par l'intermédiaire de sous-traitants et de contrôleurs tiers. De précédents groupes de discussion menés au sein de la localité ont indiqué qu'au moins certaines personnes pensent que les membres du personnel des programmes humanitaires n'enregistrent que leurs parents et amis pour les programmes de type « travail contre rémunération ». L'examen du contexte doit recenser les canaux existants (station de radio, réseaux d'influence, etc.), les sensibilités et les préoccupations connues au sujet d'une éventuelle partialité dans le choix des bénéficiaires et, si possible, effectuer une évaluation plus approfondie pour savoir dans quelle mesure les différents canaux représentent les sentiments de la population, à quel point ces préoccupations sont répandues, etc.

Votre équipe peut procéder à plusieurs évaluations (voir les modèles à la page 10 de [Managing Misinformation in a Humanitarian Context \(Part III\)](#)) :

- > **Examen de l'écosystème informationnel** : cette évaluation vous aide à découvrir comment l'information est générée et comment elle circule au sein d'une communauté.
- > **Évaluation des besoins en information** : il s'agit d'une enquête plus courte qui évalue ce que les gens ont ou n'ont pas besoin de savoir dans un contexte humanitaire.

Il est possible d'inclure des questions issues de ces évaluations dans les outils de suivi de routine afin de s'assurer que l'équipe MAAR soit informée de toute éventuelle modification des flux de communication au sein d'une communauté. D'autres sources de données peuvent vous aider à compléter l'examen du contexte : **rapports d'analyse du contexte** externe disponibles, **exercices de cartographie des parties prenantes** qui ont pu avoir été réalisés pour le programme, **évaluations de base, enquêtes CAP (Connaissances, attitudes et pratiques), rapports antérieures sur les retours d'information fournis par les bénéficiaires, etc.**

Les résultats de votre examen du contexte doivent être résumés sous la forme de deux à quatre diapositives reprenant les résultats les plus importants liés à des aspects tels que les canaux de communication et d'information, les sensibilités parmi la population, les écosystèmes médiatiques, les dynamiques de pouvoir, les réglementations locales, etc. Ces diapositives doivent transmettre les points essentiels au public et être utilisées lors de la phase d'atelier pour faire en sorte que toutes les parties prenantes soient au même niveau d'information. Il est également possible de rédiger un bref rapport dans un autre format, qui sera communiqué aux participants à l'atelier.



1.2 Produit : Diapositives Powerpoint (ou compte rendu dans un format alternatif) synthétisant les résultats de l'examen du contexte, à utiliser lors de la phase d'atelier.





1.3 Organiser un atelier ou une rencontre de planification

Il est recommandé de créer les produits MAAR dans un cadre où les différentes parties prenantes ont la possibilité de se rencontrer en temps réel, de partager des idées, de discuter franchement des limites et des difficultés, et d'élaborer des plans ensemble. Dans la plupart des cas, la meilleure façon d'y parvenir est d'organiser un atelier en présentiel. Le [guide de l'animateur de l'atelier MAAR](#) et les [diapositives du modèle d'atelier](#) sont les principaux outils à consulter par les organisateurs de la phase d'atelier lors de la planification de l'introduction du groupe à la méthode de suivi des rumeurs ; ils proposent également des alternatives valables à un atelier en présentiel. La Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a elle aussi conçu des [outils pour les ateliers sur le suivi des rumeurs](#) (renforcement des compétences, formations, etc.) qui vous seront probablement utiles.

Le guide de l'animateur suggère de procéder à un examen des documents relatifs au programme, tels que le plan du programme, le plan d'activité SEA, le plan de redevabilité, l'analyse du contexte et le registre des risques. Vous trouverez ci-dessous une liste de questions que vous pourriez aborder lors de l'examen des documents et des sources de données existants, afin de vous assurer que l'objectif de l'exercice de suivi des rumeurs soit bien conforme aux buts et objectifs généraux du programme, et que son utilisation, ses utilisateurs et ses parties prenantes ont été clairement recensés. Il convient de noter que cette vérification se distingue de l'examen du contexte par l'accent mis sur les structures du programme et les parties prenantes.

Tableau 13 : Liste de documents potentiels, questions d'approfondissement associées au suivi des rumeurs, exemples

Source de l'examen des documents	Questions d'approfondissement	Exemple
Modèle logique du programme (cadres logiques, cadres de résultats, chaînes de résultats, etc.)	Existe-t-il des indicateurs de suivi du contexte ou des indicateurs qui bénéficieraient de données sur les sentiments parmi la population ? Existe-t-il des hypothèses sur le contexte ou les préférences de la communauté ?	Les cadres de résultats des programmes en accès réduit s'appuient souvent sur des indicateurs provenant d'une unique source de données primaire centrée sur les commentaires des personnes participantes, qui ne rendent pas toujours compte des commentaires de l'ensemble de la population.
Plan de redevabilité et comptes rendus des canaux de retour d'information	Quelles sont les difficultés auxquelles les personnes participantes sont confrontées lorsqu'elles veulent émettre leurs commentaires ? Existe-t-il des sources de données qui pourraient être utiles pour faire ressortir les rumeurs ?	Des canaux de retour d'information seront généralement mis en place dans les zones de mise en œuvre en accès réduit afin de recueillir les plaintes relatives à la prestation de services. Selon le contexte, ces canaux pourraient être utilisés comme source de données ou, du moins, pour fournir des informations sur les préférences des personnes en ce qui concerne les sujets et les modes de communication.
Rapports d'analyse contextuelle	Les rapports abordent-ils les réglementations ou préoccupations locales susceptibles d'influer sur le suivi des rumeurs ? Y constate-t-on des différences entre sites géographiques en ce qui concerne l'acceptation des activités de collecte de données, les relations avec les responsables de l'aide humanitaire, etc. ? Des informations sont-elles communiquées sur les caractéristiques de la population cible et la dynamique du pouvoir en son sein ?	L'analyse contextuelle permet de comprendre la réglementation du pays en matière de données, de définir qui sont les personnes influentes au sein de la communauté et de faire ressortir les sujets sensibles. Cette compréhension est cruciale pour trouver des moyens efficaces de collecter les données, ainsi que pour définir la manière et le lieu de leur collecte.
Plan de travail du programme	Quels sont les activités, les calendriers et les objectifs du projet qui pourraient être concernés par les activités du programme ? Qui sont les acteurs du programme sur le terrain ?	Les informations tirées du plan de travail du projet pourraient aider l'équipe MAAR, lors de l'atelier, à se concentrer sur les objectifs et sujets des rumeurs susceptibles de se répercuter le plus fortement sur les activités.
Proposition de programme	Dans quelle mesure la proposition s'attend-elle à ce que l'opinion de la population se répercute sur les critères de sélection des bénéficiaires du programme ou sur ses activités ?	La proposition de programme peut aider à déterminer la manière dont on s'attendait à ce que le programme soit, au moins théoriquement, influencé par les sentiments de la communauté, ou si les concepteurs se sont appuyés ou non sur certaines hypothèses devant faire l'objet d'un contrôle.

Le tableau ci-dessus n'est pas exhaustif ; d'autres types de documents pourraient vous concerner. Lors de l'examen des documents, cherchez à prendre des notes sur les informations essentielles que vous en extrayez, et envisagez de vous y référer lors de la phase d'atelier ou de les incorporer aux sessions, diapos ou ordre du jour de l'atelier.



1.3 Produit : Ordre du jour et diapositives pour l'atelier.

Phase 2 : Diriger l'atelier



2.1 Fixer des objectifs pour le suivi des rumeurs

Dans le contexte de l'analyse, un « objectif » est une déclaration qui décrit les résultats attendus d'un exercice ; il établit clairement ce qui doit être compris (CICR, *Acquiring and Analyzing in Support of Evidence-Based Decisions – A Guide for Humanitarian Work*). La définition d'objectifs clairs et réalisables pour le suivi des rumeurs est cruciale pour une mise en œuvre réussie, car ils concentrent toutes les étapes ultérieures et la planification de l'analyse sur les enjeux les plus critiques que le programme est susceptible de rencontrer en raison de l'absence de conversations directes avec les personnes participant au programme au cours de sa mise en œuvre. À la fin de cette étape, les parties prenantes présentes à l'atelier doivent avoir défini au moins un objectif clair et l'avoir inscrit dans

le premier onglet de la [matrice de suivi des rumeurs](#). Les résultats de l'analyse documentaire effectuée par les organisateurs de l'atelier doivent être présentés au cours de cette étape afin de faciliter la discussion au sein du groupe.

Fixer des objectifs pour le suivi des rumeurs

Un objectif de suivi des rumeurs réalisable comprend les éléments suivants (et doit être consigné dans la [matrice de suivi des rumeurs](#)) :

- > Le **sujet** des rumeurs que vous voulez suivre. Les sujets sont définis de façon générale plutôt que spécifique, car vous ne savez généralement pas si une rumeur spécifique existe ou existera. Considérez le sujet de la rumeur comme un « champ d'application » dans lequel les analystes rechercheront des rumeurs. Assurez-vous que le sujet corresponde bien aux indicateurs et aux hypothèses du projet ou du programme.
- > Voici quelques exemples de sujets de rumeurs :
 - Mouvements de l'armée ou de groupes armés
 - Perception de l'équité (ou de l'iniquité) dans la fourniture de l'aide
 - Comportement des vendeurs et partenaires du programme

- > Les **groupes d'intérêt** pour l'analyse, c'est-à-dire les groupes de personnes au sein desquels il sera utile de suivre la propagation de rumeurs sur le sujet. Il s'agit presque toujours des populations desservies par le programme, mais aussi d'autres communautés, d'organisations ou de particuliers. La définition des groupes peut inclure des caractéristiques générales telles que l'âge, le sexe, le genre, etc., qui peuvent contribuer aux choix des canaux de communication ou des sources de données. Par exemple, si votre groupe cible est âgé de plus de 60 ans et analphabète, ce pourrait être une mauvaise idée de tenter d'utiliser les réseaux sociaux en tant que source de données. Autre exemple, si les femmes d'une communauté constituent un groupe d'intérêt mais n'ont pas accès aux applications mobiles, un groupe WhatsApp n'est sans doute pas un canal ou une source de données utile.

L'atelier est une occasion importante de recueillir les avis de nombreuses parties prenantes afin de définir un objectif pertinent. Voici quelques questions qui peuvent vous aider à stimuler la discussion :



- > Quels types de rumeurs ont émergé par le passé, auxquelles vous ne vous attendiez pas (dans ce contexte ou dans d'autres que les participants connaissent) ? Quelles en ont été les répercussions ?
- > À quels types de mésinformation ou de désinformation vous attendez-vous déjà à rencontrer dans ce contexte ? Avez-vous déjà discuté avec vos équipes des répercussions qu'aurait sur vous la perception de la communauté ?
- > Quelles sont les sources ou les canaux de communication connus pour propager des rumeurs dans notre contexte ? Ces rumeurs se sont-elles avérées exactes ?
- > Comment la dynamique du pouvoir façonne-t-elle la diffusion de l'information dans notre contexte ? Quels sont les groupes qui ont tendance à produire des informations et à rapprocher les communautés en diffusant ces informations ?

- > Comprendre les perceptions des programmes de développement en faveur de la jeunesse dans la localité X, en particulier parmi les personnes âgées et les parents dans cette localité.
- > Surveiller les signes indiquant que l'aide n'atteint pas les personnes les plus vulnérables dans les localités X, Y et Z.
- > Suivre les rumeurs concernant les mouvements probables de personnes déplacées (pour des raisons de sécurité, de prix ou d'autres facteurs).

À cette étape, la réflexion doit se faire sans se demander s'il existe des sources de données qui vous permettraient d'atteindre l'objectif. Le recensement et l'évaluation des sources de données auront lieu à l'étape suivante. Bien qu'il puisse s'avérer qu'il n'existe pas de données permettant d'atteindre un objectif en particulier, il est utile d'enregistrer dans la **matrice de suivi des rumeurs** tous les objectifs qui pourraient être utiles. En effet, les circonstances pourraient se modifier à l'avenir et rendre disponibles de nouvelles sources de données. Votre réflexion pourrait bénéficier de l'examen d'études de cas sur la façon dont d'autres organisations emploient le suivi des rumeurs pour leurs équipes et leurs programmes. Par exemple :

- ESN – Système de suivi et de gestion des rumeurs
- Rumor Tracker Program: A community-based approach to address information gaps and misinformation on COVID-19
- Rumor Tracking – Information Saves Lives | Internews



2.1 Produit : Onglet 1 de la matrice de suivi des rumeurs complété, avec au moins un objectif détaillé.



Un objectif de suivi des rumeurs exprime à la fois le sujet et le ou les groupes d'intérêt. **Voici quelques exemples d'objectifs de suivi des rumeurs :**



2.2 Inventorier et évaluer les sources de données

Cette étape incitera les personnes présentes à dresser la liste des sources de données déjà collectées auprès des groupes d'intérêt définis à l'étape 2.1 et à en faire une évaluation critique, ainsi qu'à déterminer les outils nécessaires (le cas échéant) pour les collecter ou les structurer de sorte à les rendre adaptées à l'analyse. Le choix des sources de données variera en fonction du contexte, de la nature de la communauté, des informations que le programme cherche à suivre et de ce qui existe déjà. Comme pour les autres MAAR, il est essentiel de tirer parti de l'atelier pour recenser les sources de données internes déjà existantes *avant* de créer de nouveaux canaux de collecte de données.

Dans de nombreux programmes, les **mécanismes de retour d'information** donnés par les personnes participantes seront l'une des méthodes les plus importantes et les plus plausibles (si ce n'est la plus importante). La redevabilité envers les populations participantes étant une valeur fondamentale des organisations humanitaires, les programmes devraient déjà disposer ou prévoir de mettre en place des mécanismes permettant de recueillir les réactions spontanées et sollicitées de toute personne concernée par le programme. *Si elles sont utilisées de manière appropriée*, ces données peuvent souvent constituer une source essentielle d'informations sur le suivi des rumeurs (voir la section ci-dessous sur la hiérarchisation des objectifs en fonction du risque). Les canaux de retour d'information les plus courants dans les programmes en accès réduit sont les messages WhatsApp, les interactions en personne (lorsque le personnel de terrain est disponible), et les boîtes de retour

d'information physiques. Les canaux de retour d'information peuvent souvent être adaptés pour contribuer au suivi des rumeurs. On peut par exemple ajouter des questions à un outil de suivi post-distribution.

Comme indiqué à l'étape 1.1, en raison de l'importance de ces sources de données, l'atelier sur les MAAR devrait pouvoir compter sur la participation d'une représentante ou d'un représentant des équipes *Redevabilité ou Sauvegarde*. En participant à l'atelier, ces personnes peuvent avoir des conversations ouvertes sur la faisabilité du partage des données de retour d'information, sur la possibilité d'adapter les outils déjà utilisés pour la collecte du retour d'information, et sur la meilleure façon de garantir la sécurité des données et la sécurité des personnes participantes tout au long de ce procédé.

Outre les mécanismes de retour d'information, **d'autres sources de données** peuvent aider à recueillir des informations sur les rumeurs :

- Les activités de collecte de données du programme déjà planifiées qui sont en interface avec les personnes participant au programme, telles que les suivis post-distribution, les entretiens avec les informateurs principaux ou les discussions avec des groupes de réflexion.
- Les médias locaux, tels qu'une station de radio qui diffuse des nouvelles et des informations intéressant la localité.
- Les cheffes de communauté et les ancien-nes, qui ont un contact direct avec les membres de la communauté et sont souvent les premières personnes informées des rumeurs.
- Les réseaux ou groupes locaux qui peuvent avoir été organisés autour de besoins particuliers et qui peuvent avoir intérêt à aider le programme à interpréter l'opinion de la communauté.
- Les membres du personnel local ou du personnel des partenaires, qui peuvent être en mesure d'enregistrer leurs propres observations sur le terrain.
- Les journaux ou les chaînes d'information locaux (le cas échéant), qui peuvent contenir des articles en rapport avec les rumeurs.
- Les chaînes de réseaux sociaux auxquels les groupes d'intérêt ont accès.
- Les administrations régionales, qui peuvent disposer d'informations officielles ou de rapports sur les événements concernant la localité.
- Les cliniques ou les écoles locales, qui peuvent disposer de dossiers ou d'informations anecdotiques sur les rumeurs liées à la santé.

Si les informations ne sont pas déjà collectées à partir de ces sources, il peut être nécessaire de créer un nouveau canal ou outil de collecte de données. Chaque source comporte des considérations pratiques et déontologiques qui lui sont propres, et doit faire l'objet d'une discussion approfondie avec les personnes participant à l'atelier. Par exemple, de nombreuses sources de données utiles pour le suivi des rumeurs ne sont pas **structurées** (c'est-à-dire qu'elles ne sont pas organisées selon une structure définie, telles qu'un tableau avec des lignes et des colonnes), et nécessitent des compétences en matière d'analyse qualitative. Les données en texte libre, telles que les transcriptions d'entretiens, sont des exemples de données non structurées. *Les sources de données qui sont déjà disponibles ou qui pourraient être mises à la disposition du programme doivent être détaillées dans l'onglet 2 de la matrice de suivi des rumeurs. Le plus important est de noter les informations susceptibles d'être offertes par les différentes sources.*

Les guides [Internews](#) et [CDAC](#) (voir lien ci-dessus) traitent en profondeur des différentes sources de données pour le suivi des rumeurs, y compris les questions à poser à leur sujet et les actions possibles que les équipes MAAR pourraient vouloir entreprendre pour interagir avec elles de manière efficace. Il existe également des guides spécialisés pour les données issues des réseaux sociaux, qui peuvent aider les utilisateurs dans les contextes où les réseaux sociaux sont une source valable :

- > [The Weaponization of Social Media](#) : cette ressource passe en revue la désinformation coordonnée, les discours de haine en ligne et l'analyse des conflits par le biais des réseaux sociaux. La page 4 présente une ressource utile, sous la forme du cadre de réponse aux facteurs de conflit en ligne.
- > [Interaction Disinformation Toolkit 2.0](#) : cette boîte à outils traite de la manière dont les réseaux sociaux favorisent la mésinformation et la désinformation et leur permettent de prospérer à mesure que ces réseaux se développent dans le monde (voir page 11, partie 1). Un bon exemple de désinformation par le biais des réseaux sociaux est présenté à la page 13 (2e partie). La page 16 (2e partie), présente des outils de surveillance et d'interaction pouvant être utiles au suivi des rumeurs via les réseaux sociaux.
- > [HCR, Using Social Media in Community Based Protection: A Guide](#) : au chapitre 6 (à partir de la page 128), ce guide explique comment utiliser les réseaux sociaux pour détecter, démystifier et arrêter les rumeurs et les informations susceptibles de nuire aux personnes en situation de déplacement.

Examiner les objectifs et les classer par ordre de priorité en fonction des données disponibles et des risques.

Une fois que les sources de données ont été répertoriées dans la matrice, les participants à l'atelier doivent examiner dans quelle mesure elles correspondent aux objectifs fixés. **Afin de poursuivre avec l'un des objectifs de l'étape 2.1, il convient de recenser au moins deux sources de données susceptibles d'offrir des informations contribuant directement à cet objectif.** Il est recommandé d'avoir au moins deux sources car cela permet de faire des recoupements et des vérifications, ce qui est essentiel dans les contextes en accès réduit. Pour une analyse plus poussée, les équipes peuvent également structurer l'analyse des rumeurs dans le cadre d'une approche de **triangulation des données**. (Voir [FAQ sur les MAAR](#) pour une définition de la vérification et de la triangulation).

Pour s'assurer qu'une source de données offre bien les informations requises, il faut vérifier non seulement le type de données qu'elle collecte, mais aussi la fiabilité de cette source, l'actualité des données qu'elle offre et le respect de la déontologie en ce qui concerne l'accès à ces données. Par exemple :

- Si les membres du personnel local peuvent raisonnablement collecter des données sur les rumeurs de conflits intracommunautaires, mais qu'ils ne peuvent se rendre dans la localité qu'une fois tous les six mois, il se peut que cette

fréquence ne soit pas suffisante pour répondre aux besoins en matière de suivi des rumeurs.

- Si les médias locaux fournissent les données nécessaires à la réalisation d'un objectif, mais que l'on sait qu'ils sont partiels et qu'il n'existe aucune autre source auxquelles les comparer, il se peut que la source ne soit pas suffisamment fiable pour répondre aux besoins du suivi des rumeurs.
- Si la surveillance des réseaux sociaux peut fournir des informations pertinentes au regard d'un objectif, mais que les paramètres de la chaîne ou du groupe concerné sont restreints ou privés, il est probablement contraire à la déontologie de collecter ces données.

Les questions à poser concernant la fiabilité et l'actualité des sources de données sont les suivantes :

- En ce qui concerne les canaux de retour d'information et autres sources internes au programme :
 - À quelle fréquence les données peuvent-elles être communiquées ? Quelles mesures faudrait-il prendre pour assurer une protection adéquate, et en quoi ces mesures risqueraient-elles d'allonger les délais ?
 - Existe-t-il des politiques ou des normes organisationnelles susceptibles de régir la

manière dont nous pouvons utiliser ces données (ex. : politique de protection des données, normes concernant les mesures de sauvegarde) ?

- *Y a-t-il eu dans le passé des problèmes de vérification des informations provenant des canaux de retour d'information ?*
- *Les membres de l'équipe du programme ont-ils récemment suivi une formation sur la protection des données, et comprennent-ils les codes de conduite ?*
- *En ce qui concerne d'autres sources :*
 - *Certains de nos pairs utilisent-ils cette source ?*
 - *Quelle est la fréquence de publication, de diffusion ou d'affichage de la source ?*
 - *Avons-nous connaissance d'un quelconque biais, ou celui-ci peut-il être déterminé à partir des produits antérieurs émanant de cette source ?*
 - *Quel type de relation la source entretient-elle avec les autres acteurs locaux, et en quoi cela pourrait-il se manifester de manière plausible par des préjugés ?*
 - *What kind of relationships does the source have with other local actors, and how would this plausibly manifest in bias?*

Avant de finaliser les objectifs prioritaires et de passer à l'étape suivante, les participants à l'atelier doivent effectuer un dernier contrôle de sécurité. Les sessions d'atelier et les discussions lors de cette étape et des étapes précédentes devraient avoir permis de mettre en évidence les préoccupations en matière de déontologie, les problèmes de sécurité et de protection ou les dommages à la réputation qui pourraient découler de l'utilisation d'une source de données ou de l'analyse d'un objectif particulier. Toute préoccupation soulevée doit être examinée par l'ensemble du groupe de travail. Un consensus final doit être atteint sur la question de savoir s'il vaut mieux retirer certains objectifs ou sources de données en raison de leur niveau de risque. Parmi les politiques et les normes à vérifier le cas échéant, on peut mentionner :

- **Politiques organisationnelles relatives à la sauvegarde, à la déontologie et à l'intégrité, à la redevabilité, à la sécurité, à la protection des données, etc.**
- **Procédures opérationnelles standard du bureau relatives à la sécurité, à la mobilisation des participants, à la gestion des données, etc.**
- **Tout matériel de formation de l'organisation sur les pratiques de sauvegarde et de redevabilité**



« **Ne pas nuire** » est le principe primordial de toute action humanitaire. Si une nouvelle collecte de données a lieu dans le cadre des MAAR, il doit être clair pour toutes les personnes concernées que leur rôle est de collecter uniquement les données nécessaires, et non d'agir en tant que journaliste ou enquêteur. En cas de problème de fraude, de corruption ou de sauvegarde lié au programme, ou en cas de préjudice potentiel ou réel pour les populations participantes, la collecte des données doit être interrompue et communiquée immédiatement à la direction du programme afin qu'elle prenne les mesures appropriées. Respectez les politiques de votre organisation, les protocoles de votre bureau et les procédures d'exploitation normalisées en ce qui concerne les préférences de la communauté en matière de consentement éclairé, le signalement des problèmes déontologiques et les autres pratiques de collecte de données.

Les rumeurs qui représentent le plus grand risque pour la population et les organisations humanitaires à l'œuvre dans la région doivent faire l'objet d'un traitement prioritaire. Il s'agit par exemple des rumeurs qui pourraient conduire la population à se méfier des services essentiels ou à se détourner d'eux, voire qui incitent à la violence ou au chaos. Si les sources de données sont disponibles et jugées sûres, ces rumeurs devraient être des objectifs prioritaires.

Les participants à l'atelier doivent se mettre d'accord sur les objectifs prioritaires et consigner le consensus du groupe sur la sécurité dans la matrice de suivi des rumeurs. **Il appartient au groupe ou à l'animateur MAAR de déterminer ce qui constitue un accord ou consensus suffisant pour poursuivre un objectif** (majorité des participants, accord unanime...). La matrice de suivi des rumeurs contient une colonne destinée à enregistrer le consensus du groupe en ce qui concerne les priorités et la sécurité, où vous pouvez inclure toutes les remarques utiles pour examen futur et pour la révision du système de suivi des rumeurs.



2.2 Produit : Onglet 2 de la matrice de suivi des rumeurs complété.



2.3 Élaborer un plan de suivi des rumeurs

Cette étape structure les résultats des étapes 2.1 et 2.2 sous la forme d'un plan d'action pour la phase de mise en œuvre. Contrairement aux autres MAAR, les plans de suivi des rumeurs ne définissent pas d'indicateurs spécifiques pour chaque objectif. En effet, en ce qui concerne cette méthode, il est impossible de connaître à l'avance de quelle manière son objectif pourrait se manifester. Par conséquent, le plan de suivi des rumeurs porte essentiellement sur la définition des rôles et responsabilités uniques nécessaires à l'élaboration d'un système de suivi des rumeurs, et sur la création de la structure au sein de laquelle les rumeurs seront interprétées et les réactions seront déterminées.

Les rumeurs pouvant se propager rapidement, il est essentiel de structurer votre plan pour assurer un suivi aussi proche que possible du temps réel. La matrice comprend des colonnes vous invitant à préciser les sources de données à utiliser pour chaque objectif, le caractère sensible ou non de ces données, les protocoles qui seront mis en place pour en garantir la sécurité (si leur sensibilité est élevée), l'endroit où elles seront conservées et les mesures de vérification qui seront prises. Ceci est important pour éviter la duplication potentielle des données personnelles et pour veiller à la clarté des protocoles de protection des données. Le cas échéant, vous pouvez également préciser les technologies d'analyse des données qui seront employées. L'outil Matrice comprend également un espace destiné à recenser les canaux pouvant être employés pour répondre aux rumeurs relatives à chaque objectif, et pour noter les types de rumeurs qui pourraient ou devraient faire l'objet d'une réponse.

Les rumeurs qui restent sans réponse peuvent petit à petit faire monter la frustration et la colère au sein de la population ! Ainsi, certains programmes pourraient être la cible de rumeurs concernant un hypothétique détournement de l'aide volée, ou sur le fait qu'ils aident injustement un groupe ethnique plutôt qu'un autre. Si aucune mesure n'est prise, ces rumeurs peuvent conduire à des attaques contre les membres de l'équipe du programme qui tentent d'accéder à certaines localités. *Il est donc important de prévoir non seulement la manière dont vous suivrez les rumeurs, mais aussi la manière dont vous y répondrez en cas de besoin.* Par exemple, si vous envisagez d'utiliser les canaux de retour d'information du programme en tant que source de données, vous devrez discuter avec le ou la responsable du canal de retour d'information des mécanismes qu'il ou elle utilise pour diffuser les informations aux personnes participantes. Si vous effectuez une collecte de données par le biais d'une interaction directe avec des individus (ex. : par le biais d'entretiens préliminaires, de groupes de réseaux sociaux ou d'enquêtes), il est essentiel de discuter de la manière dont les recenseurs ou les personnes chargées de ces entretiens devront répondre aux rumeurs à même de survenir au cours de cette interaction. En leur donnant des indications claires sur la manière de réagir, on peut atténuer le risque que les personnes participantes se sentent frustrées ou en colère, ou qu'elles se sentent ignorées ou écartées par l'absence de réaction à la rumeur.



Enfin, l'onglet Plan de suivi des rumeurs contient des suggestions de rôles et de responsabilités pour la création et le fonctionnement d'un système de suivi des rumeurs. Même si ces rôles et responsabilités peuvent être adaptés à votre propre configuration, il importe d'attribuer au moins les éléments suivants :

- Un-e ou plusieurs **analystes des rumeurs**, qui devront traiter et analyser les données relatives aux rumeurs dans les délais et pour les indicateurs prévus. Ces personnes procéderont à l'analyse qualitative et à la catégorisation de ces données, communiqueront sur les rumeurs en fonction du plan d'interprétation et de notification (étape suivante) et pourront également être chargées de la vérification des données. Il s'agira souvent de membres de l'équipe SEA qui pratiquent déjà des tâches d'analyse des données et qui peuvent également assumer des responsabilités d'analyse des rumeurs pour le programme. Il peut également s'agir d'analystes ou d'agents d'un autre service, en fonction de leurs compétences et de leur disponibilité. Si un volume important de données sur les rumeurs est attendu, il faudra désigner plusieurs analystes pour se partager cette charge de travail.
- Un **comité de gestion des rumeurs**, qui sera chargé d'interpréter les rumeurs détectées qui lui seront transmises par les analystes des rumeurs (voir le plan d'interprétation et de notification à l'étape suivante), de discuter et de formuler des réponses, et d'envoyer des recommandations à un décideur ou une décideuse. Ce comité doit comprendre au moins trois membres, dont au moins un membre de l'équipe de mise en œuvre

du programme et un membre de l'équipe SEA. Il se réunira et discutera en fonction de l'urgence de chaque rumeur (telle que catégorisée par les analystes). Les analystes des rumeurs **ne peuvent pas** être membres du comité des rumeurs.

- L'objectif du comité de gestion des rumeurs est de veiller à ce que les rumeurs et les réponses recommandées fassent l'objet d'un examen approfondi à partir de multiples points de vue et que les réponses recommandées soient fondées sur un consensus. Cela réduit la possibilité de mauvaise interprétation, de mauvaise communication ou de réaction excessive ou insuffisante à la rumeur. Le cas échéant, le comité des rumeurs doit consulter différentes équipes pour valider ou éclairer son interprétation. Il est chargé de consigner son travail et d'assurer le suivi de ses recommandations afin de confirmer qu'elles ont bien été suivies d'effet.
- Le comité de gestion des rumeurs **ne se substitue pas** aux départements Sauvegarde, Déontologie ou Intégrité, et ne mène pas d'enquêtes formelles. Si possible, un ou une représentant-e d'une équipe Déontologie ou Sauvegarde appropriée devrait faire partie du comité.
- Cette approche de l'interprétation fondée sur un comité est fortement recommandée pour le suivi des rumeurs, car il est très difficile d'évaluer les rumeurs de manière impartiale. La structure et la composition du comité de gestion des rumeurs peuvent varier. Les programmes mettant en

œuvre les MAAR sont invités à l'adapter en fonction de leurs propres objectifs et contexte.

- Dans les cas où les membres du comité peuvent être indisponibles à court terme en raison de déplacements, de pannes de l'internet, de coupures de communications ou d'autres restrictions d'accès, il est conseillé de faire en sorte que le nombre de membres du comité désigné-es (ou de leurs suppléant-es) soit suffisant pour qu'au moins trois membres soient disponibles pour traiter les rumeurs urgentes.
- Un **décideur** ou une **décideuse**, qui recevra les recommandations du comité des rumeurs et décidera des mesures à prendre. Il s'agira souvent d'une personne occupant un poste de direction (ex. : directrice ou directeur des programmes).

En fonction des sources de données choisies, il peut également être nécessaire d'attribuer des rôles et des responsabilités pour la **collecte de données sur le terrain** (c'est-à-dire la mise en place de nouveaux outils et canaux de collecte de données et la gestion des activités de collecte), pour la **traduction** des données relatives aux rumeurs ou pour l'**anonymisation** des données relatives aux rumeurs (ex. : les données des canaux de retour d'information qui ne peuvent être communiquées avec les informations personnelles auxquelles elles sont associées). Avant de clore l'atelier, les membres de l'équipe auxquels des rôles ont été attribués doivent discuter et convenir d'un calendrier pour les prochaines étapes immédiates.



2.3 Produit : Onglet 3 de la matrice de suivi des rumeurs complété.



2.4 Élaborer un plan d'interprétation et de notification des rumeurs

Cette étape complète la phase d'atelier en établissant le cadre dans lequel les rumeurs identifiées (générées selon le plan de l'étape 2.3) seront référencées et interprétées de manière appropriée. L'analyse des rumeurs étant notoirement subjective, elle comporte un potentiel beaucoup plus élevé (par rapport aux autres MAAR) de faire ressortir des informations pouvant indiquer un problème lié à la sauvegarde, à la fraude ou à la corruption qui sortent du champ d'application des MAAR et doivent être traitées par des équipes responsables. Un cadre est donc nécessaire pour aider les analystes de rumeurs à savoir à qui transmettre les rumeurs et pourquoi.

L'onglet 4 de la matrice de suivi des rumeurs fournit un modèle de plan d'interprétation et de notification. Les principaux éléments sont les suivants :

- Une **structure de catégories de risque** pour les rumeurs (ex. : risque élevé, moyen ou faible, avec des critères attribués pour chacune d'entre elles).
- Une **procédure pour la notification des rumeurs**, précisant la manière dont les rumeurs seront transférées et vers qui, en fonction de leur catégorie.

Une simple rumeur, partagée par une personne au bon moment et avec le bon public, peut entraîner des conséquences négatives pour la communauté ou pour les intervenants humanitaires.



Structure des catégories de risques

Toutes les rumeurs ne nécessitent pas un renvoi ou une réponse, car leurs conséquences potentielles varient. Le facteur clé pour décider s'il faut réagir à une rumeur (et de quelle manière) doit être le type de risque qu'elle représente. Les guides [CDAC](#) et [Internews](#) auxquels il a été fait référence à l'étape 1.2 contiennent des conseils utiles sur l'évaluation du niveau de risque relatif des différentes rumeurs, et constituent des ressources essentielles pour les équipes qui élaborent un plan d'interprétation et de notification des rumeurs.

La catégorisation des risques peut se faire de plusieurs manières, qui ne s'excluent pas mutuellement. Un cadre simple de catégorisation des risques consiste à demander à l'analyste des rumeurs de classer chaque rumeur comme présentant un risque élevé, moyen ou faible, en fonction de critères tels que les répercussions potentielles, la probabilité que de telles répercussions se produisent, et l'urgence. Par exemple :

- **Élevé** : l'analyste des rumeurs estime que la rumeur a de fortes chances d'entraîner des répercussions négatives, **ou** l'analyste des rumeurs remarque que la rumeur fait référence à un évènement qui aura lieu au cours de la semaine à venir.
- **Moyen** : l'analyste des rumeurs estime que la rumeur a une forte probabilité d'entraîner des répercussions pour les populations, mais que ces répercussions ne sont pas négatives, ou que les répercussions potentielles seront négatives, mais n'ont qu'une faible probabilité de se produire.
- **Faible** : toutes les autres rumeurs.

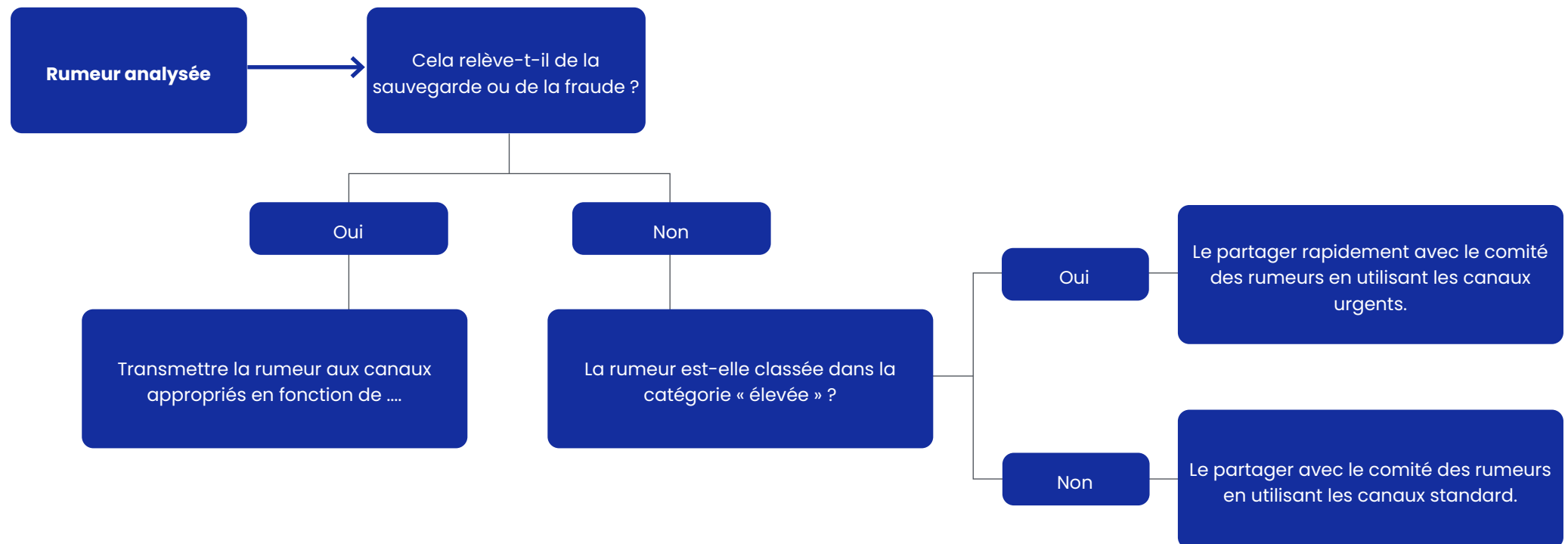
Les répercussions potentielles, la probabilité et l'urgence sont des critères courants mais subjectifs de catégorisation des risques, qui peuvent être définis plus précisément par les participants à l'atelier dans le plan d'interprétation et de notification. Les structures de catégorisation des risques pourraient intégrer plusieurs autres facteurs, tels que :

- **Sujet :** Certains sujets de rumeurs peuvent être intrinsèquement sensibles et nécessiter un certain type de renvoi et de réponse. Par exemple, un programme peut accorder une grande priorité à la compréhension des rumeurs relatives à la perception par la population de la distribution de l'aide dans les zones cibles du programme, et choisir de classer les rumeurs sur ce sujet dans la catégorie « risque élevé » afin de s'assurer qu'elles soient rapidement évaluées et prises en compte.
- **Sentiment :** L'analyse du sentiment permet généralement de classer les rumeurs en catégories positives, négatives ou neutres, pouvant être évaluées et notifiées en fonction de ces catégories. Par exemple, les rumeurs à caractère négatif pourraient être un critère de classification dans la catégorie « risque élevé ».
- **Type de mésinformation :** Des catégories telles que « fausse allégation », « théorie du complot » ou « canular » peuvent être utiles en fonction des objectifs de la recherche de rumeurs et peuvent aider à structurer les activités de notification, permettant à différents groupes d'examiner plus en profondeur ces différents types de mésinformation.
- **Source :** Les rumeurs peuvent être classées en fonction de la source d'où elles proviennent (sites d'information, canaux de retour d'information...). Dans certains cas, cette information peut être utile pour identifier les personnes qui diffusent les fausses informations et rapporter ces rumeurs ou y réagir de manière appropriée. Par exemple, les rumeurs provenant des canaux de retour d'information pourraient être jugées comme représentant un risque plus élevé, car elles peuvent indiquer que la rumeur a déjà atteint les groupes d'intérêt du programme, ce qui n'est pas forcément le cas lorsqu'elle apparaît sur un site d'information.
- **Public cible :** Le public cible d'une rumeur n'est pas nécessairement le sujet de la rumeur, mais plutôt la personne à laquelle la rumeur est destinée, le public au sein duquel elle circule et est transmise. Il peut s'agir de groupes politiques, religieux ou ethniques spécifiques. Cette catégorisation des rumeurs peut s'avérer utile pour élaborer des stratégies ciblées visant à contrer les campagnes de désinformation, et doit être analysée conjointement avec les groupes d'intérêt définis dans les objectifs de suivi des rumeurs, car il peut arriver que le contenu d'une rumeur ait des répercussions, mais que le public ciblé soit très éloigné des groupes d'intérêt concernés par le programme. Cela pourrait à son tour influencer le niveau de risque.

Flux de notification des rumeurs

Une fois le cadre de catégorisation des risques établi, le groupe devra décider de la manière dont les rumeurs seront rapportées par le ou les analystes. La figure X présente un exemple de flux de travail pour la notification des rumeurs.

Figure 8 : Exemple de flux de travail pour la notification des rumeurs



La première étape de la notification de la rumeur consiste toujours à confirmer si elle concerne des violations des règles afférentes à la sauvegarde, à la corruption ou à la fraude de la part du personnel du programme. Si c'est le cas, elle doit être dirigée vers le canal approprié, en fonction des politiques et des protocoles de votre organisation. Les analystes des rumeurs ne doivent pas enquêter sur ces rumeurs ni les rapporter au comité de gestion des rumeurs. En revanche, les analystes doivent communiquer toutes les informations connues avec les équipes responsables des enquêtes sur ces cas (ex. : déontologie, sauvegarde).

Toutes les autres rumeurs du flux de travail peuvent être communiquées au comité de gestion des rumeurs en fonction de leur catégorie de risque. Par exemple, les rumeurs à haut risque peuvent être rapportées au comité sur un canal d'urgence désigné le jour même de l'analyse de la rumeur, tandis que les rumeurs à risque moyen sont communiquées pour discussion sur les canaux de communication standard, et que les rumeurs à faible risque font l'objet de discussions lors des réunions mensuelles. Les rumeurs peuvent également être transmises à différents groupes techniques en plus du comité de gestion des rumeurs. Par exemple, les rumeurs concernant la santé peuvent être également transmises à l'équipe chargée de la santé publique, tandis que les rumeurs liées à la sécurité le seront aussi à l'équipe chargée de la sécurité.

Les canaux de rapport doivent être désignés dans le flux de travail. En règle générale, les appels téléphoniques ou les groupes de messagerie mis en place pour les communications d'urgence conviennent mieux aux rumeurs urgentes qui exigent une attention immédiate ; les courriels conviennent aux rumeurs non urgentes qui nécessitent des explications détaillées ou de la documentation ; les réunions conviennent à la discussion de rumeurs complexes qui requièrent une résolution collaborative des problèmes ou la contribution de plusieurs services.



Le plan d'interprétation et de notification doit préciser le calendrier des réunions du comité et les attentes, en particulier si les membres du comité se rendent régulièrement sur le terrain ou se trouvent dans des environnements éloignés ou à la bande passante limitée. Par exemple, une réunion de contrôle mensuelle peut être organisée pour s'assurer que le comité examine régulièrement le fonctionnement du système et vérifie les tendances en matière de rumeurs.

Enfin, les délais prévus pour une réponse et (si possible) les étapes ultérieures de suivi doivent être clairement définis pour chaque catégorie de risque. Des documents appropriés dans une base de données de suivi permettront d'assurer un contrôle et une redevabilité continus. Si vous le souhaitez, la procédure de notification peut également spécifier des renseignements sur la rumeur devant être inclus dans la notification. Par exemple :

- *Qui a propagé la rumeur* : la réputation et l'autorité de la personne ou du groupe qui diffuse la rumeur peuvent en influencer la portée et la crédibilité.
- *Quand la rumeur a été propagée* : le moment où la rumeur est lancée peut influencer son incidence potentielle, surtout si elle coïncide avec des événements ou des situations sensibles.
- *Où la rumeur a été propagée* : la plateforme ou le lieu où la rumeur se propage peut influencer sa visibilité et déterminer le type de public qu'elle atteint.
- *Comment la rumeur a été propagée* : la méthode ou la façon dont la rumeur est diffusée peut influencer sa crédibilité et sa vitesse de propagation.



2.4 Produit : Onglet 4 de la matrice de suivi des rumeurs complété, qui consigne la structure de catégorisation des risques et la procédure à suivre pour les notifications à leur sujet.

Phase 3 : Mise en œuvre

3.1 Élaborer un système de suivi des rumeurs

Lors de cette étape de mise en œuvre du plan de suivi des rumeurs, les membres désigné-es de l'équipe d'analyse des rumeurs : 1) *mettent en place des flux de données* ; 2) *analysent et vérifient les sources de données* ; 3) *classent et rapportent les rumeurs de manière appropriée*.

Mise en place du flux de données

En fonction des sources de données énumérées dans votre plan de suivi des rumeurs, vous devrez peut-être mettre en place de **nouveaux outils ou questions de collecte de données**, ou simplement établir des **protocoles pour que les données existantes** puissent être communiquées en toute sécurité.

- > Pour les **nouveaux outils ou questions de collecte de données**, consultez si nécessaire les équipes techniques internes pour obtenir une aide à l'élaboration des formulaires, étant donné que chaque organisation ou bureau peut disposer de ses propres technologies de collecte de données et de ses propres pratiques qu'il convient de suivre. Si vous souhaitez insérer des questions spécifiques dans un outil existant,

coordonnez-vous avec le service qui gère cet outil (ex. : une équipe de programme qui organise un groupe de discussion). Voici quelques conseils concernant la mise en place de nouveaux outils de collecte de données ou de nouvelles questions :

- Les questions qui abordent le sujet de la rumeur de manière générale et qui sont conçues pour susciter des réponses non structurées ou informelles sont celles qui donnent les résultats les plus fructueux. Par exemple, si vous pouvez insérer une question dans une enquête de suivi post-distribution pour recueillir des informations sur les rumeurs, il est important de veiller à ce que les questions ne demandent pas directement aux bénéficiaires s'ils ont entendu telle ou telle rumeur, car cela pourrait prêter à confusion, fausser les réponses, voire contribuer à faire naître une nouvelle rumeur ! Le fait de poser des questions d'ordre général sur le sujet de la recherche de rumeurs incite les personnes participantes à faire part uniquement ce qu'elles savent ou de ce qu'elles ont entendu. Cela vous permettra également de poser des questions complémentaires sur l'endroit où elles ont entendu certaines informations et sur la manière dont elles les touchent, elles et leur communauté.



- Évitez les questions orientées ! Ne posez pas de questions qui suggèrent une réponse particulière.
- Les personnes chargées de la collecte des données (ex. : recenseurs) peuvent avoir besoin d'être formées à la formulation correcte d'une question afin d'en conserver le sens, en particulier lorsqu'elles sont susceptibles de travailler par l'intermédiaire d'interprètes ou dans des langues non autochtones.
- Il est important de se rappeler que, pour une personne qui traverse une crise, le simple fait d'avoir quelqu'un avec qui discuter et à qui exprimer ses inquiétudes peut avoir un caractère soit profondément thérapeutique, soit traumatisant. Les gens peuvent être réticents à communiquer des informations sur les rumeurs, en particulier si celles-ci sont sensibles ou controversées. Vous pouvez entamer la conversation en posant une question sur les « difficultés » et, à mesure que les personnes se sentent plus à

l'aise, elles pourraient communiquer davantage sur leur propre expérience.

- > Pour les **sources de données existantes**, telles que les données relatives à la redevabilité et au retour d'information, les données de l'équipe de sécurité ou les données de sauvegarde, les équipes doivent s'assurer que ces données ne seront utilisées qu'avec les approbations appropriées, et que des mesures de sécurité sont en place. Parfois, les rumeurs sont déjà repérées par les équipes responsables par le biais de ces canaux. Lorsque c'est le cas, ces rumeurs peuvent être classées, vérifiées et analysées à des fins de contrôle. Le plan de suivi des rumeurs doit établir qui gère chaque source et au moins quelques indications sur la manière dont on peut y accéder.
 - Si la source est un canal de retour d'information sur le programme, l'analyste des rumeurs devra probablement collaborer avec la ou le responsable de ce canal pour déterminer comment accéder aux données en toute sécurité. Par

- exemple : Les données devront-elles être rendues anonymes avant d'être communiquées ? Est-il possible à l'analyste des rumeurs d'accéder à la base de données originale, ou une copie nettoyée et anonymisée des données doit-elle être déposée dans une zone de stockage spéciale mise en place aux fins des MAAR ? Si le ou la responsable de canal suit déjà les rumeurs, lui est-il possible de communiquer les rumeurs analysées (et si oui, sous quelle forme) ?
- Si la source est un ensemble de données externes secondaires, l'analyste de rumeurs doit déterminer comment les données actualisées seront téléchargées. Par exemple, la source est-elle publiée en ligne sans conditions d'accès, ou faut-il créer un compte ou établir un contact avec une ou un gestionnaire de données pour y accéder ? Quelles sont les conditions d'utilisation de l'ensemble de données (le cas échéant) ?

Analyse et vérification des sources de données

Une fois les flux de données établis, l'analyste des rumeurs peut **analyser les données brutes** pour faire ressortir les rumeurs. *Remarque : l'analyse d'informations qualitatives brutes pour faire ressortir des rumeurs est différente de la catégorisation des rumeurs. La catégorisation ne peut se faire qu'après la mise en évidence des rumeurs.* De nombreux ensembles de données sur les rumeurs étant relativement petits, une analyse manuelle suffit souvent à faire ressortir les rumeurs (ex. : lecture de chaque texte pour y déceler des rumeurs). Pour les ensembles de données plus importants, on peut recourir à plusieurs méthodes d'analyse qualitative :

- > L'analyse thématique, qui porte sur la mise en évidence et l'interprétation de modèles dans les données, fournissant un cadre pour comprendre les expériences et les histoires individuelles.
- > L'analyse narrative, qui a pour objet la compréhension des expériences et des histoires individuelles, utile pour comprendre les différents arguments et thèmes concernant un sujet.
- > La cartographie des acteurs, qui vise à révéler les interconnexions entre les différentes personnes prenant part aux conversations relatives à un sujet donné, en aidant à illustrer l'influence relative des différents acteurs, leurs relations et leur autorité.
- > L'analyse des tendances, qui consiste en une analyse de grands volumes de données conversationnelles afin d'en faire ressortir les thèmes communs et les sujets populaires,

généralement accompagnée d'une explication du moment et de la raison pour laquelle la tendance a commencé, les principaux influenceurs, ainsi que sa précision.

- > L'analyse des sentiments, qui fait appel à des techniques de traitement du langage naturel pour déterminer si un texte donné exprime un sentiment positif, négatif ou neutre.
- > L'analyse des mots-clés, qui met en évidence les mots et expressions les plus courants en lien avec des sujets d'intérêt donnés.

Le choix des méthodes dépendra de l'ensemble de données et de l'objectif du suivi des rumeurs. Pour une discussion sur les différentes méthodes et une liste de didacticiels qui peuvent vous aider à démarrer (dont une discussion sur les technologies d'analyse qualitative), veuillez consulter [la liste des didacticiels sur l'analyse des rumeurs](#). *Remarque : il n'est peut-être pas nécessaire d'effectuer une analyse si une procédure de signalement des rumeurs est déjà en place (par exemple, si les données proviennent des membres du personnel de terrain qui soumettent les rumeurs entendues à l'aide d'un formulaire).*





Voici quelques exemples de rumeurs mise en évidence dans des contextes en accès réduit.

- > Un rapport a été reçu par le biais des canaux de retour d'information du programme, dans lequel une personne indique qu'elle a manqué la session d'inscription des bénéficiaires et demande quand une autre session sera organisée. Cependant, l'analyste de rumeurs sait que le programme procède à un enregistrement en porte-à-porte par le biais d'un partenaire local. Il peut s'agir d'un simple malentendu (par exemple, une confusion avec une autre organisation et un autre programme), mais ce rapport pourrait amener l'analyste à rechercher d'autres rapports dans les sources de données qui indiqueraient que des informations erronées sur les procédures d'inscription circulent parmi les communautés participant au programme. En fonction des critères établis dans le plan d'interprétation et de notification, l'analyste des rumeurs peut décider de considérer qu'il s'agit d'une rumeur et de la transmettre au comité pour une interprétation plus approfondie.
- > Les rapports recueillis auprès des responsables de programme sur le terrain lors de l'inscription indiquent qu'un nombre important de personnes participantes refusent de s'inscrire parce qu'elles pensent que leurs informations sont communiquées à des tiers. En raison des restrictions d'accès, les responsables du programme ont dû quitter les localités ciblées avant de pouvoir s'enquérir des préoccupations des personnes participantes ou de l'identité des tiers suspectés. L'analyste des rumeurs pourrait consulter une autre source de données, comme les canaux de retour d'information, pour voir s'il y a des plaintes concernant la confidentialité des données, des demandes de retrait de consentement pour la collecte de données ou d'autres rapports susceptibles de livrer de plus amples détails sur les personnes qui répètent cette rumeur, où et comment elles l'ont entendue, etc. avant de classer la rumeur et de la rapporter au comité.
- > Une analyse régulière d'une plateforme de réseaux sociaux utilisée par les jeunes des communautés d'intérêt permet de relever plusieurs messages concernant des membres spécifiques de l'équipe du programme, dans lesquels sont émises des allégations sur les salaires qu'ils perçoivent, et qui accusent l'organisation de voler les fonds alloués à leurs communautés. En fonction des politiques de l'organisation en matière de fraude et de corruption, l'analyste des rumeurs vérifiera probablement d'abord les autres sources de données pour y déceler toute information susceptible d'être en lien avec ces messages, avant de rapporter la rumeur à l'équipe responsable de la déontologie (ou équivalente).

La **vérification** consiste à utiliser les sources énumérées dans le plan de suivi des rumeurs pour confirmer (dans la mesure du possible) les informations données dans la source de données brutes, en particulier celles qui figurent dans les rumeurs mises en évidence. Les sources de vérification font généralement intervenir des sources de données secondaires ou des parties prenantes et des contacts clés sur le terrain.

- Par exemple, si vous utilisez un canal de retour d'information sur le programme en tant que principale source de données pour mettre en évidence les rumeurs associées à l'équité de la distribution de l'aide, et que le retour d'information mentionne plusieurs perturbations sur un site de distribution du programme, vous pouvez appeler le personnel du programme pour confirmer si une distribution ou des perturbations ont effectivement eu lieu, ou appeler un contact de confiance qui vit sur le site de distribution mais qui n'est pas membre de l'équipe du programme.
- Il est parfois possible d'utiliser des sources de vérification pour évaluer l'incidence de la rumeur ou pour vous aider à déterminer si elle est vraie ou fausse. Par exemple, vous pourriez demander à votre contact local si les populations discutent des raisons des perturbations, de la manière dont elles touchent les bénéficiaires du programme, ou faire appel à une autre source (ex. : enquêtes de suivi post-distribution) pour essayer de voir si quelque chose a changé en ce qui concerne la satisfaction vis-à-vis de la prestation des services. Cependant, il n'est pas toujours possible de procéder à une vérification pour déterminer l'incidence ou la véracité des rumeurs.

Catégorisation et notification des rumeurs

Une fois les sources de données analysées et vérifiées, les rumeurs mises en évidence peuvent être classées et rapportées selon les critères et le flux de travail définis à l'étape 2.4. Remarque : le ou les analystes des rumeurs peuvent encore avoir de nombreuses questions sans réponse concernant la véracité de la rumeur, les acteurs à l'origine de sa propagation, son incidence potentielle, et bien d'autres choses encore. Cependant, **il n'est pas nécessaire de disposer d'informations complètes sur la rumeur avant de la rapporter**. Si le plan de notification peut décrire les informations à inclure dans la notification (si elles sont disponibles), il est préférable de rapporter une rumeur avec des détails incomplets mais en temps utile, plutôt que d'attendre un long moment dans une tentative de confirmer les détails, au point de voir le moment propice à l'intervention échapper.

Rappelons que toute rumeur suggérant un problème potentiel concernant la sauvegarde, la fraude ou la corruption associé aux activités du programme doit être immédiatement transmise aux services compétents de votre organisation – consultez les politiques de votre organisation pour connaître les définitions et les actions appropriées !



Il est vivement conseillé aux analystes des rumeurs de conserver une base de données, une feuille de calcul ou tout autre enregistrement des rumeurs qu'ils ont mises en évidence et des notifications qui ont eu lieu, en conservant une trace des étapes de l'analyse et des données utilisées pour référence ultérieure.



3.1 Produit : Base de données de suivi des rumeurs consignait les rumeurs mises en évidence et les notifications.





3.2 Interpréter les résultats et rédiger des comptes rendus

Le comité de gestion des rumeurs désigné dans le plan de suivi des rumeurs a la tâche de recevoir les notifications émanant de l'analyste des rumeurs, puis d'interpréter, de discuter et (si nécessaire) de formuler les réponses recommandées en temps utile. Il est essentiel de suivre le plan convenu pour l'interprétation et la notification des rumeurs (voir étape 2.4). Cela permet de réagir de manière cohérente et coordonnée aux rumeurs et de suivre leur évolution dans le temps.

L'objectif du comité de gestion des rumeurs est de veiller à ce qu'une rumeur soit examinée sous différents angles, que des informations supplémentaires soient recherchées, que différentes réponses soient envisagées et que les décideurs reçoivent une description exploitable du problème et une réponse recommandée. Pour s'assurer que cette fonction est bien remplie dans un contexte en accès réduit, il convient de tenir compte des éléments suivants :

- > Fixer une fréquence de réunion régulière du comité, en veillant à ce que ses membres comprennent bien qu'ils et elles pourraient en outre avoir besoin de se réunir d'urgence pour discuter et répondre aux rumeurs à haut risque qui lui sont rapportées : il est donc indispensable de mettre en place un mécanisme de convocation de réunions d'urgence.
- > Veiller à ce que le comité examine et commente les mesures de vérification prises dans le cadre de l'analyse initiale et, si nécessaire, prenne des

mesures de validation supplémentaires afin d'avoir confiance dans les informations. Compte tenu des difficultés à déterminer l'exactitude des informations dans un contexte en accès réduit, le comité joue un rôle crucial en débattant de la fiabilité des informations utilisées, de l'ampleur des répercussions potentielles et de la manière d'y répondre.

- > Mettre en place un canal de communication avec les services et les parties prenantes concernés (en particulier ceux qui ont participé à l'atelier) qui ont une connaissance approfondie du terrain et qui peuvent être consultés pour obtenir des informations sur les potentielles répercussions d'une rumeur, les raisons de sa propagation, etc.
- > Fournir au comité une liste actualisée des canaux potentiels qui pourraient être utilisés pour répondre à une rumeur, et s'assurer qu'il comprenne bien les avantages et inconvénients de chacun d'entre eux.

Une fois que le comité a terminé ses discussions, une description de ses conclusions et des réponses recommandées peut être communiquée au(x) décideur(s) désigné(s) dans le plan de suivi des rumeurs. En cas de désaccord entre les membres du comité (comme cela peut arriver dans un contexte où il n'est pas toujours possible de vérifier entièrement une rumeur), ce désaccord doit être résumé dans le rapport présenté aux décideurs. Si aucune réponse n'est recommandée, cela doit également figurer dans le rapport.



Le fait de structurer l'interprétation des rumeurs dans un cadre de triangulation des données peut contribuer à la vérification des informations produites par le suivi des rumeurs par rapport aux informations recueillies par d'autres méthodes et techniques MAAR, ce qui permet une évaluation plus approfondie de la véracité de ces rumeurs et de leurs répercussions potentielles.

En fonction du contexte et du volume des rumeurs, le rapport aux décideurs peut se faire par le biais de bulletins réguliers transmis par courriel ou de documents écrits ou, de façon plus systématique, par le biais d'un tableau de bord permettant de visualiser les tendances générales et les mesures phares de l'effort de suivi des rumeurs. Pour en savoir plus sur la diffusion efficace d'informations dans un contexte en accès réduit, consultez les documents [Conseils pour la diffusion de l'information](#).



3.2 Produit : Interprétation régulière des résultats du suivi des rumeurs, avec des renvois documentés et des décisions d'action, le cas échéant

3.3 (Le cas échéant) Révision du système de suivi des rumeurs

La révision et l'amélioration de l'analyse ont plus de chances de se concrétiser si elles sont planifiées ! Après avoir répondu à une rumeur, surveillez les réactions et évaluez les effets de votre communication. Évaluez si la rumeur a été effectivement vérifiée et si d'autres mesures sont nécessaires pour lutter contre toute information erronée persistante. En fonction des résultats obtenus, il vous faudra peut-être modifier, adapter ou améliorer votre approche. Le plan de suivi des rumeurs doit définir qui sont les personnes chargées de recueillir les observations sur l'efficacité du système et les points à améliorer. Les nouvelles itérations doivent être conçues de manière à rendre le suivi des rumeurs plus stratégique, plus opportun et plus apte à minimiser les incidences négatives de la rumeur sur la communauté et sur les efforts humanitaires.

Il est important de noter que les étapes de la mise en œuvre ne seront pas toujours suivies de manière linéaire et qu'elles peuvent être répétées en fonction des besoins et de la fréquence de disponibilité des données. Une fois le retour d'information intégré au plan de suivi des rumeurs, la phase de mise en œuvre se répète. **Ceci constitue l'utilisation fonctionnelle du suivi des rumeurs aux fins des MAAR.**



3.3 Produit : Révisions du plan de suivi des rumeurs dans l'onglet 3 de la matrice



Outils de suivi des rumeurs

Phase 1 : Préparation



Définir les parties prenantes

[Guide de l'animateur de l'atelier sur les MAAR](#)

[Études de cas d'application des MAAR](#)



Examen du contexte

[Guide de l'animateur de l'atelier sur les MAAR](#)

[Études de cas d'application des MAAR](#)



Organiser un atelier ou une rencontre de planification

[Guide de l'animateur de l'atelier sur les MAAR](#)

[Modèle de diapositives pour l'atelier](#)

[Modèle d'ordre du jour pour l'atelier](#)

Phase 2 : Diriger l'atelier



Fixer des objectifs pour le suivi des rumeurs

[Onglet 1 de la matrice de suivi des rumeurs](#)



Inventorier et évaluer les sources de données

[Onglet 2 de la matrice de suivi des rumeurs](#)



Élaborer un plan de suivi des rumeurs

[Onglet 3 de la matrice de suivi des rumeurs](#)

[Outil des rôles et responsabilités MAAR](#)



Élaborer un plan d'interprétation et de notification des rumeurs

[Onglet 4 de la matrice de suivi des rumeurs](#)

[Outil des rôles et responsabilités MAAR](#)

Phase 3 : Mise en œuvre



Élaborer un système de suivi des rumeurs

[Analyse qualitative pour les tutoriels de suivi des rumeurs](#)



Interpréter les résultats et rédiger des comptes rendus

[Conseils pour la diffusion de l'information](#)



Annexes



Annexe 1 : Exemple de liste de facteurs contextuels

Politiques	
<i>Exemple de facteur contextuel</i>	<i>Exemples d'incidents observés</i>
Élections, ou changements prévus dans les structures de l'État	<ul style="list-style-type: none"> – Violences autour du jour du scrutin – Restrictions aux déplacements le jour du scrutin – Fermeture de l'internet et des réseaux sociaux autour du jour du scrutin
Tensions, troubles ou instabilité politiques	<ul style="list-style-type: none"> – Violences entre partis politiques, entre ethnies ou entre groupes de population
Restrictions ou limitations des libertés (de la presse, des citoyens, des personnes migrantes ou des minorités)	<ul style="list-style-type: none"> – Restrictions imposées à l'utilisation de l'internet et des réseaux sociaux – Restrictions imposées aux informations diffusées par les médias locaux
Faible capacité ou volonté des autorités compétentes de répondre aux besoins fondamentaux de toute la population sans discrimination (y compris les personnes migrantes issues de pays voisins)	<ul style="list-style-type: none"> – Accès restreint aux services essentiels (points de collecte d'eau, cliniques de santé, etc.) pour certains groupes de la population
Méfiance ou manque d'ouverture de la part des autorités à l'égard de l'action ou de la présence des Nations Unies, des ONG et de la société civile	<ul style="list-style-type: none"> – Violences à l'encontre des travailleurs humanitaires – Entraves à la mise en œuvre des programmes imposées par les autorités – Rumeurs répandues par les autorités sur les programmes des ONG
Économiques	
<i>Exemples de facteurs à prendre en compte</i>	<i>Exemples d'effets observés</i>
Coût de la vie, inflation, ou perturbations des chaînes d'approvisionnement associées à l'alimentation et aux besoins de base	<ul style="list-style-type: none"> – Hausse des prix des produits de première nécessité
Législation gouvernementale restrictive (ex. : interdictions d'exportation et d'importation)	<ul style="list-style-type: none"> – Hausse des prix des produits de première nécessité

Sociaux

Exemples de facteurs à prendre en compte

Personnes migrantes

Tensions entre la communauté d'accueil et les personnes déplacées ou réfugiées

Violences fondées sur le genre

Chômage

Groupes vulnérables parmi la population

Pratiques culturelles néfastes

Exemples d'effets observés

- Afflux important de réfugiés ou de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays
- Migration importante de personnes hors de la zone du programme

- Violences entre groupes de la population
- Privation d'accès aux services essentiels pour certains groupes de la population

- Violences à l'encontre des femmes dans certains lieux, ce qui limite leurs déplacements

- Zones à fort taux de chômage

- Zones accueillant un grand nombre de personnes déplacées ou réfugiées (ex. : camps de personnes déplacées ou de réfugiés)
- Zones d'habitation à faible revenu (ex. : bidonvilles)

- Restriction imposées aux déplacements des filles et des femmes pendant leurs menstrues
- Mariage précoce des enfants, qui empêche les filles d'aller à l'école
- Priorité donnée aux garçons et aux hommes en ce qui concerne l'alimentation

Juridiques

Exemples de facteurs à prendre en compte

Influence des tribunaux sur le droit du travail, réglementations en matière de santé et de sécurité et lois anti-discrimination

Règlementation portant sur la société civile et les ONG, et tout important obstacle bureaucratique ou administratif

Exemples d'effets observés

- Application de lois empêchant certains groupes de la population d'accéder aux services essentiels
- Lois empêchant les groupes de population marginalisés de se déplacer librement

- Règlementation empêchant les ONG d'opérer et de servir les groupes marginalisés de la population

Militaires

Exemples de facteurs à prendre en compte

Présence de groupes armés non étatiques

Conflit armé en cours

Exemples d'effets observés

- Conflit armé entre l'armée et des groupes armés non étatiques
- Enlèvements et travail forcé
- Barrages routiers brutaux

- Attaques armées contre la population civile
- Feux croisés
- Présence de mines et d'autres objets explosifs
- Bombardements

Environnementaux

Exemples de facteurs à prendre en compte

Chocs et perturbations climatiques observés ou prévus

Forte évolution des ressources foncières ou hydriques, ou fortes variations saisonnières

Pollution et autres formes de dégradation de l'environnement se faisant ressentir sur la population (et sur la sécurité alimentaire, la sécurité hydrique, etc.)

Exemples d'effets observés

- Changement des conditions météorologiques
- Fortes pluies
- Inondations

- Sècheresses
- Glissements de terrain

Sanitaires

Exemples de facteurs à prendre en compte

Pandémies

Épidémies

Accès aux infrastructures de santé et aux traitements médicaux

Exemples d'effets observés

- Foyers de COVID-19
- Épidémie d'Ébola

- Épidémie de choléra
- Épidémie de rougeole
- Épidémie de VIH/sida

- Refus d'accès et de traitement à des groupes marginalisés de la population
- Attaques visant les établissements de santé

Annexe 2 : Évaluation des facteurs contextuels en fonction de leur gravité ou de leur probabilité

La grille d'évaluation suivante est proposée pour classer les facteurs contextuels par ordre de priorité.

Gravité	Probabilité
<p>Négligeable (score : 1) Complication humanitaire supplémentaire mineure. La mise en œuvre du programme peut se faire sans qu'aucune adaptation ne soit requise.</p>	<p>Très peu probable (score : 1) Risque très faible qu'un incident se produise pendant l'année en cours (0-5 %). Exemple : risques saisonniers qui ne se sont pas produits plus d'une fois au cours des vingt dernières années.</p>
<p>Mineur (score : 2) Complication humanitaire supplémentaire mineure. La mise en œuvre du programme peut se poursuivre moyennant de légers ajustements opérationnels (ajustement des délais, du lieu de formation, etc.).</p>	<p>Peu probable (score : 2) L'incident a une faible probabilité de se produire pendant l'année en cours (5-15 %). Exemple : risques saisonniers qui se sont produits jusqu'à trois fois au cours des vingt dernières années.</p>
<p>Modéré (score : 3) Complication humanitaire supplémentaire modérée. La mise en œuvre du programme nécessite l'ajustement de la moitié de ses indicateurs et activités pour pouvoir continuer.</p>	<p>Assez probable (score : 3) L'incident a une bonne chance de se produire dans l'année en cours (15-30 %). Exemple : risques saisonniers qui se sont produits deux ou trois fois au cours des dix dernières années, ou une ou deux fois au cours des cinq dernières années.</p>
<p>Grave (score : 4) Forte complication humanitaire supplémentaire. La mise en œuvre du programme nécessite l'ajustement de la moitié de ses indicateurs et activités pour pouvoir continuer.</p>	<p>Probable (score : 4) L'incident a une forte chance de se produire dans l'année en cours (30-50 %). Exemple : risques saisonniers qui se produisent tous les deux ou trois ans, ou qui se sont produits deux fois au cours des cinq dernières années.</p>
<p>Critique (score : 5) Complication humanitaire supplémentaire majeure. La mise en œuvre du programme nécessite l'ajustement de plus de la moitié de ses indicateurs et activités pour pouvoir continuer. La mise en œuvre du programme doit être considérée comme suspendue.</p>	<p>Très probable (score : 5) L'incident a une très forte probabilité de se produire (plus de 50 %). Exemple : risques saisonniers qui se sont produits trois fois ou plus au cours des cinq dernières années, ou cinq fois ou plus au cours des dix dernières années.</p>

Annexe 3 : Exemples d'ajustements des facteurs contextuels et des vulnérabilités

Lors de l'examen de la fréquence d'ajustement des facteurs contextuels relatifs au programme que vous suivez, les incidents suivants peuvent être considérés comme des déclencheurs d'ajustement des facteurs contextuels que vous suivez.

- ✓ **Phénomène saisonnier sortant de l'ordinaire :** exemple : fortes pluies à une période inhabituelle de l'année, ou retard inattendu de la saison des pluies.
- ✓ **Risques naturels :** les risques naturels étant difficiles à prévoir, il se peut qu'ils n'aient pas été pris en compte dans l'analyse initiale des risques. Des risques naturels tels que les séismes peuvent avoir des répercussions extrêmes sur le profil de vulnérabilité de l'ensemble des groupes de la population, mais surtout des groupes déjà vulnérables.
- ✓ **Changement au sein des structures étatiques nationales ou locales :** les changements opérés à la tête de l'État, au sein du Gouvernement, ou au sein des autorités locales peuvent entraîner d'importantes modifications du cadre juridique, qui pourraient être bénéfiques ou néfastes pour certains groupes de la population.
- ✓ **Changement dans la dynamique du conflit armé :** l'évolution de la dynamique d'un conflit armé peut

se répercuter sur les risques et les vulnérabilités ; elle doit donc faire l'objet d'évaluations afin de cerner les nouveaux dangers potentiels susceptibles de toucher le programme faisant l'objet du suivi.

- ✓ **Bouleversements du contexte sanitaire :** il peut s'agir de graves interruptions des services de santé publique, ce qui pourrait modifier le profil de vulnérabilité des personnes. Un bon exemple en est l'épidémie de COVID-19 au début de l'année 2020, qui a radicalement modifié les profils de risque et de vulnérabilité des personnes et s'est lourdement ressentie sur les programmes mis en œuvre.
- ✓ **Temps écoulé depuis la première analyse de risque :** même si aucun des incidents énumérés ci-dessus ne s'est produit, il est fortement recommandé de procéder à une réévaluation continue de l'analyse des risques, car l'environnement et le contexte de risque évoluent constamment, et certains changements peuvent ne pas être notables tant qu'une analyse complète n'a pas été effectuée. En fonction du contexte et du type de programme suivi, l'analyse des risques peut être réexaminée tous les deux mois ou tous les six mois. Quoi qu'il en soit, la fréquence de réévaluation de l'analyse des risques doit être convenue dès le début du projet.

Les questions suivantes peuvent être prises en compte lors de l'actualisation des facteurs contextuels applicables pour le programme que vous suivez, de la notation donnée à chaque type d'incident et de la détermination des vulnérabilités préexistantes.

Détermination des vulnérabilités préexistantes

- Les vulnérabilités préexistantes ont-elles changé depuis la dernière analyse de risque d'un point de vue théorique ? Si oui, devez-vous ajouter de nouveaux indicateurs de vulnérabilité à votre carte ?
- Certains des indicateurs de vulnérabilité déjà définis ont-ils changé ?
- La disponibilité des données pour vos indicateurs de vulnérabilité a-t-elle changé ?
- Les vulnérabilités préexistantes ont-elles connu une évolution disproportionnée pour les groupes vulnérables ou marginalisés de la population ?
- Des mouvements importants ont-ils eu lieu depuis la dernière analyse des risques, et ont-ils modifié le lieu de résidence des différents groupes de population ?

Score de gravité du risque :

- Le score attribué précédemment aux différents types d'incidents a-t-il changé ?
- Le score de la probabilité d'occurrence des incidents a-t-il changé ?
- Quelles sont les causes de ces changements ? (Les réponses à cette question peuvent vous aider à cerner les facteurs contextuels)
- Le score de gravité du risque a-t-il changé pour l'un des incidents ?
- Si les scores de risque de gravité ont changé, en quoi cela a-t-il modifié la priorité globale des incidents à surveiller ?

Annexe 4 : Exemples de sources de données internes





Annexe 5 : Case à cocher pour la triangulation itérative










Bien qu'elle soit présentée sous forme d'étapes dans ce guide, la **triangulation reste une méthode itérative**. Le tableau ci-dessous devrait vous donner une compréhension plus globale de l'ensemble de la marche à suivre. Si un besoin d'informations particulier semble pertinent pour le programme après son lancement, il est encore temps d'en tenir compte.

Bien que l'accès soit un continuum qui ne peut être clairement délimité, trois scénarios sont utilisés pour montrer, le cas échéant, l'influence de l'accès sur la triangulation.







- **Scénario 1** : Accès à distance complet : les équipes peuvent se rendre sur le terrain en cas de besoin.
- **Scénario 2** : Accès à distance limité : les équipes peuvent se rendre sur le terrain, mais en sont souvent empêchées.
- **Scénario 3** : Aucune présence de l'équipe n'est possible sur le terrain : les activités sont mises en œuvre par l'intermédiaire de partenaires.

 Si cette étape est obligatoire, ce symbole apparaît dans la colonne.

 Si elle est conseillée mais peut être omise, ce symbole apparaît.

Case à cocher	Principales étapes	Outil à utiliser	Durée estimée	Responsable	Contributeurs	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Préparer la triangulation								
<i>Définir les éléments à trianguler</i>								
<input type="checkbox"/>	En collaboration avec les personnes concernées, déterminez quelles sont les informations dont vous avez besoin pour prendre de meilleures décisions	Onglet 1 : Objectifs et sources de données	Quelques heures (qui peuvent être plus nombreuses en fonction du nombre de personnes participantes)	L'équipe SEA	Les équipes du programme Tous les départements			
<i>Sélectionner les sources de données correspondant à vos besoins</i>								
<input type="checkbox"/>	Connaissez votre contexte opérationnel !	Outil d'évaluation du marché	En fonction de l'analyse du marché que vous vous apprêtez à effectuer. Elle varie de deux jours à plusieurs semaines, selon l'outil employé et la portée de l'évaluation ¹⁶ .	L'équipe SEA	Les équipes du programme Analyse de la sécurité et des crises Département des opérations (finances, logistique, ressources humaines, etc.) SEA			
		Matrice des parties prenantes	Cet outil est réalisé au niveau du bureau national (quelques heures peuvent être nécessaires pour l'actualiser)	L'équipe SEA	Les équipes du programme Analyse de la sécurité et des crises Département des opérations (finances, logistique, RH, etc.) Département des partenariats			

Case à cocher	Principales étapes	Outil à utiliser	Durée estimée	Responsable	Contributeurs	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
<input type="checkbox"/>	Déterminez si vous utiliserez des données secondaires ou si vous recueillerez des données primaires	Onglet 1 : Objectifs et sources de données Boîte à outils MAAR	En fonction de la disponibilité des données au niveau interne et du nombre d'objectifs. Cela peut prendre de quelques heures à une journée.	L'équipe SEA	Les équipes du programme Tous les départements			
<input type="checkbox"/>	Envisagez le recours à des approches spécialement adaptées à un contexte d'accès réduit		Une à deux heures (le temps d'examiner si chaque approche est bien adaptée au programme)	L'équipe SEA	Les équipes du programme En fonction de l'approche : p. ex. pour l'analyse des transactions, les équipes financières et logistiques doivent être sollicitées car elles disposent d'informations et peuvent contribuer à cette approche.			
Évaluer l'évaluabilité, la fiabilité et la sensibilité des sources de données								
<input type="checkbox"/>	Déterminez les données ou les informations qui seront utilisées à partir de la source de données choisie	Onglet 1 : Objectifs et sources de données	Quelques heures	L'équipe SEA	Les équipes du programme Tous les départements			
	Déterminez l'évaluabilité de chaque source définie		Quelques heures (le temps de déterminer pour chaque source le type d'analyse qui sera appliqué)	L'équipe SEA	Équipes de gestion des programmes et de l'information (le cas échéant)			
Triangulation des données								
<input type="checkbox"/>	Programmez la collecte de données (le cas échéant)	Formulaires Onglet 2 : Plan de triangulation	En fonction de la méthode de collecte des données et de l'échantillon	Les équipes SEA	Les équipes du programme Analyse de la sécurité et des crises Département des opérations (finances, logistique, RH, etc.)			
<input type="checkbox"/>	Vérifiez et nettoyez vos données quantitatives	Feuille de nettoyage des données	Un à deux jours, pour une enquête auprès de 500 ménages	L'équipe SEA	Les équipes SEA et Gestion de l'information (le cas échéant)			
<input type="checkbox"/>	Codez vos données qualitatives	Matrice de codage	Presque immédiat (pour peu que vous ayez utilisé un tableau pour rapporter les réponses de la personne avec qui a lieu l'entretien)	L'équipe SEA				

Case à cocher	Principales étapes	Outil à utiliser	Durée estimée	Responsable	Contributeurs	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Interpréter et prendre des décisions éclairées à partir des résultats								
<i>Triangler les résultats ou les conclusions déjà obtenus</i>								
<input type="checkbox"/>	Comparez vos résultats à la source originale	Modèle de base de données pour la triangulation	Presque immédiat	L'équipe SEA	L'équipe du programme			
<i>Analyser les données brutes pour une triangulation approfondie</i>								
<input type="checkbox"/>	Filtrez vos données brutes à l'aide d'une matrice de codage	Matrice de codage	Selon le nombre de sources à trianguler, cela peut prendre d'un à cinq jours	L'équipe SEA	En fonction des résultats (ex. : la logistique peut vous aider à comprendre pourquoi une zone en particulier est inaccessible)			
<input type="checkbox"/>	Approfondissez votre analyse							
<input type="checkbox"/>	Assurez-vous de la validité de votre résultat							

Annexe 6: Mécanismes de distribution de l'aide en liquidités ou sous forme de bons

Type	Description	Prestataire éventuel
Paiement direct en espèces	Espèces remises directement aux bénéficiaires par l'organisation chargée de la mise en œuvre.	Organisation ou partenaire de mise en œuvre
Livraison par l'intermédiaire d'un agent ou de façon libre	L'argent liquide est remis aux bénéficiaires par l'intermédiaire d'une institution (formelle ou informelle) qui joue le rôle d'intermédiaire. Les bénéficiaires n'ont pas l'obligation de détenir un compte.	Agents de transfert de fonds, bureaux de poste, commerçants, institutions de microfinance, banques
Carte prépayée	Carte plastique utilisable dans les distributeurs automatiques de billets, utilisée pour les aides en espèces et les bons. Peut être lue au point de vente. La connexion au réseau est toujours nécessaire pour l'authentification de la transaction.	Banques, prestataires de services financiers non bancaires, institutions de microfinance, bureaux de poste
Carte à puce	Carte plastique munie d'une puce, valable dans les points de vente et les distributeurs automatiques de billets, utilisée pour l'obtention d'argent liquide et les achats dans les magasins. Peut assurer l'authentification des transactions hors ligne lorsque la connectivité réseau est interrompue.	Banques, prestataires de services financiers non bancaires, bureaux de poste
Argent mobile	Code crypté pouvant être encaissé dans divers points de vente au détail ou autres, utilisé pour les dons en espèces et les bons d'achat. Nécessite une connexion au réseau pour compléter la transaction.	Opérateur de réseau mobile, banques
Compte bancaire	Les comptes bancaires personnels ou les sous-comptes bancaires utilisés pour déposer des dons en espèces. Les bénéficiaires doivent disposer de documents d'identification officiels et, souvent, d'un statut de résident officiel.	Banques
Bon à code QR et code à barres	Les codes QR et les codes-barres sont deux types de matrices de données utilisées dans les systèmes automatisés d'identification et de saisie de données. Ils fonctionnent différemment et conservent les informations de manière claire. Ces technologies sont fréquemment utilisées pour les bons d'échange d'articles achetés. Les deux systèmes présentent des avantages pour les magasins, les vendeurs et les utilisateurs, en améliorant l'expérience d'achat et de transaction.	Entreprise de logiciels

Annexe 7: Objectifs de l'analyse des transactions avec des exemples d'analyses et de décisions

Chaque objectif peut être mis en œuvre de différentes manières ; le type d'analyse et les décisions prises en seront affectés. Ces exemples ne sont pas exhaustifs, mais constituent un point de départ pour la réflexion et sont associés à des exercices dans la boîte à outils MAAR à des fins de renforcement des capacités. Consultez la feuille de calcul.

1. Distance pour accéder à l'aide

Cartographier les points GPS des transactions

La cartographie GPS des points de transaction vous permettra d'évaluer la fréquence des transactions et de détecter les dysfonctionnements du marché. En outre, l'analyse de la distance entre le domicile des bénéficiaires et le lieu des transactions vous permet de recenser celles et ceux qui parcourent régulièrement de longues distances pour faire leurs achats.

La distance est fortement corrélée au contexte (milieu urbain ou rural, selon le pays). Dans certaines situations, il n'y a pas de vendeur à proximité immédiate des

personnes participantes, et il peut être nécessaire de reconsidérer la modalité. La distance peut vous renseigner sur votre base de fournisseurs (par exemple, sur le lieu où se trouve le fournisseur ou l'endroit où vous pouvez utiliser le bon d'achat reçu). Si les personnes participantes choisissent régulièrement et systématiquement de s'adresser à un vendeur qui n'est pas le plus proche, vous devez vous renseigner sur les raisons de ce choix.

Créer un diagramme de dispersion illustrant l'heure et le jour des transactions

Cette représentation visuelle permet de connaître les heures d'ouverture des marchés et des vendeurs de la région. En examinant ces données temporelles, vous pouvez déterminer les jours d'ouverture des marchés et les comparer aux informations que vous avez recueillies lors de la phase de conception. Considérez-vous que les heures d'ouverture sont satisfaisantes au regard des objectifs de votre programme ? Veillez à la cohérence de ces informations dans les accords contractuels.

Vous devrez ensuite confirmer que la distance est acceptable en consultant des sources de données externes, et trianguler vos résultats :

- Données de suivi post-distribution (sur la distance par rapport aux points de vente, sur l'accessibilité du marché)
- Organiser des entretiens avec les fournisseurs et les bénéficiaires
- Vérification des mécanismes de retour d'information et de réclamation

Actions potentielles à entreprendre

- Si votre base de fournisseurs est insuffisante, élargissez-la afin de réduire la distance à parcourir par les personnes participantes. Le manuel Sphere définit la distance appropriée entre les habitations et les marchés comme étant inférieure à 5 kilomètres (Sphere, « [The Sphere Handbook on Humanitarian Standards](#) », 2018).
- Si le réseau de fournisseurs semble suffisant, cherchez à demander aux personnes participantes pourquoi elles ne font pas appel au fournisseur le plus proche. Organisez des discussions de groupe si vous avez accès aux bénéficiaires, ou à distance par le biais d'entretiens téléphoniques.
- Si les personnes participantes empruntent régulièrement certains itinéraires et en profitent pour échanger leurs bons, vous pourriez envisager d'augmenter le nombre de commerçants le long de leur itinéraire.
- Les commerçants peuvent rencontrer des difficultés pour desservir certaines personnes, ce qui les oblige à se déplacer plus loin. Dans ce cas, définissez avec ces commerçants comment vous pouvez les soutenir ou renforcer leurs capacités.
- Il arrive aussi que certains commerçants se comportent de manière inappropriée, raison pour laquelle les personnes participantes ne font pas appel à leurs services. Tenant compte des retours d'information, n'hésitez pas à mettre fin à la collaboration avec les fournisseurs qui s'adonnent à des activités frauduleuses ou qui détournent des ressources.

2. Répartition du chiffre d'affaires des fournisseurs

Examiner le volume financier traité avec chaque fournisseur

Examinez une période spécifique et assurez-vous d'utiliser la bonne devise pour pouvoir établir des comparaisons (si différentes devises sont utilisées, convertissez-les en utilisant le taux de change du jour de la transaction). Créez des diagrammes à barres à l'aide des informations ci-dessus afin de mettre en exergue les vendeurs qui se démarquent (ex. : un vendeur dont le chiffre d'affaires est de 30 % plus élevé que celui des autres). Lorsque de tels cas se présentent, il convient d'examiner plus avant les raisons de ce déséquilibre.

Si un fournisseur domine fortement le marché, triangulez ce résultat à partir des informations suivantes :

- Entretiens avec les fournisseurs et les personnes participantes
- Données d'évaluation ou de suivi du marché fournies par votre organisation
- Canaux de retour d'information et de réclamation

Vous pouvez poser des questions aux vendeurs dans le cadre de votre suivi du marché afin de comprendre les résultats du suivi des performances d'un vendeur en particulier.



Action potentielle à entreprendre

Il ne sera pas toujours nécessaire de prendre des mesures correctives, car les disparités dans le volume des transactions peuvent résulter de la taille ou de l'accessibilité des fournisseurs. Vous pourriez envisager d'intégrer de nouveaux fournisseurs pour favoriser une concurrence accrue entre eux et empêcher la formation de situations de domination du marché (oligopoles, monopoles). En vous fiant aux retours d'information, toute fraude ou détournement doit être signalé. Veillez à respecter les politiques de sauvegarde et de lutte contre la fraude en vigueur dans votre organisation.

3. Accès des bénéficiaires au marché

Créer un diagramme de dispersion illustrant l'heure et le jour des transactions

Cette analyse vous permet de comprendre les habitudes d'achat et sert d'indicateur de l'accessibilité du marché. Tenez compte du fait que les changements d'accès peuvent résulter de la saisonnalité ou d'un changement dans le contexte sécuritaire susceptible de réduire l'accès au marché de manière temporaire ou permanente. Pour analyser l'accès au marché de manière plus approfondie, il convient de le décomposer en fonction des différents vendeurs et des données démographiques sur les personnes participantes, telles que le sexe, l'âge ou la localisation. Recherchez dans les données toute tendance aberrante. Si certains groupes (définis en fonction du sexe, de l'âge ou de la localité) ont des heures ou des jours d'accès différents, il est possible qu'ils rencontrent des obstacles particuliers pour accéder au marché.

Créer un diagramme illustrant le nombre de transactions par jour et par vendeur

S'il semble que certain-es bénéficiaires n'ont pas accès au marché, essayez de confirmer l'information en triangulant vos résultats avec d'autres :

- Entretiens avec les fournisseurs et les personnes participantes
- Données d'évaluation ou de suivi du marché fournies par votre organisation
- Canal de retour d'information et de réclamation

Action potentielle à entreprendre

Si certaines personnes participantes n'ont pas accès au marché, il convient d'en rechercher la ou les raisons et de trouver une solution pour rétablir l'accès. Si aucune solution n'est trouvée, envisagez de changer de modalité et de revenir à une aide en nature pour ce groupe. Remarque : un tel changement pourrait nécessiter l'autorisation du bailleur et la renégociation de contrats.

4. Variation des prix

La surveillance des prix est à la base de toute surveillance du marché ; en effet, ils sont des symptômes de la fonctionnalité du marché, ou de son absence. Pour plus d'informations sur la mise en place et l'interprétation de la surveillance des prix, consultez le [guide MARKit](#).

Analyser l'évolution des prix pour chaque article

Comparer les tendances avec celles d'autres lieux et d'autres périodes. Comparer l'évolution des prix d'un fournisseur à l'autre pour déterminer s'ils suivent des

schémas similaires. Il n'est pas forcément nécessaire de comparer chaque article, surtout si la variété est grande. On s'intéressera avant tout aux articles : a) les plus chers ; b) les plus fréquemment achetés ; c) dont les variations saisonnières sont les plus importantes.

Tout changement de prix peut se répercuter de façon considérable sur le pouvoir d'achat des personnes participantes, que ce soit de façon positive ou négative. L'examen des prix permet également d'évaluer l'intégration des marchés. Des variations de prix peuvent indiquer des problèmes potentiels dans les chaînes d'approvisionnement du marché qui nécessitent une attention particulière. En outre, cet examen peut aider à détecter une collusion entre les vendeurs au cas où les prix augmentent alors que la demande et l'offre restent inchangées. Si vous détectez des anomalies, essayez de trianguler les résultats grâce aux sources d'informations suivantes :

- Entretiens avec les fournisseurs et les personnes participantes
- Données d'évaluation ou de suivi du marché fournies par votre organisation
- Canal de retour d'information et de réclamation
- Données SPD (disponibilité ou prix des produits achetés)
- Indice FAO des prix des produits alimentaires : <http://www.fao.org/worldfoodsituation/foodpricesindex/fr/>
- Initiatives REACH : <https://www.reachresourcecentre.info/theme/cash/>
- Programme alimentaire mondial : <http://foodprices.vam.wfp.org>

Action potentielle à entreprendre

Évaluez soigneusement la gravité et la durée du changement de prix et ses répercussions tant pour les bénéficiaires que pour les non-bénéficiaires. Estimez le risque de voir le changement de prix s'aggraver du fait de la poursuite de votre intervention. En fonction du niveau d'ajustement requis, envisagez les actions suivantes :

- Communiquer les résultats et les recommandations à l'ensemble de la communauté humanitaire et des acteurs organisant des programmes d'aide en liquidités ou sous forme de bons, en les intégrant aux enseignements tirés et aux nouvelles propositions ou conceptions de projets.
- Modifier la quantité, la fréquence ou le choix des produits distribués.
- Adapter la modalité ou apporter des changements significatifs à la quantité distribuée.

Remarque : la mise en œuvre de tels changements peut nécessiter l'obtention de l'autorisation du bailleur et la renégociation de contrats. Pour réduire les perturbations, commencez par des ajustements de faible ampleur, et n'introduisez que progressivement les changements plus importants.

5. Disponibilité des produits de base

Analyser le nombre de transactions pour un article en particulier dans un laps de temps donné

Dessinez une carte choroplèthe à partir des données. Une carte choroplèthe est une carte thématique dans laquelle des zones ou des régions sont ombrées ou représentées par des couleurs ou des motifs différents pour représenter la distribution ou la variation d'une

variable géographique spécifique ou d'un ensemble de données. De nombreux outils et références sont disponibles en ligne pour en créer une.

Il est possible que l'on observe des variations entre les régions en raison de préférences culturelles ou de facteurs de tarification. Il est donc essentiel d'examiner les données sur une période bien définie afin de relever les différences potentielles. Vous pouvez aussi suivre l'évolution de l'article à l'aide d'un diagramme simple. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une approximation parfaite, l'examen de la liste des produits vendus par les vendeurs fournit des indications précieuses sur la disponibilité des marchandises. Cette liste sert de point de départ pour poser des questions supplémentaires aux vendeurs et déterminer la disponibilité de certains articles en particulier.

Comme indiqué, l'évolution d'un article n'est pas suffisante pour confirmer l'indisponibilité des produits de base. Trianguler à l'aide des sources d'informations suivantes :

- Entretiens avec les fournisseurs et les personnes participantes
- Données d'évaluation ou de suivi du marché fournies par votre organisation
- Canal de retour d'information et de réclamation
- Données SPD (disponibilité ou prix des produits achetés)
- Système mondial d'information et d'alerte rapide de la FAO (SMIAR) : <http://www.fao.org/gIEWS/fr/>
- Initiatives REACH : <https://www.reachresourcecentre.info/theme/cash/>
- USAID Famine Early Warning Systems Network (FEWS NET) : <https://www.fews.net/sectors/markets-trade>

6. Modes de consommation des ménages

Gardez à l'esprit que l'analyse des transactions ne fournit qu'un aperçu partiel des dépenses des ménages, étant donné qu'ils ont probablement d'autres sources de revenus et d'autres moyens d'accéder aux produits de base. En outre, plus les bons seront restreints, plus l'information sera partielle (ex. : un bon limité aux produits alimentaires ne fournira pas d'informations sur la part globale des dépenses alimentaires du ménage). Cette partie de l'analyse des transactions n'est pertinente que si les restrictions à l'assistance sont limitées ou inexistantes.


L'analyse des transactions peut contribuer à l'efficacité de l'aide fournie en faisant ressortir les habitudes de consommation des ménages. En outre, plus les bons sont restreints, plus l'information sera partielle (par exemple, un bon limité aux produits alimentaires ne fournira pas d'informations sur la part globale des dépenses alimentaires du ménage). Cette partie de l'analyse des transactions n'est pertinente que si les restrictions à l'aide sont limitées ou inexistantes.

Examinez la part des dépenses par catégorie

L'analyse consiste à observer les postes de dépenses des ménages aidés et à comprendre les achats effectués grâce à l'aide fournie. Le niveau de granularité de l'analyse dépend du mécanisme de distribution et du contrat passé avec le prestataire de services financiers. Il est utile de comparer les résultats dans le temps (ex. : XX mois après avoir reçu l'aide, avec une base de référence potentielle) ou par rapport à une autre population. En analysant l'évolution des tendances (ex. : modification

de la part des dépenses allouées à l'alimentation), nous pouvons obtenir des informations sur l'insécurité alimentaire. Lorsqu'un ménage consacre une part importante de ses ressources à son alimentation, il peut être amené à réduire ses dépenses pour d'autres postes essentiels, ce qui se répercute négativement sur le bien-être de ses membres.

Il convient d'être prudent lors des comparaisons, car les caractéristiques des ménages peuvent influencer leurs dépenses. Par exemple, il est possible que les ménages ruraux n'aient qu'un accès limité aux biens et aux services, ce qui influe considérablement sur leurs habitudes de consommation. Une sélection minutieuse des populations est essentielle pour obtenir des comparaisons significatives. En outre, les populations rurales dépendent davantage de la production locale, qui n'est pas prise en compte dans l'analyse des modèles de consommation des ménages. Il est important de garder à l'esprit cette limite dans les informations disponibles. En outre, il faut tenir compte de l'influence des facteurs saisonniers sur l'évolution des dépenses. La saisonnalité pouvant entraîner des variations, cet aspect doit être intégré pour obtenir des comparaisons précises et significatives.



Encore une fois, avant de tirer une quelconque conclusion, triangulez vos résultats à l'aide des sources d'informations suivantes :

- Évaluations des dépenses des ménages réalisées par d'autres organisations
- Informations sur le panier minimum de dépenses (PMD) ou données provenant d'autres organisations ou groupes | Entretiens avec les fournisseurs et les participants
- Données issues du SPD (part de l'aide par type de dépense)
- Canal de retour d'information et de réclamation

Action potentielle à entreprendre

Les habitudes de consommation des ménages sont davantage un outil d'information. Il est difficile de fonder une décision sur la manière dont les personnes participantes dépensent leur aide. Toutefois, si une partie de l'aide est allouée à une fin spécifique (comme la nourriture) et combinée à une aide en espèces à objectifs multiples, vérifiez si les ménages ont utilisé l'aide non limitée pour acheter des articles de la catégorie couverte par l'aide limitée. Si c'est le cas, cherchez à savoir si le montant fourni est bien suffisant. Si l'aide ne couvre pas les postes de dépenses que vous souhaitiez appuyer dans le cadre de votre programme, envisagez de restreindre une partie de l'aide à un poste de dépenses spécifique ou de demander à une autre organisation de la couvrir.